



Université de Constantine 3
Faculté d'Architecture et d'Urbanisme
Département d'Urbanisme

**LA VALORISATION DU PATRIMOINE COMME OUTIL
DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME EN ALGERIE.
« Cas de la région de Guelma »**

THESE

Présentée pour l'Obtention du
Diplôme de Doctorat en Sciences
En Urbanisme

Par
Mouna ZERTI

Année Universitaire
2022-2023



Université de Constantine 3
Faculté d'Architecture et d'Urbanisme
Département d'Urbanisme

N° de Série :

N° d'Ordre :

**LA VALORISATION DU PATRIMOINE COMME OUTIL
DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME EN ALGERIE.**

« Cas de la région de Guelma »

THESE

Présentée pour l'Obtention du
Diplôme de Doctorat en Sciences
En Urbanisme

Par

Mouna ZERTI

Devant le Jury Composé de :

| | | |
|-------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| Président | M ^{me} BENHASSINE Nassira | Pr, Université Constantine 3 |
| Directeur | M ^r BOUCHAREB Abdelouahab | Pr, Université Constantine 3 |
| Examinateur | Melle NAIT-AMAR Nadra | M.C.A, Université Constantine 3 |
| Examinateur | M ^{me} SALAH SALAH Hana | M.C.A. Université Guelma |
| Examinateur | M ^r REHAILIA Hassib | Pr, Université Annaba |
| Examinateur | M ^r BOUSMAHA Ahmed | Pr, Université Oum el Bouaghi |

Année Universitaire

2022-2023

Remerciements

A vrai dire, il n'y a pas suffisamment de façons de dire MERCI !

Je m'empresse ici de remercier toutes les personnes envers qui j'ai contracté une dette lors de la réalisation de cette thèse à défaut de pouvoir les remercier une à une. Il me faut d'abord exprimer ma profonde gratitude envers Pr. BOUCHAREB Abdelouahab d'avoir accepté de diriger ma thèse et surtout pour son aide précieuse durant les moments les plus difficiles, je remercie également Pr. BENRACHI Bouba, pour m'avoir accordé l'honneur d'assurer le suivi scientifique avec une extrême bienveillance de cette thèse. Je veux vous en dire ma vive reconnaissance avec tous mes respects.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les membres du jury qui m'ont accordé l'honneur d'évaluer ce travail et d'avoir exprimé leur plaisir de participer à ma soutenance.

Je remercie également Dr BOUDJEHEM Hocine, pour son aide, sa compréhension et sa bienveillance tout au long de mon parcours professionnel à l'université de Guelma.

Je remercie mes collègues, particulièrement, Dr. FILALI .H, Dr. DJOUAD F.Z, Dr. KHELIL Sara, BOUTALBA.S, MIHOUBI.M, DAIKH.A et Pr ALKAMA Djamel, pour tout ce qu'ils ont fait pour moi, MERCI.

Je remercie également mon amie Gabriela KOUHALA pour son aide précieuse lors de l'élaboration de l'article.

Je remercie tous les employés de la direction du tourisme citant en particulier Samia et Hamada responsables de la mise en œuvre du SDAT, et Mr GASM.M.L, ancien responsable de l'office local du tourisme de Guelma pour la documentation abondante sur la région de Guelma.

Pour finir un remerciement particulier pour tous les membres de ma famille et mes amies MERCI pour tout.

Dédicaces

Je dédie ce travail à

Maman, que Dieu l'accueille dans son vaste Paradis

Papa, mon soutien moral indéfectible

Mes filles *Soundous, Hanane, Malek Rahma* et mon époux *Nabil*

Randa, Imene, Samy et leurs enfants

Mes amies, ma famille et ma belle famille

RESUME

La région de Guelma, située géographiquement à l'Est de l'Algérie, se distingue par son patrimoine naturel et culturel important, constituant une richesse constamment, exposé aux risques de dégradations voir même de disparition de certains sites d'une valeur inestimable. Il s'est avéré impératif d'entreprendre des recherches pour découvrir le pourquoi ?

Les objectifs de cette recherche est de mettre le doigt, d'abord sur la nécessité et l'importance de la sensibilisation, des différents acteurs concernés et en premier lieu de la population avoisinante, sur la valeur de ce patrimoine afin de l'entretenir, le sauvegarder pour pouvoir le rentabiliser et le rendre comme propulseur de développement local et territorial. De dévoiler ensuite les contraintes de la promotion du patrimoine pour assurer, en grande partie, sa mise en scène et son insertion dans le processus de développement.

Une démarche hypothético-déductive, qui s'appuie sur une approche qualitative a été entreprise par le biais de enquêtes menées sur le degré de connaissance du patrimoine de Guelma, par les acteurs concernés, et la population locale, une lecture des lois et des procédures régissant le classement, afin d'identifier les enjeux que le patrimoine doit garantir et assurer l'aboutissement au développement local durable par sa mise au tourisme.

Les résultats obtenus démontrent : la méconnaissance du patrimoine naturel et culturel par la population de la région, la lourdeur des procédures longues et compliquées du classement, la faiblesse de l'offre en matière d'infrastructure touristique, en son sens large. Ces facteurs constituent le principal handicap sérieux et non négligeable au processus de patrimonialisation empêchant la mise en valeur et la mise en tourisme de cette richesse qui, systématiquement, ne contribue guère en aucun cas au développement local et territorial de la région de Guelma.

Mots-clés : patrimoine naturel et culturel ; tourisme durable, patrimonialisation ; développement territorial, Attractivité, durabilité, Guelma.

SUMMARY

The region of Guelma, in the east of Algeria, is characterised by its important natural and cultural heritage, and today this wealth is ignored and abandoned, leading to its deterioration and even disappearance. We need to answer the question why?

The objective of this study is to underline the importance of recognising the value of the natural and cultural heritage and to make it the interest and the driving force of the region for the different cultural heritage actors, notably the inhabitants. And territorial development. It also reveals the constraints of valorisation of heritage and staging by insertion in the development process.

A hypothetico-deductive approach based on a qualitative approach through a research of actors on the knowledge of the German heritage, the reading of the law, and the procedures of classification to identify the stakes that the heritage must guarantee. Development through tourism.

The results obtained are that the lack of knowledge of the region's population about natural and cultural heritage, the difficult, long and complex classification procedures, and the weakness of the tourist infrastructure offers are obstacles to the process of heritage valorisation and development. in the tourism industry and not systematically contribute to the development of the provinces and territories of the Guelma region in any case.

Key words: natural and cultural heritage; sustainable tourism, heritage; territorial development, Attractiveness, sustainability, Guelma.

ملخص

منطقة قالمة الواقعة شرق الجزائر تتميز بتراثها الطبيعي والثقافي المهم ، هذه الثروة يتم تجاهلها اليوم وهجرها مما يؤدي إلى تدهورها أو حتى زوالها ، وكان لا بد من البحث: لماذا؟
تتمثل أهداف هذا البحث في إبراز أهمية زيادة وعي الجهات الفاعلة المختلفة للتراث ، وقبل كل شيء السكان المحليين بقيمة تراثهم الطبيعي والثقافي من أجل جعله مربحًا وقوة دافعة للتنمية المحلية والتنمية الإقليمية. كما يكشف عن قيود النهوض بالتراث ، وانطلاقه من خلال إدراجه في عملية التنمية.

المنهجية المستخدمة في البحث : نهج افتراضي استنتاجي قائم على دراسة نوعية من خلال استطلاعات الرأي التي أجريت حول معرفة تراث قالمة من قبل الجهات الفاعلة المعنية ، وقراءة القوانين وإجراءات التصنيف من أجل تحديد المخاطر التي يجب تجنبها لنضمن للتراث استدامة التنمية المحلية من خلال السياحة.

تظهر النتائج التي تم الحصول عليها أن نقص المعرفة بالتراث الطبيعي والثقافي من قبل سكان المنطقة ، وإجراءات التصنيف الثقيلة والطويلة والمعقدة ، وضعف العرض من حيث البنية التحتية السياحية تشكل عقبة أمام عملية التوريث. ومنع التطور والإقامة في السياحة التراثية وبشكل منهجي لا يساهم التراث بأي حال من الأحوال في التنمية المحلية والإقليمية لمنطقة قالمة.

الكلمات الأساسية: التراث الطبيعي والثقافي؛ السياحة المستدامة والتراث. التنمية الإقليمية، الجاذبية، الاستدامة، قالمة.

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-------|
| RESUME | iv |
| SUMMARY | v |
| ملخص | vi |
| LISTE DES TABLEAUX | xvii |
| LISTE DES PHOTOS | xviii |
| LISTE DES ACRONYMES | xxi |
| CHAPITRE I | |
| INTRUDUCTION GENERALE | |
| 1.1.PROBLEMATIQUE. | 2 |
| 1.2.QUESTIONS DE RECHERCHE | 3 |
| 1.4.OBJECTIFS DE LA RECHERCHE : | 4 |
| 1.5.METHODOLOGIE ADOPTEE ET OUTILS DE RECHERCHE : | 4 |
| 1.6.LA STRUCTURE DE LA THESE | 5 |
| CHAPITRE II | |
| PATRIMOINE, TOURISME DURABLE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL UNE APPROCHE DIALECTIQUE ET UNE RELATION EN QUETE DE SENS. | |
| INTRODUCTION | 7 |
| 2.1.De quel patrimoine s’agit-il ? | 7 |
| 2.1.1. Origines et définitions du patrimoine | 7 |
| 2.1.2. Le patrimoine - « concept polysémique » | 8 |
| 2.1.3. Types de patrimoine..... | 9 |
| 2.1.4. La patrimonialisation : de la connaissance à la reconnaissance | 10 |
| 2.1.5. Les valeurs du patrimoine | 13 |
| 2.1.6. L’apport du patrimoine au développement durable | 15 |
| 2.2.Du tourisme au tourisme durable, un parcours de qualité | 18 |
| 2.2.1. Le tourisme, un besoin ou un luxe ? | 18 |
| 2.2.2. Définition et origines du grand tour | 18 |
| 2.2.3. Les formes du tourisme les plus pratiquées | 20 |
| 2.2.4. Du tourisme de masse au tourisme durable | 21 |
| 2.2.5. Les composantes de l’offre et de la demande touristiques | 26 |
| 2.2.6. Le tourisme autour des ressources patrimoniales pendant la pandémie de la COVID-19 | 26 |

| | |
|---|------------------------------------|
| 2.3. Développement territorial ou développement local..... | 27 |
| 2.3.1. Le territoire fondement de base pour tout type de développement | 27 |
| 2.3.2. Les trois composantes du territoire..... | 27 |
| 2.3.3. Dynamique territoriale | 28 |
| 2.3.4. Développement territorial ou développement local | Erreur ! Signet non défini. |
| 2.4.Patrimoine, tourisme et développement territorial : Quel est le compromis ? | 29 |
| 2.4.1. Le couple patrimoine-tourisme..... | 29 |
| La nature de la relation entre le tourisme et le patrimoine | 30 |
| L’impact du tourisme de masse sur le patrimoine | 30 |
| 2.4.2. Patrimoine et développement territorial..... | 31 |
| La relation patrimoine-territoire | 31 |
| Patrimonialisation du territoire ou territorialisation du patrimoine ?..... | 32 |
| Le patrimoine comme levier du développement local et territorial..... | 32 |
| 2.5.Le territoire comme ancrage spatial du couple patrimoine-tourisme | 34 |
| CONCLUSION | 36 |

CHAPITRE III

PATRIMOINE, TOURISME ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN ALGÉRIE, UN ÉTAT DES LIEUX

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 37 |
| 3.1. Le patrimoine algérien : histoire et état des lieux..... | 37 |
| 3.1.1. Définition du patrimoine par la législation algérienne | 37 |
| 3.1.2. Histoire du patrimoine en Algérie..... | 38 |
| 3.1.3. Situation du patrimoine en Algérie | 39 |
| 3.1.4. Le cadre juridique régissant le patrimoine en Algérie | 40 |
| 3.1.5. Mesures de protection et de mise en valeur | 41 |
| 3.1.6. La relation entre le patrimoine et le développement durable en Algérie | 43 |
| 3.2.Situation du tourisme en Algérie | 44 |
| 3.2.1. Histoire du tourisme en Algérie | 44 |
| 3.2.2. La place de l’Algérie dans le tourisme mondial | 46 |
| 3.2.3. La place de l’Algérie dans le tourisme méditerranéen..... | 48 |
| 3.2.4. Situation de l’offre et de la demande touristique..... | 50 |
| 3.2.5. Les points forts et les points faibles du tourisme en Algérie..... | 52 |
| 3.3. Situation du développement territorial en Algérie | 54 |

| | |
|--|----|
| 3.3.1. La politique d'aménagement touristique autour des ressources patrimoniales en Algérie | 54 |
| 3.3.2. Lecture du développement du tourisme durable à travers les lois..... | 59 |
| 3.3.3. Les acteurs de la mise en œuvre de la politique touristique | 61 |
| 3.3.4. Mise en œuvre du SDAT | 62 |
| 3.3.5. Zones d'expansion des sites touristiques (ZEST)..... | 64 |
| CONCLUSION | 65 |

CHAPITRE IV

CADRAGE METHODOLOGIQUE ET CONTEXTUALISATION

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION | 66 |
| 4.1.La stratégie de la recherche et justification de la démarche adoptée..... | 66 |
| 4.1.1. Positionnement épistémologique | 66 |
| 4.1.2. Les stratégies et les instruments de vérification : | 72 |
| 4.2.La mise en œuvre de la démarche adoptée | 81 |
| 4.2.1. Inventaire des sites naturels et culturels et l'état des lieux. | 81 |
| 4.2.2. Tester la connaissance et la fréquentation des sites classés patrimoine national | 82 |
| 4.2.3. Tester l'implication de la population dans le processus de développement territoriale á Guelma..... | 84 |
| 4.2.4. Mesurer le degré de satisfaction des touristes / excursionnistes des offres touristiques á Guelma comme indicateur d'attractivité touristique. | 85 |
| 4.2.5. La stratégie d'aménagement touristique. | 86 |
| 4.3.Contextualisation du cas d'étude : Guelma, repères dans l'espace et dans le temps..... | 86 |
| 4.3.1. Sur le plan géographique. | 86 |
| 4.3.2. Sur le plan climatique. | 90 |
| 4.3.3. Sur le plan historique. | 91 |
| 4.3.4. Sur le plan socio-économique..... | 94 |
| CONCLUSION | 96 |

CHAPITRE V

ETAT DES LIEUX ET DETERMINATION DES ENJEUX, Enjeux environnementaux : **Guelma, un territoire prometteur avec son potentiel patrimonial**

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION | 97 |
| 5.1.Le patrimoine naturel à Guelma | 97 |
| 5.1.1. Les montagnes | 98 |

| | |
|--|-----|
| 5.1.2. Les forêts, un tout vulnérable à protéger | 99 |
| 5.1.3. Les grottes..... | 100 |
| 5.1.4. Les rochers..... | 102 |
| 5.1.5. Les Cascades..... | 105 |
| 5.1.6. Les eaux | 106 |
| 5.1.7. La richesse faunistique..... | 112 |
| 5.1.8. Le classement des sites naturels..... | 112 |
| 5.1.9. Les facteurs de dégradation de la biodiversité | 113 |
| 5.2.Le patrimoine culturel matériel | 114 |
| 5.2.1. Le patrimoine préhistorique..... | 114 |
| 5.2.2. Le patrimoine archéologique | 115 |
| 5.2.3. Témoignages des Ottomanes | 120 |
| 5.2.4. Le classement des sites culturels | 122 |
| 5.3.Patrimoine culturel immatériel | 124 |
| 5.4. D'autres ressources patrimoniales | 124 |
| 5.4.1. L'héritage colonial un patrimoine non classé et non reconnu | 124 |
| 5.4.2. Les musées et les monuments | 127 |
| 5.5.Guelma un musée naturel et culturel à ciel ouvert | 128 |
| CONCLUSION | 132 |

CHAPITRE VI

LES ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUE DU PATRIMOINE DE GUELMA

| | |
|--|-----|
| INTRODUCTION..... | 133 |
| 6.1. Les pratiques sociales autour des ressources patrimoniales. | 133 |
| 6.1.1. Définition des Pratiques touristiques..... | 133 |
| 6.1.2. Les pratiques qui peuvent constituées une attractivité touristique..... | 133 |
| 6.2.Connaissance, fréquentation et attractivité du patrimoine, premier pas vers la patrimonialisation du territoire. | 134 |
| 6.2.1. Le niveau de connaissance des ressources patrimoniales à Guelma..... | 135 |
| 6.2.2. Les causes de la méconnaissance des ressources patrimoniales de Guelma..... | 137 |
| 6.2.3. La fréquentation des ressources patrimoniales. | 137 |
| 6.2.4. Mesurer l'attractivité touristique du territoire de Guelma. | 138 |
| 6.3.La perception de l'offre par le touriste et l'excursionniste..... | 141 |
| 6.3.1. La catégorie des échantillons..... | 141 |
| 6.3.2. Moyens utilisé pour le transport. | 142 |
| 6.3.3. Moyen de communication du lieu..... | 142 |

| | |
|--|-----|
| 6.3.4. Lieu d'hébergement. | 142 |
| 6.3.5. Les degrés de satisfaction comme indicateur d'attractivité touristique. | 143 |
| 6.4. La situation de l'activité touristique à Guelma. | 145 |
| 6.4.1. Les infrastructures d'accueil : Une offre insuffisante et une mauvaise répartition territoriale des infrastructures d'accueil. | 145 |
| 6.4.2. La situation des projets touristiques à Guelma. | 149 |
| 6.4.3. Les agences touristiques. | 151 |
| 6.4.4. Le mouvement associatif. | 151 |
| 6.4.5. Le nombre des touristes. | 152 |
| 6.4.6. Le transport. | 153 |
| 6.4.7. Les technologies de l'information et de télécommunication au service du tourisme. | 154 |
| 6.5. La stratégie du SDAT de Guelma en matière d'infrastructures. | 155 |
| 6.6. Mesurer La durabilité du tourisme dans deux infrastructures hôtelières. | 155 |
| 6.6.1. complexe hôtelier JIHEN Hammam Debagh. | 155 |
| 5.6.2. Complexe Hammam Belhachani en cours de réalisation. | 157 |
| CONCLUSION. | 158 |

CHAPITRE VII

ENJEUX D'AMENAGEMENT TERRITORIAL, RÔLE ET JEU DES ACTEUR

| | |
|---|-----|
| INTRODUCTION. | 159 |
| 7.1. Le schéma d'aménagement touristique de Guelma « SDAT 2030 » entre mise au point et mise en œuvre. | 159 |
| 7.1.1. Le schéma directeur d'aménagement touristique de la wilaya de Guelma. | 159 |
| 7.1.2. La mise en œuvre du SDAT de la wilaya de Guelma. | 166 |
| 7.2. La population comme premier acteur dans le processus de mise en valeur et de mise en tourisme du patrimoine. | 166 |
| 7.2.1. La nature socio-économique des enquêtés. | 166 |
| 7.2.2. La perception de la population au patrimoine. | 167 |
| 7.2.3. La perception au tourisme durable. | 168 |
| 7.2.4. La vision participative de la population au processus de la mise en tourisme du patrimoine. | 168 |
| 7.2.5. La perception de la population concernant l'impact de l'activité touristique sur le patrimoine. et le processus de développement en générale. | 170 |
| 7.3. La protection du patrimoine et développement du tourisme, Le rôle et le jeu des acteurs. | 172 |
| 7.3.1. Le rôle des acteurs dans la mise en scène du patrimoine par le tourisme. | 172 |

| | |
|---|-----|
| 7.3.2. Le jeu des acteurs entre la protection du patrimoine et de développement du tourisme. | 175 |
| 7.4.La synthèse AFOM..... | 185 |
| CONCLUSION | 187 |
| CONCLUSION GENERALE | 188 |
| LA BIBLIOGRAPHIE | 195 |
| LES ANNEXES | |
| Annexe A | 204 |
| 1. Les entrevues et les questionnaires | 204 |
| 2. Les résultats obtenus par le logiciel SPSS traduit en graphes : | 213 |
| 3. Les sites culturels et naturels classés comme patrimoine national à Guelma : 216 | |
| 4. La stratégie du SDAT à l’horizon 2030 | 217 |
| 5. Le tableau des indicateurs de durabilité de la boussole bernoise établie pour le complexe thermal de Jihane à Hammam Debagh: | 219 |
| 6. Le tableau des indicateurs de durabilité de la boussole bernoise établie pour le complexe de Belhachani à Ain el Arbi: | 222 |
| Annexe B | 223 |

LISTE DES FIGURES

| Figure | Page |
|--|-------------|
| 2.1. Les étapes de la reconnaissance patrimoniale..... | 12 |
| 2.2. Niveaux de causalité du comportement touristique..... | 18 |
| 2.3. les interactions territoriales..... | 28 |
| 2.4. type d'évolution territoriale..... | 29 |
| 2.5. Avantages et inconvénients des différents types de tourisme | 31 |
| 2.6. la relation des trois concepts autour du développement durable..... | 34 |
| 2.7. les enjeux communs des trois concepts..... | 35 |
| 3.1. la situation de sites culturels en Algérie..... | 40 |
| 3.2. statistiques concernant la place de l'Algérie dans le monde..... | 47 |
| 3.3. les recettes du tourisme international..... | 49 |
| 3.4. projection des arrivées de touristes internationales en 2025..... | 49 |
| 3.5. la diversité du gisement culturel..... | 52 |
| 3.6. équipements et activité touristique..... | 53 |
| 3.7. la politique nationale d'aménagement du territoire..... | 54 |
| 3.8. les schémas directeurs composant du SNAT 2030..... | 56 |
| 3.9. les 5 acteurs et partenaires ciblés de la stratégie du SDAT..... | 62 |
| 3.10. feuille de route SDAT 2030..... | 63 |
| 3.11. Les 205 zones d'expansion et sites touristiques..... | 65 |
| 4.1. Le concept patrimoine..... | 68 |
| 4.2. Le concept tourisme..... | 68 |
| 4.3. Le concept territoire..... | 69 |
| 4.4. Les étapes du diagnostic de territoire..... | 69 |
| 4.5. le diagnostic territorial appliqué à notre cas d'étude..... | 71 |
| 4.6. Les échelles de l'observation..... | 72 |
| 4.7. les facteurs de l'attractivité territoriale..... | 73 |
| 4.8. les indicateurs de l'attractivité touristique..... | 74 |
| 4.9. L'interface du calculateur d'attractivité touristique..... | 76 |
| 4.10. Origine des échantillons du questionnaire..... | 83 |

| | |
|--|-----|
| 4.11. L'origine des échantillons | 83 |
| 4.12. la situation de Guelma en Algérie..... | 87 |
| 4.13. les ensembles physique de Guelma..... | 88 |
| 4.14. découpage administratif de Guelma et ses 34 communes de Guelma..... | 89 |
| 4.15. Les communes selon la catégorie d'urbanisation..... | 90 |
| 4.16. les dolmens à Roknia, Guelma..... | 91 |
| 4.17. Des témoignages de la présence Romaine à Guelma..... | 92 |
| 4.18. Plan de la ville de Guelma Coloniale..... | 93 |
| 4.19. la densité de la population habitant/Km..... | 94 |
| 4.20. La répartition en tranches d'âge..... | 95 |
| 5.1. paysage naturel de Guelma..... | 98 |
| 5.2. les potentialités naturelles à Guelma..... | 98 |
| 5.3. différentes montagnes de la région..... | 99 |
| 5.4. la silhouette de la Mahouna..... | 99 |
| 5.5 Carte des potentialités naturelles..... | 113 |
| 5.6. Les potentialités culturelles..... | 114 |
| 5.7. plan de l'ancienne ville de thibilis..... | 118 |
| 5.8. les sites et monuments culturels..... | 123 |
| 5.9. nombre d'artisans par secteur..... | 124 |
| 5.10. les principales potentialité naturelles et culturelles à Guelma..... | 131 |
| 6.1. Les sites naturels et culturels choisis pour l'enquête..... | 135 |
| 6.2. La répartition socio-culturelles des enquêtés..... | 135 |
| 6.3. Les sites proposés par les enquêtés qui ne figurent pas dans le formulaire..... | 136 |
| 6.4. la connaissance des sites touristiques..... | 136 |
| 6.5. la connaissance du patrimoine par les habitants de Guelma..... | 137 |
| 6.6. la connaissance du patrimoine par les Algériens et les étrangers..... | 137 |
| 6.7. les causes de la méconnaissance des ressources patrimoniales..... | 137 |
| 6.8. la fréquentation des sites choisis..... | 138 |
| 6.9. la relation de l'attractivité touristique au territoire..... | 139 |
| 6.10. interface du tableau des calculs de l'attractivité touristique..... | 140 |
| 6.11. catégorie des touristes..... | 141 |
| 6.12. Les catégories d'âges..... | 141 |

| | |
|--|-----|
| 6.13. Lieu de résidence..... | 142 |
| 6.14. Moyen de transport utilisé..... | 142 |
| 6.15. Lieux d'hébergement des enquêtés..... | 142 |
| 6.16. le taux de satisfaction des touristes et excursionnistes | 144 |
| 6.17. la répartition des hôtels sur l'étendue de la wilaya de Guelma..... | 147 |
| 6.18. la répartition des lits / classement des hôtels..... | 147 |
| 6.19. la répartition des lits / type de tourisme..... | 148 |
| 6.20. l'évolution du nombre des établissements hôteliers à Guelma..... | 148 |
| 6.21. le nombre des agences touristiques depuis 1999..... | 151 |
| 6.22. Les associations de promotion du tourisme à Guelma..... | 152 |
| 6.23. le nombre de touristes nationaux et étrangers à Guelma..... | 152 |
| 6.24. Nombre de touristes dans les stations thermales..... | 153 |
| 6.25. Le réseau routier à Guelma..... | 153 |
| 6.26. Structure des moyens de télécommunication à Guelma..... | 155 |
| 6.27. le radar de la boussole bernoise du complexe thermique JIHEN..... | 157 |
| 6.28. le radar de la boussole bernoise du complexe thermique Belhachani..... | 158 |
| 7.1. Le phasage de l'étude du SDAT et le délai de réalisation en 14 moi..... | 160 |
| 7.2. Guelma au sein du pôle d'excellence Nord-Est..... | 161 |
| 7.3. Le scénario A « tendanciel-au fil de l'eau »..... | 162 |
| 7.4. Le scénario B Guelma la capitale du tourisme thermal..... | 162 |
| 7.5. Le scénario C Guelma un pôle attractif en tourisme culturel et naturel..... | 163 |
| 7.6. Le scénario D pour une politique de diversification de l'offre touristique..... | 163 |
| 7.7. La stratégie retenue par le SDATWG..... | 165 |
| 7.8. catégories des enquêtes..... | 166 |
| 7.9. L'âge des échantillons..... | 167 |
| 7.10. La profession des enquêtés..... | 167 |
| 7.11. L'origine des échantillons..... | 167 |
| 7.12. La perception du patrimoine..... | 167 |
| 7.13. la perception du tourisme durable..... | 168 |
| 7.14. la tolérance au tourisme..... | 168 |
| 7.15. la notion de participation à la promotion du tourisme durable..... | 169 |
| 7.16. la perception de l'amélioration du tourisme depuis le lancement du SDAT... | 169 |
| 7.17. l'espérance des habitants au développement du tourisme à Guelma..... | 169 |

| | |
|---|-----|
| 7.18 héberger le touriste chez le particulier..... | 169 |
| 7.19. le degré d'accords de la population sur le développement du tourisme..... | 171 |
| 7.20. les influences rempli suivant les données d'enquêtes 2020..... | 177 |
| 7.21. le résultat obtenu par le logiciel Mactor..... | 177 |
| 7.22. La matrice de positionnement des acteurs sur les objectif..... | 179 |
| 7.23. Histogramme de la mobilisation des acteurs sur les objectifs 3MAO..... | 180 |
| 7.24. Balance des positions par objectif pondérées | 181 |
| 7.25.les gouvernances entre acteurs d'ordre 3..... | 182 |
| 7.26. graphe des divergences entre acteurs d'ordre3..... | 183 |
| 7.27. Graphe des distances nettes entre les objectifs..... | 184 |
| 7.28. La synthèse e AFOM des différentes dimensions..... | 185 |

LISTE DES TABLEAUX

| Tableaux | Page |
|--|------|
| 3.1. Les secteurs sauvegardés en Algérie..... | 43 |
| 3.2. Répartition des capacités d'accueil selon le type de tourisme..... | 46 |
| 3.3. le parc hôtelier réparti par vocation | 51 |
| 3.4. Répartition des hôtels par catégorie de classament..... | 51 |
| 3.5. les agences de tourisme et de voyage en Algérie..... | 52 |
| 3.6. Etat d'avancement des plans d'aménagement touristiques..... | 64 |
| 4.1. les facteurs et les indicateurs d'attractivité touristique..... | 74 |
| 4.2. Indiquant l'origine des échantillons..... | 83 |
| 4.3. Valeurs de t_p associées aux intervalles de confiance..... | 85 |
| 4.4. Calcul de taille d'échantillon en fonction de plusieurs paramètr..... | 85 |
| 5.1. les principales zones humides à Guelma..... | 106 |
| 5.2. le patrimoine naturel classé..... | 113 |
| 5.3. les différents sites classés et leur date de classement..... | 122 |
| 5.4. d'autres sites récentes mais non classés..... | 123 |
| 5.5. Inventaires des principales ressources naturelles et culturelles..... | 130 |
| 6.1. les indicateurs d'attractivité touristique à Guelma | 139 |
| 6.2. les infrastructures d'accueil sur l'étendue de la wilaya de Guelma..... | 146 |
| 6.3. les projets agréés par la direction du tourisme de Guelma..... | 149 |
| 6.4. les projets en cours de réalisation..... | 149 |
| 6.5. les projets pas encore entamés..... | 150 |
| 6.6. les projets gelés..... | 150 |
| 6.7. Situation du transport par bus..... | 154 |
| 6.8. Situation du transport par Taxis à Guelma..... | 154 |
| 7.1. Les abréviations des acteurs..... | 175 |
| 7.2. Détermination des objectifs..... | 176 |

LISTE DES PHOTOS

| Photos | Page |
|---|-------------|
| 4.1. L'entrés de l'enceinte construite par les byzantins..... | 93 |
| 5.1. terrain de détente..... | 100 |
| 5.2. la forêt récréative | 100 |
| 5.3. Damous essayed..... | 101 |
| 5.4 l'entrée de la grotte..... | 101 |
| 5.5 l'intérieur de la grotte..... | 102 |
| 5.6 les alentours de la grotte | 102 |
| 5.7 L'état de la grotte de l'intérieur..... | 102 |
| 5.8. Des graffitis sur des inscriptions romaines..... | 102 |
| 5.9 Hajar echouaf | 102 |
| 5.10. kef el mechateb..... | 102 |
| 5.11. Hajar ethelj..... | 103 |
| 5.12 Kef el jahel..... | 103 |
| 5.13. l'emplacement du rocher..... | 103 |
| 5.14. l'état du rocher gravé..... | 104 |
| 5.15. quelques falaises à Guelma | 104 |
| 5.16. Le plateau des cônes | 105 |
| 5.17. El Guelta ezzargua..... | 105 |
| 5.18. l'accès à la cascade est dangereux et difficile..... | 105 |
| 5.19 la cascade Ain chouikha..... | 105 |
| 5.20. La cascade de hammam Debagh..... | 105 |
| 5.21. Le barrage Bouhamdane..... | 107 |
| 5.22 Une plaque a côté de la grotte | 107 |
| 5.23 D'une accessibilité extrêmement dangereuse..... | 107 |
| 5.24 Aucun aménagement autour de ce patrimoine..... | 107 |
| 5.25 Hamam Belhachani..... | 109 |
| 5.26 des composantes d'une colonne antique | 109 |
| 5.27. État des lieux hammam Guerfa..... | 110 |
| 5.28 état des lieux hammam Guerfa..... | 110 |
| 5.29. Hammam Tahar..... | 110 |
| 5.30 source el mina une source taris | 111 |

| | |
|---|-----|
| 5.31. Constat Hammam Assessla | 111 |
| 5.32 l'emplacement des sources..... | 112 |
| 5.33 Une source en plein aire..... | 112 |
| 5.34 nécropole de Guelaat Bouatfene..... | 114 |
| 5.35. Prise du site Tahabarbusis | 114 |
| 5.36 Un projet inachevé dénature l'originalité du site exceptionnel..... | 115 |
| 5.37 L'unique plaque existante tout près du site, aucune indication avant..... | 115 |
| 5.38 Des milliers de « Hanout » éparpillés sur une vaste étendue..... | 115 |
| 5.39 Les dolmens intacts constituent une curiosité..... | 115 |
| 5.40 Le théâtre avant sa restauration en 1908 Pr Mr JOLY..... | 116 |
| 5.41. L'état de théâtre après 1908..... | 116 |
| 5.42 Le théâtre de nos jours..... | 116 |
| 5.43 l'état décevant du périmètre du théâtre Romain..... | 116 |
| 5.44 ancienne photo des thermes..... | 117 |
| 5.45 photo récente des thermes..... | 117 |
| 5.46 Ancienne photos de la piscine..... | 117 |
| 5.47 photo récente de la piscine..... | 143 |
| 5.48. Une petite partie de la muraille d'enceinte..... | 117 |
| 5.49. Le site classé est labouré indument par un agriculteur | 118 |
| 5.50 Des chapiteaux et bases de colonnes soit entassés ou éparpillés à travers champ..... | 118 |
| 5.51 La porte en ruine due au délaissement pendant des décennies | 119 |
| 5.52 Un musée à ciel ouvert..... | 119 |
| 5.53 Des témoignages des familles qui habitaient Thibilis..... | 119 |
| 5.54 les vestiges d'Aascours..... | 119 |
| 5.55 Ksar etakouk..... | 120 |
| 5.56 photo de la zaouia..... | 120 |
| 5.57 zaouia sidi Abd el mlek..... | 120 |
| 5.58 mausolée des Benzerguine..... | 121 |
| 5.59 ancienne photo de la mosquée en Atik..... | 121 |
| 5.60 la mosquée après sa mise en valeur..... | 121 |
| 5.61 ruine colonial de Ain Safra..... | 125 |
| 5.62 ruine colonial de Ain Safra..... | 125 |
| 5.63 ruine colonial de Ain Safra..... | 125 |
| 5.64 kiosque musical dans le centre-ville..... | 125 |
| 5.65 la placette aujourd'hui..... | 125 |
| 5.66 la soupréfecture durant la colonisation française..... | 126 |

| | |
|---|-----|
| 5.67 La soupréfecture de nos jours..... | 126 |
| 5.68 ancienne photo de la gare feroviare..... | 126 |
| 5.69 la gare ferroviare aujourd'hui..... | 126 |
| 5.70 L' Anceinne mairie de Guelma | 127 |
| 5.71 l'état de la construction aujourd'hui..... | 127 |
| 5.72. l'ancien marché du centre ville..... | 127 |
| 5.73. le marché aujourd'hui..... | 127 |
| 5.74 Un musée archéologique en plein air..... | 127 |
| 5.75 La placette du musée el moujahid..... | 127 |
| 5.76 Beaucoup de Guelmi ignore ce que c'est, Par manque d'indications. | 128 |
| 5.77 Des personnes l'utilisent comme urinoir..... | 128 |
| 5.78. Des aménagements et des rajouts non réfléchi diminuent la spécificité du lieu..... | 128 |
| 5.79 Le lieu du démarrage de la marche du 8Mai 1945..... | 128 |
| 5.80 Stèle à côté de la maison de Houari Boumedién..... | 128 |
| 5.81. La stèle commémorative à Mermoura..... | 128 |
| 6.1. les cueillettes de la tomate..... | 134 |
| 6.2. la cueillette des olives..... | 134 |
| 6.3. les Zerda dans les zawyas..... | 134 |
| 6.4. pique-nique familiales..... | 134 |
| 6.5. Cuisson des œufs dans la cascade..... | 134 |
| 6.6. Des festivités improvisées durant le printemps..... | 134 |
| 6.7. complexe hôtelier JIHEN Hammam Debagh..... | 156 |
| 6.8. Complexe Hammam Belhachani..... | 157 |

LISTE DES ACRONYMES

UNESCO: *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.*

ICOMOS : *International Council on Monuments and Sites*

OMT : l'Organisation Mondiale du Tourisme

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

ONU : l'Organisation des Nations Unies

SIG : Système d'Information Géographique

SDZAH : Schéma Directeur des Zones Archéologiques et Historiques,

PPSMVSS : Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé

ZET : Zone d'Expansion Touristique

ZEST : Zones d'Expansion des Sites Touristiques

CNES : Conseil Economique et Social

WEF : *World Economic Forum*

SDAT : Schéma Directeur d'Aménagement Touristique

SDATWG : Schéma Directeur d'Aménagement Touristique de la Wilaya de Guelma

SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire

SRAT : Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

SDAAM : Schémas Directeurs d'Aménagement des Aires Métropolitaines

PAT : Programmes d'Action Touristique

POT : Pôles d'Excellence Touristique

VTE : Villages d'Excellence Touristique

PQT : Plan Qualité Tourisme

PPP : partenariat public-privé

PFT : Le plan de financement tourisme

SPOET : Système permanent d'observation et d'évaluation du tourisme.

ANDT l'Agence Nationale du Développement du Tourisme

INCDT Bucarest : L'Institut national pour la recherche et le développement en tourisme

IDPA : Identification des acteurs et des problèmes, Diagnostic, Prospective, Actions

MACTOR : Méthode ACTeur, Objectifs, Rapport de force

PDAU Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

ONS : l'Office National des Statistiques

RN : Route Nationale

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

OGBC : l'Office de Protection et de Gestion des Biens Culturels

CHAPITRE I :
INTRODUCTION GENERALE

Le patrimoine dans ce travail de recherche est abordé comme étant une ressource pour le développement touristique et territorial, le tourisme est appréhendé dans une perspective de durabilité par son rôle de propulseur de développement et de valorisation du patrimoine.

La notion du patrimoine s'est développée avec le temps pour passer du sens unique « bien de famille » à un sens polysémique, d'où la notion s'est élargie du bien privée au public (Di Méo, 2008) c'est un transfert du patrimoine matériel pour englober l'immatériel tel que les manifestations sociales, les traditions et l'art culinaire autochtone (Di Méo, 2008).

Même si le tourisme a considérablement évolué à travers les âges connu sous l'appellation « grand tours » réservé à la bourgeoisie Anglaise, il est devenu plus tard un phénomène favorisé par l'évolution des moyens de transports et l'amélioration des conditions de vie pour devenir une industrie à part entière (Lanquard, 1985).

Aujourd'hui une nouvelle idéologie du tourisme apparaît c'est le tourisme durable ; *«Un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil »* (OMT 2017).

L'intégration de la notion du territoire dans le processus de valorisation du patrimoine par Di méo (2008) qui a présenté la spécificité de cette relation qui relie patrimoine au territoire au développement territorial dans le contexte français, et cela est devenu possible par le passage de la notion du patrimoine ponctuel au patrimoine territoire.

Actuellement, la relation entre patrimoine, tourisme et développement nécessite une définition approfondie afin de comprendre les interactions entre les trois concepts par le biais d'un raisonnement circulaire d'où l'apparition des relations « causes-effets » facilite la compréhension des phénomènes étudié sur terrain.

Dans ce sens la relation entre les concepts : patrimoine, tourisme et territoire dans une perspective de développement durable a été débattu par plusieurs chercheurs, Lazzarotti (2010) et Barbas (2018) Nocca, (2018) ont bien identifiés les relations dans le contexte du patrimoine mondiale en s'appuyant sur l'importance d'adopter un tourisme responsable qui respect la spécificité de la région et réduit les impacts négatifs.

Le patrimoine était considéré comme improductif et source de dépense pour le sauvegarder, aujourd'hui une prise de conscience a commencé à se faire sentir

que le patrimoine est devenu une source d'attractivité et un créateur de richesse dans la transformation des ressources patrimoniales en un produit touristique de consommation et l'accroissement des flux de visiteurs extérieurs au territoire local (voire étrangers). L'importance de la contribution du patrimoine au développement territorial a été mesurée par Chemrouk, (2020) à l'aide d'une grille multi critère, d'où elle a démontré que le patrimoine est un potentiel de création de richesse mais certaines lacunes et faiblesses dues à la mauvaise gestion à l'aménagement au rôle des acteurs entravent le processus de développement et de mise en valeur.

Le rôle des acteurs est indispensable dans le processus du développement touristique autour des ressources patrimoniales (Patroun et pivetaux, 2010), de ce fait il est nécessaire d'étudier les politiques et les stratégies ainsi que le rôle et le jeu des acteurs dans le processus du développement territorial et touristique (Chinidris, 2017).

Le tourisme autour des ressources patrimoniales naturelles et culturelles dans certains États, est devenu un secteur essentiel de leur activité économique citant comme exemple les voisins : le Maroc et le Tunisie ; pour d'autres, le tourisme demeure un secteur peu considéré (Anglade, 2006). L'Algérie fait partie de ces derniers. Pourquoi ?

1.1. PROBLEMATIQUE.

Pays touristique par excellence, l'Algérie est dotée d'un littoral méditerranéen de 1200Km, d'un patrimoine historique d'une grande richesse marquée par des sites légués par le passage successive de plusieurs civilisations et d'un Sahara de renommée mondiale.

Toutefois, et en dépit de toute cette richesse, la destination Algérie est classée à la 138^{ème} position par l'OMT ce qui représente 1% du tourisme international. (WEF, 2017).

Si dans certains pays on parle d'une surexploitation des ressources patrimoniales, en Algérie on peut dire qu'il s'agit d'une sous-exploitation des richesses qu'il faut promouvoir dans une démarche de durabilité.

La politique adoptée depuis l'indépendance avec la première charte du tourisme élaborée en 1966, indique qu'il existe toujours un écart entre le discours officiel ambitieux et la réalité insatisfaisante de l'activité touristique sur terrain.

Le pactole pétrolier est éphémère, donc le tourisme n'est plus un choix, il est devenu un impératif national (SDAT, 2030), qui peut être considéré comme un propulseur de développement et de mise en valeur du patrimoine sous ses différentes formes et un facteur important de croissance économique et socio-culturelle.

C'est à partir de ces constats que Guelma a été choisie comme échantillon représentatif des régions riches en ressources naturelles et culturelles, mais souffrant de méconnaissance et de marginalisation.

En effet Guelma est l'une des régions du pays qui recèle des potentialités touristiques indéniables représentées essentiellement par des sites historiques, des vestiges archéologiques, des sites naturels remarquables et surtout de plusieurs sources thermales.

Sa position géographique de carrefour stratégique et son image fortement marquée par sa nature emblématique lui confère un atout supplémentaire à développer le tourisme sous ses différentes formes ; Thermale, culturelle, écologique, etc. tout au long de l'année.

De plus et en tant que Guelma ville Algérienne à caractère agricole, elle souffre de chômage et d'enclavement depuis la fermeture des usines étatiques telles que : l'usine du textile « SONITEX », l'usine des motos « SONACOM », l'usine de la céramique « la CERAMIQUE », et la levurerie etc....

1.2. QUESTIONS DE RECHERCHE

Afin de mieux étayer le problème sujet de cette recherche, il est important de poser une question fondamentale :

Dans quelle mesure le patrimoine contribue-t-il au développement touristique du territoire de Guelma ?

Pour mieux cerner la réponse à la question clé plusieurs questions secondaires apparaissent :

- Quelle est la nature de la relation entre ressources patrimoniales, tourisme et développement territorial ?
- Quels sont les contraintes qui entravent le processus de la mise en tourisme des ressources patrimoniales ?
- Quels est le rôle et le jeu des acteurs dans le processus de valorisation du patrimoine ?

1.3. LES HYPOTHESES

Pour traiter cette problématique et répondre à cette série d'interrogations, il y a lieu de proposer les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : La prépondérance des ressources patrimoniales à Guelma peut constituer un propulseur de développement par sa mise en tourisme, qui doit d'abord passer par sa connaissance comme première action essentielle à entreprendre,

Vient ensuite, l'implication des différents acteurs en charge du développement local et territorial, ce qui revient à les déterminer et à définir leurs champs d'action.

Hypothèse 2 : Accroître l'attractivité et assurer la durabilité touristique sont des atouts considérables pour le développement du territoire de Guelma et son envol économique passe par l'implantation d'une infrastructure d'accueil durable et passe aussi à travers l'efficacité des instruments d'aménagement touristique.

1.4. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE :

Cette recherche a pour objet la volonté :

- ✓ D'effectuer un spot-light sur les rapports complexes qui existent entre la mise en tourisme du patrimoine et le développement territorial.
- ✓ De faire connaître les ressources patrimoniales comme un espace physique, évolutif et porteur d'une image de reconnaissance sociale.
- ✓ Dévoiler les contraintes au développement du tourisme autour des ressources patrimoniales, sur le plan écologique, socio-économique politique et territorial.
- ✓ De mesurer l'attractivité et la durabilité de la destination touristique.
- ✓ De rechercher avec soin et minutie le rôle et le jeu relationnel entre les différents acteurs concernés et faire participer la population locale dans le processus de la mise en tourisme du patrimoine naturel et culturel.
- ✓ Cette recherche nous allons tenter de dévoiler les liens entre la mise en patrimoine, la mise en tourisme et le développement durable sur le territoire de Guelma.

1.5. METHODOLOGIE ADOPTÉE ET OUTILS DE RECHERCHE :

Pour vérifier les différentes hypothèses émises, et répondre aux objectifs visés au départ, un cadre référentiel a été élaboré sur la base d'une documentation variée : livres, revues, articles, rapports et thèses soutenues Ceci dans l'objectif de comprendre

et mettre au grand jour les relations complexes entre les trois concepts utilisés dans la thèse à savoir, patrimoine tourisme et territoire.

Le cadre méthodologique se base sur une approche hypothético-déductive, une approche qualitative fondée essentiellement sur l'étude de cas. Ainsi cette étude s'articule autour des trois dimensions ; environnementale, socio-économique et territoriale,

- Pour la dimension environnementale ; une enquête fondée sur le constat de l'état des lieux des ressources patrimoniales a été utilisée par le biais de l'observation.
- Pour la dimension sociale ; plusieurs enquêtes ont été menées auprès de la population et des touristes et des recueils de statistiques sur l'offre touristique en matière d'infrastructures d'accueils.
- Pour la dimension territoriale, une étude critique de la stratégie d'aménagement retenue par le SDAT suivie d'une analyse approfondie du rôle des acteurs et le jeu entre eux par le biais des entretiens.

Les résultats des enquêtes ont été traités par le logiciel SPSS avec des graphes dessinés à l'aide de Microsoft Excel. Aussi, un support cartographique à l'aide du logiciel, QGIS.3.14 a été utilisé. De plus plusieurs vérifications ont été élaborées telles que ;

- l'attractivité par le biais d'un calculateur de durabilité, élaboré par l'Institut national pour la recherche et le développement en tourisme (INCDT Bucarest)
- la durabilité par le biais de la boussole bernoise,
- le rôle des acteurs par le biais des entretiens élaboré sur la base de grille IDPA
- le jeu des acteurs par le biais du logiciel MACTOR

1.6. LA STRUCTURE DE LA THESE

Le travail de thèse est composé de six chapitres, une introduction générale et une conclusion générale, une bibliographie et des annexes.

- **L'introduction générale**, expose l'état de l'art, le problème de recherche suivis de questions, les réponses hypothétiques à questions posées suivis par les objectifs de la recherche. Ainsi la structure de la thèse.
- **Le deuxième chapitre**, présente une approche théorique contenant des définitions scientifiques qui a été développée pour identifier et expliquer les différents concepts concernés par cette recherche à savoir : le tourisme, le patrimoine et le

développement territorial, ainsi que les relations simples et complexes qui existent entre eux.

➤ **Le troisième chapitre** aborde la situation des ressources patrimoniales, de l'offre touristique et du développement territorial en Algérie.

➤ **Le quatrième chapitre** explique la méthodologie et les différentes démarches et outils utilisés pour l'investigation du cas d'étude. En effet le territoire de Guelma a été choisi comme cas d'étude, une des villes intérieures du pays, ou sa contextualisation a été présentée en détail.

➤ **Le cinquième chapitre** constitue la première étape du diagnostic territorial, avec la présentation de l'état des lieux du patrimoine à Guelma.

Un exposé des différentes ressources naturelles et culturelles de manière générale et en s'approfondir dans la présentation des sites classés patrimoine naturel ou culturel national.

➤ **Le sixième chapitre** explique l'enjeu social du patrimoine qui englobe la connaissance et la fréquentation, l'attractivité du territoire ainsi que les pratiques sociales dans les sites fréquentés. Il examine aussi l'enjeu économique à l'aide de la présentation de la situation de l'offre touristique en matière d'hébergement de transport et de communication.

➤ **Le septième chapitre** : développe une lecture critique du schéma d'aménagement touristique et les différents scénarii proposés, explique la présentation du rôle de la population comme premier acteur de tout processus de développement ainsi que le rôle et le jeu relationnel des acteurs concernés dans la mise en tourisme des ressources patrimoniales.

➤ **La Conclusion générale**, dans laquelle nous avons présenté les différents résultats obtenus puis les contributions, les limites et les perspectives de recherche et quelques recommandations et propositions.

➤ **Les annexes** sont composés de l'inventaire des sites naturels et culturels classés patrimoine nationale à Guelma ; les entretiens et les questionnaires supports de nos enquêtes ; les tableaux des résultats fournis par le logiciel par SPSS traduit dans la thèse par des Graphes ; le tableau de la stratégie d'aménagement proposé par le SDAT et finalement les tableaux des indicateurs de durabilité de la boussole bernoise avec lesquels nous avons testé la durabilité des deux projets touristiques.

CHAPITRE II

PATRIMOINE, TOURISME DURABLE
ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :
UNE APPROCHE DIALECTIQUE
ET UNE RELATION EN QUÊTE DE SENS

INTRODUCTION

Plusieurs ouvrages et publications ont traité du patrimoine dans ses différentes dimensions. Dans cette recherche le concept est abordé comme étant un support primordial pour la promotion de l'activité touristique. Par conséquent, prendre le patrimoine comme catalyseur de développement et de valorisation nécessite une réponse claire et directe aux questions suivantes : *Quel patrimoine ? Quel type de tourisme ? Dans quel territoire ? Pour quel développement ?*

Ce chapitre présente la définition des concepts, liés à cette recherche, à savoir : le patrimoine, le tourisme durable et le développement territorial en tant que phénomène et en qualité d'objet de représentation. Ensuite, les relations simples et complexes entre les différents concepts sont décrites. L'objectif est de comprendre les relations inextricables entre le tourisme, patrimoine et développement territorial, qui tend à évoluer dans le contexte actuel.

2.1. De quel patrimoine s'agit-il ?

La réponse à cette question suscite beaucoup de réflexion et le concept est très débattu. Di Méo (2008) a souligné que si le patrimoine fait l'objet de recherches scientifiques, sa définition est un exercice périlleux. La définition du terme patrimoine devient de nos jours complexe et pluridisciplinaire, ce qui nécessite des recherches plus poussées et l'établissement de lignes directrices précises afin de mieux comprendre ce que le patrimoine implique dans la promotion du tourisme ? Tout patrimoine a-t-il vocation à devenir un support au développement touristique ?

2.1.1. Origines et définitions du patrimoine

Vers le XII^e siècle, le patrimoine était connu comme un bien hérité des parents, grands-parents et arrière-grands-parents, et transmis aux générations futures. Vers le XVIII^e siècle, la notion a évolué pour désigner un bien collectif, un trésor public ou « *patrimonium populi* », qui est la traduction italienne de « patrimoine du peuple » (Di Méo, 2008). C'était à une époque où le patrimoine avait une signification univoque.

Par la suite, la notion a été étendue au-delà du patrimoine culturel pour inclure des valeurs « *immatérielles* » purement idéales telles que les connaissances, les croyances, les pratiques et les savoir-faire, etc.

Récemment, des géographes tels que Hertzog (2011), Di Méo (1995), Barbas (1996), s'intéressent au domaine du patrimoine afin d'y intégrer la dimension territoriale,

sociale et politique et de devenir comme une manifestation de la mutation des sociétés et des dynamiques spatiales, c'est à cette époque que les écologistes, les urbanistes et les géographes ont commencé à creuser et approfondir dans sa définition.

Toutes les disciplines partent d'une définition commune selon laquelle le patrimoine est tout ce que la population décide de préserver, de réutiliser ou de transmettre (Greffé. 2000).

2.1.2. Le patrimoine - « concept polysémique »

Depuis son apparition, la définition du concept du patrimoine n'a cessé de progresser et de s'étaler, ce qui se traduit par sa transition de la propriété privée à la propriété publique (Greffé, 2000), et des monuments ponctuels au patrimoine territorial (Di Méo, 2008). Cette évolution remarquable dans le domaine de la définition du patrimoine l'a rendu polysémique et constitue un dénominateur commun à plusieurs domaines, tels que l'histoire, l'anthropologie, la géographie, l'économie et l'urbanisme.

Di Méo (2008) a exploré les formes contemporaines de la vision patrimoniale. L'auteur a expliqué le passage de la notion de patrimoine du « *sens univoque* » au « *phénomène polysémique* » avec la tendance récente du « *tout patrimonial* » ce qui explique l'élargissement de la notion de patrimoine qui a émergé à travers plusieurs glissements :

Du privé au public : c'est un glissement qui concerne la valeur économique du patrimoine. Il remonte au Moyen Âge et il concerne les œuvres, les bâtiments, les sites et les lieux monumentaux. Ce passage comme son nom l'indique, c'est l'appartenance du bien familial à la sphère publique collective.

Du sacré au profane : comme conséquence de l'évolution de la valeur symbolique du patrimoine. Le patrimoine concernait les objets religieux ou aristocratiques ; aujourd'hui c'est la valeur symbolique identitaire ayant une importance dans les représentations sociales qui surgit.

Du matériel à l'idéal : cette transformation implique le patrimoine culturel immatériel, ce qui veut dire le passage du patrimoine objet au patrimoine événementiel, traditions, chansons, événements sociaux, etc. Cette dématérialisation partielle du patrimoine élargit la notion aux événements et aux produits de consommation tels que les traditions culinaires, les chansons, etc.

De l'objet au territoire : une familiarité accrue entre les concepts : patrimoine et territoire suite à la réglementation française en tenant compte de *la loi du 25 février 1943*, qui exige un rayon de protection d'environ 500 mètres autour de l'objet patrimonial classé, cette spatialisation accrue du patrimoine entraîne donc sa territorialisation. Il s'agit d'une mutation spatiale des valeurs du patrimoine (Di Méo, 1995) qui concernait l'objet pour concerner un territoire. C'est une « *territorialisation du patrimoine* » ou d'une « *patrimonialisation du territoire* » ce nouveau glissement intègre les espaces environnementaux à protéger et à conserver (Barbas, 2002).

De la culture à l'environnement. C'est le patrimoine naturel, le plus récent, et il trouve sa valeur grâce au succès du développement durable et à la valeur accordée au secteur de l'environnement, les écologistes et les architectes paysagistes ont inclus le patrimoine dans leur champ de recherche. Tous ces changements dans la définition du patrimoine ont procédé à une typologie.

2.1.3. Types de patrimoine

L'UNESCO : *L'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture*, l'organisme responsable de la protection du patrimoine à l'échelle internationale, lors de la dix-septième session à Paris, en novembre 1972 a défini le patrimoine mixte, composé d'actions conjointes entre les êtres humains et la nature, qui expriment un lien profond entre les peuples avec leur environnement (UNESCO, 2014).

Lorsque nous parlons de patrimoine dans une perspective de mobilisation, de développement et de valorisation, deux éléments essentiels apparaissent : « *le naturel* » et « *le culturel* ». Ces éléments ont été définis distinctement par l'UNESCO (2014).

2.1.3.1. Les composants du patrimoine naturel

Le patrimoine dit naturel comprend les sites naturels, les formations géologiques et physiographiques.

Les monuments naturels : englobe les formations physiques et biologiques de valeur particulière sur le plan esthétique ou scientifique.

Les formations géologiques : sont des zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animales et végétales précieuses ou menacées, qui ont une valeur particulière du point de vue de la science ou de la conservation ;

Les sites naturels : sont des sites strictement délimités ayant une valeur exceptionnelle du point de vue scientifique, l'état de la conservation, de la valeur naturelle ou des œuvres combinées entre l'homme et la nature.

2.1.3.2. Le patrimoine culturel

Le patrimoine culturel comporte deux notions « matérielle » et « immatérielle » :

- **Patrimoine culturel matériel ensemble** des monuments et des sites marqués par le passage des différentes civilisations.
- **Monuments**, comprennent des œuvres architecturales, des sculptures, peintures monumentales, des grottes et des inscriptions préhistoriques, structures de valeur exceptionnelle sur le plan historique, artistique scientifique et archéologique.
- **Ensembles**, groupes de constructions ont une valeur spéciale du point de vue de l'histoire, de l'art, ou de la science.
- **Sites**, c'est les régions topographiques, œuvres combinées entre l'homme et la nature mais qui possèdent une valeur particulière justifiant leur beauté sur les plans archéologique, historique, ethnologique ou anthropologique.

Le *patrimoine culturel immatériel* englobe les traditions orales, les expressions vivantes héritées de nos ancêtres, les arts du spectacle, les rituels et les événements festifs et folkloriques ou encore les connaissances et savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel. Cette typologie établie par l'UNESCO servira de base à la classification du patrimoine dans cette recherche.

Après avoir défini le patrimoine et établi une typologie, une deuxième question se pose systématiquement : que faire de ce patrimoine ? C'est à partir de ce moment que la patrimonialisation a fait son apparition.

2.1.4. La patrimonialisation : de la connaissance à la reconnaissance

➤ 2.1.4.1. Définition

Le fait d'accorder un caractère patrimonial à un objet c'est la *patrimonialisation* (Dictionnaire Hachette, 1986), c'est un processus qui sert une communauté à reconnaître en tant que patrimoine son héritage culturel qu'elle juge digne d'être transmises aux générations futures. La question qui se pose est ce que tous les biens culturels deviennent un sujet de patrimonialisation ? La réponse est que tout objet du

patrimoine doit répondre aux critères du statut de patrimonialisation afin d'être reconnu et promu.

➤ **2.1.4.2. Critère de patrimonialisation**

Greffe (2000, p. 31) a défini 3 critères par lesquels on peut d'abord identifier un patrimoine :

1. **Communication**, un objet patrimonial est chargé de sens pour une communauté de personnes. Des significations malléables qui peuvent évoluer dans le temps. Ils sont un moyen de symboliser l'histoire et de partager des valeurs.
2. **Scientificité**, un objet patrimonial contient des valeurs : historiques, artistiques, esthétiques, etc. qui le distinguent des autres objets.
3. **Économique**, un objet patrimonial a une valeur économique. Un critère à prendre avec précaution, car il devient vite réversible.

Selon le service pédagogique du Château Guillaume (*Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant [en ligne]*, 2019), si un objet se rapporte à l'un des critères énumérés, il sera considéré comme patrimoine :

Critères de conservation : nous devons étudier comment l'objet en question a été restauré, conservé, transmis sans que l'État intervienne.

Critères de motivation : problème de l'acceptation ou du rejet par le public ou les usages de ce patrimoine : le public a systématiquement fait une sélection en fonction des générations en oubliant volontairement ou non un objet, un monument ou un bâtiment...

Critères de reconnaissance : le monument a une valeur esthétique, scientifique, historique, économique ou sociale et qu'il fera l'objet d'une conservation.

Critère touristique : nous devons démontrer que l'objet présente un intérêt particulier pour le tourisme.

➤ **Le processus de reconnaissance patrimoniale « la patrimonialisation »**

En général, ce processus de patrimonialisation est déclenché par la prise de conscience par une communauté du risque possible de détérioration ou de disparition d'un objet patrimonial (Ouagni, 2003).

Selon DI Méo (2008), le processus concret de patrimonialisation se résume à :

La prise de conscience *patrimoniale* par la population ne peut être effective que si elle réalise la valeur du bien hérité : par exemple, en Angleterre au lendemain de la deuxième Guerre mondiale, avec la destruction massive des zones industrielles, l'apparition précoce de la représentation patrimoniale du tissu industriel. Ceci explique que l'apparition ou la disparition d'éléments patrimoniaux est directement liée à la prise de conscience sociale de l'importance de ce patrimoine.

Le jeu d'acteurs et leur contexte : le processus patrimonial est l'ensemble des actions causales du patrimoine entre les acteurs et leur contexte, qu'il soit socio-culturel ou territorial. Les acteurs jouent un rôle direct ou indirect dans le processus de patrimonialisation, ils sont considérés comme des précurseurs et des initiateurs du patrimoine et de ses bifurcations thématiques.

La sélection et la justification patrimoniale, la phase de sélection des objets à patrimonialiser s'effectue par les acteurs qui y jouent un rôle primordial. Cette sélection s'effectue à deux niveaux : les grands choix thématiques et celui des objets. Elle doit systématiquement déboucher sur une conservation, une exposition ou une mise en valeur, dans un but pédagogique partagé.

La conservation, l'exposition, la valorisation des patrimoines : conserver un patrimoine conduit inévitablement à son exposition et l'exposition implique une mise en valeur systématique.

À travers ce processus, nous pouvons constater que la patrimonialisation contribue à la mise en scène de tout objet patrimonial.

En s'appuyant les différentes étapes de Di Méo, François et Hirczak (2006) ont résumé le processus en une séquence de six étapes (Figure 2.1).



Figure 2.1. Les phases de la reconnaissance patrimoniale.

Source. Auteur, à partir de la description de François et Hirczak (2006)

De la prise de conscience à la valorisation, la reconnaissance patrimoniale passe par plusieurs phases. Ainsi, la *prise de conscience patrimoniale* se résume à la notion de perception de l'objet « patrimoine culturel matériel », de l'idée « patrimoine culturel immatériel » ou du paysage « patrimoine naturel », considérée comme un bien collectif ayant une valeur spécifique qu'il convient de sauvegarder ou de valoriser. Ensuite, nous avons la deuxième étape qui est la *sélection*, car nous ne pouvons pas parler de patrimoine sans sélection. Cette sélection dépend du jeu des différents acteurs (Di

Méo, 2008) et la difficulté de la sélection réside dans le choix des objets à sélectionner, leur importance et leur valeur.

La sélection doit impérativement être accompagnée d'une *justification* de « *changement de statut* », car elle permet de positionner le patrimoine dans son contexte. C'est-à-dire qu'à travers un patrimoine, nous sommes toujours à la recherche de justifier une cause, à rappeler un souvenir et à mettre en valeur une séquence du passé de la vie sociale dans un but d'édification (Di Méo, 2008). La phase de *conservation* « *changement d'état* » consiste à maintenir la valeur et la signification attribuée au patrimoine. Elle englobe les opérations de préservation, de restauration ou de réhabilitation.

Quant à l'*exposition* « *changement d'usage* » on se pose est la question suivante : *Faut-il transmettre un patrimoine léthargique ? Ou bien transmettre un héritage actif, utile pour la société d'aujourd'hui,, transformable par et pour les sociétés futures ?* C'est à partir de l'exposition que le patrimoine et le tourisme interagissent.

La dernière phase du processus de patrimonialisation est la *mise en valeur*, car exposer un patrimoine, c'est lui donner une valeur supplémentaire et supérieure à sa valeur initiale. Greffe (2000) montre que la mise en valeur du patrimoine, voire sa commercialisation, est un levier indispensable pour l'aménagement et le développement territorial.

Ainsi, un site historique, un paysage naturel exceptionnel ou une tradition ne peut devenir un patrimoine et faire l'objet d'une valorisation s'il est peu ou pas connu des différents acteurs (populations, spécialistes, décideurs). L'importance des différentes étapes de la patrimonialisation fait l'objet de notre recherche.

2.1.5. Les valeurs du patrimoine

Le patrimoine est une combinaison de valeurs. Dans cette section, nous allons donc essayer de définir les différentes valeurs qui donnent au patrimoine l'importance qu'il mérite. Le monument est inséparable de son histoire et du territoire dans lequel il se trouve (ICOMOS, 1964). Ainsi, les *valeurs esthétiques* et *historiques* sont les plus simples à percevoir.

Choay (1992) a souligné la *valeur nationale* en premier lieu, puis vient la *valeur cognitive et éducative* puisque le monument historique peut nous apprendre plusieurs aspects de l'histoire tels que la politique, les coutumes, les savoir-faire, les techniques

et les arts, etc. La *valeur artistique* vient en dernier lieu, puisque le critère de la beauté apparaît rarement.

Selon Riegl (2001), un monument peut être conservé ou érigé en fonction de la valeur perçue par la société, pour les monuments il énonce trois valeurs de la mémoire :

Valeur d'ancienneté, une nouvelle intervention sur un monument ancien porte le même préjudice perceptif que la dégradation d'une œuvre contemporaine.

Valeur historique, le monument historique représente pour la société un moment de l'histoire, un témoignage de l'activité humaine qui a laissé des traces concrètes, la valeur historique d'un monument est beaucoup plus importante que l'état d'origine de ce monument.

Valeur commémorative, un monument doit toujours rester dans la conscience d'une société par le biais de la *commémoration*. Dans le cas de la conservation des monuments, le conflit entre le culte de l'époque de leur construction et celui de leur commémoration actuelle est moins contradictoire qu'il n'y paraît à première vue (Riegl, 2001).

Comme pour Greffe (2000), les valeurs ont d'autres significations telles que :

- *la valeur de l'activité*, ou le patrimoine générateur d'emplois et des biens économiques ;
- *la valeur de l'intégration sociale*, lorsque le patrimoine renforce l'identité et contribue à l'intégration des jeunes par la découverte de son patrimoine ;
- *la valeur de cadre de vie*, l'opération de rénovation du patrimoine devient impérativement un facteur de changement du cadre de vie et de consolidation de l'image de la ville.

Benhamou et Thesmar (2011) parlent de *la valeur scientifique*, de la *valeur marchande* (économique), et de la *valeur symbolique* liée au patrimoine, celle qui en fait un condensé d'histoire, de références communes, ils pensent qu'une valeur marchande nulle peut être associée à une valeur symbolique ou scientifique élevée.

La valeur économique du patrimoine semble être constante, ce qui confirme l'importance du tourisme des ressources patrimoniales :

« Les arènes de Nîmes et le pont du Gard ont peut-être plus rapporté à la France plus qu'ils n'avaient coûté aux Romains » Grégoire (Choay, 1992).

Le patrimoine ne peut être considéré à sa juste valeur que lorsqu'il est destiné à promouvoir une activité touristique, mais une question se pose : quel type de tourisme est-ce qui promeut le patrimoine ?

2.1.6. L'apport du patrimoine au développement durable

Chercher les interactions entre le patrimoine et le développement durable, c'est trouver l'articulation entre le passé et l'avenir. À première vue, les deux concepts semblent similaires dans leurs objectifs et défendent les mêmes principes de préservation et de transmission, on ne peut donc les dissocier : le développement durable consiste à utiliser les ressources non renouvelables de manière raisonnable tout en tenant compte du fait que le patrimoine est un bien des parents et transmis aux générations futures.

2.1.6.1.L'implication de la société dans la mise en valeur du patrimoine

La sensibilisation de la population au patrimoine est un élément essentiel de sa mise en valeur, car cette population a hérité avec la terre d'un patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel. Cette prise de conscience de la valeur réelle du patrimoine évitera les mauvaises attitudes des détenteurs vis-à-vis de leur patrimoine et les poussera à le protéger et à contribuer à sa durabilité et à son entretien.

La question que nous devons nous poser est la suivante : *Comment sensibiliser la population vis-à-vis de son patrimoine ?* Thill (1999) a proposé une série de solutions telles que :

- Renforcer la perception de la compétence : il s'agit d'évaluer la valeur et les particularités de l'environnement (atouts et opportunités) afin de valoriser le patrimoine à sa juste valeur.
- Réduire l'incertitude en impliquant la population locale dans les projets de développement et de valorisation de leur région.
- Accepter le recours aux stratégies : pour surmonter les obstacles (faiblesses et menaces empêchant la mise en valeur du site) qui constituent des handicaps à tout projet de développement et de valorisation du patrimoine, il faut d'abord accepter leur existence.
- Se concentrer sur les objectifs : il s'agit d'attirer l'attention des gens sur la spécificité de la zone plutôt que de comparer le site à d'autres endroits, et donc « d'adopter des objectifs autoréférentiels, c'est-à-dire des normes personnelles » pour le site (Thill, 1999).
- La population doit collaborer avec les acteurs du développement du patrimoine tels que les architectes, les conservateurs et les gestionnaires du patrimoine, les planificateurs du développement, les investisseurs, les opérateurs touristiques pour

assurer une approche socialement équitable et écologiquement durable combinée à la rentabilité et à l'efficacité économique (ICOMOS, 2011).

L'implication de la population dans une démarche participative de valorisation d'un site de valeur consiste à intégrer la population dans tous les projets de développement et de valorisation du patrimoine (ICOMOS, 2011). Dans ce contexte, la population apparaît comme le premier acteur de la valorisation du patrimoine et du développement durable.

2.1.6.2. La durabilité environnementale des ressources patrimoniales

L'héritage est une source d'inspiration pour les questions environnementales :

- Le savoir-faire traditionnel relatif aux bâtiments anciens, tenant compte du climat, du relief, de l'orientation, etc., utilisant des matériaux naturels et recyclés, à faible impact environnemental, constitue une référence pour l'architecture écoresponsable et pour l'écoconstruction.
- Le patrimoine et les techniques que nous utilisons et transmettons font appel à l'utilisation et à la réutilisation de matériaux locaux, dont le transport a une faible empreinte carbone.
- Le patrimoine naturel est l'essence même de l'environnement. Le protéger, c'est donc protéger l'environnement lui-même.

À cette fin, nous ne pouvons pas dissocier la durabilité du patrimoine et la durabilité environnementale, qui ont une relation équivalente.

2.1.6.3. Le patrimoine et la culture comme quatrième pilier du développement durable

Au cours du Sommet mondial sur le développement durable (2002) à Johannesburg la diversité culturelle a été reconnue comme le quatrième pilier du développement durable, aux côtés des piliers environnemental, social et économique. De plus, la définition du développement donnée par la Déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001) dans son Article 3 correspond bien au rôle que nous souhaitons donner au patrimoine, entendu au sens large, dans le processus de développement : le développement durable ne doit pas être considéré uniquement en termes de croissance économique, mais doit aussi inclure le côté culturel, intellectuel et émotionnel (ICOMOS, 2011). L'objectif de la Commission culturelle est de promouvoir la culture

comme le quatrième pilier du développement soutenable, à travers la diffusion internationale et la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 (www.agenda21culture.net).

2.1.6.4. La contribution économique du patrimoine

Le patrimoine est un outil de développement et un résultat de croissance (Benhamou et Thesmar, 2011). Il implique des dépenses importantes, mais constitue une clé pour la reconquête d'une image et de l'attractivité d'un lieu ou d'une région (Benhamou et Thesmar, 2011).

La question qui se pose est la suivante : *Comment le patrimoine peut-il contribuer à la revitalisation et au développement économique des territoires ?*

Le patrimoine, qu'il soit naturel ou culturel, est un « bien public » chez les économistes, ce qui signifie que les bénéfices et avantages de ce patrimoine ne peuvent pas être utilisés par une minorité, les rentes du patrimoine sont donc utilisées pour la revitalisation du territoire et le développement d'une communauté.

La rentabilisation d'un patrimoine n'implique pas nécessairement son exploitation, une gestion rationnelle dans une optique de durabilité est donc nécessaire, afin que les générations futures en « profitent » également, à cette fin les « citoyens et les communautés locales » doivent :

- Prendre toutes les mesures de protection du patrimoine reçu pour en assurer la continuité et l'intégrité ;
- S'efforcer de faire reconnaître la face économique, sociale et sociétale de sa valeur, en se donnant, pour cela, les instruments de mesure, d'appréciation et de suivi adéquats ;
- Gérer la ressource patrimoniale « en bon père de famille », en veillant à rendre cette exploitation compatible avec les cibles du développement durable et en assurant une répartition équitable de ses « bénéfices » et de ses usages entre les différents types de publics ou de bénéficiaires potentiels. Ainsi, si l'on élabore une étude en amont ou en aval de l'impact des opérations de valorisation du patrimoine, nous retrouvons en amont les avantages en termes d'emploi et de revenus, alors qu'en aval les avantages en termes de conditions de vie et d'intégration sociale ainsi que le développement au niveau local (Lichfield, 1998).

2.2. Du tourisme au tourisme durable, un parcours de qualité

Sur le plan épistémologique, le mot *tourisme*, d'origine anglaise, signifie « grand tour » que les jeunes de la bourgeoisie anglaise effectuaient en Europe continentale jusqu'au Moyen-Orient pour l'initiation et le plaisir exotique de la découverte des peuples et des civilisations anciennes.

2.2.1. Le tourisme, un besoin ou un luxe ?

Dans son ouvrage « Sociologie du tourisme », Lanquard (1985) démontre un besoin humain de loisirs et de tourisme à travers les travaux d'Abraham Maslow qui prouve par ses recherches que les motivations et les attitudes humaines peuvent être retracées à travers les besoins de l'homme (Figure 2.2), ces besoins se retrouvent le plus souvent derrière les activités et les entreprises de ce dernier.

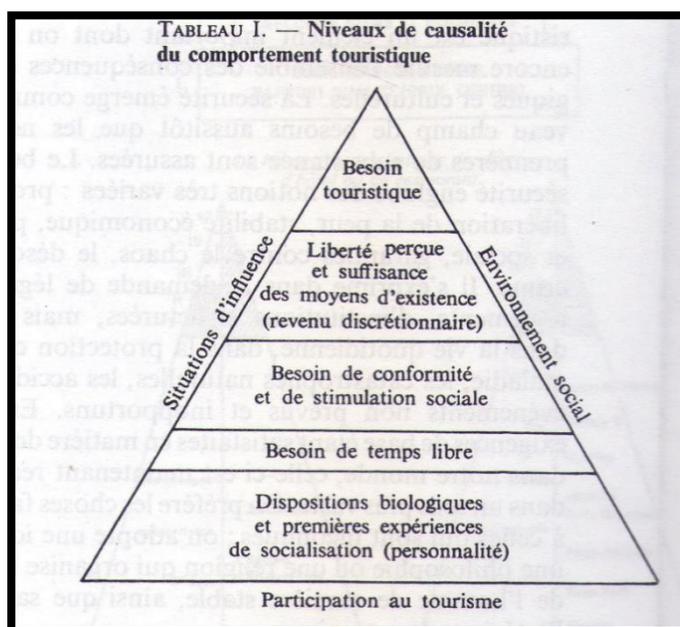


Figure 2.2. Niveaux de causalité du comportement touristique.

Source : Lanquard (1985, Sociologies du tourisme, p. 24).

2.2.2. Définition et origines du grand tour

Cazes (1989) considère que : le *tourisme* est un phénomène nouveau qui est apparu vers le début du 20^e siècle. Son développement rapide et sa généralisation dans la société sont devenus une activité naturelle de la vie quotidienne. L'Organisation mondiale du tourisme définit le concept du tourisme comme tout déplacement hors du lieu de résidence habituelle pour une période qui dépasse les 24 heures et de moins de 4 mois, à des fins diverses telles que les loisirs, le tourisme professionnel (tourisme d'affaires) ou la santé (tourisme de santé). Depuis plus d'un siècle, le tourisme se

développe et évolue à un rythme vertigineux, et sa définition évolue également, accompagnée d'une remarquable diversité de pratiques qui se transforment avec l'évolution des mentalités, des transports et des infrastructures d'accueil.

L'OMT définit le touriste comme toute personne qui voyage vers un pays étranger ou dans un lieu de son pays d'origine et dont le but principal du voyage est le dépaysement, la visite et les loisirs, et non l'exercice d'une activité rémunérée. Depuis des temps immémoriaux, les hommes se sont déplacés à la recherche d'un abri, de nourriture, etc. Ils ont voyagé à l'intérieur de leur pays, d'un pays à un autre, d'un continent à un autre, en fonction de l'évolution des moyens de transport de chaque époque, ils étaient motivés par la recherche du bien-être et guidés par la curiosité et le désir de découverte.

2.2.2.1. Quand les voyages ne s'appelaient pas encore tourisme

Les déplacements se faisaient pour plusieurs motifs, citons les plus courants et les plus répandus tels que le commerce et la découverte, à l'exemple de Christophe Colomb qui a découvert l'Amérique guidée par sa recherche des routes des épices, les porteurs de messages civils et religieux ont toujours voyagé, les expéditions de Marco Polo, les déplacements des guerriers, le pèlerinage religieux : La Mecque, Jérusalem, etc. à cette époque on ne pouvait pas parler de tourisme, car les déplacements étaient effectués non pas pour le loisir, mais pour des besoins très précis (Aisner et Plass, 1983).

La naissance du tourisme se situe au 18^e siècle et synchronise avec la montée de la « révolution industrielle » en Angleterre. Une toute petite fraction de la société correspondant aux plus riches qui voyageaient pour leur propre plaisir, alors, le tourisme était né ! Cependant, très limité à la bourgeoisie, jusqu'au premier tiers du 20^e siècle.

2.2.2.2.L'émergence du tourisme de masse

Avec son apparition en tant qu'activité de loisirs, le tourisme était réservé aux aristocrates et aux retraités fortunés. C'est qu'au cours du 20^e siècle que l'activité a connu une forte expansion et un « boom » à travers le monde, ceci est principalement dû à :

- aux progrès opérés en matière de transport (chemins de fer, bateaux, avions, etc.) ainsi qu'en matière d'innovation dans les infrastructures d'accueil et la commercialisation des voyages.
- à la révolution sociale du 20^e siècle d'où l'amélioration du mode de vie de la classe ouvrière, à cette époque, avec la conquête du temps libre à différentes échelles : le

week-end à l'échelle de la semaine, les congés payés à l'échelle de l'année et la retraite à l'échelle de la vie, ainsi le tourisme est devenu une activité pratiquée par tous (Michaud, 1992).

Avec les principaux changements dans le monde, la pratique du tourisme se déplace des retraités aisés vers les travailleurs à revenu moyen.

Robert Lanquard (1985) distingue trois périodes dans l'histoire du tourisme de masse dans les pays industrialisés :

- la première période : le *quantitatif-roi* de 1950 à 1970, caractérisée par l'éclatement de la consommation après les années de pénurie au lendemain de la deuxième Guerre mondiale.

- une deuxième époque s'ouvre dans les années 1970 (1975), où la recherche du paramètre de la qualité prend le pas sur le paramètre de quantité en raison de la diffusion et la vulgarisation de l'information. Le consommateur se préoccupe davantage du rapport qualité-prix.

- La troisième période entre 1975 et 1985 appelée *Tourisme diversifié de masse*

L'explosion du temps de loisirs et de détente représentée par l'essor surprenant du tourisme de masse dans la seconde moitié du 20^e siècle a bouleversé définitivement les formes du tourisme.

Au 21^e siècle, le tourisme responsable émerge systématiquement suite à la naissance du concept du développement soutenable.

2.2.3. Les formes du tourisme les plus pratiquées

Avec l'évolution du concept de tourisme, plusieurs types de tourisme ont émergé et sont pratiqués. La plupart des classifications du tourisme ne retiennent qu'un ou deux critères caractérisant soit le touriste, soit le voyage (Lanquard, 1985) :

- catégories des revenus auxquelles appartient, âges, styles de vies, niveau d'éducation ;

- mode d'organisation du voyage, individuel ou en groupe, forfait tout compris ou tarif de base ;

- caractéristique du voyage, sa durée, le séjour ou le circuit, les pays ou régions visités ;

- l'équipement utilisé, le mode de transport et le type d'hébergement ;

- motifs du voyage, affaires, missions, visites à des parents ou amis, déplacements sportifs ou religieux.

Si nous utilisons le dernier critère de classification, nous pouvons distinguer plusieurs formes de tourisme, dont les plus connues et les plus pratiquées sont : tourisme des jeunes, tourisme de santé ou thermal, tourisme sportif, tourisme culturel ou religieux, tourisme d'affaires, tourisme gastronomique, tourisme littoral, tourisme saharien, etc.

2.2.4. Du tourisme de masse au tourisme durable

Le concept de *tourisme durable* est né suite à la clarification du concept de développement durable. Dans le but d'assimiler l'impact des deux concepts, nous nous sommes penchés sur les recherches des deux stagiaires Boughnim et Lorrin (2009), qui ont réalisé une étude sur la chronologie du tourisme durable.

2.2.4.1. À l'origine du tourisme durable

Pour remonter aux origines du tourisme durable, nous allons examiner dans les grandes lignes les sommets et rassemblements mondiaux qui ont permis la naissance du concept de *tourisme durable* (Johannesburg, 2002) :

1972, Conférence des Nations Unies sur le développement humain à Stockholm en 1972, considérée comme le premier Sommet de la Terre cette conférence a abordé les préoccupations environnementales, elle a donné naissance au Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

1987, Rapport Brundtland « Notre avenir à tous ». La Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement, créée par l'ONU a introduit le terme de développement durable lors de la publication de son rapport « Notre avenir à tous » (*Our Common Future*). Ce concept était défini comme : « *un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

1992, Sommet de la Terre à Rio de Janeiro. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (également connue sous le nom de *Sommet de la Terre*) a fait progresser le concept de droits et de responsabilités au niveau national et international dans le domaine de l'environnement.

1993, Guide à l'intention des autorités locales – développement durable du tourisme. Ce guide publié en anglais (*Sustainable Tourism Development : A Guide for local Planners*) par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), en collaboration avec le PNUE, a appliqué la notion de durabilité au secteur du tourisme après le sommet de Rio. Il stipule que l'environnement est à la base des ressources naturelles

et culturelles qui attirent les touristes. C'est ainsi qu'est né le concept de tourisme durable, fondé sur la protection environnementale, économique et sociale.

1995, Conférence mondiale sur le tourisme durable à Lanzarote. C'est une conférence organisée par l'UNESCO, l'OMT et le programme des Nations-Unies, en 1995 à Lanzarote, dans les îles Canaries. Cette conférence définit le concept de tourisme durable comme un développement qui est économiquement positif et écologiquement, équitablement et socialement durable pour les populations locales.

1997 Déclaration de Berlin : Conférence internationale sur la biodiversité et le tourisme durable en mars 1997. Lors de cette conférence, tous les représentants ont reconnu l'importance économique du secteur du tourisme et son lien étroit avec l'environnement et la fragilité de certaines régions du monde.

1998, Charte européenne du tourisme durable. Cette Charte européenne, publiée le 25 juin 1998, concerne le tourisme durable dans les espaces protégés. La Charte engage les signataires à mettre en œuvre une stratégie locale pour « le tourisme durable » défini comme toute forme de développement, d'aménagement ou d'activité touristique qui préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales, et contribue positivement et équitablement au développement économique et à l'épanouissement des habitants des espaces protégés. Elle suit les principes de la Charte mondiale du tourisme durable élaborée à Lanzarote en 1995.

1999, Code mondial d'éthique du tourisme. Le texte a été adopté lors de l'Assemblée générale de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) le 1^{er} octobre 1999 à Santiago (Chili). L'objectif est de promouvoir un tourisme responsable et durable dans le monde entier.

2002, Émergence du tourisme durable. La reconnaissance du tourisme en tant qu'outil potentiel de développement durable a ainsi été officialisée sur la scène internationale dans la Déclaration des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en 2000. Après la tenue du Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg, 2002), ce rôle est devenu une partie intégrante du programme.

Depuis la définition du concept de développement durable, tout processus de développement doit être durable et répondre aux exigences du nouveau modèle de développement. Le tourisme est en première ligne avec la naissance d'une nouvelle vision de l'activité : « le tourisme durable ».

2.2.4.2. Définition du tourisme durable

Le tourisme durable est fondé sur des critères de durabilité, par exemple, l'exploitation d'un bien du patrimoine culturel ou naturel doit être durable, c'est-à-dire pratiquer toutes les formes de tourisme et répondre aux besoins des touristes et des régions qui les accueillent en introduisant les principes du développement durable, qui repose sur la durabilité écologique ou patrimoniale, l'équité sociale et l'efficacité économique.

En termes simples, le tourisme durable peut être défini comme « *un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil* » (OMT, 2016).

Le Comité du développement durable du tourisme, rattaché à l'Organisation Mondiale du Tourisme définit la notion du tourisme durable comme l'ensemble des fondements du développement durable, les pratiques de gestion du tourisme durable sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destinations, y compris le tourisme de masse et les différentes niches touristiques.

Les principes de durabilité concernent les aspects environnementaux, économiques et socioculturels du développement touristique ; l'obtention d'un équilibre entre ces trois aspects garantit systématiquement la durabilité à long terme.

Le tourisme durable est un tourisme qui :

- fait le meilleur usage possible des ressources de l'environnement,
- respecte l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil,
- procure des avantages socio-économiques à toutes les parties prenantes (OMT, 2016).

2.2.4.3. Les formes de tourisme durable

Tout comme le tourisme, le tourisme durable peut être pratiqué sous différentes formes, mais toutes sont basées sur la théorie du développement durable.

L'*écotourisme*, également appelé tourisme vert, est apparu vers 1970, c'est un tourisme généralement autour d'un milieu naturel et généralement axé sur des visites organisées pour de groupes limités dans des milieux naturels intacts à faible impact négatif pour la découverte, l'observation et l'appréciation de paysages ou d'espaces particuliers, tout en assurant le bien-être des populations locales et en respectant les écosystèmes, voire en contribuant à leur restauration (Tenzie, 2002).

Le *tourisme solidaire* proche du voyage humanitaire et du bénévolat il contribue à la protection du patrimoine, de l'environnement, des espèces menacées et aide les

populations démunies. Il privilégie la relation entre visiteurs et visités, et basé sur la notion de solidarité où les touristes contribuent à l'amélioration des conditions de vie des autochtones (Laliberté 2005).

Le *tourisme éthique*, également appelé tourisme responsable, se fonde sur la connaissance de la culture, des modes de vie, mais également de la situation politique et sociale des populations locales. Il s'agit également de sensibiliser les touristes aux impacts de leurs séjours, de les inviter à respecter les personnes, les biens et les cultures locales (Laliberté 2005).

Le tourisme équitable, vise à utiliser l'activité touristique pour soutenir des projets de développement local, il fait participer la communauté locale à la prestation touristique et bénéficie des retombées de cette activité.

Tourisme social, défend le droit aux vacances et l'accessibilité du tourisme à tous les groupes de la population, en particulier les jeunes, les familles, les retraités, les personnes en situation de handicap et les personnes à faibles revenus.

2.2.4.4. Les objectifs et les enjeux du tourisme durable

Les enjeux comprennent tout ce qui peut être gagné ou perdu à la suite d'une entreprise, tandis que l'objectif est une cible à atteindre ou un résultat à obtenir.

Les objectifs du tourisme durable

Les objectifs du tourisme durable ont été fixés par l'Organisation mondiale du tourisme, qui les a définis comme suit :

1. La viabilité économique,
2. La prospérité locale,
3. La qualité d'emploi sans discrimination,
4. L'équité sociale.
5. La satisfaction du visiteur,
6. Le contrôle local,
7. Le bien-être de la communauté,
8. La richesse culturelle.
9. L'intégrité physique : pour maintenir et améliorer la qualité des paysages, urbains et ruraux, et éviter la dégradation physique et visuelle de l'environnement ;
10. La diversité biologique : pour soutenir la conservation des espaces naturels, des habitats et de la faune, et de minimiser leurs dommages.
11. L'efficacité des ressources : afin de minimiser l'utilisation de ressources rares et non renouvelables dans le développement et l'exploitation des installations et des services touristiques.
12. La pureté de l'environnement : pour minimiser la pollution de l'air, de l'eau et de la terre, la production de déchets par les entreprises touristiques et les visiteurs (Tourisme et développement L'OMT et le PNUE 2005).

Les enjeux du tourisme durable

Les défis du développement touristique durable sont multiples. Afin de procéder au développement durable du patrimoine, il sera nécessaire de trouver un équilibre satisfaisant entre les trois enjeux liés au développement durable : l'équité sociale, l'efficacité économique et la durabilité environnementale. Ainsi, les enjeux du tourisme durable développé autour des ressources patrimoniales sont à situer dans le cadre de la préservation et de la réhabilitation du patrimoine, de sa pérennisation et de la promotion de ses bénéfices pour les générations actuelles et futures. Par conséquent, le tourisme durable doit : faire un usage optimal des ressources environnementales, respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil et assurer une activité économique viable à long terme. Le tourisme durable doit également satisfaire, au plus haut niveau possible, les touristes, et représenter pour eux une expérience utile en les sensibilisant aux questions de durabilité et en encourageant chez eux des pratiques adaptées (OMT, 2016).

2.2.4.5. Instruments pour un tourisme plus durable

Cette section présente les instruments de gouvernance du tourisme durable. Si chaque instrument a un rôle majeur à jouer, il est important de comprendre qu'ils ne s'excluent pas mutuellement et de les considérer comme un ensemble complet d'outils à la disposition des gouvernements. C'est ce que montre l'expérience.

Nous distinguons :

Outils de mesure. Ils sont utilisés pour déterminer les niveaux de tourisme et d'impact, et pour connaître les évolutions réelles ou potentielles.

Instruments de contrainte. Ils permettent aux gouvernements d'exercer un contrôle strict sur certains aspects du développement et de l'exploitation du tourisme par le biais de la législation.

Instruments économiques. Ils influencent les comportements et les impacts par des moyens financiers et envoient des signaux par le biais du marché.

Instruments volontaires. Ils fournissent un cadre ou des processus qui encouragent l'adhésion volontaire à des approches et des pratiques durables.

Instruments de soutien. Ils permettent aux gouvernements d'influencer et de soutenir, directement et indirectement, les efforts des entreprises et des touristes pour rendre leurs activités plus durables (OMT, PNUE, 2006, p. 77).

2.2.5. Les composantes de l'offre et de la demande touristiques

Le tourisme comprend plusieurs couches sociales et nécessite des infrastructures adéquates qui répondent aux besoins de chaque touriste, parmi les infrastructures de services touristiques on distingue :

2.2.5.1.Hébergement

La forme « classique » d'hébergement pratiquée depuis longtemps est l'hôtel, l'établissement hôtelier existe depuis l'époque romaine et n'a cessé d'évoluer à travers les auberges et tavernes jusqu'à la réalisation des grandes chaînes hôtelières. La notion d'hébergement ainsi que ses formes ont évolué avec l'évolution des modes de vie et la perception du voyage.

2.2.5.2.Transport

Le transport est un élément fondamental et incontournable pour la promotion du tourisme, il concerne tout déplacement de personnes ou de marchandises d'un lieu à un autre. Le transport moderne est un système ; chaque sous-système (selon le mode de transport) est constitué d'une infrastructure (linéaire : pour les transports terrestres, routiers, ferroviaires, etc. ; ponctuelle : pour les transports maritimes et aériens), et de véhicules (individuels : voitures, ou regroupés en trains, c'est-à-dire les chemins de fer et autres transports guidés sur des infrastructures continues) (Lanquard, 1985).

2.2.5.3.Services financiers (banque et assurance)

Le secteur bancaire doit veiller aux besoins des professionnels du tourisme, qui sont souvent obligés de transférer des fonds d'une banque à l'autre pour payer les réservations.

2.2.5.4.Marketing touristique

Conseil et assistance au voyage (information, communication, accueil), Orientation et animation : Tous ces éléments font partie du marketing ou de la commercialisation du produit touristique. Il existe trois domaines d'action commerciale, qui constituent le pivot principal d'une stratégie de marketing touristique : la publication de brochures, la réalisation de campagnes publicitaires et le marketing direct auprès des agences de voyages (Vellas, 1992).

2.2.6. Le tourisme autour des ressources patrimoniales pendant la pandémie de la COVID-19

Dans une étude réalisée par Caruana et al. (2021) mesurant l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les temples mégalithiques de Malt, un site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ils ont prouvé que la pandémie a eu un impact positif sur les aspects

chimiques, physiques, biologiques et même sociaux, seul l'aspect économique a été affecté. Ils ont souligné que sans touristes le site perd son originalité et sa spécificité, ils ont annoncé une nouvelle forme de tourisme en ligne par des visites virtuelles et des prises de vue pendant les équinoxes, pour garder le lieu attractif même sans la présence de touristes.

2.3. Développement territorial ou développement local ?

2.3.1. Le territoire fondement de base pour tout type de développement

Le mot *territoire* est un concept vaste et ambigu, il renvoie à diverses significations selon l'angle d'approche, la discipline et le moment. Pierre LAROUSSE (2020) note que le mot d'origine Latine « *Territorium* » dérivé du mot « *Terra* » la terre : « *étendue de terre dépendant d'un état, d'une ville, d'une juridiction* ». Il est souvent pris comme synonyme d'un espace appartenant à un groupe humain, d'un espace socioculturel, d'un espace de vie et de développement, d'une zone d'influence économique ou politique, culturelle ou historique.

La définition prise dans notre sujet : le territoire est une portion géographique, socialement occupée par un groupe ethnique qui a une structure familiale, économique et sociale homogène, dont l'unité est fondée sur une langue et une culture communes (Berriane 2016). Le territoire désigne aussi une entité géographique ou historique reconnue. C'est l'articulation des différentes stratégies politiques autour des dynamiques socioculturelles, il mobilise la tension entre le local et le global, ou encore il est nécessaire pour mobiliser le jeu des acteurs sociaux, politiques (Choffel-Mailfert, 2002).

Pour André Corboz (2009), le territoire des Urbanistes est une sorte de mille-feuilles, dont chacun contient l'empreinte d'une histoire mouvementée du couple : homme/nature, dont le mariage exprime l'amour et la raison. Des géographes comme Di Méo (1996), Brunet (1992), Laevy (2003), Ginet (2012), ont introduit trois définitions du territoire :

- Un territoire perçu : celui révélé par les enquêtes sur terrain
- Un territoire vécu : c'est le bassin de vie
- L'espace voulu : celui des plans d'aménagement

2.3.2. Les trois composantes du territoire

Selon Pierre Ginet (2012) les territoires comportent trois composantes : un nom, un espace naturel anthropisé et une gouvernance :

2.3.2.1. Nom

C'est une forme d'appropriation d'un territoire, donner un nom au territoire, c'est délimiter l'espace dans lequel le groupe social exerce son pouvoir. C'est à ce moment que le territoire devient une entité identifiable et unifiée comme un organisme vivant.

2.3.2.2. Espace naturel anthropisé

Qu'il soit un obstacle ou une ressource, le territoire est le cadre dans lequel s'exprime l'action de l'homme :

Le milieu naturel : cette partie de l'espace présente des caractéristiques naturelles (climat, relief, sol, hydrologie, accessibilité) qui peuvent être des atouts ou des contraintes pour les pratiques territoriales.

L'action de l'homme : l'homme s'approprie un espace, lui donne un nom et cherche à se maintenir dans ce territoire par des aménagements et des pratiques territoriales associées.

2.3.2.3. Gouvernance

Le territoire est une incarnation des acteurs qui s'approprient un espace avec un comportement envers cet espace et entre eux, ils constituent ainsi un système territorial simple dans ses composantes et complexe dans ses interactions.

2.3.3. Dynamique territoriale

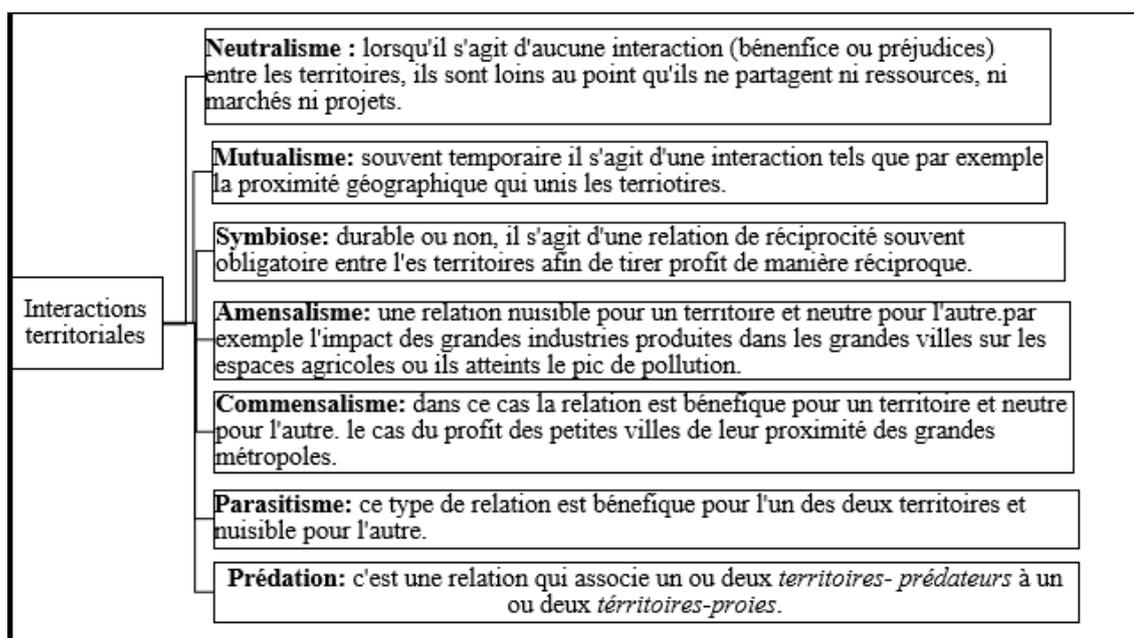


Figure 2.3. Interactions territoriales.

Source : Pierre Ginet (2012, p. 27-28)

Chaque territoire passe par l'une des phases suivantes dans son histoire évolutive.

Les territoires entre eux entretiennent des relations similaires à celles des êtres humains. Chaque territoire possède des limites et agit entre ses composantes, il subit

donc les effets des autres territoires et exerce une influence sur les autres. Dans cette sous-section, nous avons repris les interactions territoriales (Figure 2.3) ainsi que les types d'évolution des territoires (Figure 2.4) définis par Pierre Ginet (2012).

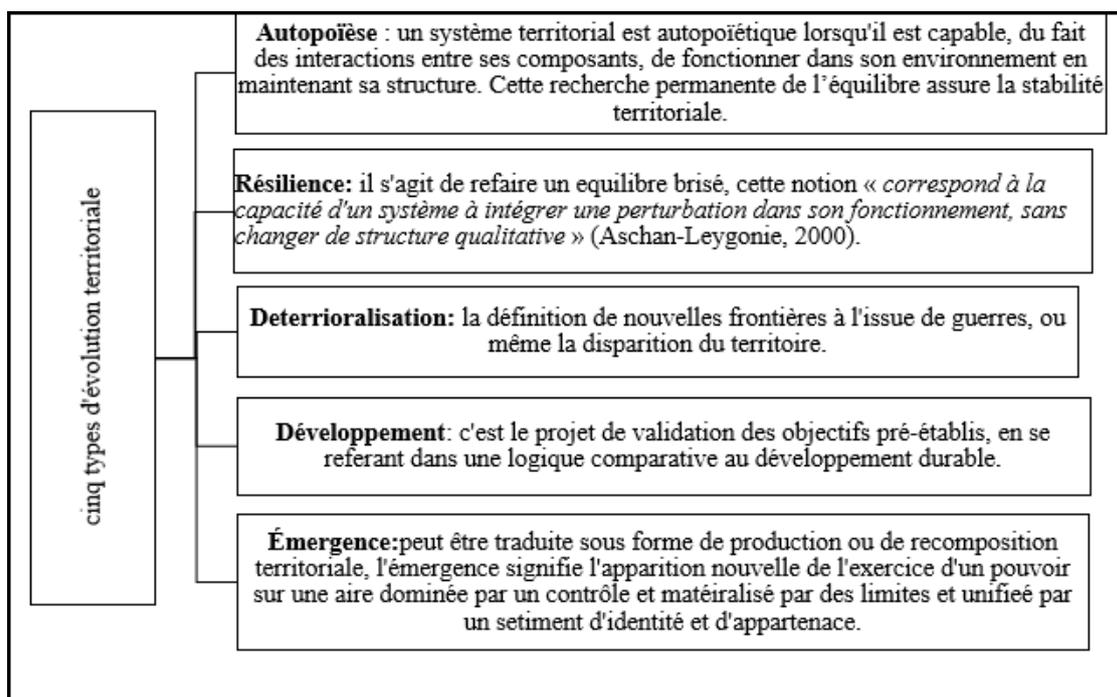


Figure 2.4. Type d'évolution territoriale.

Source : Pierre Ginet (2012, p. 28).

La naissance du concept de *développement territorial* renvoie aux multiples significations possibles du développement et aux définitions possibles du territoire. Il est désormais admis qu'il élargit, diversifie et approfondit celles de développement local, de développement régional et d'aménagement du territoire, voire les dépasse. Le développement local, également appelé *développement à la base*, est un processus qui utilise les initiatives locales au niveau des petites communautés comme moteur du développement économique. Ainsi, le développement local est une stratégie de développement orientée vers l'action utilisée dans plusieurs pays qui valorise le potentiel local et les acteurs locaux, il réussit souvent là où l'État central a échoué dans sa lutte contre la pauvreté (Rapport MIPMPEPI, 2011).

2.4. Patrimoine, tourisme et développement territorial : Quel est le compromis ?

2.4.1. Le couple patrimoine-tourisme

La relation patrimoine-tourisme est controversée, car l'impact du patrimoine sur le tourisme est totalement différent de l'impact du tourisme sur le patrimoine. Ils

entretiennent une relation complexe que nous allons essayer de clarifier dans les sous-sections suivantes.

2.4.1.1. La nature de la relation entre le tourisme et le patrimoine

Lazzarotti (2003) considère le tourisme et le patrimoine comme deux phénomènes sociaux ; il justifie la présence d'une relation entre eux, en citant comme exemple les pays les plus riches en ressources patrimoniales comme la France, l'Italie, etc., qui sont des destinations à forte fréquentation touristique.

Tourisme et patrimoine entretiennent une relation qui a été qualifiée de « *polymorphe* » :

- Antagoniste : à première vue, le tourisme et le patrimoine semblent contradictoires ; ils sont constamment composés et recomposés, transformés et durables.
- Complémentaires : le patrimoine et le tourisme peuvent se nourrir l'un de l'autre, dans certains cas la fréquentation touristique devient un critère de reconnaissance, de patrimonialisation, et donc de classement ; dans d'autres cas les revenus du tourisme sont appelés à la rescousse des ressources patrimoniales pour financer des opérations de restauration ou autres (Lazzarotti, 2003).
- Synergique : le tourisme et le patrimoine sont orientés ensemble vers un objectif commun, à savoir le développement local et territorial (Lazzarotti, 2003).

2.4.1.2. L'impact du tourisme de masse sur le patrimoine

Le tourisme est un moteur essentiel du développement économique ; la surfréquentation peut entraîner la dégradation des zones culturelles naturelles et la dénaturation des cultures et des modes de vie des communautés d'accueil (Kacemi ; 2005). Pour limiter les dégâts causés par le développement anarchique de l'activité touristique, les pays ont adopté :

- Soit la solution de refuser le tourisme international, pendant une longue période, comme dans certains pays d'Asie du Sud-Est, d'Amérique du Sud, d'Afrique, ou dans des pays en proie à des troubles ou faisant leur révolution.
- Soit limiter la présence du tourisme international : certains pays de l'Est dont l'Union soviétique, l'Algérie juste après son indépendance, le Cameroun.

La relation entre le patrimoine et le tourisme étant très sensible, l'étude de l'impact du tourisme doit être menée de manière prudente et rationnelle. Nous avons essayé de

résumer l'impact du tourisme sur le patrimoine dans les trois domaines les plus touchés par cette activité : la société d'accueil, l'environnement et l'économie, qui constituent les trois dimensions du développement durable (Figure 2.5).

| Avantages | Inconvénients |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Générateurs d'emplois. • Soutien au secteur de la formation • Stabilité immobilière et compétences commerciales et marketing. • Investir dans nouvelles technologies et les systèmes de gestion environnementale. • La capacité d'absorber un grand nombre de visiteurs. | <ul style="list-style-type: none"> • Tourisme à forte intensité de ressources. • Un impact significatif en termes écologiques. • Exclusion des relations avec la communauté locale • Mauvaise répartition des actifs. • Manque d'authenticité • Abus de la communauté et de l'environnement • Aucun engagement à long terme. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de soutenir les régions en déficit économique. • L'intérêt peut rester au sein de la communauté. • Création de sociétés unipersonnelles. • Offrir des services authentiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Un faible niveau d'emploi • Qualité variable. • Aucun investissement dans la gestion de l'environnement • Accès difficile au marché en raison du manque de compétences commerciales. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Produit ayant un impact socio-économique sur la communauté. • Sensibiliser la communauté à la maintien de la culture et de la nature. • Développer le savoir-faire local. | <ul style="list-style-type: none"> • Accès difficile au marché en raison du manque de compétences commerciales. • Répartition inéquitable des bénéfices. • Dépendance à l'égard de l'aide extérieure. • Les problèmes de propriété et le manque d'esprit d'entrepreneuriat entraînent une faible viabilité économique. |
| <ul style="list-style-type: none"> • L'écotourisme conserve la spécificité socioculturelle et a un faible impact sur l'environnement. • Convient aux zones fragiles et protégées | <ul style="list-style-type: none"> • L'attrait saisonnier • Pas d'évaluation d'impact. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Intérêt croissant du marché • Des avantages indéniables en matière de loisirs • Prolonger la saison • Générer d'autres types de tourisme dans les zones rurales éloignées. • Certaines activités qui ne porte aucune atteinte à l'environnement (marche, vélo). | <ul style="list-style-type: none"> • Une mauvaise gestion et un mauvais contrôle de l'environnement ont des effets négatifs. • Un souci de la sécurité des visiteurs. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les ressources culturelles. • Contribue à prolonger la saison touristique. • Accroît la sensibilisation des visiteurs. | <ul style="list-style-type: none"> • Une difficulté à définir le terme. • Risque de dommages aux cultures s'il est géré correctement. |

Figure 2.5. les Avantages et les inconvénients des types de tourisme en termes de durabilité.

Source : UNWTO, UNEP (2006).

2.4.2. Patrimoine et développement territorial

2.4.2.1. La relation patrimoine-territoire

Dans sa définition du territoire Barbas (2002) le considère comme « ...avant tout la terre des ancêtres ». Le territoire n'est pas une terre morte, il transmet notre histoire

et clarifie l'intersection entre nature et culture (Di Méo, 1995). Depuis les années 1980, la notion de patrimoine s'est étendue dans le temps et dans l'espace (Barbas, 2002). La valeur du patrimoine a été étendue à la composante spatiale, transférant la sacralité du social au spatial (Di Méo, 1996). Cet élargissement de la définition du patrimoine s'est traduit par le passage progressif du monument isolé, au périmètre de protection autour du monument en question, pour concerner ensuite le site, le secteur historique, la cité historique, voire potentiellement le territoire dans son ensemble (Barbas, 2002). Cette extension s'est matérialisée par les règles de classement et d'inscription, les différentes mesures et procédures de protection et de conservation qui ont transformé des villages, des communes entières, des paysages en espaces protégés (Di Méo, 2008). Par exemple, la législation française institue un rayon de protection de 500 m autour de tout monument classé ou inscrit, la protection ne concerne donc plus le monument seul, mais tend à sauvegarder les espaces qui l'entourent : il s'agit d'une véritable territorialisation du patrimoine (Di Méo, 1995). Di Méo (1995) parle de la « *gémellité* » et de la « *parenté conceptuelle* » (Di Méo, 1995) du patrimoine et du territoire.

« *Territoire et patrimoine participent ensemble, étroitement liés, confondus dans un même faisceau sémantique, au fonds culturel de toute société cohérente, inscrite dans un espace* » (Di Méo, 1995). Les composantes matérielles du patrimoine et du territoire sont le climat, la topographie et les relations socio-spatiales (Di Méo, 1995). L'intégration des géographes dans le processus de sauvegarde du patrimoine est un indicateur de l'importance de la relation entre patrimoine et territoire : l'utilisation des outils du Système d'Information Géographique (SIG) dans l'identification et l'inventaire du patrimoine témoigne de la territorialisation du patrimoine (Hertzog, 1995).

2.4.2.2. Patrimonialisation du territoire ou territorialisation du patrimoine ?

Patrimonialisation et territorialisation forment un tout. Patrimonialiser un élément permet de le fixer à un espace, et par cet intermédiaire de s'appropriier l'espace dans lequel il se trouve, d'opérer une territorialisation (Di Méo, 1995). En conclusion, le patrimoine et son territoire ne peuvent jamais être dissociés, ce sont deux composantes qui vont de pair.

2.4.2.3. Le patrimoine comme levier du développement local et territorial

Le concept de patrimoine est au cœur du débat autour du développement durable ; La richesse et la diversité du patrimoine, d'une part et la nouvelle approche d'intervention

dans l'aménagement du territoire, d'autre part, justifient amplement son intégration dans le processus de développement (Al Ansri, 2013). L'utilisation du patrimoine permet souvent de soulever des enjeux de développement, car sa valorisation peut être considérée comme une stratégie alternative à la promotion de l'activité touristique qui permet au patrimoine de devenir un levier actif dans le processus de développement local et territorial.

D'où la question suivante : *Comment utiliser le patrimoine comme levier de développement local et territorial ?*

Le développement est un terme souvent lié à l'économie, et la mise en valeur touristique du patrimoine peut fréquemment conduire à un renouveau socio-économique et à de nouvelles configurations spatiales du territoire (Lazzarotti, 2003). Ainsi, le patrimoine peut être considéré comme un vecteur de développement économique et social, il favorise la création d'emplois et génère des revenus, ce qui impose aux usagers la responsabilité de sa protection et la participation à sa mise en valeur.

2.5. Le territoire comme ancrage spatial du couple patrimoine-tourisme

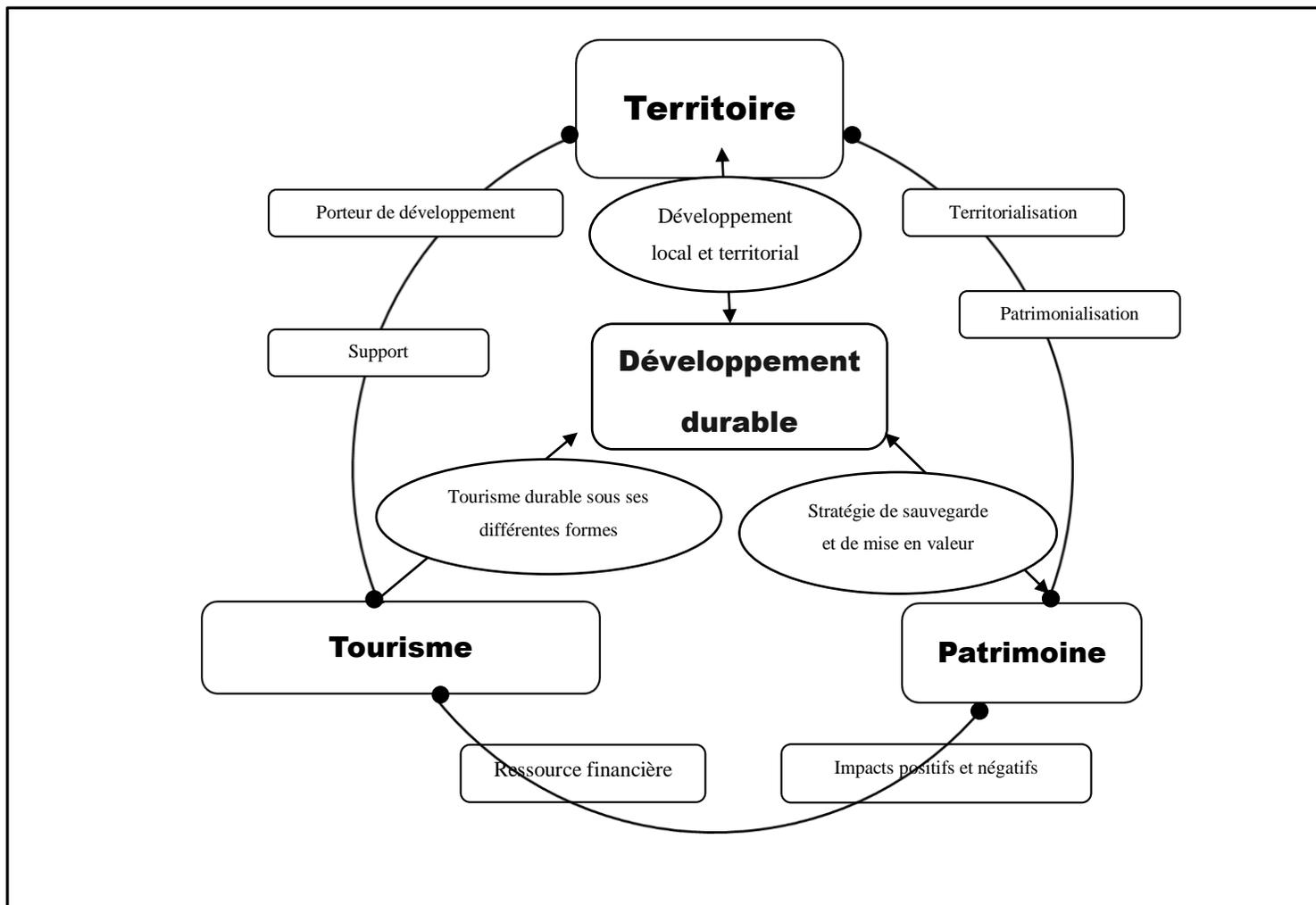


Figure 2.6. La relation des trois concepts autour du développement durable.

Source : Auteur (2020).

La relation entre les trois concepts « patrimoine – tourisme – territoire » est basée sur une approche de développement durable (Figure 2.6).

La Figure 2.6 montre que le type de relation qui existe entre le territoire et le patrimoine peut être résumé en deux processus : « patrimonialisation » et « territorialisation ». La contribution du patrimoine au tourisme constitue, d'une manière générale, une ressource financière importante et réciproquement le patrimoine est porteur de richesses contribuant à son développement. Quant à la relation entre le territoire et le tourisme, elle se définit par la réciprocité suivante : le territoire est le support du tourisme à travers ses différentes ressources, ce dernier est une source de richesse permettant le développement du territoire. Les trois concepts (territoire, patrimoine et tourisme) reposent sur un dénominateur commun, à savoir le développement durable. Aucun de ces concepts ne peut assurer sa continuité s'il ne s'appuie pas sur les piliers du développement durable, qui garantit des stratégies de sauvegarde et de valorisation du patrimoine, permet le développement local et territorial, et promeut le tourisme durable sous ses différentes formes.

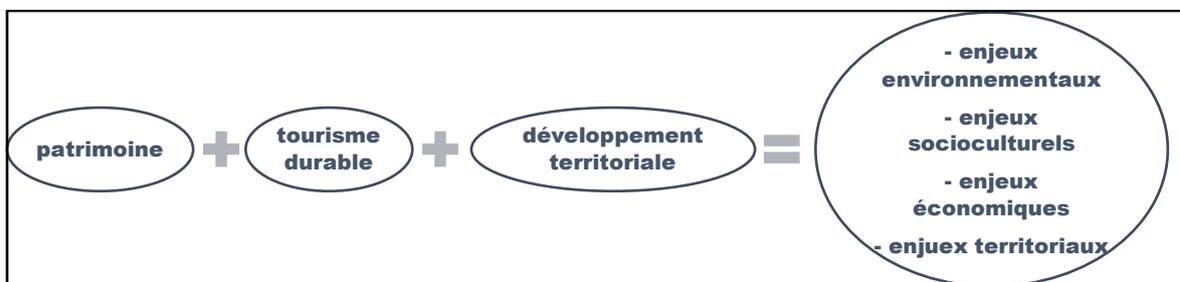


Figure 2.7. Les points communs des trois concepts.

Source : Auteur (2020).

Si le patrimoine et le tourisme s'associent pour assurer le développement territorial d'une région, ils doivent répondre à plusieurs enjeux qui peuvent être regroupés comme suit (Figure 2.7) :

- Des enjeux environnementaux : l'environnement naturel et bâti est la matière première du développement et constitue sa richesse.
- Des enjeux socioculturels : la société est le premier acteur et le pivot de tout processus de développement.
- Des enjeux économiques : la rentabilité du patrimoine par le tourisme afin d'assurer le développement territorial.
- Des enjeux du développement territorial : conditionnés par les enjeux politiques, la planification territoriale, le rôle et les relations entre les acteurs qui agissent sur le processus de développement.

CONCLUSION

Le tourisme patrimonial est considéré comme un moyen de soutenir les économies et de redévelopper les espaces et les territoires qui les accueillent. Les tentatives de compréhension des processus et des résultats associés au développement du tourisme patrimonial sur le développement territorial nous ont amenés à ouvrir plusieurs pistes de réflexion inhérentes aux concepts en question. Il est donc important de mentionner que la dimension territoriale du tourisme, telle qu'elle sera comprise dans cette recherche, se concentrera sur le lieu où le tourisme se produit et est réalisé. Le tourisme sera donc examiné en termes de lieu plutôt que de mobilité.

En ce sens, l'émergence du tourisme patrimonial doit être évaluée à travers un processus comportant plusieurs variables, dont les plus importantes sont sans doute : la production de connaissances patrimoniales, l'identification du paysage socioculturel, sociopolitique et socio-économique au sein duquel les connaissances patrimoniales sont identifiées et enfin l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus en question. L'utilisation des ressources patrimoniales dans un cadre de marché ouvert exige une plus grande attention à la sensibilité des ressources patrimoniales, c'est pourquoi il est nécessaire de les inclure dans une vision de la durabilité basée sur la trilogie environnementale, socioculturelle et économique.

C'est donc à partir d'un cadre conceptuel et théorique que nous allons contextualiser le thème dans ce qui suit en abordant le contexte algérien où nous tenterons de faire ressortir tous les atouts naturels et culturels et de démêler les dysfonctionnements qui existent entre la promotion du patrimoine, la promotion du tourisme et le développement territorial.

CHAPITRE III

**PATRIMOINE, TOURISME ET DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL EN ALGÉRIE, UN ÉTAT DES LIEUX**

INTRODUCTION

Après avoir défini les principaux concepts de notre recherche, à savoir : le patrimoine, le tourisme et le développement territorial, une lecture de ces trois concepts dans le contexte algérien est nécessaire. L'objectif est de comprendre l'interaction entre la théorie et la réalité sous la vision de la législation algérienne dans ce domaine. Le plan de ce chapitre est divisé en trois sections où nous présenterons d'abord une lecture critique de la situation du patrimoine en Algérie. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons au tourisme en Algérie, à sa situation ainsi qu'à la position de l'Algérie dans le marché mondial et méditerranéen. Nous reviendrons sur la politique de l'État en termes de développement territorial avec une attention particulière sur les différents acteurs qui interviennent dans ce domaine.

En fin de chapitre, nous tenterons de faire une évaluation critique de la place du patrimoine dans les différentes politiques touristiques et de leur contribution au développement territorial en Algérie. Une vision globale de l'Algérie, la situation du patrimoine, du tourisme et de l'aménagement du territoire le lancement du schéma directeur national de développement touristique avant de voir son application à Guelma.

3.1. Le patrimoine algérien : histoire et état des lieux

L'Algérie, pays de contrastes, est le plus grand pays d'Afrique en termes de superficie, avec un territoire d'environ 2 381 741 km². Le pays a des frontières avec le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie, le Sahara occidental, le Niger, le Mali et la Libye. Au nord, la mer Méditerranée baigne 1 200 km de côtes, au sud le désert qui s'étend sur près de deux millions de kilomètres carrés. Toutes les civilisations qui se sont succédées au cours de l'histoire de l'Algérie ont laissé à ce pays un patrimoine qui représente aujourd'hui une merveilleuse richesse pour les touristes : gravures rupestres, dolmens, mausolées des rois berbères, cités romaines, médinas arabes, monuments exceptionnels de l'art islamique, architecture coloniale et moderne, etc. (Zerti, 2007).

3.1.1. Définition du patrimoine par la législation algérienne

Contrairement à ce qui se passe dans le monde, la législation algérienne ne considère comme patrimoine que les biens culturels et les sites naturels. La législation algérienne définit le patrimoine culturel à travers la loi N° 98-04 du 15 juin 1998 relative à sa protection : « *sont considérés comme patrimoine culturel de la nation tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des*

immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit nationales légués par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. »

Les biens culturels immatériels, qui sont le produit de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives exprimées de temps immémoriaux à nos jours, font également partie du patrimoine culturel de la nation. L'article 3 de la loi n° 98-04 précise que les biens culturels comprennent les biens culturels immeubles, les biens culturels meubles et les biens culturels immatériels.

Le patrimoine naturel (Art 78 de l'Ordonnance n° 67-281) « *peut être considéré comme site ou monument naturel tout paysage ou lieu naturel présentant un caractère artistique, historique, scientifique légendaire ou pittoresque qui justifie sa protection et sa conservation dans l'intérêt national* ». La définition du patrimoine s'élargit constamment dans sa véritable perception, elle évolue compte tenu de la recherche continue et incessante. Or, en Algérie, la définition du patrimoine stagne dans une seule catégorie qui limite le processus de patrimonialisation et de classification.

3.1.2. Histoire du patrimoine en Algérie

L'histoire du pays a été marquée par deux périodes différentes en matière de gestion et de sauvegarde de son patrimoine : celle de l'Algérie pendant la période française et celle de l'Algérie indépendante (Oulebsir, 2004). Ainsi, deux périodes différentes peuvent être clairement distinguées : la période coloniale (1830-1962) et la période post-Indépendance (1962- à présent).

3.1.2.1. La période coloniale (1830-1962)

La politique française de protection et de sauvegarde du patrimoine en Algérie s'est limitée aux ruines romaines, symbole de la colonisation européenne en Algérie. En 1930, seuls les éléments (monuments et sites) qui pouvaient justifier et servir la présence du colonisateur européen ont été retenus. Aux yeux des indigènes, les inscriptions romaines étaient une justification légitime de leur possession et de leur présence en Algérie ; ces monuments résumaient tout un programme de colonisation fondé sur l'idée d'un transfert de propriété (SDZAH, 2007, p. 15). Cela a conduit le colonisateur à exclure par sélection et censure toute une frange de notre histoire comme les sites et monuments berbères, arabes ou ottomans qui ont été détruits niant ainsi toute autre culture locale.

3.2.1.2. La période post-Indépendance (1962-jusqu'à nos jours)

Après l'Indépendance, la protection du patrimoine a été négligée, certains monuments (bâtiments) ont tout simplement été démolis sous prétexte qu'ils représentaient

des « *symboles* » de la présence coloniale. Cette période a été divisée en 4 phases (SDZAH, 2007, p. 15-18) :

- Phase 1962 - 1967 : renouvellement de la législation française relative aux monuments et sites algériens.
- Phase 1967 - 1998 : la première loi algérienne sur les monuments et les sites.
- Phase 1998 - 2002 : une loi sur le patrimoine culturel de la nation.
- Phase 2002 - 2007 : mise en œuvre de la loi sur la protection du patrimoine culturel.
- De 2007 à aujourd'hui, aucune initiative sérieuse concernant le patrimoine n'a été prise en considération.

3.1.3. Situation du patrimoine en Algérie

Selon Ouagueni (2003, p. 22), si nous comparons les deux périodes, les 132 années de colonisation ont enregistré 384 sites et monuments classés comme patrimoine sur la liste du patrimoine mondial, et durant les 40 ans d'Indépendance, 120 sites, soit 3 classements par an. Si nous considérons que l'intérêt pour le patrimoine a fait des progrès considérables au niveau mondial, il est regrettable de conclure que l'Algérie stagne sous l'inertie d'une sensibilité héritée et n'a pas su développer ses propres facultés pour apprécier son patrimoine à sa juste valeur. Aujourd'hui, l'Algérie compte sept sites classés au patrimoine de l'Unesco (Casbah d'Alger en 1992, Djemila en 1982, la Kalaa des Beni Hammad en 1980, Timgad en 1982, Tipasa en 1982, la vallée du M'Zab en 1982 et le Tassili n'Ajjer en 1982). Cependant, l'Algérie ne respecte pas ses engagements envers l'UNESCO et les sites classés au patrimoine mondial ne sont pas bien entretenus (Ouagueni, 2003).

La plupart des sites classés patrimoine national sont abandonnés et complètement ignorés, ce qui a conduit à la dégradation alarmante de certains d'entre eux, comme Madaure et Khemissa entre Guelma et Souk Ahras, les vestiges de Caracalla à Tébessa, Lambèse, Medracen, Mansourah, etc. L'état du patrimoine culturel des deux sites illustrés ci-dessus (Figure.3.1) ne sont que des échantillons d'un patrimoine vaste, riche et diversifié, dont certains sont inconnus, abandonnés, réduits à l'état de ruines ou même disparus à jamais,



(a)



(b)

Figure 3.1. La situation des sites culturels en Algérie :

(a) Madaure, un musée à ciel ouvert Mais souffre de l'abondant

Source : Auteur, novembre, 2020

(b) Imedghessen avec une dégradation inquiétante.

(c) **Source :** Blog Algérie découverte : photo prise par Nabil Nèrmeche dans :

<http://algerie.voyage.over-blog.com/article-medracen-mausolee-royale-de-numidie-alge-55806495.html>

Ouagueni, (2003) dans une recherche publiée par ICOMOS, constate que cet état alarmant du patrimoine national est principalement dû à :

- La violation flagrante du patrimoine par les pouvoirs publics, à travers la réalisation de grands projets sur les décombres des sites historiques.
- La politique adoptée, le cadre législatif instauré combinés à l'indifférence des acteurs concernés par la protection et la sauvegarde du patrimoine hérité.
- le patrimoine n'a pas pu être reconnu comme une référence pour l'amélioration du cadre social, économique et culturel du citoyen, il a donc souffert d'abandon et de négligence,
- Le manque de ressources humaines ou matérielles, ajouté à la vision exagérément prospective, fait que le patrimoine est ressenti comme un fardeau inutile et encombrant qui entrave la marche vers le « développement ».

Face à cette situation alarmante du patrimoine culturel, sa gestion nécessite la mise en œuvre d'un plan d'action approprié pour assurer et maintenir la pérennité de ce patrimoine fragile.

3.1.4. Le cadre juridique régissant le patrimoine en Algérie

Il convient de rappeler que l'Algérie a accédé à l'Indépendance en 1962 après 132 ans d'occupation française. L'arsenal juridique (lois, décrets, arrêtés et circulaires) instauré par la France à cette époque a servi de source d'inspiration pour les textes législatifs de l'Algérie indépendante. Après l'Indépendance, les seuls textes qui peuvent être cités comme référence sont :

- L'ordonnance n° 67/281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels, qui n'était en fait qu'une reconduction de textes existants datant de l'époque coloniale, avec toutefois quelques modifications.
- Le décret législatif n° 94/07 du 18 mai 1994, relatif aux conditions de la production architecturale et de l'exercice de la profession d'architecte, mais qui ne faisait référence qu'au patrimoine architectural sans faire de propositions concrètes.
- La loi 98/04 du 15 juin 1998 sur la protection du patrimoine culturel, qui se voulait relativement plus complète, mais qui présente également certaines faiblesses (Dekoumi et Bouzenada, 2009). Cette loi, qui date d'une vingtaine d'années, ne répond plus aux nouvelles exigences et ne correspond plus à la définition actuelle du patrimoine, qui évolue chaque année pour inclure d'autres aspects.
- Décret exécutif n° 03-324 du 9 Châabane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 portant modalités d'établissement du Plan permanent de sauvegarde et de développement des secteurs sauvegardés (JO n° 60 du 8 octobre 2003). Ce décret reste la dernière tentative de l'État pour promouvoir le secteur du patrimoine.

3.1.5. Mesures de protection et de mise en valeur

En général, le patrimoine est considéré comme improductif et source de dépenses inutiles par les acteurs concernés, ce qui classe la procédure de classement des biens comme une action non urgente et moins prioritaire. Cette vision contribue à la dégradation, voire à la disparition de plusieurs sites naturels et culturels qui devraient être une source importante de rentabilité économique à travers le tourisme. Une lecture de la procédure de classification des sites en Algérie explique les causes des échecs enregistrés dans ce secteur.

3.1.5.1. La classification des sites au niveau national

La loi n° 98 - 04 du 15 juin 1998 sur la protection du patrimoine culturel définit la protection des biens culturels immeubles, qui comprennent les monuments historiques, les sites archéologiques et les complexes urbains et ruraux. Les biens culturels immeubles peuvent être soumis à l'un des critères de protection :

- L'inscription sur l'inventaire supplémentaire
- Le classement
- La création de « secteurs sauvegardés »

Les biens culturels immobiliers qui, sans justifier un classement immédiat, présentent un intérêt du point de vue de l'histoire, de l'archéologie, des sciences, de l'ethnographie, de l'anthropologie de l'art ou de la culture et nécessitent des mesures de protection, peuvent

être inscrits à l'inventaire supplémentaire (Loi 98-04). Le classement, qui est défini à l'article 16 du deuxième chapitre comme : les mesures de protection définitive, concerne les monuments architecturaux, les peintures, les sculptures, les arts décoratifs, la calligraphie arabe, les bâtiments ou ensembles monumentaux à caractère religieux, militaire, civil, agricole ou industriel, etc.

Le classement des monuments est prononcé par un décret après avis de la commission nationale des biens culturels ; le décret doit déterminer les conditions de classement et fixer les servitudes et obligations qui en découlent. (Loi 98-04). Les biens culturels immeubles inscrits à l'inventaire supplémentaire qui ne sont pas classés définitivement dans les dix ans suivant leur inscription à l'inventaire sont retirés de celui-ci.

Une dizaine de sites sont encore en attente de classement et cette méthode est fortement dépassée puisque le classement dépend essentiellement du ministre et de la Commission nationale des biens culturels et cette centralisation de la décision est la principale cause de dysfonctionnement. En complément de la procédure de classement, l'État a proposé le PPSMVSS comme outil de protection et de valorisation du patrimoine classé.

3.1.5.2. Le Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé (PPSMVSS)

C'est dans le cadre du plan permanent de sauvegarde et de développement des secteurs sauvegardés que s'effectue la conciliation entre la préservation du patrimoine culturel et le développement socio-économique afin de maintenir l'intégrité culturelle tout en répondant aux besoins de la population (SDZAH, 2007).

Le décret exécutif n° 03-324 du 9 Châabane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 relatif aux modalités d'établissement du Plan permanent de sauvegarde et de développement des secteurs sauvegardés (JO n° 60 du 8 octobre 2003), fixe les instructions d'élaboration et le contenu du Plan permanent de sauvegarde et de développement des secteurs sauvegardés et sa mise en œuvre (voir Tableau 3.1).

Le PPSMVSS est composé de plusieurs documents, dont le manuel des typologies architecturales, des techniques constructives et architecturales, qui servira de guide aux différents intervenants dans les opérations de restauration. Selon l'Article 15 du 3^e chapitre. Le PPSMVSS est élaboré en trois phases définies comme suit :

- Phase 1 : diagnostic et, si nécessaire, élaboration de mesures d'urgence ;
- Phase 2 : analyse historique, hippologique et préliminaire du PPSMVSS ;

- Phase 3 : rédaction finale du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés.

Tableau 3.1. Les secteurs sauvegardés en Algérie.

| Wilaya | Dénomination du bien | Date du classement |
|-------------|------------------------------|--------------------|
| Alger | La Casbah d'Alger | Mai 2005 |
| Constantine | La vieille ville | Juin 2005 |
| Ghardaïa | Vallée du M'Zab | Juin 2005 |
| Chlef | Vieille ville de Ténès | Septembre 2007 |
| Boumerdes | Vieille ville de Dellys | Septembre 2007 |
| Mila | Vieille ville Mila | Décembre 2009 |
| Tlemcen | La vieille ville de Tlemcen | Décembre 2009 |
| Tlemcen | La vieille ville de Nedrouma | Décembre 2009 |
| Tizi-Ouzou | Village d'AïtKaïd | Décembre 2009 |

Source : Bellalou Zoheir (2011)

3.1.6. La relation entre patrimoine et le développement durable en Algérie

Tout processus de développement doit s'inscrire dans une démarche durable, qui repose sur un développement économiquement viable, socialement équitable et écologiquement viable. Néanmoins, le patrimoine en tant que composante spécifique n'est pas mentionné nommément dans les différents rapports, notes et lois émis par le gouvernement algérien. Les principales lois sur le développement durable concernant le patrimoine sont :

- Loi n° 01-20 du 12/12/2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire. Les dispositions de cette loi définissent les orientations et les instruments d'aménagement du territoire, basé sur :

- Les choix stratégiques pour un développement de cette nature
- Les politiques qui contribuent à la réalisation de ces choix :
- La hiérarchisation des instruments pour la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire et de développement durable.

- Loi n° 11-02 du 17/02/2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable du territoire : La présente loi classe les aires protégées et détermine les modalités de leur gestion et de leur protection dans le cadre du développement durable conformément aux principes et aux bases législatives en vigueur en matière de protection de l'environnement (Article 1).

- La loi n° 02-02 du 05/02/2002 relative à la protection et à la mise en valeur du littoral, vise à déterminer les instruments de gestion, l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale spécifique d'aménagement et de protection du littoral.

Le patrimoine et le développement durable sont à première vue tout ce que nous décidons de préserver et de transmettre. Si le patrimoine n'est pas pris en charge par une approche durable, les conséquences seront néfastes : la négligence, la dégradation et la disparition du patrimoine, le témoignage de notre histoire, une partie de notre identité et de nous-mêmes seront perdus à jamais.

3.2. Situation du tourisme en Algérie

3.2.1. Histoire du tourisme en Algérie

L'histoire de l'Algérie dans plusieurs domaines comme l'histoire du patrimoine a été marquée par deux périodes différentes, celle de la colonisation française et celle de l'Algérie indépendante.

3.2.1.1. Le tourisme avant l'Indépendance

Après l'Indépendance, le tourisme en Algérie se limite à la capacité de l'infrastructure hôtelière, l'Algérie a hérité d'un potentiel limité de 5922 lits répartis sur l'ensemble du territoire national :

- 50 % au tourisme balnéaire,
- 40 % au tourisme urbain, le tourisme culturel est inclus dans le tourisme urbain,
- 8 % au tourisme saharien.

Cette distribution spécifique répondait principalement aux besoins d'une clientèle française et, dans une moindre mesure, d'une clientèle européenne. En 1989, l'hôtel Saint Georges, *actuellement El Djazair*, a vu le jour et durant cette même période, il y a eu la construction du grand hôtel Cirta à Constantine, du grand hôtel d'Orient à Annaba, de l'hôtel Albert 1^{er} à Alger, ce furent les premières infrastructures touristiques de qualité en Algérie.

3.2.1.2. Le tourisme en Algérie après l'Indépendance

L'insuffisance importante des infrastructures d'accueil, par rapport aux potentialités du pays, n'a pas permis au jeune État algérien de s'appuyer sur le tourisme comme facteur essentiel de développement et d'en faire une priorité (Widman, 1963). Il était donc difficile d'affirmer que l'Algérie avait une politique touristique globale et cohérente. La préoccupation majeure après l'Indépendance se limitait à la valorisation des ressources existantes. C'est à partir de 1966 que l'État a commencé à élaborer des textes officiels et des plans nationaux de développement dans lesquels la politique touristique était intégrée.

La Charte du tourisme de 1966

Afin de parvenir à un véritable essor touristique, une « Charte du tourisme » a été élaborée en 1966. Elle justifie l'importance du tourisme par la mise en valeur des ressources naturelles

telles que : climat, mer, montagne, faune, flore, etc. La richesse culturelle : (manifestation artistique, festival, exposition, etc.) l'apport en devises et la création d'emplois pour mettre l'Algérie sur le rail du marché international du tourisme, sans négliger la promotion du tourisme interne pour une meilleure connaissance du pays. En 1966, il existait un programme qui prévoyait trois grandes ZET :

- région ouest d'Alger : Moretti, Sidi Frej, Tipaza
- région d'Oran : les Andalouses
- région est : les Hammadites, Séraïdi, El Kala
- la mise en valeur d'une vingtaine de stations thermales

La Charte du tourisme de 1976

La politique inscrite dans la charte de 1976 donne une nouvelle dimension au tourisme en donnant la priorité au tourisme intérieur tout en continuant à encourager le tourisme international, afin de préserver la société algérienne des inconvénients que peuvent apporter les touristes étrangers. La création d'emplois pour améliorer le niveau de vie, ainsi de nombreux projets de construction d'hôtels, de villages de vacances et de complexes touristiques ont été inclus dans les plans de développement à moyen et long terme.

Concernant les plans nationaux de développement, l'État a accordé un intérêt à la promotion du tourisme lors des plans nationaux de développement depuis 1967 jusqu'en 1977, malheureusement l'écart entre les prévisions et la réalisation des opérations est très grand, il est dû essentiellement aux déficiences des capacités de réalisation et à une responsabilité administrative mal définie.

La période 1980-1990

L'évaluation du tourisme pendant la période précédente a montré la faiblesse du secteur en termes d'infrastructures d'accueil, d'où la nécessité d'adopter une nouvelle stratégie de développement touristique ; cette stratégie se résume à : l'achèvement des programmes en cours, le développement et la promotion du tourisme international ainsi que le renforcement de la législation et de la réglementation visant à protéger les ressources touristiques naturelles et historiques du pays.

De 1990 à l'an 2000

Au début de cette décennie, le déclenchement de la guerre du Golfe en 1991 a eu des conséquences négatives sur l'activité touristique dans le monde et même en Algérie, durant cette même période, le plan sécuritaire a connu la décennie noire qui a eu un impact direct sur toutes les initiatives de promotion ou de développement touristique, la baisse enregistrée

étant de l'ordre de 70 % (CNES, 2000). Cependant, dès 1997, une augmentation relative du nombre de touristes a été constatée. La prépondérance des hôtels urbains caractérise cette période et marginalise les autres types de tourisme (balnéaire et saharien) comme l'indique le Tableau 3.2.

Tableau 3.2. Répartition des capacités d'accueil selon le type de tourisme.

| Type | Hôtels | % | Lits | % |
|------------|--------|------|-------|------|
| URBAIN | 497 | 64 % | 31506 | 47 % |
| SAHARIEN | 95 | 12 % | 7679 | 11 % |
| BALNÉAIRE | 75 | 10 % | 19723 | 30 % |
| THERMAL | 88 | 11 % | 6335 | 9 % |
| CLIMATIQUE | 21 | 3 % | 1844 | 3 % |
| TOTAL | 776 | 100 | 67087 | 100 |

Source : Le site officiel du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (2000).

3.1.3 Tourisme d'ici à 2030, comme indiqué dans le SDAT

À partir de l'année 2000, la situation sécuritaire du pays s'est améliorée avec une certaine stabilité depuis l'application de l'amnistie nationale, cette stabilité s'est reflétée dans tous les secteurs et le tourisme en premier. Le tourisme est perçu comme une alternative à l'après-pétrole : « *Pour l'Algérie, le tourisme n'est plus un choix, c'est un impératif national, en ce sens qu'il constitue un moteur de développement, de valorisation du patrimoine national culturel et historique et un accélérateur de croissance.* » (SDAT, Livre 1). Une stratégie de développement du tourisme a été développée en 2008 avec l'élaboration du plan directeur national de développement du tourisme, une composante du schéma national d'aménagement du territoire.

3.2.2. La place de l'Algérie dans le tourisme mondial

L'Algérie est le 10^e pays du monde par sa taille, qui offre des potentialités culturelles et naturelles riches et diversifiées, malheureusement le pays balance entre la 118^e et la 116^e place dans le tourisme mondial (WEF, 2019) sachant que cette place se maintient grâce aux Algériens qui viennent chaque année rendre visite à leurs familles. Au niveau continental, le pays occupe la 4^e place en Afrique. Cependant, cela reste insuffisant en comparaison à ses potentialités en comparaison avec ses voisins immédiats, Tunisie et Maroc.

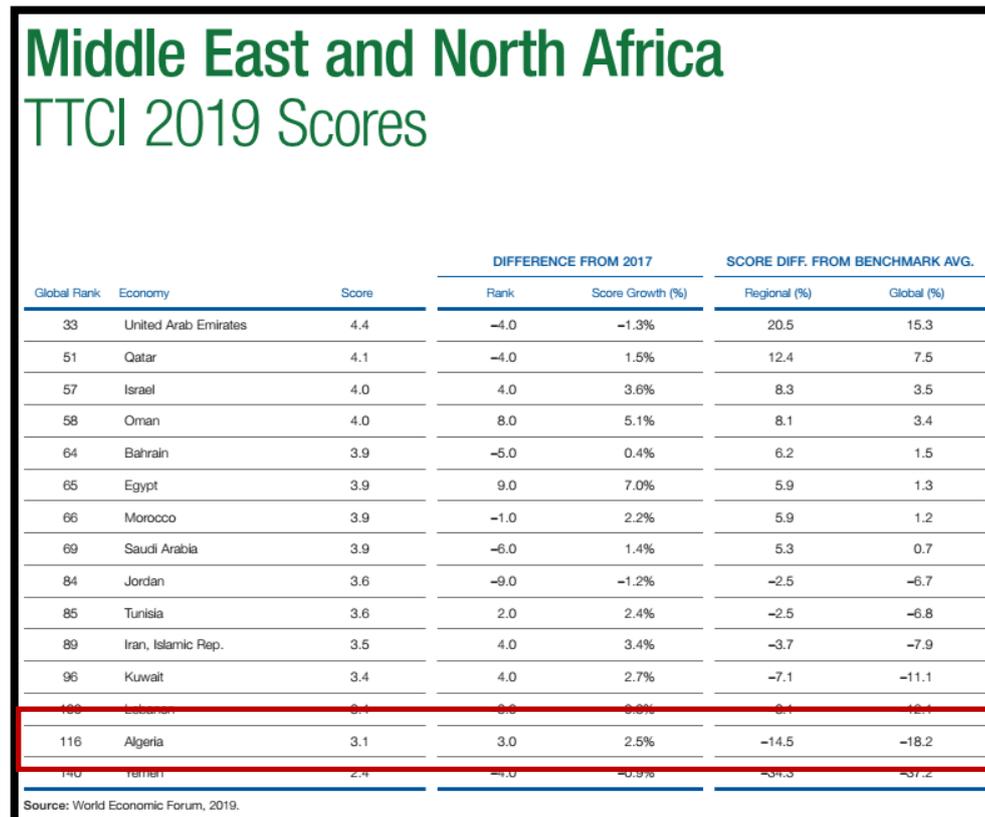
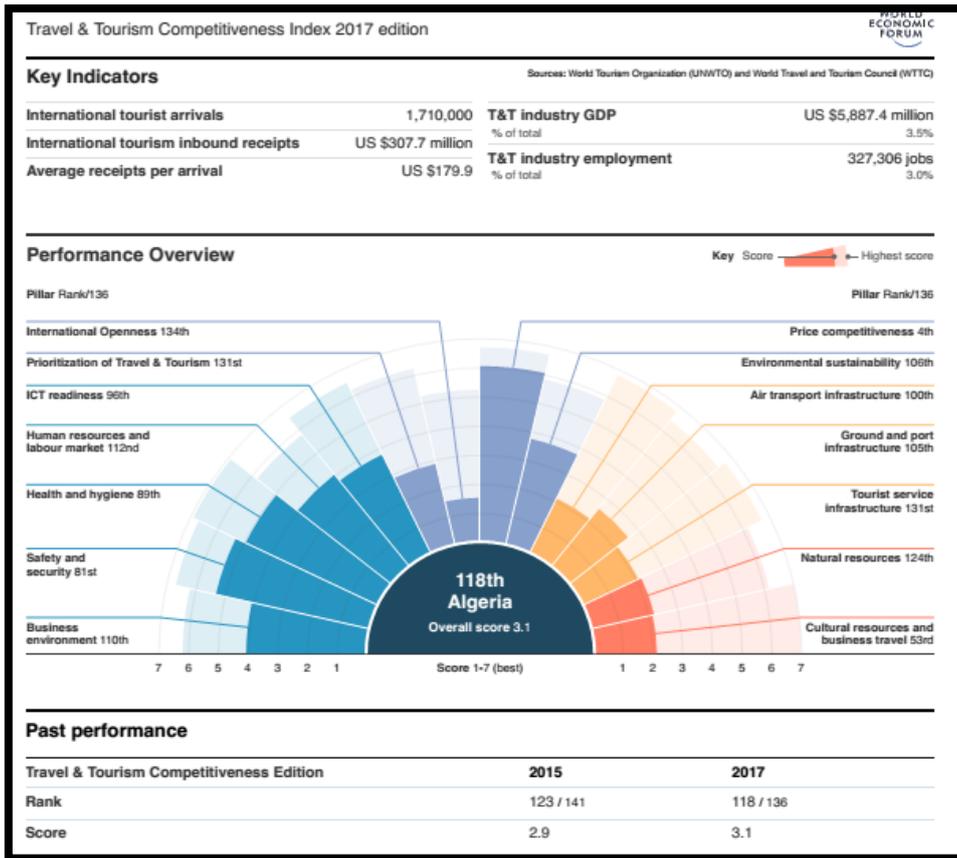


Figure 3.2. Statistiques concernant la place de l'Algérie dans le monde.
Source : Rapport du Forum économique mondial, 2019.

Une légère progression du classement de l'Algérie qui saute de la 118^e place en 2017 à la 116^e place en 2019, mais le rapport du forum mondial est décourageant (Figure 3.2). Les statistiques sont tirées du rapport du WEF (2019, p. 47). Le plus faible score de l'Afrique du Nord est l'Algérie (116^e), qui a pourtant gagné deux rangs au niveau mondial. Le pays est mal classé dans les domaines suivants : affaires et environnement (118^e), priorité T&T (132^e), infrastructures touristiques et de services (136^e), durabilité environnementale (133^e), ressources naturelles (126^e), degré d'ouverture (139^e).

Néanmoins, l'Algérie est l'un des pays les plus compétitifs au monde en termes de prix (8^e). L'Algérie est mal vue et parfois même ignorée dans le monde ce qui nécessite une réflexion sur l'image internationale du pays : outre le volet sécuritaire, le pays est considéré en état de guerre civile, depuis plus de 20 ans ce qui justifie que notre image à l'étranger n'est pas du tout attractive. Il faut travailler sérieusement pour corriger l'image de l'Algérie et la faire connaître et apprécier à sa juste valeur pour pouvoir espérer promouvoir le tourisme international. Les classements prouvent que l'Algérie est loin d'être assise sur le développement du tourisme international.

3.2.3. La place de l'Algérie dans le tourisme méditerranéen

Les pays du bassin méditerranéen disposent de quatre atouts touristiques majeurs qui les rendent attractifs :

1. La diversité et la richesse du patrimoine historique, culturel, naturel et paysager, la Méditerranée est reconnue comme l'un des points chauds de la biodiversité mondiale, un terrain commun de culture et de civilisations.
2. Une mer au climat côtier privilégié : chaud et sec en été, doux et ensoleillé en hiver, le climat méditerranéen est propice au développement du tourisme tout au long de l'année.
3. Une proximité culturelle et physique du marché européen avec les marchés émetteurs favorisant l'accès aux vacances pour le plus grand nombre.
4. Une longue histoire de développement touristique : les pays méditerranéens comptent parmi les plus anciennes destinations touristiques, comme la France et l'Italie.

Avec toute cette richesse de ressources naturelles et culturelles, l'activité touristique est mal répartie entre les pays méditerranéens et l'Algérie est en dernière position (Figure 3.3).

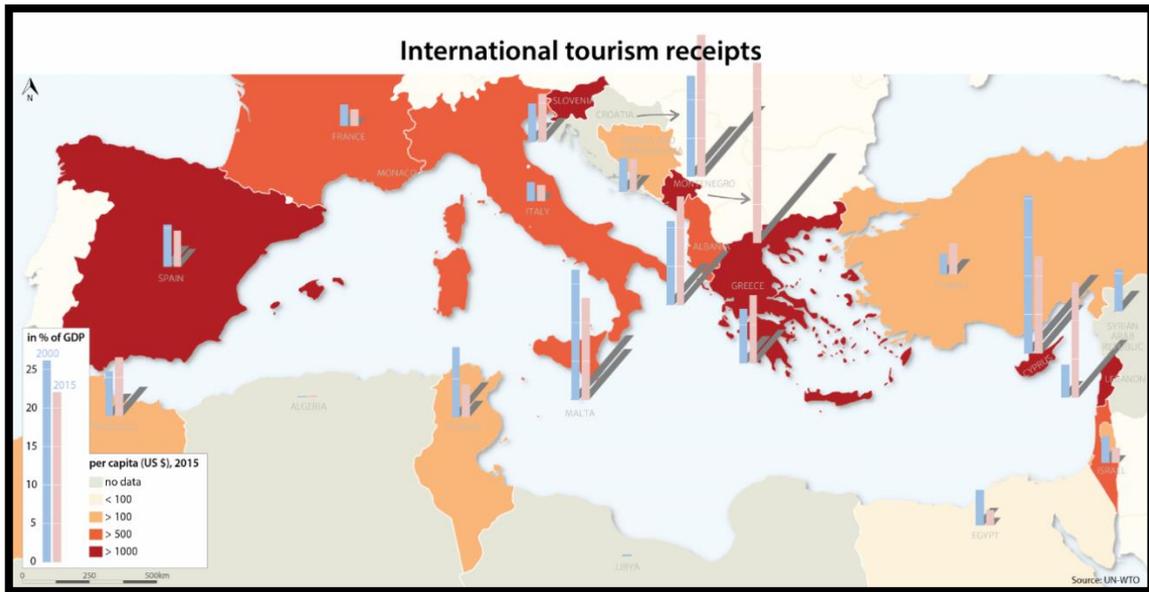


Figure.3.3. Recettes du tourisme international.

Source : *Barcelona Convention - Mediterranean (2017)*

Rapport sur l'état de la qualité (<https://www.medqsr.org/fr/tourisme>).

Une étude faite sur la projection des arrivées de touristes dans le pays du bassin méditerranéen à l'horizon 2025 (Figure 3.4) montre clairement une progression nettement affichée par rapport à l'Algérie qui reste un pays éloigné de toute perspective réelle de développement malgré les riches potentialités.

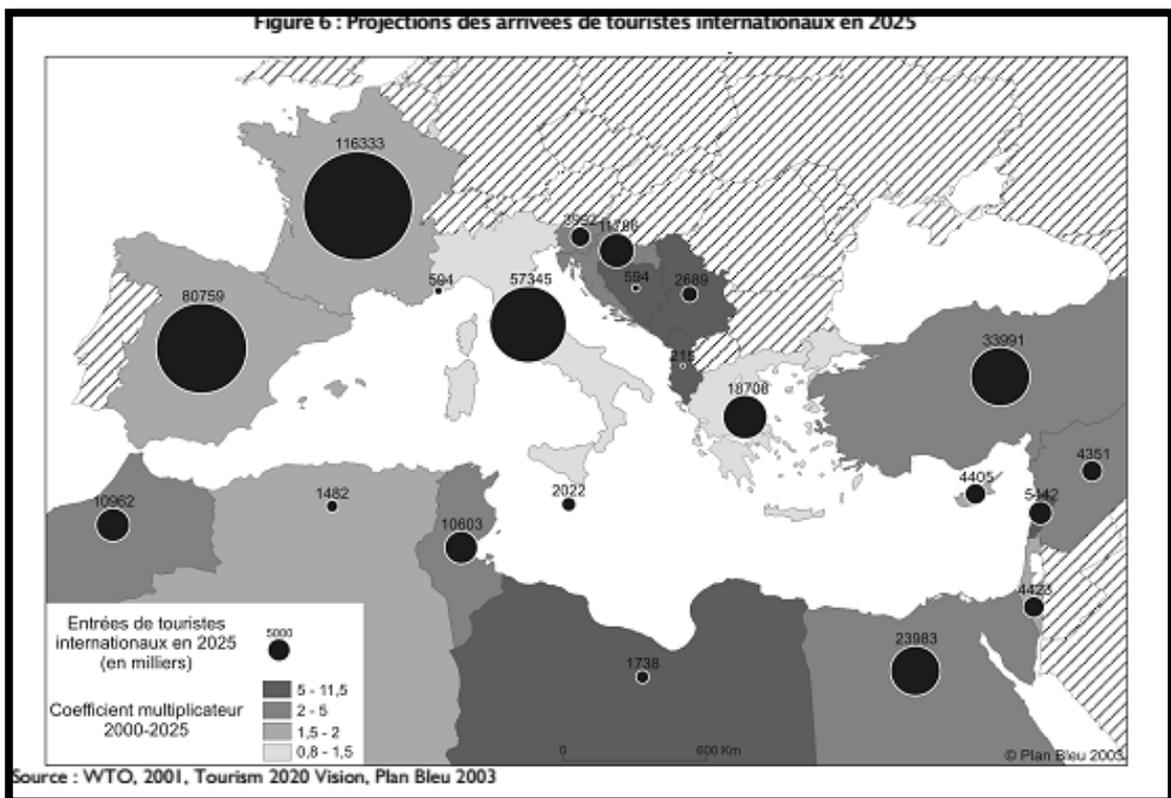


Figure 3.4. Projection des arrivées de touristes internationaux en 2025.

Source : PNUE/PAM, 2005.

Dans une étude comparative (Zerti, 2007) entre l'Algérie et ses voisins immédiats, Tunisie et Maroc, la recherche a démontré que le potentiel touristique de l'Algérie est largement supérieur à celui de ses voisins, alors que la destination touristique vers la Tunisie et le Maroc est sans commune mesure avec celle de l'Algérie, qui reste très faible sur la base des indicateurs de classement de la destination et du PIB (voir Figure 3.3) ; ce qui nous amène à poser la question : *Pourquoi ?*

3.2.4. Situation de l'offre et de la demande touristique

3.2.4.1. Types de tourisme à promouvoir en Algérie

Le schéma directeur national de développement touristique à l'horizon 2030, affirme qu'il s'appuie sur les atouts naturels et bâtis du pays et sur les tendances actuelles dans le monde sur sept domaines, qu'il s'agit de promouvoir simultanément ou séparément :

1. Se positionner de manière offensive sur le segment de la côte méditerranéenne : le Plan Bleu/ Annaba, Jijel, Bejaia, Boumerdès, Alger, Tipasa, Mostaganem, Ain-Temouchent, Tlemcen...
2. Promotion du tourisme saharien et de la randonnée : un produit d'appel ; Biskra, El Oued, Ghardaïa, Djanet, Tamanrasset, Touat, Gourara, Bechar, Naâma, El Bayedh,
3. Développer le tourisme urbain et d'affaires autour des grandes villes : Plan de tourisme urbain /Annaba, Constantine, Alger, Oran, Ghardaïa...
4. Modernisation du tourisme de santé et de bien-être : Guelma, Biskra, Blida, Ain Defla, Mascara, Saida.
5. Initier le tourisme culturel et événementiel : Tébessa, Souk-Ahras, El Tarf, Batna, Sétif, Tipasa, Illizi.
6. Enfin, et dans tous les cas, opter délibérément et durablement pour un tourisme de niche afin de développer des activités à forte valeur ajoutée : golf, raids, sports nautiques, etc.
7. Le tourisme intérieur : faire évoluer la demande non payante et informelle vers des structures organisées et attirer les touristes tentés par les destinations étrangères.

3.2.4.2. Situation du parc hôtelier algérien

Selon le « Tableau de bord des statistiques du Tourisme et de l'Artisanat à la fin 2020 » élaboré par le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat et la Direction des Systèmes d'Information et des Statistiques du Travail Familial en janvier 2021. Le parc hôtelier est réparti par vocation (Tableau 3.3) où le tourisme balnéaire a pris la deuxième position qui était attribuée au tourisme saharien il y a 20 ans.

Tableau 3.3. Le parc hôtelier ventilé par vocation.

| Vocation | Nombre d'hôtels | Capacité des lits |
|--------------|-----------------|-------------------|
| Urbaine | 1 070 | 81 863 |
| Balnéaire | 253 | 32 971 |
| Saharienne | 80 | 6 299 |
| Thermale | 27 | 4 598 |
| Climatique | 19 | 1 883 |
| Total | 1 449 | 127 614 |

Source : Statistiques, janvier 2021 ; Ministère du tourisme <https://www.mtatf.gov.dz/wp-content/uploads/2021/04/Tableau-de-bord-annuel-2020.pdf>

Le parc hôtelier est réparti par catégorie Tableau 3.4, de la classification 15 établissements hôteliers sur l'étendue du territoire algérien, 785 établissements reconnus par l'état et 664 établissements en attente de la classification. Si tout ceci atteste d'une bonne volonté de développement, la loi (J.O. n°35/2000) de classement s'avère être obsolète ce qui met la procédure de classement en difficulté.

Tableau 3.4. Répartition des hôtels par catégorie de classement.

| Classement | Nombre des établissements hôteliers | Nombre de lits |
|---|-------------------------------------|----------------|
| Hôtel 5* | 15 | 7 345 |
| Hôtel 4* | 35 | 6 824 |
| Hôtel 3* | 69 | 6 861 |
| Hôtel 2* | 64 | 3 995 |
| Hôtel 1* | 185 | 12 724 |
| Hôtel sans étoile | 173 | 9 456 |
| Résidence 2* | 02 | 384 |
| Résidence 1* | 01 | 313 |
| Motel/Relais 2* | 05 | 93 |
| Motel/Relais 1* | 03 | 86 |
| Auberge 2* | 1 | 16 |
| Auberge 1* | 1 | 20 |
| Village de vacances 3* | 1 | 274 |
| Catégorie unique (Meublé du tourisme) | 10 | 205 |
| Catégorie unique (pension) | 10 | 426 |
| Autres structures destinées à l'hôtellerie | 207 | 9 984 |
| Catégorie unique (Gîte d'étape) | 06 | 170 |
| Totale des établissements classés | 785 | 61 176 |
| Etablissement hôtelier en cours de classement | 664 | 66 438 |
| TOTAL | 1 449 | 127 614 |

Source : Statistiques, janvier 2021 ; ministère du Tourisme.

<https://www.mtatf.gov.dz/wp-content/uploads/2021/04/Tableau-de-bord-annuel-2020.pdf>

3.2.4.3. Tourisme et agences de voyage en Algérie

Avec un nombre de 3000 agences en Algérie, 3000 autres demandes ont été soumises au Ministère du Tourisme, 1366 agréments est un nombre important qui explique la prépondérance des agences de voyages sur l'ensemble du territoire algérien (Tableau3.5).

Tableau 3.5. Agences de tourisme et de voyages en Algérie.

| Désignation | | Année 2020 |
|---|------------------------------|------------|
| Nombre d'ATV mères | | 2 970 |
| Nombre de succursales | | 576 |
| Nombre de sessions de la commission nationale d'agrément des ATV | | 14 |
| Nombre de dossiers examinés par la commission nationale | Nombre de nouvelles demandes | 3038 |
| | Dossiers divers | |
| Le nombre d'accords finals après étude de l'enquête de moralité pour les services de sécurité | | 146 |
| Le nombre de dossiers agréés en fonction des résultats positifs de l'enquête des services de sécurité | | 188 |
| Nombre d'accords de principe | | 1 366 |
| Nombre de dossiers ajournés | | 250 |
| Nombre d'accords de principe retirés | | 10 |
| Nombre d'agréments retirés définitivement | | 13 |
| Nombre d'agréments temporairement retirés | | 06 |
| Nombre de dossiers rejetés | | 162 |
| Nombre d'avertissements | | 00 |

Source. Statistiques, janvier 2021 ; Ministère du tourisme

<https://www.mtatif.gov.dz/wp-content/uploads/2021/04/Tableau-de-bord-annuel-2020.pdf>

3.2.5. Les points forts et les points faibles du tourisme en Algérie

L'Algérie, cette vaste étendue allant du littoral, des montagnes de l'Atlas, des steppes des Hauts Plateaux, au Sud avec le Hoggar, le Tassili-N'Ajjer, le Bas Sahara, le Touat Gourara. (Figure 3.5), globalement les sites, qu'ils soient « naturels ou culturels », sont peu développés. Ils manquent d'infrastructures et d'équipements adéquats.

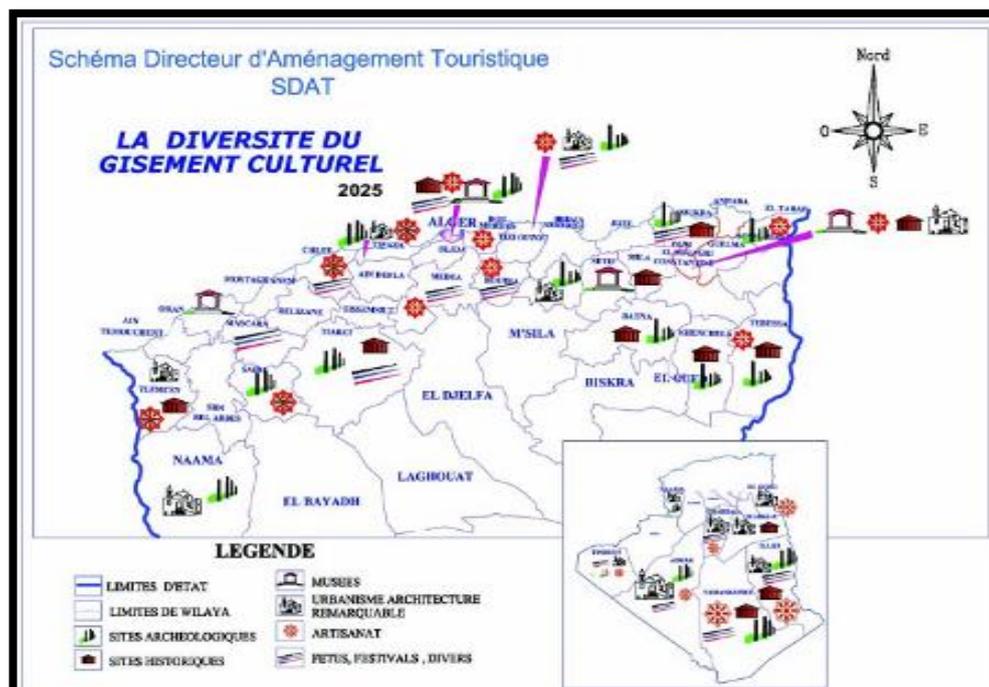


Figure 3.5. La diversité du gisement culturel.

Source : SDAT (Livre 1 audit du tourisme).

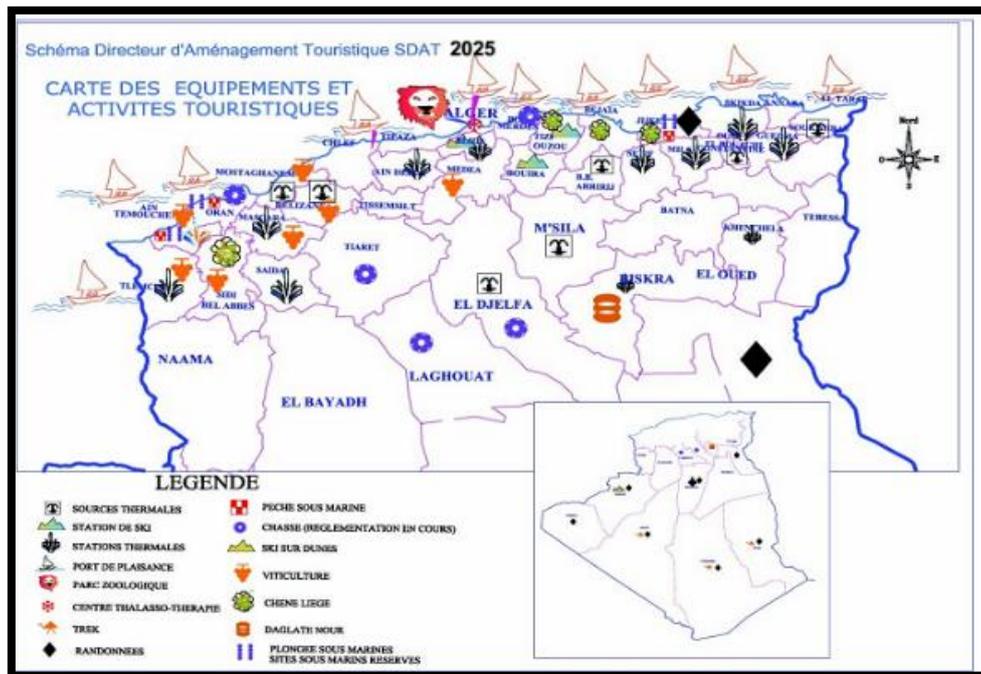


Figure 3.6. Installations et activité touristique.

Source : SDAT (Livre 1 audit du tourisme).

Selon la Figure 3.6, nous pouvons distinguer plusieurs types de tourisme à développer en Algérie tels que : Le tourisme saharien, le tourisme culturel et historique, le tourisme thermal, le tourisme balnéaire, le tourisme de montagne (ski, escalade et randonnée), le tourisme religieux, le tourisme de congrès et d'affaires, le tourisme gastronomique.

Le SDAT 2025 met en évidence 11 faiblesses dans le secteur du tourisme :

1. Un manque de lisibilité des produits touristiques algériens
2. Hébergement et installations hôtelières très insuffisants et de mauvaise qualité
3. Manque de maîtrise des techniques de prospection de nouveaux marchés par les voyageurs
4. Manque de qualification et de performance du personnel
5. Une faible qualité du produit et des services touristiques algériens
6. Faible pénétration des technologies de l'information et de la communication dans le tourisme.
7. Faible qualité des transports et de l'accessibilité
8. Des banques et des services financiers non adaptés au tourisme moderne
9. Une sécurité alimentaire et sanitaire insuffisante
10. Gouvernance, organisation et culture inadaptées au tourisme moderne
11. Un grand déficit du marketing de l'image de la Destination Algérie (SDAT national, Volume 1, p. 57)

3.3. Situation du développement territorial en Algérie

3.3.1. La politique d'aménagement touristique autour des ressources patrimoniales en Algérie

La politique nationale d'aménagement du territoire en Algérie se traduit par l'élaboration d'un dispositif législatif réglementaire qui définit les instruments d'aménagement du territoire, les programmes d'action territoriale et les moyens financiers (Figure 3.7). Toute stratégie touristique nécessite une organisation et une gouvernance. La gouvernance vise à favoriser une interaction constructive entre les trois principaux acteurs du développement touristique, à savoir l'État, les acteurs économiques et la société civile.

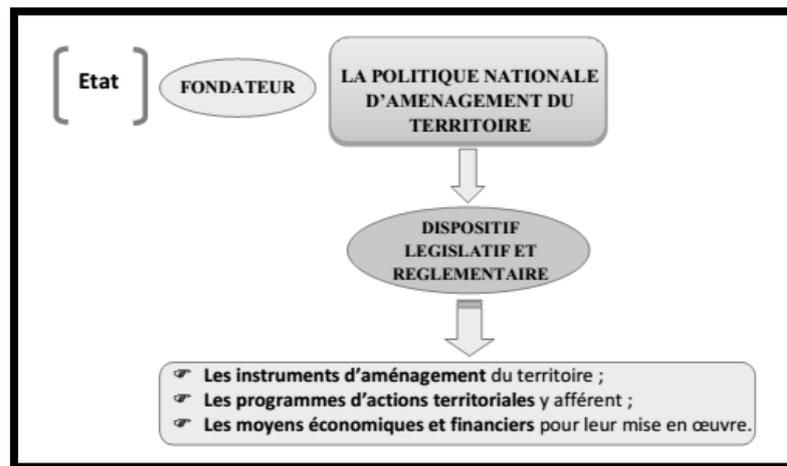


Figure 3.7. Politique nationale d'aménagement du territoire.

Source : SDAT Guelma (Phase 1, p. 9).

C'est l'État qui conçoit la politique au niveau national et que les collectivités locales mettent en œuvre au niveau régional et local. Ainsi l'État reste le propulseur d'un environnement politique et juridique favorable au développement et à la promotion en assurant la qualité et la labellisation de la nouvelle destination Algérie. Les acteurs économiques qui réalisent les projets génèrent des ressources et créent des richesses et des emplois. Ce sont les entreprises qui prennent en charge la réalisation des projets touristiques.

La société civile qui facilite l'interaction politique et sociale en participant aux activités touristiques et au développement d'une culture touristique fondée sur les acquis d'une civilisation authentique. Elle participe également à la formalisation finale des projets. En réalité, la société civile est souvent marginalisée dans les différentes étapes du développement de la stratégie de planification.

3.3.1.1. Le SDAT est une composante du SNAT

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire est défini comme « *un acte par lequel l'État affiche son grand projet territorial ; c'est une fenêtre d'opportunités pour s'inscrire dans la modernité* » (SNAT, 2008). Le territoire a pré-identifié 7 pôles de

compétitivité et d'excellence, et sa mise en œuvre est divisée en deux phases : la première de 2007 à 2015 et la seconde de 2015-2025.

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique à l'horizon 2030 est une composante du SNAT 2030, il est considéré comme la feuille de route de l'État pour le développement du tourisme en Algérie, il constitue le cadre stratégique de référence de la politique touristique de l'Algérie. C'est un schéma qui montre comment l'État entend assurer, dans un cadre de développement durable, le triple équilibre d'équité sociale, d'efficacité économique et de durabilité écologique à l'échelle de l'ensemble du pays pour les vingt années à venir (SDAT V1). Le SNAT se compose de (Figure 3.8) :

- 19 schémas directeurs sectoriels
- 9 schémas régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire « SRAT » (en cours) (SNAT, 2008)
- 4 Schémas Directeurs d'Aménagement des Aires Métropolitaines « SDAAM » (en cours) Alger, Oran, Constantine, Annaba
- 8 Plans d'Aménagement de Wilaya « PAW » (En cours de lancement)
- Schéma Directeur d'Aménagement du Littoral « SDAL » (en cours) (SNAT, 2008)

Le SDAT lancé en 2008, se projetait à l'horizon 2015 dans un premier temps, 2025 puis 2030 pour atteindre les mêmes objectifs et relever les mêmes défis, sachant que les données socio-économiques du pays ont changé depuis, ce qui nous amène à nous interroger sur l'efficacité réelle de cet outil d'aménagement du territoire, comme c'est le cas pour d'autres instruments d'urbanisme dont les délais de mise en œuvre sont souvent dépassés, ce qui remet en cause leur efficacité.

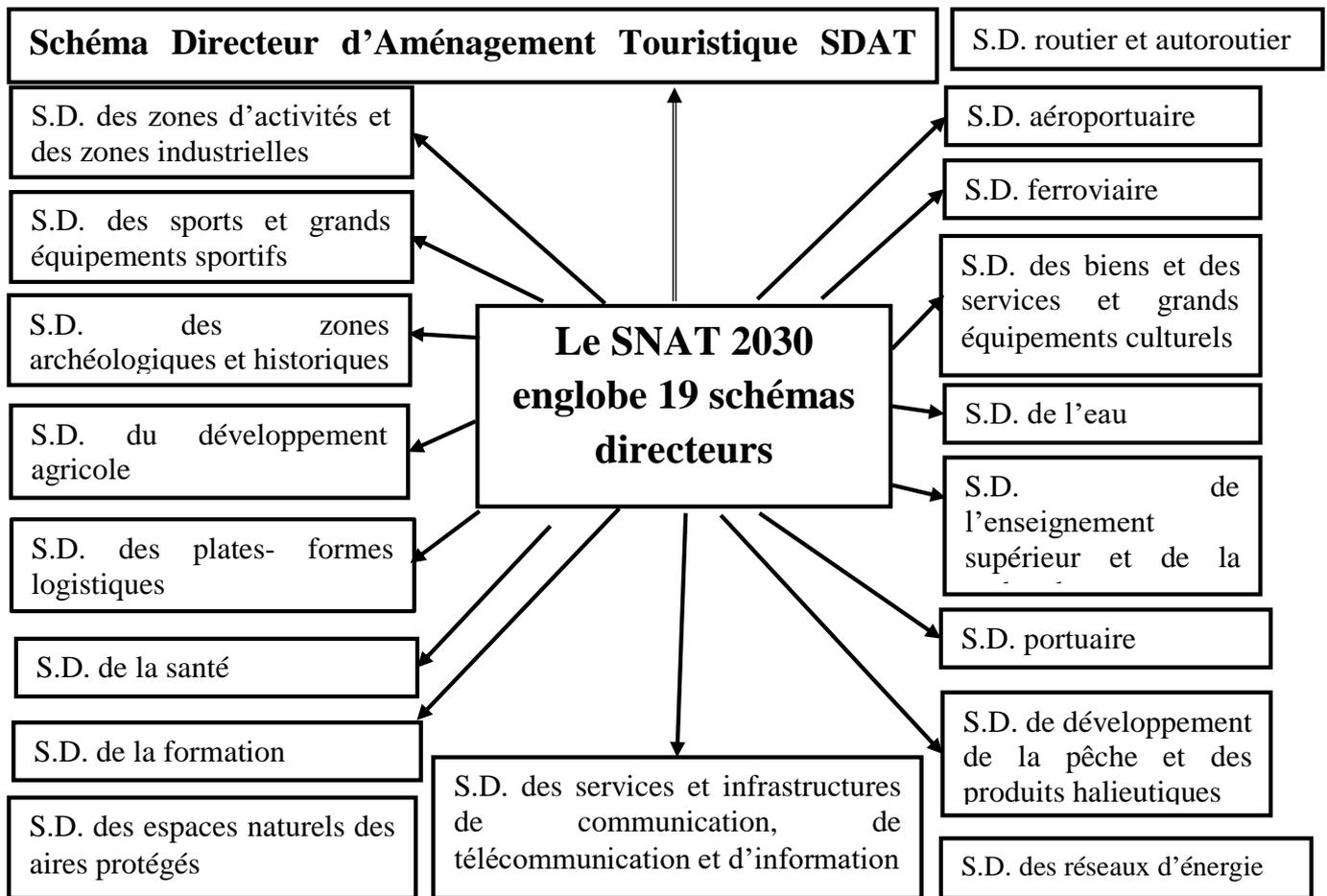


Figure 3.8. Les plans directeurs des composantes du SNAT 2030.

Source : SDAT (Volume 1, p. 14).

Nous tenterons de répondre à cette préoccupation à travers cette recherche en vérifiant le projet lancé et l'état d'avancement de sa mise en œuvre.

3.3.1.2. Les 5 objectifs du SDAT

Depuis l'année 2008, l'Algérie a opté pour une nouvelle politique touristique par l'élaboration du schéma directeur d'aménagement touristique dont les objectifs sont :

- Faire du tourisme l'un des moteurs de la croissance économique ;
- À impulser par un effet d'entraînement, les autres secteurs économiques (agriculture, BTPH, industrie, artisanat, services) ;
- Combiner la promotion du tourisme et l'environnement ;
- Promouvoir le patrimoine historique, culturel et religieux ;
- Améliorer l'image de l'Algérie à long terme (SDAT V1, p. 25).

3.3.1.3. Les Dynamiques du développement touristique du pays

Les cinq dynamiques du SDAT constituent la voie d'une relance rapide et durable du tourisme, renforcée par la mise en scène de l'Algérie à l'échelle internationale. Dans cette sous-section, nous présenterons brièvement les programmes d'action touristique (PAT) et le lancement des premiers pôles d'excellence touristique (POT) et des premiers villages d'excellence touristique (VTE) intégrés comme projets prioritaires et leviers de démarrage du tourisme à partir de 2008, soutenus par un plan de marketing et de communication, un plan qualité (PQT), un partenariat public-privé (PPP) et un soutien financier.

Dynamique 1 : « Le plan Destination Algérie »

La construction du Plan Destination Algérie s'organise autour de trois composantes : l'élaboration de la stratégie marketing, la mise en œuvre d'un plan d'actions opérationnel et la mise en place d'un système d'observation et de suivi du tourisme durable - le Système permanent d'observation et d'évaluation du tourisme (SPOET). Parmi les objectifs du plan Destination Algérie figure : le développement de la capacité contributive du tourisme à l'économie nationale basée sur la compétitivité, la performance, l'équité sociale, l'identité et la valorisation du patrimoine.

Positionner l'Algérie comme une destination phare dans le Maghreb et le monde méditerranéen : une destination distinguée, unique, axée sur la satisfaction émotionnelle ; tirer profit des attributs compétitifs : Sahara, Patrimoine, sites... ; dynamiser l'attractivité générale du pays, restaurer la confiance, affirmer une image positive et valorisante de l'Algérie pour toutes les clientèles (nationales et étrangères) et favoriser l'émergence de pôles touristiques d'excellence.

Dynamique 2 : « les Pôles Touristiques d'Excellence (POT) »

Cette dynamique consiste en la division du territoire algérien en Pôles d'Excellence Touristique. Le SDAT définit le pôle d'excellence comme une combinaison sur un espace géographique donné de villages touristiques d'excellence (équipements d'hébergement et de loisirs), d'activités touristiques et de circuits touristiques en synergie avec un projet de développement territorial. Il est multidimensionnel et intègre des logiques sociales (besoins primaires de la population), culturelles, territoriales et commerciales (prise en compte des attentes du marché) et son périmètre géographique peut inclure ou non une ou plusieurs zones et plateformes d'expansion touristique. Sept pôles d'excellence touristique (POT) sont répartis sur l'ensemble du territoire.

Chaque POT est composé de plusieurs éléments en fonction de son potentiel et de son attractivité territoriale, ce qui lui a permis d'être identifié par un thème principal et dominant qui sera son image de marque principale :

- 1) Le Pôle Touristique d'Excellence Nord-Est (POT N.E) : Annaba, Tarf, Skikda, Guelma, Souk Ahras, Tébessa.
- 2) Le Pôle Touristique d'Excellence Nord-Centre (POT N.C) : Alger, Tipasa, Boumerdès, Blida, Chlef, Ain Defla, Médéa, Bouira, Tizi Ouzou, Bejaia.
- 3) Le Pôle Touristique d'Excellence Nord-Ouest (POT N.O) : Mostaganem, Oran, Ain Temouchent, Tlemcen, Mascara, Sidi Bel Abbés et Relizane
- 4) Le Pôle Touristique d'Excellence Sud-Est (POT S.E) « Oasien » : Ghardaïa, Biskra, El Oued, Menéa.
- 5) Le Pôle Touristique d'Excellence Sud-Ouest (POT S.O) : Touat, Gourara : les Routes des Ksour : Adrar, Timimoune et Bechar
- 6) Le Pôle Touristique d'Excellence Grand Sud (POT G.S) : Tassili N'Ajjer : Illizi, Djanet
- 7) Le Pôle Touristique d'Excellence Grand Sud (POT G.S) : Ahaggar : Tamanrasset

Dynamique 3 : « Le Plan Qualité Tourisme (PQT) »

Aujourd'hui, la qualité est une exigence, et c'est dans cet esprit que le SDAT 2030 définit les composantes du plan qualité tourisme (le PQT) en s'appuyant sur la formation et l'éducation à l'excellence, et qu'il intègre les Technologies de l'Information et de la Communication en lien avec l'évolution du produit touristique dans le monde.

Dynamique 4 : « Le Plan Partenariat (public – privé) »

Le tourisme est devenu une industrie à part entière et ses impacts sociaux, économiques, financiers, politiques, culturels et bien sûr écologiques nécessitent une action concertée basée sur une approche interdisciplinaire. SDAT On parle de partenariat public-privé lorsque des acteurs privés et publics agissent ensemble pour répondre à un besoin collectif de la manière la plus efficace possible, en partageant les ressources, les risques et les bénéfices où chacun doit jouer son rôle : l'État, le secteur privé.

Dynamique 5 : « Le plan de financement tourisme (PFT) »

Le tourisme est un secteur où le retour sur investissement est lent. Aussi, il s'agit d'améliorer la rentabilité interne de l'investissement en tant qu'objectif pour le partenaire, le promoteur et le développeur qui appelle un cadre de soutien et d'accompagnement de l'État. Les objectifs du plan de financement du tourisme (PFT) sont les suivants : protéger et soutenir les petites et moyennes entreprises, attirer et encourager les investisseurs, et faciliter la mise en œuvre des projets et leur financement bancaire.

3.3.2. Lecture du développement du tourisme durable à travers les lois

3.3.2.1. Un constat sur la gouvernance actuelle du tourisme

Le SDAT2030 énumère les défaillances et les faiblesses du secteur du tourisme

Les experts notent qu'en termes de gouvernance actuelle du tourisme :

- L'ANDT ne maîtrise pas le terrain, ce qui constitue un sérieux handicap pour mener à bien sa mission et la rend également peu territoriale.
- Au niveau des wilayas un regrettable dysfonctionnement au niveau des directions du tourisme.
- Ils ne disposent pas de stratégies touristiques claires et définies pour leur territoire.
- Leur rôle dans le suivi et le soutien des chefs de projet reste très limité.
- Les brochures et les cartes touristiques préparées par les directions ne sont pas distribuées.
- Manque de visibilité des autres partenaires/acteurs dans la gestion et la stratégie du tourisme.
- Pas de réelle logique de coopération.

3.3.2.2. Le cadre juridique régissant le secteur du tourisme

Quels sont les textes qui régissent et réorganisent le secteur du tourisme en Algérie ?

Activité hôtelière - Loi n° 99-01 du 19 Ramadhan 1419 correspondant au 6 janvier 1999 fixant les règles relatives à l'activité hôtelière (J.O. n° 02/1999).

Zones d'expansion touristique - Loi n° 03-03 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones et sites touristiques (J.O. n° 83/2003).

Etablissements hôteliers - Décret exécutif n° 2000-46 du 25 Dhou El Kaada 1420 correspondant au 1^{er} mars 2000 définissant les établissements hôteliers et fixant leur organisation, leur fonctionnement ainsi que les modalités de leur exploitation (J.O. n° 10/2000), (complété par le décret exécutif n° 09-207 du 6 Rajab 1430 correspondant au 29 juin 2009 (J.O. n° 39/2009).

Classement des établissements hôteliers - Décret exécutif n°2000-130 du 08 Rabie El Aouel 1421 correspondant au 11 juin 2000 fixant les établissements hôteliers (J.O. n° 35/2000) (modifié par le décret exécutif n°05-457 du 22 Chaouel 1426 correspondant au 24 novembre 2005 (J.O. n° 77/2005).

Commission chargée de l'étude des plans des projets hôteliers - Décret exécutif n° 2000-131 du 08 Rabie El Aouel 1421 correspondant au 11 juin 2000 fixant la composition et le

fonctionnement de la Commission chargée de l'étude des plans des projets hôteliers (J.O. n° 35/2000).

Agrément du gestionnaire de l'établissement hôtelier - Décret exécutif n°2000-132 du 08 Rabie El Aouel 1421 correspondant au 11 juin 2000 fixant les modalités et conditions d'agrément du gestionnaire de l'établissement hôtelier (J.O. n° 35/2000).

Règles de construction et d'aménagement des établissements hôteliers - Décret exécutif n°06-325 du 25 Châabane 1427 correspondant au 18 septembre 2006 fixant les règles de construction et d'aménagement des établissements hôteliers (J.O. n° 58/2006).

Consultation préalable pour la délivrance du permis de construire dans une zone d'expansion touristique - Décret exécutif n° 04-421 du 8 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 20 décembre 2004 fixant les modalités de consultation préalable des administrations chargées du tourisme et de la culture en matière de délivrance du permis de construire dans une zone d'expansion touristique.

3.3.2.3. le développement du tourisme à travers les lois

La loi n° 03-01 du 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme 134 vise à créer un environnement favorable et incitatif pour :

- promotion de l'investissement et développement du partenariat dans le tourisme
- insertion de la destination « Algérie » dans le marché international du tourisme par la promotion de l'image touristique ;
- réhabilitation d'établissements hôteliers et touristiques afin d'augmenter les capacités d'hébergement et d'accueil ;
- diversification de l'offre touristique et le développement de nouvelles formes d'activités touristiques ;
- satisfaire les besoins et les aspirations des citoyens dans le domaine du tourisme, de la récréation et des loisirs ;
- contribution à la préservation de l'environnement, à l'amélioration du cadre de vie et à la mise en valeur du potentiel naturel, culturel et historique ;
- améliorer la qualité des services touristiques ;
- promotion et développement de l'emploi dans le tourisme ;
- développement harmonieux et équilibré des activités touristiques ;
- développement du patrimoine touristique national.

De manière générale, la lecture de cette loi montre que l'Algérie cherche à encourager les activités liées au tourisme tout en les encadrant par des préoccupations environnementales et de développement durable.

3.3.3. Les acteurs de la mise en œuvre de la politique touristique

3.3.3.1. Définition d'un acteur

Fabrice Hatem (1993) définit un acteur comme suit : « *une personne, un groupe ou un organisme, visant certains objectifs et confronté à certaines contraintes, et qui peut, par ses stratégies et ses moyens d'action, influencer sur le devenir du système étudié* ».

Nous appelons acteur, toute personne ou groupe de personnes dont les décisions et actions sont susceptibles d'avoir une influence future, positive ou négative, sur l'avenir du secteur concerné. Cette influence peut être directe ou indirecte. Les acteurs d'un système sont des groupes homogènes qui jouent un rôle important dans le système à travers les variables qui caractérisent leurs projets et qu'ils contrôlent plus ou moins.

3.3.3.2. Le rôle des acteurs

Pierre Signoles, (1994) pense que l'acteur n'a pas toujours en sa possession des objectifs clairs et cohérents, lui permettant de dynamiser son action dynamique, mais il reste prévoyant et rationnel. Son comportement présente donc deux aspects : *Offensif*, la saisie d'opportunités pour améliorer sa situation et *défensif*, le maintien et l'élargissement de sa marge de liberté, et donc de sa capacité d'action. Il s'agit d'un cadre au niveau national et local qui s'appuie sur le soutien des différents ministères. La structure du secteur du tourisme au niveau national et de la wilaya est la suivante

Au niveau national, les acteurs relevant du ministère du tourisme sont (Figure 3.9) :

- L'Agence Nationale de Développement Touristique (ANDT) qui supervise la gestion des ZET, l'acquisition, l'aménagement, la revente aux promoteurs, la réalisation d'études touristiques et le développement d'actions de promotion des ZET,
- L'Office National du Tourisme (ONT) : Organisme de promotion institutionnelle,
- ONAT : L'office national des activités touristiques compte 35 agences réparties à travers 25 wilayas (SDAT V1 p. 26).

Au niveau local, il existe une direction du tourisme dans chaque wilaya qui assure le contrôle des hôtels et agences conformément à la réglementation, la promotion de l'investissement, l'accompagnement des porteurs de projets (vérification selon un cahier des charges puis transmission au ministère concerné pour accord).

Nous notons également, les **offices de tourisme locaux et associations** dont le rôle est la promotion, l'information, l'animation, la vente de services (types de manifestations folkloriques). Il est important de noter également l'absence de la population comme acteur principal de l'activité touristique.

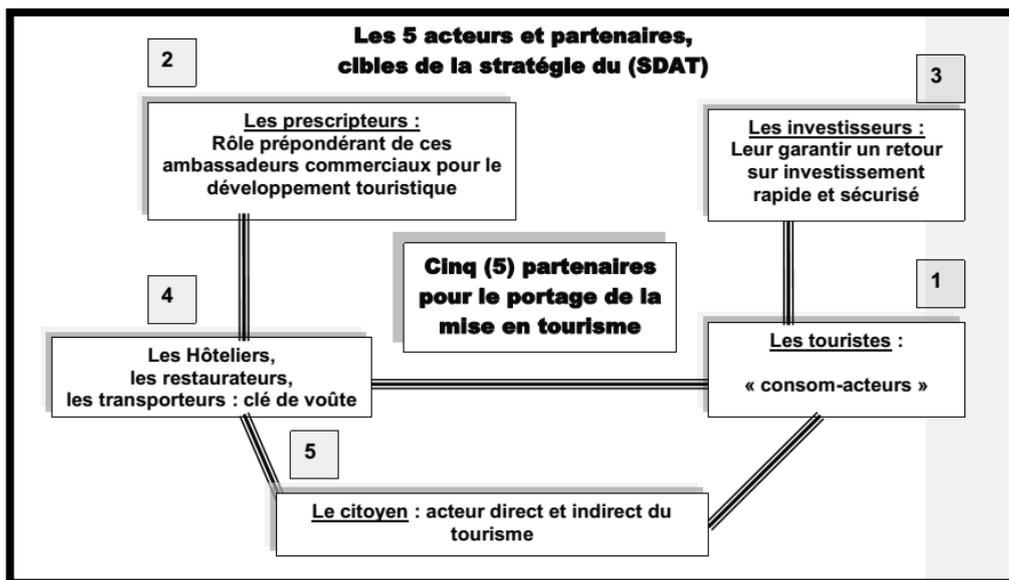


Figure 3.9. Les 5 acteurs et partenaires ciblés de la stratégie du SDAT.
Source : SDAT (2030).

3.3.4. Mise en œuvre du SDAT

La feuille de route est la première étape de la mise en œuvre du SDAT. Elle définit le cadre de mise en œuvre, le mécanisme organisationnel, les activités à réaliser, ainsi que le calendrier (Figure 3.10).

| | | |
|--|---|--------------------------------------|
| Etape 1 : la mise en place de la structure de pilotage | Il s'agit de la première étape du processus. Il faudra nommer le Directeur de la structure, les différents Chefs de mission et les Chargés de mission locaux. | Une note de cadrage générale |
| Etape 2 : l'organisation d'ateliers de travail par projet | L'objectif des ateliers de travail est de réunir tous les membres de la Cellule pour travailler sur un projet précis et définir le mode opératoire afférent. Seront traitées, dans le cadre de ces ateliers, les différentes problématiques : filières foncière, infrastructure financière, <u>intersectorialité</u> , relatives à chaque projet prioritaire... | Un plan d'actions par projet |
| Etape 3 : la définition de la stratégie par pôle touristique | Sur la base de ce qui aura été défini en étape 2, chaque Chargé de mission local devra définir les étapes de mise en œuvre du schéma à l'échelle de son Pôle. Ainsi, il mettra en regard les priorités d'intervention définies dans les différents ateliers, mais uniquement celles qui concernent le pôle touristique dont il a la charge. | Un plan d'action par pôle |
| Etape 4 : le lancement pré-opérationnel du schéma | Réunion de communication avec les représentants des autres secteurs, les acteurs locaux concernés par les projets et les représentants des différentes filières. | |
| Etape 5 : le démarrage des premiers chantiers et négociations | Les premiers chantiers sont les chantiers prioritaires, mais également ceux pour lesquels aucune contrainte n'est particulière (foncier entre autres, ou bien requalification de l'existant). | Un rapport |
| Etape 6 : la mise en place de la stratégie de promotion et de la communication | Dans un premier temps, la communication s'adressera aux professionnels (Tour Opérateur, Agences de voyage) pour restaurer la confiance, rénover l'image De l'Algérie et donner des garanties d'un développement touristique de qualité. | Un plan de communication |
| Etape 7 : le lancement du plan qualité tourisme | La concrétisation du Plan Qualité Tourisme « P.Q.T » devrait être appuyée par l'identification des établissements hôteliers (hôtels, campings, résidences...), des restaurateurs, des offices locaux de tourisme, des agences de tourisme et de voyages, des transporteurs. | Un plan qualité tourisme |
| Etape 8 : la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement touristique. | La dynamique engrangée pour la réalisation des projets appuyée par les différentes mesures d'accompagnement doit se poursuivre sur la base des plans d'action définis en étapes 2 et 3. | Des rapports d'étapes annuels |

Figure 3.10. Feuille de route SDAT 2030.
Source : Auteur basé sur le Livre 4 de SDAT 2030.

3.3.4.1. L'état d'avancement du SDAT

Sur un total de 48 wilayas, 47 SDATW ont été achevés et 1 SDATW est en cours de préparation en phase finale, celui de la wilaya de Bejaia. L'état d'avancement des 61 plans de développement approuvés 3 a été examiné (Tableau 3.6). Sur les 67 achevés et en cours d'étude, seuls 26 sont en cours. 21 plans de développement sont gelés, 12 opérations d'études

sont également gelées. Nous pouvons ainsi déduire sur la base du Tableau 3.6, que le vrai problème réside dans l'écart entre la programmation et la réalisation des projets de développement.

Tableau 3.6. État d'avancement des plans d'aménagement touristiques.

| Le plan d'aménagement | Nombre | Observations |
|--|--------|--|
| Plans d'aménagement touristique approuvé | 61 | 3 d'entre eux ont été examinés |
| Plan d'aménagement touristique terminé et en cours d'approbation | 35 | 11 au niveau du SGG 24 au niveau du ministère |
| Plans d'aménagement touristique et en cours d'étude. | 67 | 26 en cours de réalisation 16 dans la 3 ^e phase d'étude 21 dans la 2 ^e phase d'étude 04 dans la phase d'étude |
| Les études des plans d'aménagement touristique bloqués dans la première phase | 12 | Opération gelée |
| Plans d'aménagement touristique non lancé | 21 | Opération gelée |
| Zones d'expansion touristique non équipées de plans d'aménagement touristique. (Indisponibilité de la couverture foncière) | 29 | Classées |

Source : Statistiques, janvier 2021 ; ministère du Tourisme.

<https://www.mtatf.gov.dz/wp-content/uploads/2021/04/Tableau-de-bord-annuel-2020.pdf>

3.3.4.2. Projets prioritaires

Il se résume en une série de chaînes d'hôtels, de villages touristiques d'excellence et de parcs écologiques dans les différents pôles touristiques d'excellence. Pratiquement, aucun des projets n'a vu le jour jusqu'à présent, les difficultés rencontrées par l'administration algérienne découragent de nombreux investisseurs étrangers qui abandonnent rapidement l'entreprise des différents projets, comme dans le cas du village d'excellence à Annaba.

3.3.5. Zones d'expansion des sites touristiques (ZEST)

Une zone d'expansion touristique est une zone délimitée, protégée et classée par une loi qui en régit la gestion et l'utilisation. L'ANDT (l'agence nationale pour le développement du tourisme), chargée de la gestion et de l'organisation des ZET, veille au bon déroulement des investissements au sein des ZET. Le décret N°66-75 du 4 avril 1966 définit une ZET comme suit : « peut être déclaré comme ZET toute région ou étendue du territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles, humaines ou récréatives propices au tourisme, se prenant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploitée pour le développement d'au moins une, sinon plusieurs formes rentables de tourisme. »

Plusieurs wilayas de la région intérieure du pays ne disposent d'aucune ZET malgré les richesses indéniables qu'elles recèlent, citons à titre d'exemple les wilayas de Guelma, souk Ahras et Tébessa. Les régions les plus favorisées sont celles du nord du pays, où la

priorité a été clairement donnée au tourisme balnéaire au détriment des autres types de tourisme qui, à notre avis, sont tout aussi importants (Figure 3.11).

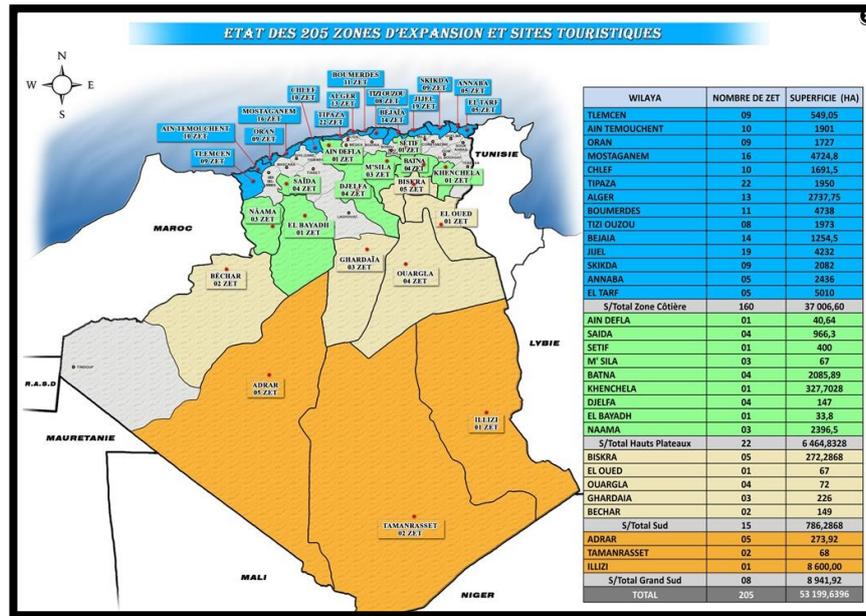


Figure 3.11. Les 205 zones d'expansion et sites touristiques.
Source : ANDT (2019).

CONCLUSION

En conclusion, il est important de noter que les investigations menées ici sur la situation du patrimoine, du tourisme et du développement territorial en Algérie soulignent la grande diversité du patrimoine en Algérie. Cette richesse ne participe pas efficacement au développement territorial, malgré les grands efforts déployés pour promouvoir le tourisme. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation, notamment le cloisonnement flagrant de la gestion de chacun des aspects susmentionnés. Par ailleurs, les instruments juridiques en vigueur sont obsolètes.

Enfin, il faut noter que le schéma national d'aménagement touristique est une initiative qui prouve la bonne volonté de l'État pour le développement de l'activité touristique autour des ressources du patrimoine naturel et culturel. Cependant, la lenteur des procédures administratives et le manque de mobilisation des différents acteurs, notamment la population, empêchent la mise en œuvre réelle de ce schéma et le réduisent à un document inachevé.

CHAPITRE IV

CADRAGE METHODOLOGIQUE ET CONTEXTUALISATION

INTRODUCTION

La spécificité de la problématique posée et des hypothèses émises nécessite le choix d'une méthodologie la mieux adaptée pour faciliter la vérification sur le terrain. L'objectif de ce chapitre repose sur deux axes. Le premier est de justifier, présenter et expliquer la stratégie et les méthodes adoptées ainsi que les outils de vérification utilisés. L'observation, les enquêtes et les entretiens fournissent des résultats fiables sur la situation du patrimoine et du tourisme sur le territoire de Guelma.

Le deuxième est une présentation globale de l'étude de cas sur les différents plans, géographique, où nous présenterons la situation, le relief et le découpage administratif, sur le plan climatique pour présenter le climat de Guelma afin de pouvoir comprendre les taux des différents flux touristiques, sur le niveau historique. C'est à travers l'histoire que nous pouvons expliquer la richesse du patrimoine culturel exceptionnel et enfin le plan socio-économique qui prouve clairement que Guelma a besoin de se développer davantage.

4.1. La stratégie de la recherche et justification de la démarche adoptée.

4.1.1. Positionnement épistémologique

Le processus de recherche est un processus qui nous permet d'examiner des phénomènes, d'analyser des problèmes qui cherchent des solutions, d'acquérir des connaissances et de répondre à différentes questions. Notre objet de thèse est construit sur le fondement d'une étude de terrain qui a fait l'objet d'observations. La région de Guelma représente les régions intérieures du pays qui sont riches en ressources patrimoniales naturelles et culturelles avec l'absence de mobilisation de ses ressources dans le cadre d'une activité touristique durable. D'emblée, le patrimoine naturel et culturel est considéré comme un privilège et un atout important synonyme de développement régional intégrant les compétences humaines, de sorte que la promotion du patrimoine aurait des effets favorables sur la population locale et l'amélioration de ses conditions de vie.

À travers cette étude, nous avons essayé de savoir pourquoi les ressources naturelles et culturelles de la région ne sont pas exploitées par une activité touristique durable. Notre objectif est de répondre aux différentes questions posées afin de sensibiliser les différents acteurs locaux à l'importance de la mise en tourisme des ressources patrimoniales pour assurer le développement local et régional de la région de Guelma, qui représente les villes intérieures du pays.

4.1.1.1. Le choix méthodologique.

Selon N'da (2015), une approche qualitative consiste essentiellement à comprendre les phénomènes plutôt qu'à chercher des solutions. Notre recherche est qualitative, exploratoire et descriptive. Les phénomènes sont présentés pour les comprendre et pour souligner les relations entre eux. Dans notre cas, il s'agit du patrimoine et du tourisme, cela devient possible grâce à l'observation, aux enquêtes et aux entretiens (interviews). La démarche hypothético-déductive (N'da, 2015) est la plus adaptée à ce type de recherche. Elle consiste à poser des questions, à formuler des réponses provisoires aux questions posées et à vérifier les hypothèses émises au moyen de tests afin de les confirmer ou de les infirmer.

Le fait de positionner la recherche à travers les recherches précédentes permet d'éclairer les méthodes possibles pour tester empiriquement les hypothèses avancées. La première hypothèse affirme que la prépondérance des ressources patrimoniales à Guelma peut constituer un propulseur de développement par sa mise en tourisme, qui doit passer d'abord par sa connaissance comme première action essentielle à entreprendre,

Ensuite, l'implication des différents acteurs en charge du développement local et territorial est essentielle, ce qui implique de les identifier et de définir leurs champs d'action. La deuxième stipule que la mise en valeur du territoire de Guelma, l'augmentation de son attractivité et la durabilité du tourisme sont des atouts considérables pour son développement économique. Ce dernier passe par la mise en place d'une infrastructure d'accueil durable et par l'efficacité des instruments de développement touristique. De ces hypothèses, nous avons extrait les concepts que nous avons déjà définis et nous allons vérifier les relations entre eux. Pour faire cela de manière méthodique, il faut effectuer une analyse conceptuelle au préalable.

4.1.1.2. L'analyse conceptuelle.

Afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses émises, il faut d'abord rechercher la relation entre les concepts utilisés, à savoir le patrimoine naturel et culturel, le tourisme durable et le territoire. Pour ce faire, nous devons définir les concepts, de diviser chaque concept en dimensions, puis de diviser les dimensions en variables et les variables en indicateurs observables et mesurables vérifiables sur le terrain (Angers, 1996 ; N'da, 2015). Dans notre étude, le patrimoine est considéré à travers les dimensions de la durabilité, d'abord la dimension environnementale, puis la dimension socio-économique (Figure.4.1).

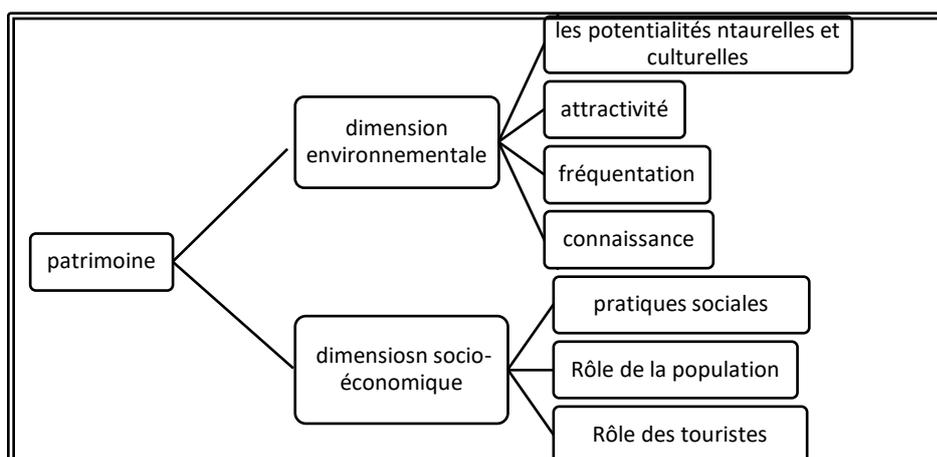


Figure.4.1. Le concept de patrimoine

Source. Auteur, 2020

Le tourisme est composé de l'offre et de la demande. L'offre est établie sur les ressources naturelles et culturelles, ainsi que sur les différentes infrastructures d'accueil et de transport, le marketing. Il doit être fondé sur le pilier de la durabilité environnementale et de l'équité sociale ainsi que sur l'efficacité économique (voir Figure.4.2)

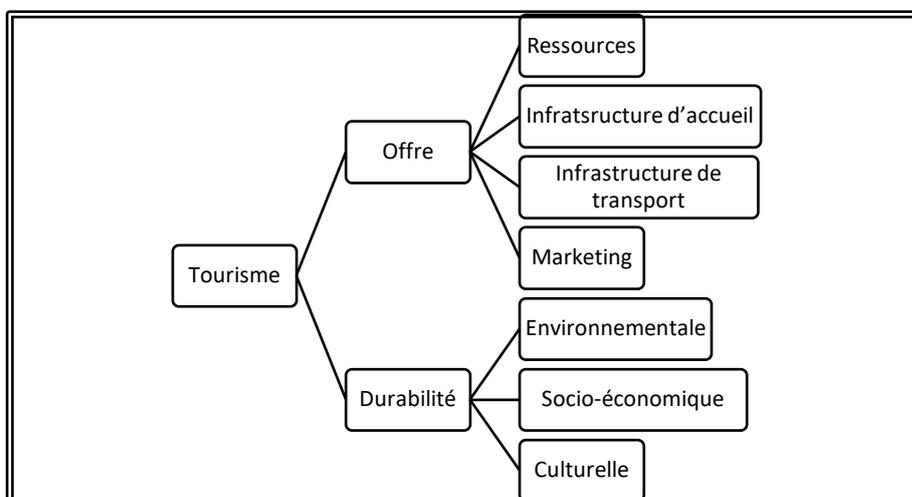


Figure.4.2. Le concept de tourisme

Source. Auteur, 2020

Les deux concepts « tourisme et patrimoine » appliqués au territoire de Guelma, mettent en évidence la politique et la stratégie adoptées pour promouvoir le patrimoine et le tourisme ainsi que le rôle et le jeu des acteurs qui participent à la mise en œuvre du processus de développement territorial en dimensions (Figure 4.3). Une fois les concepts utilisés décomposés en dimensions, puis en variables, nous avons tenté de les synthétiser afin de les analyser dans le processus global de diagnostic territorial.

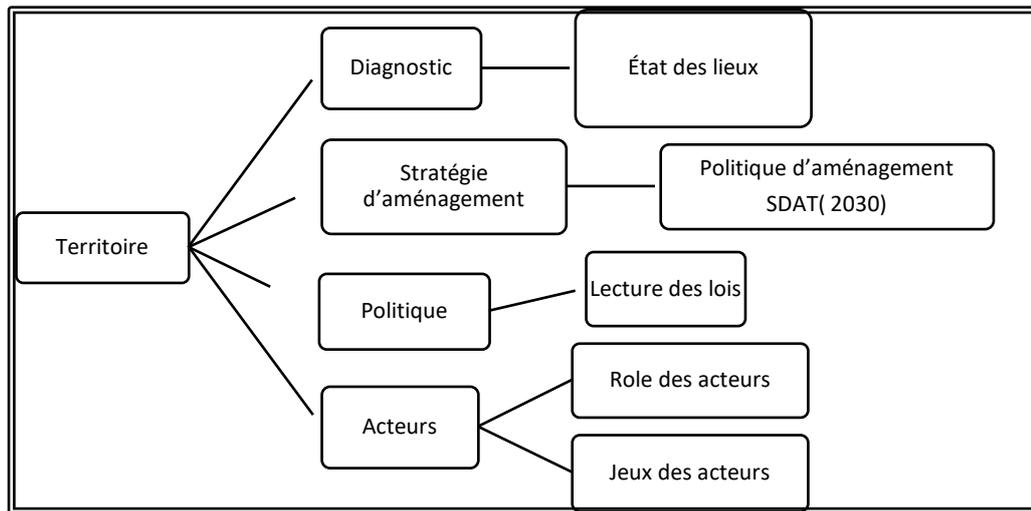


Figure.4.3. le concept de territoire

Source. Auteur, 2020

Les concepts utilisés une fois scindé en dimensions puis en variables, nous avons essayé de les synthétisés afin de les analyser dans la démarche globale à savoir le diagnostic territorial.

4.1.1.3. Le diagnostic de territoire, une démarche en quatre phases.

Un diagnostic est avant tout une démarche visant à détecter les symptômes de dysfonctionnement d'un territoire qui souffre de certains problèmes, il permet de formuler un jugement sur la cohérence du territoire et la mobilisation des acteurs également. (Lardon et Piveteau, 2005). Le diagnostic territorial est donc une approche qui nous aide à comprendre le dysfonctionnement qui existe entre la richesse patrimoniale du territoire de Guelma et la faiblesse de l'activité touristique. Le diagnostic d'un territoire est composé de plusieurs phases successives et liées (Figure 4.4), les étapes sont définies en fonction de l'objectif fixé au départ. Le diagnostic d'un territoire comprend toutes les étapes préparatoires à l'action. Il comprend quatre phases :

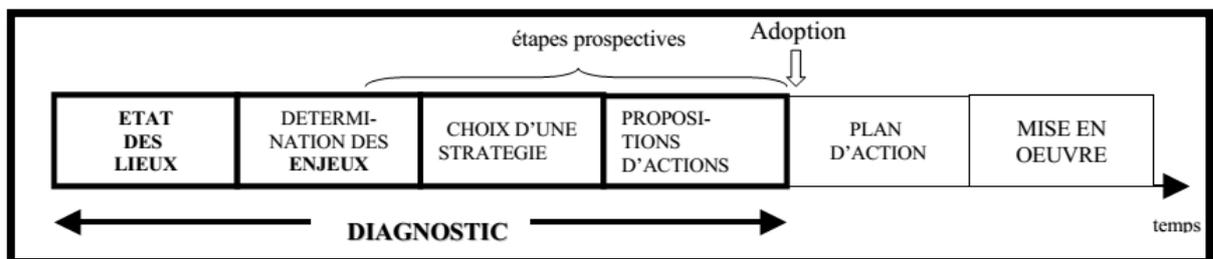


Figure.4.4. Les étapes du diagnostic de territoire

Source ; Lardon et Piveteau, 2005.

Les quatre phases du diagnostic sont :

- État des lieux : il s'agit de l'analyse des éléments structurels d'un territoire et des relations entre eux.
- Détermination des enjeux : il s'agit de déterminer les défis à relever dans les trois dimensions de la durabilité : l'économie, l'environnement et la société.
- Choix d'une stratégie : il s'agit de donner la priorité à certains enjeux et de porter un jugement sur les dynamiques territoriales observées.
- Propositions d'actions : ce sont les solutions proposées pour relever les défis dans les différents domaines : économique et budgétaire, fiscal, social, environnemental, etc. (Lardon et Piveteau, 2005).

Comme le montre la figure 4.5, les différentes phases de la recherche sont comme suit :

- État des lieux des principaux sites naturels et culturels, classés ou non.
- Détermination des enjeux : sur la base des piliers du développement durable, les enjeux doivent être environnementaux, socio-économiques et territoriaux.
- Choix d'une stratégie : dans cette phase du diagnostic, nous nous contenterons de critiquer les stratégies proposées par le SDAT de Guelma.
- Proposition d'actions : c'est la phase finale qui relie le diagnostic à l'action qui a été interprétée dans cette recherche comme des recommandations et des perspectives de recherche.

Méthodologie d'approches

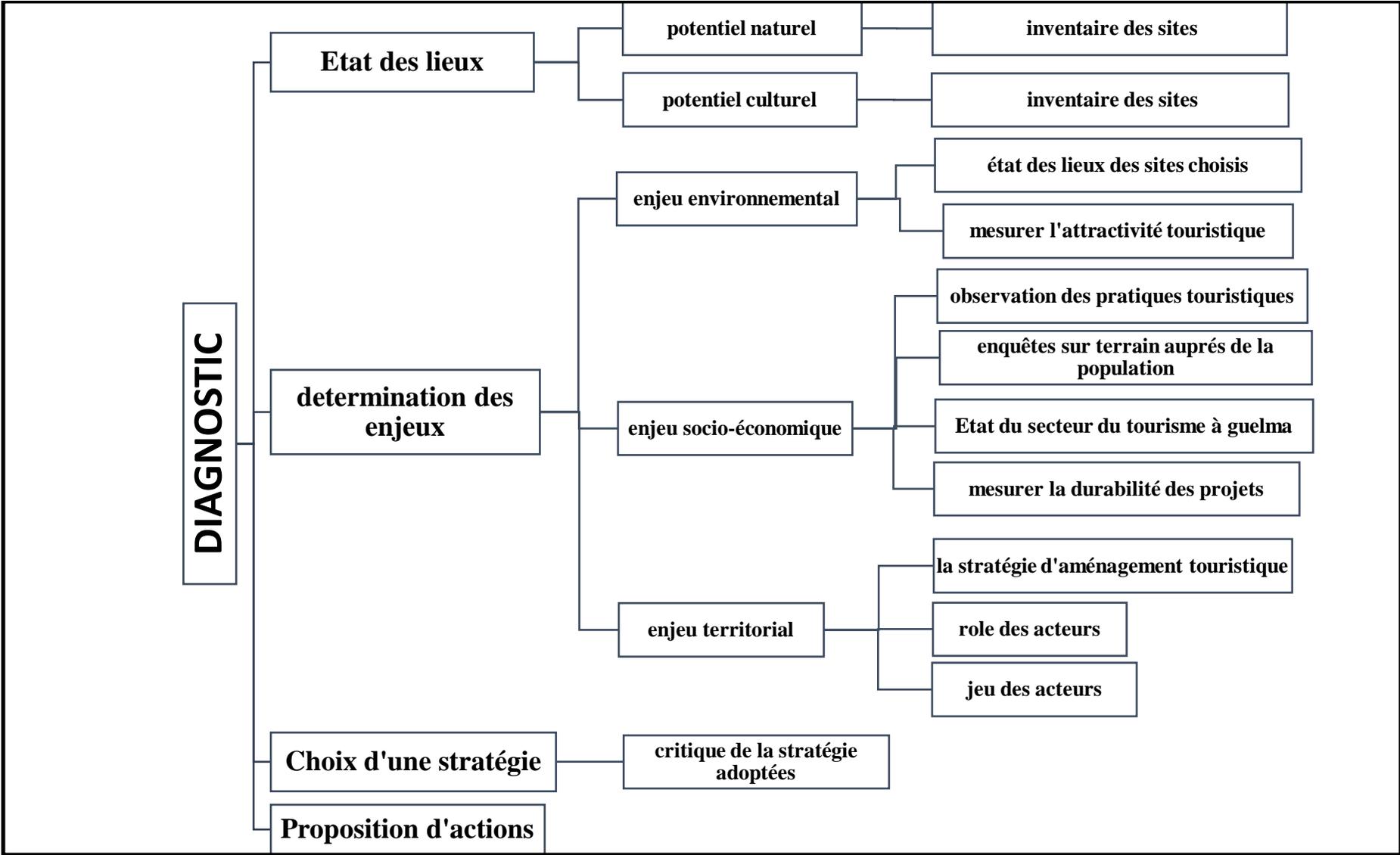


Figure.4.5. le diagnostic territorial appliqué à notre cas d'étude.

Source, Auteur, 2020

4.1.2. Les stratégies et les instruments de vérification :

4.1.2.1. L'observation.

Une évaluation des sites sélectionnés a été établie par une observation *de visu* (N'DA, 2015 ; p. 125), en visitant le site et en prenant des notes sur l'état du site et en prenant des photos pour les mémoriser, puis pour pouvoir tester les connaissances de ces sites grâce à l'utilisation de photos comme « médium » d'enquête (Émeline Hatt, 2015). La même technique a été utilisée pour regrouper certaines pratiques sociales qui peuvent créer une dynamique touristique dans la région. Deux échelles de base sont adoptées pour le développement durable et le tourisme durable (Figure 4.6) :

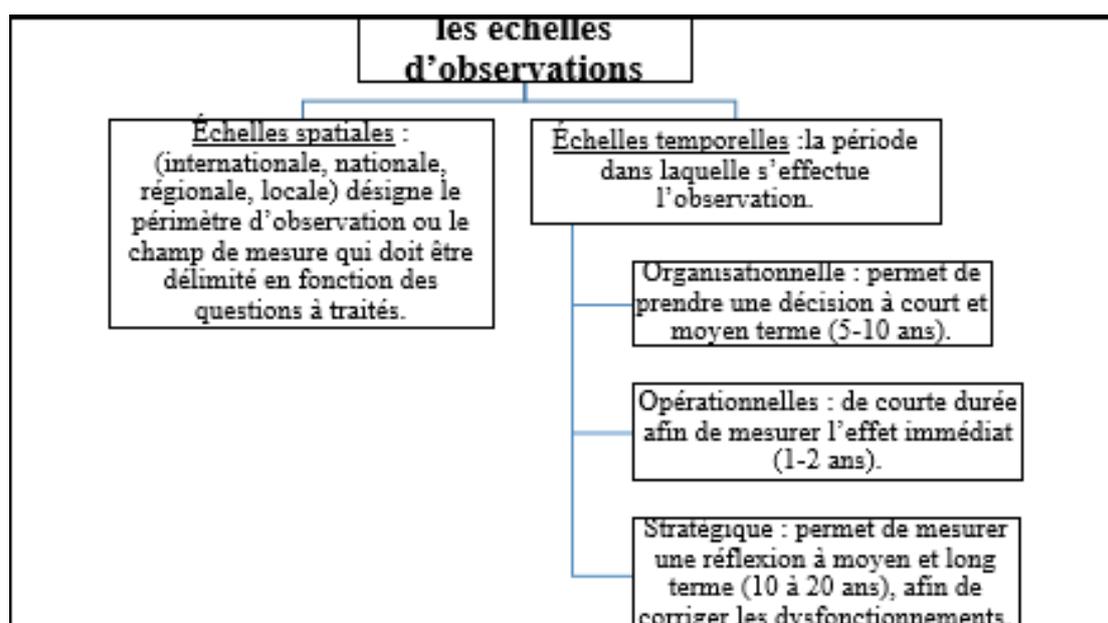


Figure. 4.6. Les échelles de l'observation

Source. Auteur(2021), selon les définitions de Eva Bersowzga, 2011, p 122)

4.1.2.2. L'enquête.

a. Définition de l'enquête.

L'enquête peut être définie comme « activité organisée et méthodique de collecte de données sur des caractéristiques d'intérêt d'une partie ou de la totalité des unités d'une population à l'aide de concepts, de méthodes et de procédures bien définis. Elle est suivie d'un exercice de compilation permettant de présenter les données recueillies sous une forme récapitulative utile » (statistique Canada, 2010 ; p1)

b. Les étapes d'une enquête.

À première vue, peut-être, le processus de réalisation d'une enquête consiste simplement à poser des questions et à compiler les réponses pour obtenir des statistiques. Cependant, une enquête doit être menée étape par étape, en utilisant des procédures et des formules spécifiques pour que les résultats fournissent des informations précises et significatives. Nous devons

connaître les tâches spécifiques, leurs liens et leur pertinence pour comprendre l'ensemble du processus.

Voici les étapes d'une enquête (statistique Canada, 2010 ; p1) :

| | |
|---|------------------------------------|
| 1. formulation de l'énoncé des objectifs. | 2. sélection d'une base de sondage |
| 3. choix d'un plan d'échantillonnage | 4. conception du questionnaire |
| 5. collecte des données. | 6. saisie et codage des données |
| 7. vérification et imputation | 8. estimation |
| 9. analyse des données. | 10. diffusion des données |

c. *Choix d'un moyen de traitement des résultats « SPSS ».*

L'enquête se termine par une série de résultats, qui doivent être analysés à l'aide du logiciel statistique SPSS, en deux étapes : l'analyse univariée et l'analyse bivariée. L'analyse univariée consiste à examiner chaque variable séparément, qu'il s'agisse d'une donnée quantitative ou qualitative qualifiée de variable nominale, ordinale ou numérique. L'analyse bivariée traite deux variables en même temps pour identifier les impacts et les dépendances possibles entre les variables traitées.

4.1.2.3. L'attractivité

La notion d'attractivité est toujours représentée comme un *leitmotiv* dans les politiques territoriales liées à l'économie (Bouhelouf et al., 2019, p 124) ; l'attractivité d'un territoire est un levier de développement important et est devenue un élément important de la compétitivité touristique également (Figure 4.7). La mesure de l'attractivité touristique d'un territoire est devenue possible à partir du développement de dimensions déclinées en indicateurs mesurables.

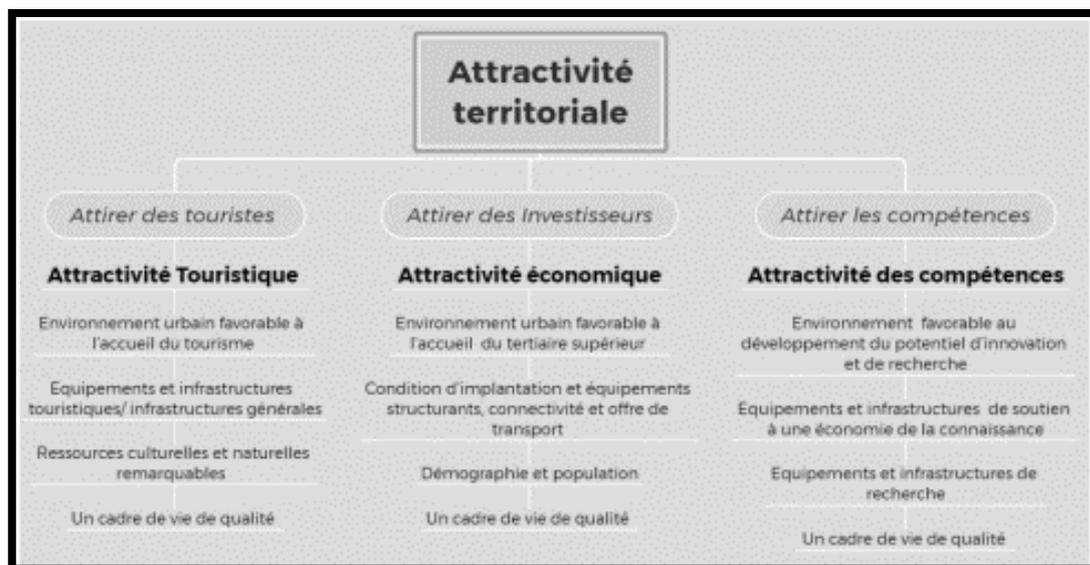


Figure.4.7. les facteurs de l'attractivité territoriale

Source :Bouhelouf et al, 2019

L'Institut national pour la recherche et le développement du tourisme (INCDT Bucarest) en Roumanie développe actuellement un outil simple et facile à utiliser pour mesurer l'attractivité

de n'importe quel territoire sur la base des critères et des indicateurs présentés dans la Figure 4.8.

| Basic criteria | A. Natural Potential | B. Cultural-historic Potential | C. Accommodation units | D. General infrastructure | Maximum points (%) |
|-------------------|---|---|---|--|--------------------|
| Awarded value (%) | 40 | 30 | 16 | 14 | 100 |
| | A ₁ A ₂ A ₃ A ₄ A ₅ A ₆ A ₇ A ₈ A ₉ | B ₁ B ₂ B ₃ B ₄ B ₅ B ₆ B ₇ | C ₁ C ₂ C ₃ C ₄ | D ₁ D ₂ D ₃ | |
| Sub-criteria | landscape relief climate water network fauna flora protected areas therapeutic factors quality of the environment | historic and art monuments archaeological vestiges churches and monasteries museums traditional architecture crafts and handicrafts traditional customs | accommodation units tourism food units balneo-therapy treatment units recreational units | ways of access urban networks ecological points for collecting waste | |
| Awarded value (%) | 7 5 5 4 3 2 3 7 4 | 7 3 4 4 3 4 5 | 5 4 4 3 | 7 5 2 | 100 |

Figure. 4.8. les indicateurs de l'attractivité touristique

Source. http://smcse.incdt.ro/index.pl/ciat_en

Les facteurs du Tableau 4.1 ont été inclus et analysés dans la structure de chaque élément constituant l'offre touristique :

Tableau.4.1. les facteurs et les indicateurs d'attractivité touristique.

| Facteur | Indicateur d'attractivité touristique | valeurs |
|--------------------------------------|---|---------|
| ressources touristiques naturelles | Paysage | |
| | Relief : diversité des formes et attractivité des paysages ; | |
| | Climat : éléments climatiques favorisant le développement de l'activité touristique ; | |
| | Réseau d'eau : cours d'eau et surfaces ; | |
| | Faune : fonds de chasse et de pêche | |
| | Flora : forêts, végétation spécifique | |
| | Zones protégées | |
| | Facteurs thérapeutiques | |
| | Qualité de l'environnement | |
| Ressources touristiques anthropiques | Monuments historiques et artistiques | |
| | Vestiges archéologiques | |
| | Mosquée et Zaouia | |
| | Musées | |
| | Architecture traditionnelle | |
| | Artisanat et artisanat | |
| Installations technico-matérielles | Unités d'hébergement | |
| | Restauration et boissons : restaurants classiques ou spécifiques (avec plats traditionnels), bars, etc. | |
| | Unités de loisirs | |
| | Unités de traitement Spa | |
| Infrastructure générale | Moyens d'accès : routier, ferroviaire, aérien, naval | |
| | Réseaux urbains : adduction d'eau, assainissement, alimentation en gaz naturel, énergie électrique, énergie thermique | |
| | Points écologiques pour la collecte des déchets | |

Source. http://smcse.incdt.ro/index.pl/iat_en

Étant donné que tous les composants ne sont pas importants pour le tourisme, certains d'entre eux ayant une valeur touristique plus élevée, un coefficient d'importance de 0 à 1 (0 % à 100 %) est attribué à chaque composant. Ainsi, sur la base de la recherche sur le terrain, les valeurs suivantes pour la manière dont les composants contribuent à la fonctionnalité de l'offre touristique ont été établies. Le niveau qualitatif et quantitatif de ces composants peut être évalué à l'aide de différentes échelles à 3 ou 5 niveaux. L'échelle à trois valeurs est considérée comme acceptable, compte tenu de la possibilité d'une évaluation plus objective de la qualité des composants analysés.

Les facteurs constituant la structure de chaque élément ont été évalués sur une échelle de 0 à 3, selon la qualité, l'originalité, la compétitivité, comme suit

- Valeur 0 - pour l'inexistence du facteur, facteur défavorable en raison de la dégradation, de la pollution
- Valeur 1 - pour une qualité réduite, facteur non compétitif au niveau national
- Valeur 2 - pour une qualité satisfaisante, facteur d'intérêt national
- Valeur 3 - pour facteur favorisant le développement du tourisme international

L'indice d'attractivité touristique est un indice qui permet de déterminer l'importance d'un territoire pour développer l'activité touristique et favoriser l'investissement.

La formule utilisée pour calculer l'indice d'attractivité touristique est la suivante :

$$I_s (K_v) = (q_i \times c_i) / 3$$

$I_s (K_v)$ = indice d'attractivité touristique

i = nombre de composantes prises en compte (1, 2,3, ... n)

q = la valeur de chaque composant ($\sum q_i = 1,00$, donc $0 \leq q_i \leq 1,00$)

c = le niveau qualitatif des composants ($c = 0-3$)

Le calcul rapide de l'indice d'attractivité est basé sur cet outil développé par l'Institut national pour la recherche et le développement du tourisme (INCDT Bucarest). En Roumanie, la Figure 4.9 représente l'interface du tableur de l'Institut.



Figure.4.9. l'interface du calculateur d'attractivité touristique

Source. http://smcse.incdt.ro/index.pl/iat_en

Le résultat donne des valeurs se situant entre 0 et 1. Plus le l'indice est près de 1, plus l'attractivité touristique est forte et le contraire si le résultat est plus près de 0. Les régions ayant obtenu des indices en dessous de 0,50 ont une attractivité touristique moins forte.

4.1.2.4. La boussole Bernoise pour la mesure de la durabilité des infrastructures d'accueils.

a. Définition.

La « boussole du développement durable » (*Boussole21*) est un instrument qualitatif, basé sur une matrice de champs thématiques et d'indicateurs des domaines environnementaux, économiques et sociaux du développement durable, et fournit un aperçu d'une page de l'impact d'un projet sur ces domaines (OCEE, 2008). La Boussole21 est utilisée pour évaluer plusieurs types de projets et à différentes échelles spatiales et temporelles. La mesure de la durabilité d'un projet peut se faire en amont ou en aval et même en cours de route pour corriger les erreurs, c'est donc un outil d'évaluation et un moyen de sensibilisation au développement durable.

b. L'utilisation de la boussole 21.

Sur la base de critères essentiellement qualitatifs, la condition préalable pour utiliser Boussole21 n'est donc pas d'être un spécialiste de la durabilité, mais d'avoir une bonne connaissance du projet - pour pouvoir l'évaluer de manière pertinente.

Pour quels types de projets ?

Boussole21 peut être utilisée pour évaluer un large éventail de projets, tels que :

- Stratégie (par exemple, pour les missions d'un service, pour la gestion d'une ressource)
- Programmes (par exemple, un ensemble de mesures, les objectifs de l'Agenda 21)
- Projets concrets (par exemple, programme d'emploi pour les chômeurs en fin de carrière)
- Décisions politiques (par exemple, politique d'achat selon les critères du développement durable)
- Critères de développement durable)
- Rédaction ou la modification de lois et de règlements (par exemple, soutien aux énergies renouvelables)

Pour cette recherche, nous analyserons le projet concret comme une comparaison entre deux infrastructures touristiques, l'une déjà utilisée et l'autre en cours d'achèvement, pour voir la considérée des critères de durabilité entre l'existant et le projet.

c. À quel moment faut-il évaluer ?

Une évaluation avec Boussole21 est possible à différentes étapes d'un projet. Appliquer l'outil à chacune des différentes phases d'un projet permet d'optimiser chaque phase :

- Avant (ex-ante) : avant le début du projet - pendant l'abonnement ou la phase de programmation, les principales orientations sont définies et peuvent être optimisées. De même, c'est avant de décider de mettre en œuvre un projet que l'on peut choisir une méthode de mise en œuvre qui tient compte du développement durable.
- Pendant : l'évaluation détaillée du projet pendant sa mise en œuvre permet de l'optimiser en ayant une bonne connaissance de tous ses impacts.
- Après : l'évaluation d'un projet terminé permet de vérifier ses effets concrets et d'alimenter un système de suivi et d'évaluation.

Pour cette étude, nous choisirons les deux moments pendant et après la réalisation pour déterminer la place de la durabilité dans le processus de réalisation.

d. Pourquoi évaluer ?

L'objectif d'évaluer un projet le plus tôt possible, idéalement au stade de la conception, et avant sa mise en œuvre. Ainsi, l'évaluation permet :

- de conserver autant d'options ouvertes que possible pour garantir l'optimisation ;
- d'anticiper les conflits d'intérêts liés au projet et de prendre des décisions sur la base d'une compréhension complète et holistique des problèmes, des opportunités et des risques. Elle permet également d'éviter les futurs goulets d'étranglement qui pourraient, par exemple, survenir pendant la mise en œuvre.

L'évaluation de la durabilité dans les deux projets nous permettra de comprendre les dysfonctionnements dans le domaine du tourisme afin de sensibiliser les différents acteurs à l'insertion des infrastructures d'accueil dans le processus de durabilité.

e. Les 19 critères de la Boussole21

- Pour l'économie : création et distribution de la richesse, conditions cadres pour l'économie ; compétitivité de l'économie et innovation, finances publiques, faisabilité et viabilité du projet, conformité et adéquation aux besoins.
- Pour l'environnement : diversité biologique et espace naturel ; énergie ; mobilité et territoire ; consommation de matériaux et recyclage ; gestion et qualité des sols et de l'eau ; qualité de l'air extérieur et intérieur ; changement climatique et risques
- Pour la société : santé et prévention ; formation, éducation, sports et activités culturelles ; cohésion sociale ; cadre de vie et espace public ; droits et sécurité ; gouvernance, vie politique et associations.

f. Comment évaluer les indicateurs dans la grille ?

L'évaluation d'un projet ou d'une destination se fait en attribuant une valeur variable de -2 à 2 indiquée comme suit :

- 2 : L'effet du projet est dans la direction opposée à celle du libellé (très négatif)
- 1 : L'effet du projet va dans la direction opposée à celle du libellé (négatif).
- 0 : Le projet n'a aucun effet particulier dans ce domaine.
- 1 : L'effet du projet est conforme à celui du libellé (positif).
- 2 : L'effet du projet est conforme au libellé (très positif).

La valeur 0 est donnée dans le cas où l'indicateur n'est pas soumis à évaluation dans ce type de projet. Les résultats se présenteront sous la forme d'un radar qui peut être facilement interprété.

4.1.2.5. L'entretien ou l'entrevue par La méthode IDPA

Afin de tester la perception des différents acteurs au sujet du patrimoine et sa mise en valeur par sa mise en tourisme plusieurs entretiens semi-directif (Angers) doivent être élaborés pour comprendre les points forts et les dysfonctionnements dans le rôle de chaque acteur dans le processus de développement. La méthode la plus appropriée est la méthode dite IDPA.

Définition de la méthode.

La grille IDPA est une approche « multiacteurs » et un outil permettant de comprendre le rôle des acteurs qui interviennent dans un même secteur et qui agissent sur un même territoire pour l'application d'une dynamique de développement territorial (Levinson, 2014). La grille IDPA est un outil au service de l'entretien où l'auditeur et l'audité remplissent ensemble pendant

l'entretien, cette grille est donc un outil au service de l'entretien où l'audité se sent libre en fonction de cette grille. Les quatre parties I, D, P et A de cette grille sont (Levinson, 2014) :

Identification des acteurs et des problèmes : il s'agit d'identifier les acteurs concernés et les problèmes qui entravent la mise en tourisme du patrimoine.

- Quelle est la situation de... dans (territoire) ?

Quel est le problème des problèmes ?

Diagnostic : il s'agit de décrire et d'évaluer la situation de la relation entre le tourisme et le patrimoine.

- Qui fait quoi et comment pour chercher à résoudre ce problème ?

Comment évaluez-vous ces actions ?

Prospective : il s'agit de décrire les intentions futures et comprendre les scénarios envisagés pour la mise en tourisme du patrimoine.

- Comment les choses vont-elles évoluer ? (trois scénarios)
- Quels enjeux, menaces et atouts déduisez-vous de cette prospective ?

Actions : comme son nom l'indique, ce sont les propositions des différents acteurs et leur vision de la solution envisagée pour la mise en tourisme du patrimoine.

- Que faire et comment s'organiser pour tendre vers le scénario positif ?
- Quelles réponses apporter au problème ?

Le déroulement des entretiens

Pour les entretiens nous avons utilisé l'enregistreur si l'interlocuteur approuvait ou non pour prendre note de la conversation ils ont eu lieu dans des circonstances différentes, parfois l'enregistrement de la conversation serait possible par l'accord de l'acteur (responsable du tourisme et de la culture) et certains ont préféré que je prenne note de leurs remarques (les autres directions). Et, les questions ont été formulées en arabe et en français pour permettre aux acteurs de répondre dans la langue qu'ils connaissent le mieux. Les réponses seront synthétisées et reformulées pour faire ressortir l'essence de leur rôle.

4.1.2.6. Le logiciel MACTOR pour comprendre le jeu des acteurs

Afin de comprendre les relations complexes entre les différents acteurs sur la base de leur rôle dans le développement du territoire pour promouvoir l'activité touristique, la méthode utilisée a été la méthode prospective du jeu d'acteurs « MACTOR ».

A. Définition de la méthode :

Selon le manuel d'utilisation du logiciel MACTOR, analyse et jeu des acteurs, (2003), le MACTOR (Méthode ACTeur, Objectifs, Rapport de force) est un logiciel développé pour faciliter l'analyse stratégique de jeu des acteurs. C'est la prospective dont l'objectif est de

résoudre les conflits entre des groupes d'intervenant dans un système quelconque. Dans notre cas, c'est la valorisation du patrimoine pour la promotion du tourisme durable. La méthode MACTOR Prospective a été conçue par Michel Godet, auteur du manuel de prospective stratégique « L'art et la méthode » (Tome II – Éditions Dunod, 2003).

- *B. Description de la méthode :*

Selon le manuel d'utilisation du logiciel MACTOR, analyse et jeu des acteurs, (2003), le MACTOR (**M**éthode **A**CTeur, **O**bjectifs, **R**apport de force) est un logiciel développé pour faciliter l'analyse stratégique de jeu des acteurs. C'est la prospective dont l'objectif est de résoudre les conflits entre des groupes d'intervenant dans un système quelconque. Dans notre cas, c'est la valorisation du patrimoine pour la promotion du tourisme durable. La méthode MACTOR Prospective a été conçue par Michel Godet, auteur du manuel de prospective stratégique « L'art et la méthode » (Tome II – Éditions Dunod, 2003).

La méthode se compose de 7 phases consécutives :

➤ *Phase 1 : construire le tableau de stratégie des acteurs.*

L'objectif est de représenter les buts de chaque acteur, leurs objectifs, leurs contraintes et leurs moyens d'action dans des tableaux. Le nombre d'acteurs est compris entre 10 et 20, et les informations sur les buts, les objectifs, les motivations, les projets en cours de développement, les préférences, les attitudes et leur résolution dans notre cas, nous avons déterminé 19 acteurs directs et indirects après l'enquête sur le terrain.

➤ *Phase 2 : déterminer les objectifs et les enjeux stratégiques.*

Les différents acteurs ont des objectifs et des enjeux qui convergent ou divergent parfois, ainsi pour mener à bien son projet, chaque acteur peut être amené à être neutre, à s'allier ou à entrer en conflit avec les autres. Les objectifs résultant du développement durable sont déterminés en fonction des enjeux environnementaux, socioculturels et territoriaux, 10 objectifs ont été présentés pour analyse.

➤ *Phase 3 : positionner chaque acteur en fonction des objectifs stratégiques.*

Cela signifie décrire l'attitude de chaque acteur sur chaque objectif (favorable, opposé, neutre ou indifférent) :

| | |
|----|---|
| +1 | L'acteur i est favorable à l'objectif j |
| -1 | L'acteur i est opposé à l'objectif j |
| 0 | L'acteur est neutre ou indifférent vis-à-vis l'objectif j |

➤ *Phase 4 : hiérarchiser pour chaque acteur, ses priorités d'objectifs.*

Afin d'identifier les alliances et les conflits, la méthode propose le résultat de la relation entre les acteurs et leurs objectifs à travers une matrice Acteur/Objectifs grâce à une propriété du

calcul matriciel. L'intensité caractérise le degré de priorité de l'objectif pour l'acteur et pour lequel nous distinguons cinq niveaux, comme suit :

| | |
|---|---|
| 4 | L'objectif met en cause l'acteur dans son existence / est indispensable à son existence. |
| 3 | L'objectif met en cause l'accomplissement des missions de l'acteur / est indispensable à ses missions. |
| 2 | L'objectif met en cause la réussite des projets de l'acteur / est indispensable à ses projets. |
| 1 | L'objectif met en cause, de façon limitée dans le temps et l'espace, les processus opératoires (gestion, etc.) de l'acteur / est indispensable à ses processus opératoires. |
| 0 | L'objectif est peu conséquent. |

Phase 5 : analyse la structure des influences directes et indirectes entre acteurs et calculer les rapports de forces.

C'est la construction de la **Matrice des Influences Directes (MID)** à partir du tableau des stratégies des acteurs.

Phase 6 : intégrer les rapports de force dans l'analyse des convergences et des divergences entre acteurs.

Un acteur pèse deux fois plus qu'un autre dans le rapport de force global, cette étape nous fournit donc de nouveaux graphiques des convergences et divergences possibles entre tous les acteurs.

Phase 7 : formuler les recommandations stratégiques et les questions clés de l'avenir.

Sur la base des différentes alliances et conflits entre les acteurs, la méthode contribue à la formulation de questions clés de prospective et de recommandations stratégiques.

L'application MACTOR contient 6 matrices :

- MID : Matrice des Influences Directes entre acteurs
- MIDI : Matrice des Influences Directes et Indirectes entre acteurs
- MMIDI : Matrice Max des Influences Directes et Indirectes entre acteurs
- 1MAO : Matrice des positions simples des Acteurs sur les Objectifs
- 2MAO : Matrice des positions des Acteurs sur les Objectifs
- 3MAO : Matrices des positions pondérées des Acteurs sur les Objectifs.

Au cours de cette analyse du jeu d'acteurs, nous choisirons les matrices qui répondent aux objectifs recherchés pour les analyser et les interpréter.

4.2. La mise en œuvre de la démarche adoptée

4.2.1. Inventaire des sites naturels et culturels et l'état des lieux.

Nous dresserons un inventaire des ressources naturelles et culturelles de la région sur la base d'enquêtes auprès des acteurs impliqués dans la promotion du patrimoine, à savoir les différentes directions de la culture, de l'environnement et du tourisme. L'importance de cet

inventaire a conduit à un échantillonnage des sites les plus représentatifs en fonction de leurs spécificités naturelles et à leur classement en tant que patrimoine culturel national. Après avoir établi l'inventaire, la deuxième étape consiste à choisir les sites patrimoniaux les plus représentatifs en dressant une liste en fonction de leurs spécificités : « grottes, sites historiques, etc. », c'est-à-dire choisir des échantillons pour l'enquête.

4.2.2. Tester la connaissance et la fréquentation des sites classés patrimoine national

Lors de l'élaboration de l'inventaire, nous avons découvert que plusieurs sites sont inconnus, ce qui nous a incités à tester le degré de connaissance des sites classés au patrimoine national au moyen d'une enquête.

L'objectif est de tester la connaissance et la fréquentation des sites classés du patrimoine culturel et naturel du territoire de Guelma par la population locale, mais également par la population nationale et internationale.

Pour l'échantillonnage, comme il est difficile (depuis la perspective de la faisabilité) d'obtenir des informations de toute la population, nous avons choisi d'utiliser un échantillonnage probabiliste aléatoire simple avec 300 réponses qui ont été enregistrées, traitées et analysées par SPSS. Statistiques.

Deux méthodes différentes ont été utilisées, des formulaires papier pour les habitants de Guelma et des Google-Forms¹ pour les Algériens vivant hors de Guelma et hors d'Algérie. Les 300 réponses ont été collectées comme suit : sur 150 formulaires distribués aux habitants de la wilaya de Guelma, 135 ont été collectés, soit un taux de 45 % du total des réponses reçues ; 144 réponses ont été collectées sur l'ensemble du territoire algérien, soit un taux de 48 %, et 21 autres à l'étranger, dont 17 binationaux et 4 étrangers, soit une part de 7 % des réponses (Figure 4.10).

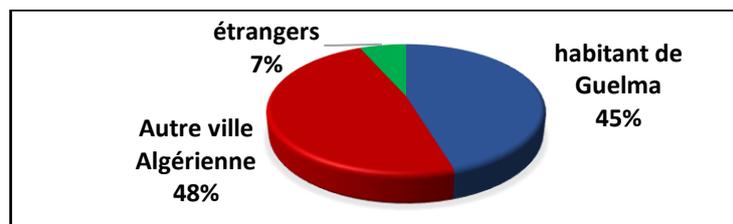


Figure.4.10. Origine des échantillons du questionnaire.

Source : Enquête, Mar - Mai 2020

Les répondants qui vivent en dehors de Guelma sont principalement originaires de l'est, de certaines villes du nord et de certaines villes du sud (Figure 4.11), comme Ouargla et Biskra.

¹Il s'agit d'un éditeur de formulaires en ligne à partir de Google Drive. Google Forms nous permet de créer des formulaires en ligne pour une grande variété d'utilisations : questionnaires, sondages, enquêtes, collecte de commentaires, etc.

Les étrangers vivant en France, en Italie, au Maroc et au Canada, dont la majorité sont des binationaux. Tous les détails sont expliqués dans le Tableau.4.2.

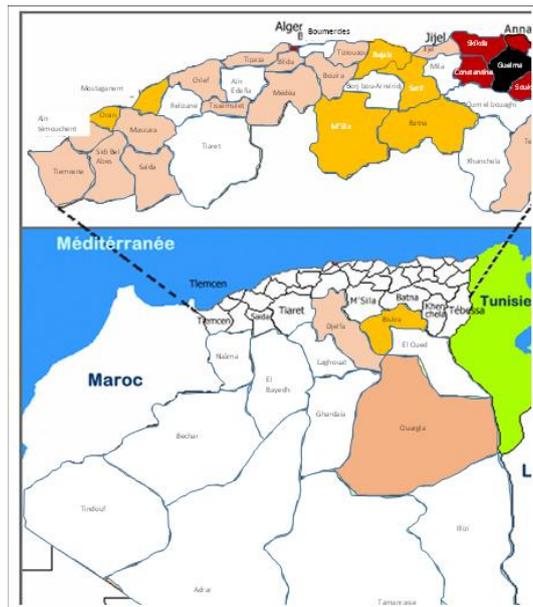


Figure.4.11. L'origine des échantillons ayant répondu au questionnaire habitant hors Guelma
Source : Enquête, Mars,- Mai 2020

Tableau.4.2. Indiquant l'origine des échantillons

| Wilaya | Nbr | Wilaya | Nbr | Wilaya | Nbr |
|------------|-----|---------------|-----|----------------|-----|
| Chlef | 1 | Djelfa | 2 | M'sila | 5 |
| Batna | 3 | jijel | 1 | Maskara | 1 |
| bejaia | 5 | setif | 6 | Ouargla | 3 |
| Biskra | 6 | Saida | 1 | Oran | 8 |
| Blida | 1 | skikda | 8 | Souk Ahras | 13 |
| Bouira | 1 | Sidi belabbes | 2 | Tipaza | 1 |
| Tebessa | 2 | Annaba | 22 | Ain defla | 1 |
| Tlemcene | 4 | constantine | 17 | Ain temouchent | 1 |
| Tizi Ouzou | 2 | Médea | 1 | Tissemsilt | 1 |
| Alger | 14 | mostaghanem | 4 | Oran | 8 |
| Totale | 144 | | | | |

Source : Enquête, Mars,- Mai 2020

Conception du formulaire : Le formulaire est construit sur la base des indicateurs déduits de l'analyse conceptuelle (Angers, 1996 ; p218). Le formulaire de questions de cette enquête est illustré par une carte indiquant l'emplacement des sites à vérifier. Le formulaire est composé de questions dichotomiques et de deux questions ouvertes.

Les questions dichotomiques : La personne interrogée devait choisir entre un oui ou un non sur la connaissance et la fréquentation des sites. Les questions étaient illustrées par des photos pour faciliter leur connaissance, parfois certaines personnes connaissaient le site, mais ne connaissaient pas son nom. Enfin, nous avons posé des questions ouvertes sur les causes de ce manque de connaissances et sur l'implication des habitants de Guelma dans le processus de développement des sites mentionnés (voir le formulaire en Annexe).

4.2.3. Tester l'implication de la population dans le processus de développement territoriale à Guelma

L'objectif : l'enquête a été menée auprès de la population de Guelma, afin de tester leur participation au processus de développement, et de connaître leur opinion sur le développement du tourisme patrimonial dans la région et les perspectives de développement.

L'échantillonnage : la population étant le premier acteur du patrimoine et du tourisme, le meilleur moyen d'obtenir des informations auprès des habitants était l'enquête. L'échantillon a été calculé à l'aide de la formule suivante : (P.N'DA, 2015 ; p102-105) :

$$n = \frac{t_p^2 \times P(1 - P) \times N}{t_p^2 \times P(1 - P) + (N-1) \times y^2}$$

- n : taille de l'échantillon.
- N : taille de la population cible (nombre de ménages, d'usagers, etc.), réelle ou estimée.
- P : proportion attendue d'une réponse de la population ou proportion réelle. Si l'enquête ne porte que sur un seul critère (installations sanitaires) et qu'une étude a déjà été réalisée sur le sujet, proposant un résultat numérique (par exemple 40 % d'installations sanitaires), la proportion est donnée par le résultat précédemment obtenu (0,4 dans cet exemple), ou par le résultat attendu. Dans le cas d'une étude multicritère ou lorsque aucune autre étude n'a été réalisée, ce qui est fréquent dans le domaine de l'assainissement, elle peut être fixée à 0,5 par défaut, ce qui permet d'avoir le plus grand échantillon possible.
- t_p : intervalle de confiance d'échantillonnage.
- y : marge d'erreur d'échantillonnage.

Le **tableau n° 4.3** donne les valeurs de t_p associées aux intervalles de confiance.

- y : marge d'erreur d'échantillonnage.

Tablea.4.3. Valeurs de t_p associées aux intervalles de confiance

| Intervalles de confiance | T_p |
|--------------------------|-------|
| 90% | 1.65 |
| 95% | 1.96 |
| 99% | 2.69 |

Source. <http://memento-assainissement.gret.org/IMG/pdf/memento-assainissement-fiche4.pdf>

Le calcul de la marge d'erreur et de l'intervalle de confiance est extrait du Tableau 4.4, en précisant qu'il s'agit d'une population de plus de 20 000 personnes. La taille de l'échantillon varie peu pour des marges d'erreur supérieures à 5 %.

Tableau .4.4. Calcul de taille d'échantillon en fonction de plusieurs paramètres

| Population | Marge d'erreur ^(a) | | | Intervalle de confiance ^(b) | | |
|------------|-------------------------------|-----|-------|--|------|------|
| | 10 % | 5 % | 1 % | 90 % | 95 % | 99 % |
| < 100 | Population entière | | | Population entière | | |
| 100 | 50 | 80 | 99 | 74 | 80 | 88 |
| 500 | 81 | 218 | 476 | 176 | 218 | 286 |
| 1 000 | 88 | 278 | 906 | 215 | 278 | 400 |
| 10 000 | 96 | 370 | 4 900 | 264 | 370 | 623 |
| 100 000 | 96 | 383 | 8 763 | 270 | 383 | 660 |
| 1 000 000 | 97 | 384 | 9 513 | 271 | 384 | 664 |

Source : <http://memento-assainissement.gret.org/IMG/pdf/memento-assainissement-fiche4.pdf>

Pour une population de 500 000 habitants, un niveau de confiance de 90 % et une marge d'erreur estimée à 5, l'échantillon est calculé pour donner le nombre de 273 personnes afin d'obtenir des résultats plus ou moins représentatifs dès 300 formulaires distribués. Nous avons pu récupérer 244 que nous avons saisis et codés sur SPSS.

Conception du formulaire : un formulaire de questions sera construit dès plusieurs questions ouvertes et fermées, ces dernières étant parfois dichotomiques, à réponse unique ou à réponses multiples en rapport avec leur participation au processus de développement touristique autour des ressources patrimoniales (voir Annexe).

L'utilisation de l'échelle de Likert : il s'agit d'une échelle de mesure qualitative développée par Rensis Likert, un psychologue américain dans les années 30, a été utilisée dans l'enquête pour mesurer le degré d'accord ou de désaccord des habitants de Guelma concernant le développement de l'activité touristique autour des ressources patrimoniales. L'échelle compte 5 degrés allant du « *pas du tout d'accords* » jusqu'à « *entièrement d'accords* » (Source : <https://www.dragnsurvey.com/blog/echelle-de-likert/>)

4.2.4. Mesurer le degré de satisfaction des touristes / excursionnistes des offres touristiques à Guelma comme indicateur d'attractivité touristique.

L'objectif : est de connaître le touriste qui vient visiter la région et de mesurer son degré de satisfaction par rapport aux services proposés afin de détecter les forces et les faiblesses de l'activité touristique autour des ressources patrimoniales de la région.

L'échantillonnage : Comme aucun nombre réel n'existe de touristes et d'excursionnistes à Guelma, nous avons distribué 100 formulaires lors de promenades et dans certains lieux touristiques comme la station thermale de Hammam Debagh et la forêt de Mahouna. Soixante-dix formulaires ont été collectés et traités.

Conception du formulaire : le formulaire est composé de questions fermées à choix multiples sur la situation de l'offre touristique, les moyens utilisés pour le voyage, le lieu d'hébergement (voir annexe). Le questionnaire tente de mesurer le degré de satisfaction des touristes ou des excursionnistes sur la base de l'échelle de Likert avec ses 5 degrés de satisfaction allant de satisfactions allant du « *pas du tout satisfait* » jusqu'à « *très satisfait* ».

Le formulaire comprend également une question ouverte sur leurs suggestions dans le lieu visité.

4.2.5. La stratégie d'aménagement touristique.

Cette recherche n'ayant pas pour but de proposer une stratégie de développement, nous allons élaborer une étude critique du document du SDAT de Guelma élaboré par le bureau d'étude URBACO selon les directives du plan national de développement touristique afin de comprendre la cause principale du dysfonctionnement de cette stratégie et d'appréhender l'écart entre le développement et la mise en œuvre du plan de développement. Avant d'appliquer les différentes méthodes à travers les outils adoptés et adaptés à ce travail de recherche, une compréhension du cadre de l'étude est nécessaire, ainsi la contextualisation de l'étude de cas est une étape primordiale et une introduction avant la présentation des résultats obtenus dans le chapitre suivant.

4.3. Contextualisation du cas d'étude : Guelma, repères dans l'espace et dans le temps.

4.3.1. Sur le plan géographique.

4.3.1.1. Situation de la wilaya.

Qualifiée de carrefour stratégique, Guelma est géographiquement située au nord-est de l'Algérie, à 530 km d'Alger et à 100 km de Constantine, à 64 km de la Méditerranée et à 150 km de la Tunisie. Cette situation lui confère le rôle de plaque tournante entre plusieurs wilayas et devient le lien entre la Méditerranée et les villes de l'intérieur.

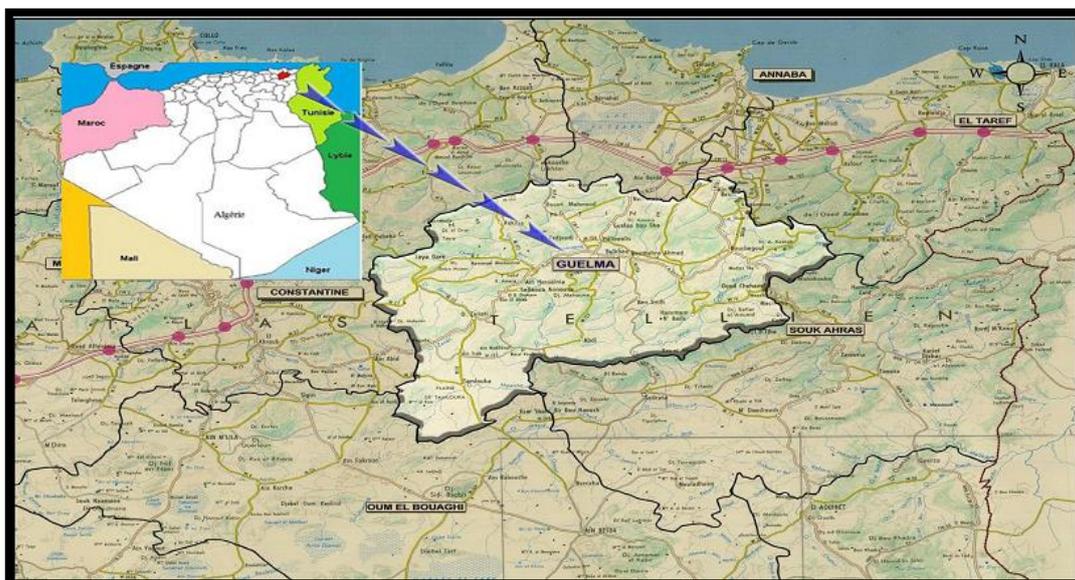


Figure.4.12. La situation de Guelma en Algérie
Source, SDATW Guelma (N2, 2017)

Guelma occupe une position géostratégique (voir figure .4.12), et jouxte les Wilayas suivantes :

- Wilaya d’Annaba, au nord : Avec son port et son aéroport, ainsi qu’une importante base industrielle, à environ 60 km.
- Wilaya de Skikda, au nord-ouest : Avec son port et sa base pétrochimique, se trouve à moins de 80 km.
- Wilaya de Constantine, à l’Ouest : Son aéroport, son potentiel de capitale à l’Est du pays est à 100 km.
- Wilaya d’Oum-El-Bouaghi, au Sud : Porte d’entrée des hauts plateaux, est à 120 km.
- Wilaya de Souk-Ahras, à l’Est : Région frontalière avec la Tunisie, est à 70 km.

Wilaya d’El-Tarf, au nord-est : Wilaya agricole et touristique, port de pêche, frontalière avec la Tunisie.

4.3.1.2. Le relief à Guelma une véritable mosaïque et une attractivité touristique.

La géographie de Guelma se caractérise par un relief naturel diversifié et une analyse de l’environnement physique du territoire de la Wilaya révèle 4 zones physiques principales (Figure 4.13).

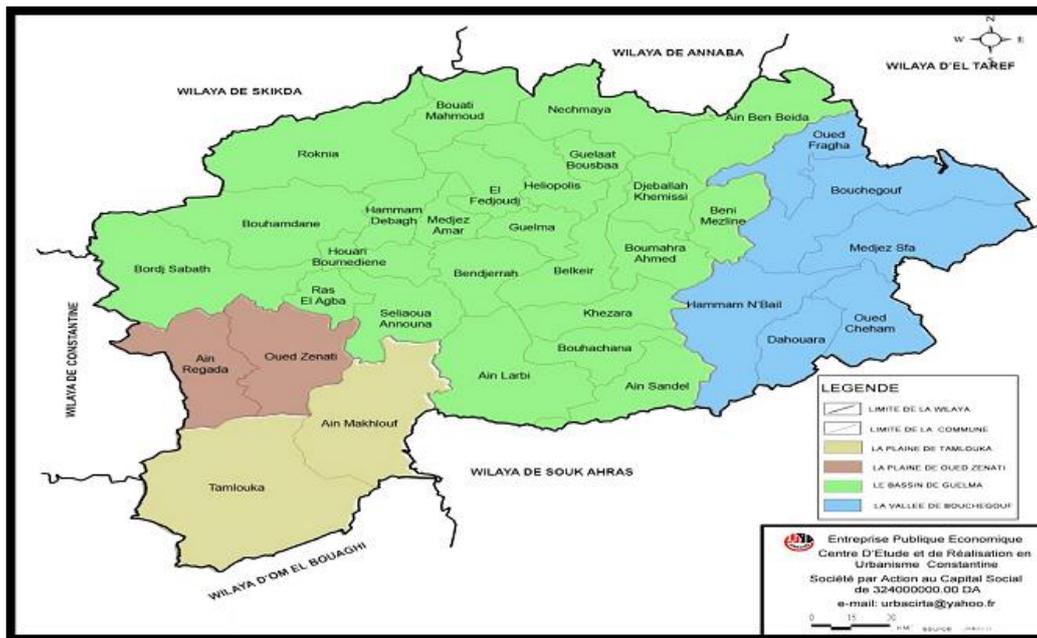


Figure.4.13 les ensembles physique de Guelma

Source, SDATW II partie 1 p 35

Au centre, la région la plus étendue du territoire, elle est caractérisée par une importante couverture forestière au nord et à l’est, tandis que le sud est dépourvu de forêts. À l’extrême est se trouve la région de Boucheougouf, qui se caractérise par un massif forestier et montagneux. 75 % de sa surface est composée de montagnes et de forêts traversées par l’Oued Seybouse (Monographie de Guelma, 2018). Les forêts de Beni Salah et Ain ben Baïda sont les plus dominantes de la région. À l’ouest, la région de l’Oued Zenati présente un relief montagneux plus ou moins disséqué. La caractéristique dominante est de loin les hautes zones intramontagnardes et les longues pentes dispersées dans un groupe de montagnes dont la couverture forestière est moins importante que dans la zone de Guelma. La zone de Tamlouka se trouve à une altitude de 800 m. Elle fait partie des hautes plaines de la région. Cette combinaison de reliefs produit une variété de paysages et une richesse remarquable de la faune et de la flore.

4.3.1.3. Découpage administratif .

La Wilaya de Guelma ouvre plus de 3 686 km² avec une population estimée à près de 500 000 habitants, dont plus de 40 % sont concentrés au chef-lieu de wilaya créé en 1974 et comprenant 10 daïras et 34 communes (Figure 4.14) (PDAU 1998).

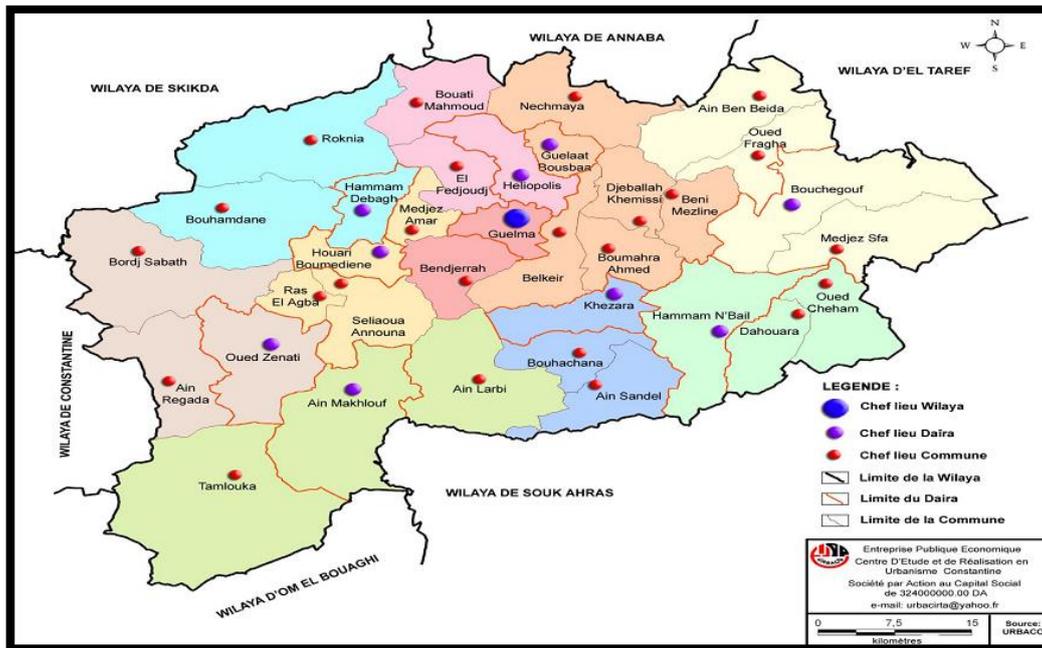


Figure.4.14. découpage administratif de Guelma et ses 34 communes de Guelma
Source SDATW II, p40

Sur la superficie totale de la wilaya de Guelma les communes se divisent en trois catégories d'urbanisation : des communes urbaines qui représentent 674,42 km², des communes semi-urbaines avec une surface de 1213,27 km² et des communes rurales qui s'étendent sur une surface de 1798,55 km² (Figure 4.15).

Guelma est une région à prédominance agricole ce qui justifie la prépondérance des communes rurales qui sont de l'ordre de 49 %. Cependant, ce découpage fait ressortir des communes d'un niveau intermédiaire d'urbanisation : « *des communes semi Urbaines* », qui présentent plutôt un caractère rural ce qui nous amène à poser la question : si réellement la population Guelmi avec sa culture plutôt paysanne, acceptera-t-elle la promotion du tourisme dans la région ? Accepte-t-elle les touristes nationaux et internationaux ? Ce sont des questions que nous tenterons de répondre plus tard à travers des sondages et les formulaires de question.

Sur la superficie totale de la wilaya de Guelma, les communes sont réparties en trois catégories d'urbanisation : les communes urbaines représentant 674,42 km², les communes semi-urbaines avec une superficie de 1213,27 km² et les communes rurales couvrant une superficie de 1798,55 km² (Figure 4.15). Guelma est une région essentiellement agricole, ce qui justifie la prépondérance des communes rurales, qui représentent 49 %.

Cependant, cette division fait apparaître des communes d'un niveau d'urbanisation intermédiaire. Les « communes semi-urbaines », qui ont un caractère plus rural, nous amène à poser les questions suivantes :

« La population de Guelma, avec sa culture plutôt paysanne, accepte-t-elle vraiment la promotion du tourisme dans la région ? Acceptera-t-elle les touristes nationaux et internationaux ? »

Ce sont des questions auxquelles nous essaierons de répondre plus tard par le biais d'enquêtes et de formulaires de questions.

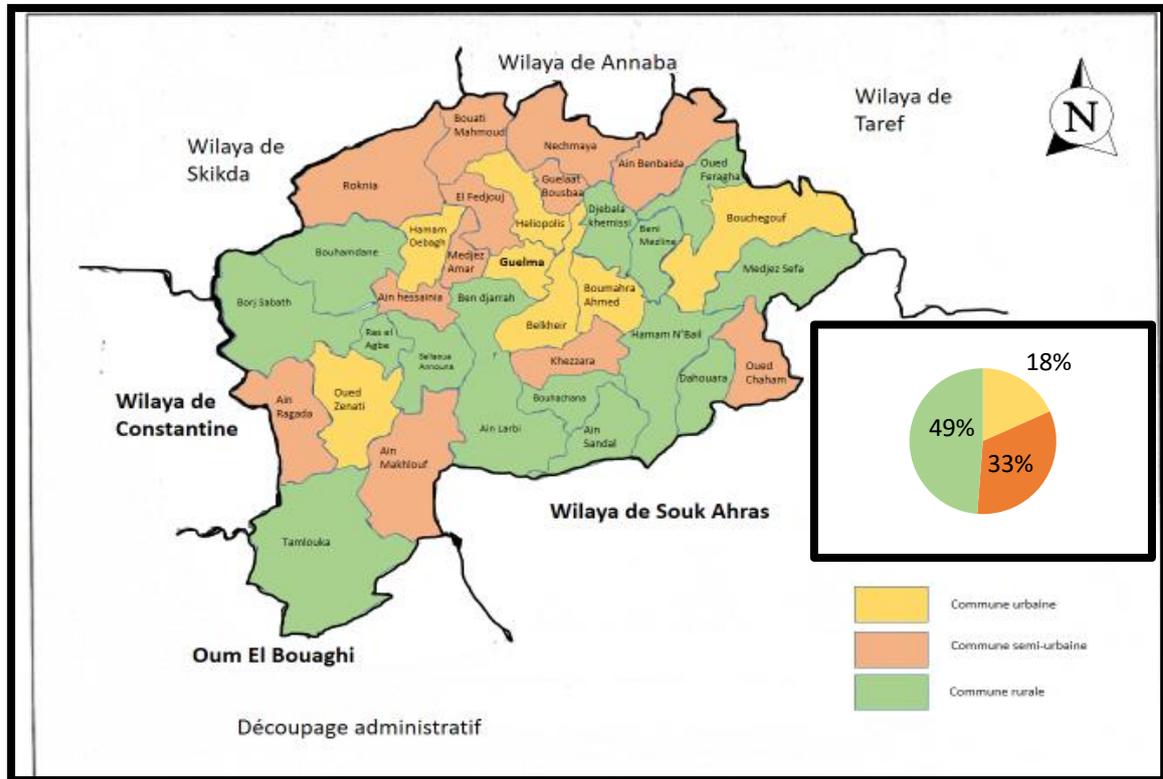


Figure. 4.15. Les communes selon la catégorie d'urbanisation.

Source, traitement Auteur, d'après les statistiques de la wilaya de Guelma, 2018

4.3.2. Sur le plan climatique.

Le climat peut favoriser certaines activités liées au tourisme (soleil, neige, pluie) et peut donc être un atout ou une contrainte pour le développement du tourisme. À Guelma, le climat est doux, pluvieux en hiver et chaud en été : la température varie entre 4 °C en hiver et 40 °C en été. Quant aux précipitations, 654 mm/an sont enregistrés à la station de Guelma, 627 mm/an à la station de Aïn Larbi et 529 mm/an à la station de Medjez Ammar.

Le document du SDAT pour Guelma (SDAT, Phase 2, p. 43) divise l'année en 3 saisons touristiques :

- a. Haute saison : elle se déroule du 1^{er} avril au 30 juin et reprend entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre.
- b. Intersaison : la période hivernale ou la région est très peu fréquentée.
- c. Basse saison : la période estivale.

4.3.3. Sur le plan historique.

Grâce à des recherches dans plusieurs documents et sites Internet (GSELL, 1901 ; PDAU 1998 ; monographie de Guelma ; www.guelma.org) nous avons pu rassembler quelques informations sur l'histoire de Guelma ; bien qu'elles soient succinctes, elles résument toutes les périodes que Guelma a connues.

4.3.3.1. La préhistoire.

Les témoignages préhistoriques attestent de la présence humaine à Guelma depuis l'aube de l'humanité. Agro-pastorale par excellence, la région contient dans ses différentes étendues des inscriptions libyques et des stèles funéraires. L'histoire raconte la présence des Numides dans le centre et l'est du pays ce qui prouve que Calama était d'origine numide. Les témoignages laissés par la préhistoire sont nombreux tels que les nécropoles (Figure 4.16), le tumulus, les bassinas, les hanout, et les dolmens. Nous pouvons citer à titre d'exemple dans la région de Guelma les nécropoles de Roknia, les gravures rupestres de Cheniour, Khanket Lahjar, le site archéologique d'Ain Regueda, et les vestiges d'Ain Taya.



(a)



(b)

Figure.4.16. les dolmens à Roknia, Guelma

(b) Dolmens Source : GSELL S., « *les monuments antiques de l'Algérie* », tome I, Paris, 1901, p 20

(a) Dolmen, source : Auteur 2020

4.3.3.2. La période punique.

Calama avait reçu une organisation municipale de type punique et était administrée par des suffètes : « des Magistrats d'origine carthaginoise ». MALACA est un nom d'origine punique. Les Latins, lisant le mot à l'envers, qui donne le nom de CALAMA. Les fouilles archéologiques menées dans la région ont révélé de nombreuses épitaphes et ex-voto phéniciens. Les archéologues ont découvert des stèles puniques en l'honneur du dieu *Baal-Hammon*, des inscriptions attestant du culte du dieu carthaginois *BALIDDIR* (Maître puissant) et de la déesse phénicienne *Astarté*. Mais, en ce qui concerne les monuments, les traces de leur civilisation sont assez rares ; leurs travaux ont été presque partout recouverts par ceux des Romains.

4.3.3.3. L'occupation romaine.

Au cœur de la Numidie orientale et du royaume Massyle qui couvre le nord de Constantine, Calama a été témoin des guerres puniques entre Rome et Carthage, qui se disputaient

l'hégémonie. L'Aguellid, le « roi berbère », Jugurtha aurait combattu et vaincu non loin de ses murs. Précisément dans le mystérieux suthul « Aïn Nechma », qui est devenu une possession romaine et qui a prospéré depuis le 1^{er} siècle de notre ère. Devenue une possession romaine prospère dès le 1^{er} siècle de notre ère, Calama a été érigée en Municipie puis en Colonie, pour constituer, avec Hippone et Sétifis, les principaux greniers de l'empire, sous le règne des Sévères. Calama est devenue un centre culturel, qu'elle a partagé avec Taghaste. Pendant l'émergence puis l'hégémonie du monothéisme chrétien, la ville a été élevée au rang d'évêché faisant partie de la province ecclésiastique de Numidie avec Possidius comme évêque. Il existe une prépondérance de preuves de la présence romaine à Guelma (Figure 4.17).

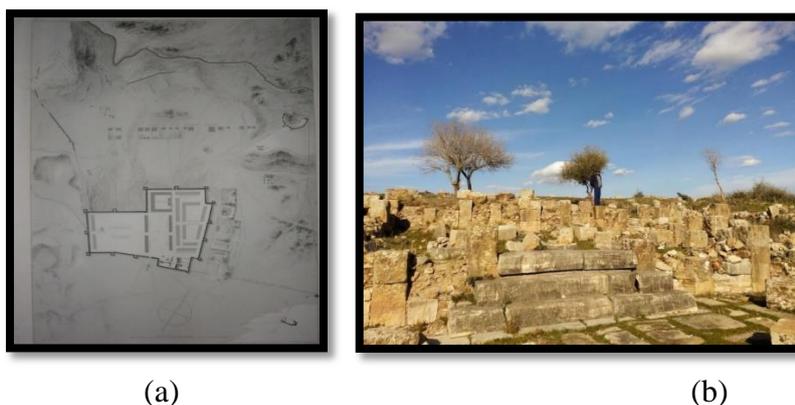


Figure . 4.17. Des témoignages de la présence Romaine à Guelma

(a) Plan général de la ville de Guelma et le théâtre romain. **Source :** Ravoisié, « Exploration scientifique de l'Algérie », planche 23. (b) Thibilis **source :** Auteur, février 2019

4.3.3.4. L'invasion des vandales.

La déchéance romaine a encouragé le roi vandale Genseric à envahir l'Afrique via l'Espagne. À la tête des Germains, Genseric a traversé le détroit d'Hercule (Gibraltar) et a débarqué sur la côte africaine en 429. Cela a marqué le début de la conquête et de l'occupation de l'Afrique romaine par les Vandales, qui ont atteint Hippone en 431, où ils ont construit le général romain Boniface, puis Carthage en 439, après une lutte acharnée. Les Vandales et les Goths n'ont laissé que des ruines et des cadavres dans leur sillage. La population de Calama a dû se réfugier en partie dans les grottes des montagnes, emportant avec elle certains de ses biens pour éviter d'être pillée, et en partie à Hippone, suivant l'exemple de l'évêque Saint Possidius. Calama, comme les autres villes, a dû subir le joug des cruels envahisseurs jusqu'à ce qu'elle soit reprise par Byzance dans le cadre de la reconquête de l'Afrique du Nord par Salomon, qui était le général de Justinien.

4.3.3.5. Les Byzantins :

À cette époque, Salomon a ordonné la construction de murs autour de Guelma en 539. Les vousoirs des anciens arcs de triomphe ou aqueducs ont été utilisés pour les arcs des portes (Photo 4.1). L'ancien bâtiment du terme faisait partie intégrante des remparts en raison de ses

grandes dimensions et de sa hauteur imposante. Personne ne pouvait s'attaquer aux réalisations du patricien Salomon. Paulus a succédé à Salomon en 542 et a terminé le travail commencé. Calama était l'une des villes les plus importantes de Numidie.



Photo.4.1. L'entrés de l'enceinte construite par les byzantins
Source ; Auteur, janvier 2021

4.3.3.6. La période arabe et Ottomane.

Cependant, Guelma avait connu une période de stagnation avant de subir les vagues du premier Foutouhate arabo-musulman au 8^e siècle pour prendre le nom de Guelma. Dès lors, elle a participé au rayonnement économique et culturel des Fatimides et des Zirides, et dès le début du 11^e siècle, elle a été une destination pour les Banouhilal, comme le souligne Ibn Khaldoun. À partir du 12^e siècle et sous l'occupation ottomane, la ville de Guelma est devenue un simple lieu de passage marqué par la stagnation.

4.3.3.7. La période coloniale.

C'est avec l'occupation française de 1834 que sa reconstruction a repris sur l'ensemble du site antique entouré d'un rempart à cinq portes, la citadelle restant conforme à l'enceinte byzantine (Figure 4.18).

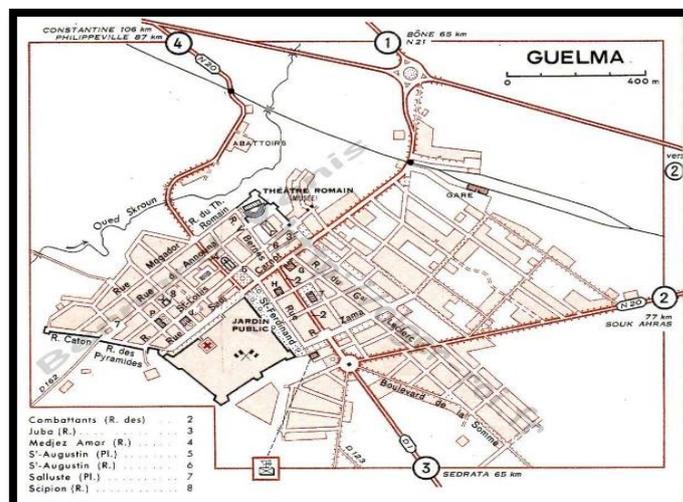


Figure.4.18. Carte de la ville de Guelma à l'époque coloniale française.
Source ; 0_plan_ville_guelma_guide_vert

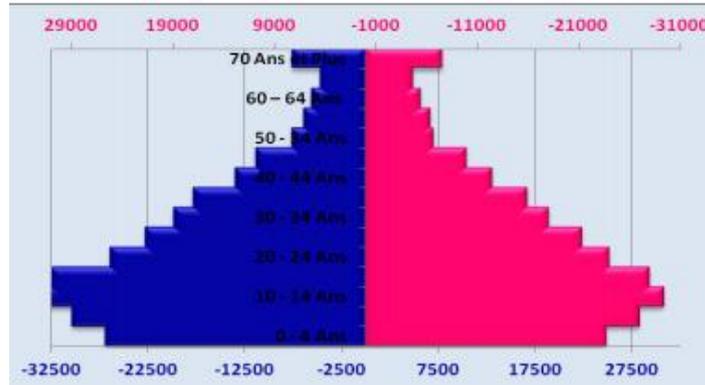


Figure. 4.20. La répartition en tranches d'âge

Source. DPAT ONS, 2008

La Figure 4.20 montre que la population de moins de 15 ans, qui représente 34 % de la population totale, sera une ressource humaine importante dans les années à venir.

4.3.4.2. Le secteur économique.

Il est important de noter que toutes les statistiques suivantes sont tirées de l'Annuaire économique des Wilayas (2018).

Agriculture et élevage

La superficie agricole totale est de : 264 618 ha, soit 71,77 % de la superficie totale de la wilaya tandis que la superficie agricole utile est de 187 338 ha, soit 50,81 % de la superficie totale de la wilaya. La superficie forestière est de 105 395 ha, soit 28 % de la superficie totale. D'autre part, le sol de la Wilaya de Guelma présente des ressources minières très importantes et peu exploitées. Ces richesses concernent essentiellement : Kaolin - Djebel Debagh (Hammam Debagh), Marbre - Djebel Mahouna (BenDjerrah). Quelques productions végétales incluent les : céréales d'hiver, cultures industrielles, pommes de terre, fourrages. Pour l'élevage, nous comptons : bovins (90 400 têtes), ovins (464 500 têtes), chèvres (62 500 têtes), espèces équines (3 760 têtes).

4.3.4.3. Energie et mines

Le réseau de distribution de produits pétroliers à Guelma est représenté par un programme en exploitation composé de 30 stations-service d'une capacité globale installée de 2 878 m³ de carburants, la réalisation de 6 autres nouvelles stations est programmée, ce qui permettra à la wilaya d'augmenter son autonomie. Concernant l'électrification, Guelma a fait de gros efforts en matière d'électrification : le nombre global d'abonnés (Urbain + Rural) est de 97 % et le taux d'électrification est de 97 %. En ce qui concerne le gaz, nous comptons : le nombre d'abonnés (ménages) (56 353), le taux de pénétration (66 %) et le taux de raccordement (61 %). Le secteur minier compte quarante-six (46) carrières d'agrégats, dont vingt-six (26) sont en activité. Ces carrières emploient un total de 549 personnes.

4.3.4.4. Industrie

Les unités industrielles publiques situées sur le territoire de la wilaya sont réparties comme suit : E.N. CYCMA, Guelma (fermée), Levurerie, Bouchegouf (arrêtée), E.N.A. Marbre, Boumahra, O.N.A.B aliments pour bétail, Oued Fragha. Dans le secteur privé, plusieurs unités de production ont été identifiées dans différents secteurs, notamment : transformation de tomates, semouleries et minoteries, transformation de viande rouge et blanche, une mini laiterie de 5000 litres par jour, production d'eau minérale et de boissons non alcoolisées, fabrication de pâtes et de sucre, briqueterie et fabrication de céramique.

Cependant, il faut souligner que toutes les ressources économiques mentionnées restent insuffisantes pour répondre aux besoins croissants des jeunes de Guelma et ne répondent pas à leurs aspirations, le taux de chômage réel en est une indication tangible, ce qui soutient l'idée de développer une activité touristique autour des ressources du patrimoine qui peut devenir une source économique durable.

CONCLUSION

Notre approche empirique a été choisie sur la base d'une lecture théorique et en fonction de la problématique posée et de la nature des résultats que nous souhaitons recueillir sur le terrain d'enquête. Dans ce contexte, nous avons utilisé des méthodes qualitatives et exploratoires qui nous permettent d'observer le terrain de recherche et de découvrir la contribution des acteurs impliqués. De plus, dans une approche hypothético-déductive, basée initialement sur l'observation ou l'observation a été faite par le biais de photographies, cette approche accorde également une grande importance aux informations recueillies auprès de la population, où nous avons utilisé un type d'échantillonnage à chaque fois.

La deuxième partie du chapitre a mis en évidence l'importance de la position géographique de Guelma en tant que lien entre la côte méditerranéenne et les villes de l'intérieur du pays. C'est une plaque tournante entre les grandes villes comme Annaba, Skikda et Constantine, ce qui est en même temps un atout et une faiblesse, car ces dernières ont un effet involontaire sur l'attractivité de la région. Son climat et son histoire, qui la rend riche tant sur le plan culturel que naturel, seront détaillés dans le chapitre suivant.

CHAPITRE V

ETAT DES LIEUX ET DETERMINATION DES ENJEUX

Enjeux environnementaux :

Guelma, un territoire prometteur avec son potentiel patrimonial

INTRODUCTION

La région de Guelma est dotée d'un important relief naturel offrant une diversité de ressources naturelles et d'une riche histoire qui a laissé un patrimoine culturel remarquable. L'objectif de ce chapitre est de démontrer l'importance et la prépondérance des ressources du patrimoine naturel et culturel afin de prouver qu'il existe un manque de concordance dû à un important décalage d'appréciation de la valeur entre les richesses existantes et l'activité touristique autour de ces ressources. Dans un premier temps, nous avons établi une présentation du patrimoine naturel et culturel existant en répertoriant les différentes composantes, suivie d'un état des lieux d'un échantillon prélevé sur chaque site potentiel. Un recensement des sites classés, non classés et autres non répertoriés qui font de Guelma un véritable musée à ciel ouvert.

5.1. Le patrimoine naturel à Guelma

La richesse naturelle de Guelma est d'une grande importance et son relief offre également un paysage exceptionnel. Les plaines et les plateaux, les collines et les piémonts forment le relief de la wilaya et offrent une géographie remarquable qui peut devenir une attraction touristique importante (Figure 5.1). Ce relief peut donc être un atout important pour la promotion du tourisme mais aussi un véritable obstacle à surmonter, car le relief de Guelma est principalement composé de montagnes et de forêts et la présence de l'eau constitue une ressource importante pour la promotion du tourisme. Les routes pittoresques, les sources thermales ainsi que les rochers imposants, les grottes, les lacs et les cascades forment le paysage de Guelma.

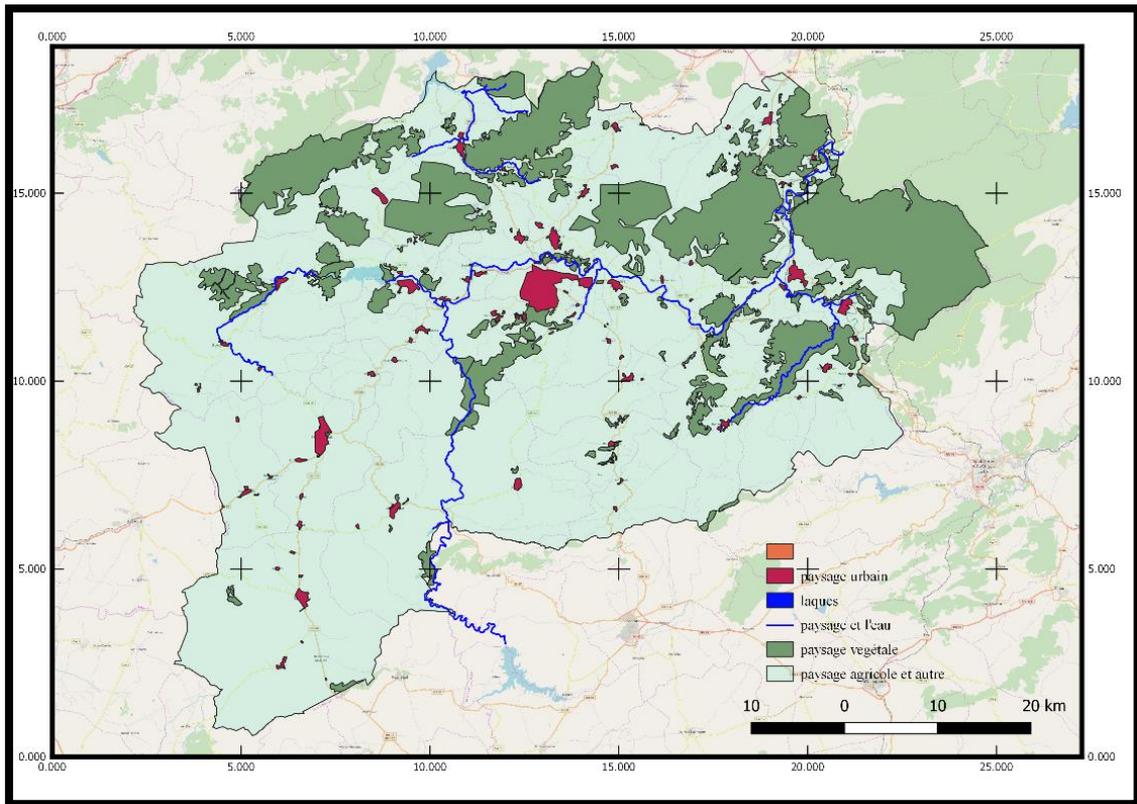


Figure. 5.1 Paysage naturel de Guelma.
Source : Auteur (2020) (QGIS.3.14.0).

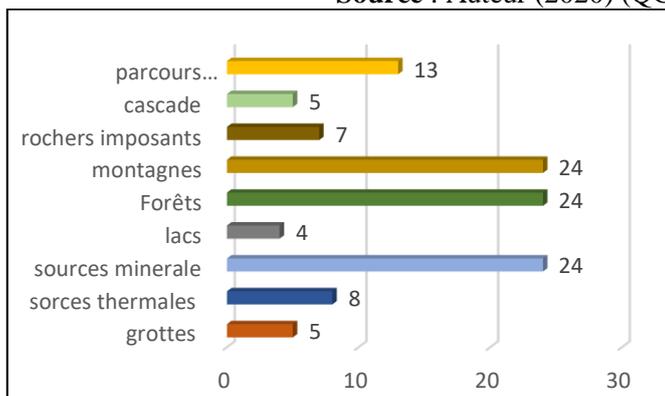


Figure. 5.2 Le potentiel naturel de Guelma.
Source : Auteur, enquête (2020).

Ainsi, cet inventaire élaboré nous a permis de synthétiser les résultats dans le graphique présenté à la Figure 5.2, qui met en évidence les potentialités dominantes de la région de Guelma : les montagnes, les forêts et les sources d'eau sont les plus dominantes.

5.1.1. Les montagnes

Les montagnes occupent une superficie de 1 394,36 km², soit 37,82 % de la superficie de Guelma, avec ses points culminants (Figure 5.3) : Mahouna 1 411 m, Houara 1 292 m, Taya 1 208 m, D'Bagh 1 060 m d'altitude. Le territoire de Guelma constitue un répertoire de périodes géologiques qui recèle une richesse insoupçonnée de faune et de flore.



Figure. 5.3 Différentes montagnes de la région.

Source : Auteur, (avril et mai, 2020).

La Maouana, appelée localement la Femme Endormie, est une figure emblématique de Guelma, ayant l'apparence d'une femme endormie (Figure 5.4). La Maouana constitue une figure emblématique du chef-lieu de la wilaya de Guelma, ayant le point culminant de la région dominant la visibilité de tout le territoire, la montagne est riche en chêne liège et chêne Zéen. Le point culminant constitue un espace de détente principalement pour les habitants de la région durant les 4 saisons de l'année.



Figure. 5.4 La silhouette de la montagne de Mahouna.

Source. Auteur (novembre, 2020).

5.1.2. Les forêts, un tout vulnérable à protéger

Milieux naturels, fragiles et vulnérables à toutes sortes d'agressions, ils sont essentiellement composés de trois types de formations végétales : la forêt, le maquis et la brousse. Elles jouent le rôle de protection des espèces faunistiques et floristiques et offrent en même temps un lieu privilégié de récréation. Les forêts à Guelma représentent un taux de 32% de la superficie de la wilaya : ce sont des formations généralement hautes, constituées de différentes espèces d'arbres à feuilles persistantes : Pin d'Alep 6,9 %, Eucalyptus 11,4 %, chêne Zéen 6,7 % ; Chêne liège 5,1 % ; Pin maritime et pin pignon 4,4 %, Cyprès 4,1 % et autres formations basses. Guelma compte 12 forêts domaniales, dont une seule est classée comme réserve naturelle : la réserve de Beni Salah (rapport de l'environnement 2021).

5.1.2.1. La réserve naturelle de Beni Salah

Située au Nord-Ouest du chef-lieu de la Daira de Bouchegouf, elle s'étend sur un terrain accidenté d'une altitude allant de 600 à 900 m et d'une superficie de 12423 Ha dont une partie,

estimée à 4667 ha, a été classée en réserve naturelle (RNBS) selon l'arrêté de wilaya N0 2234 du 30/12/2015 et conformément à la loi N0 11-02 du 17/02/2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable. Les incendies répétés lors des canicules ont ravagé une partie, non moins importante, ils ont contribué à une dégradation irréversible et à la fuite du cerf de Barbarie considéré comme le dernier cerf du Maghreb, qui a été contraint de migrer au nord de la Tunisie, trouvant refuge dans la forêt frontalière nommée Jebel Châambi (Direction de l'environnement, 2019).

5.1.2.2. La forêt récréative de la Mahouna

La montagne de la Mahouna est très connue et très fréquentée en hiver comme en été par les habitants de Guelma ; aussi bien hiver pour la neige qu'en été pour la fraîcheur de son climat due à l'influence de la décroissance progressive de la température à partir de 600 m d'altitude (plus vous montez en altitude, plus la température devient clémente). Entre 327 m et 1411 m d'altitude la forêt est riche en faune et en flore et offre de surcroît un liège de très bonne qualité.



Source : Auteur (octobre, 2020).

Les Photos 5.1 montrent clairement une clairière dans la Mahouna qui n'est pas aménagée mais très appréciée des excursionnistes. Les Photos 5.2 illustrent la nouvelle zone de loisirs qui a été récemment construite quelques kilomètres plus loin mais qui reste déserte car peu connue.

5.1.3. Les grottes

Plusieurs grottes disséminées sur tout le territoire de Guelma constituent une curiosité pour les spécialistes, les explorateurs et même les touristes et excursionnistes. La grotte de Dar el Beida, dans le massif du djebel Taya, Ghar El kef, de la commune de Bouchegouf, est située au pied NW du djebel Nador, la plus importante, et comportant un parcours de plus de 2 km pour une dénivellation qui constitue le record mondial de profondeur dans le gypse.



Photo 5.3. Damous essayed.
Source : www.guelma.org.

Damous Essayed (Photo 5.3) au Djebel Débagh, est d'un accès très difficile avec la formation de concrétions assez intéressantes bordant le mur, Damous Essayd a connu des épisodes héroïques de la lutte armée.

Il existe d'autres grottes telles que Ghaar Baroud, ghaar el Ayaa, es-Sbitaar, ghaar er-Rmed, damous Djedda Fatima, damous Rkiza grotte du cairn et les Cavernes des Hyènes à Debagh.

5.1.3.1. Ghar Djemaa

Située dans la commune de Bouhamdane, à 1 000 m d'altitude, cette vaste grotte (Photo 5.4) est classée site naturel depuis 1927 (Journal Officiel N°07 du 23/01/1968). Composée de stalagmites et de stalactites (Photo 5.5), elle s'ouvre sur le flanc nord du Djebel Taya. Elle a été découverte par M. Jorge Bourkiate le 23 mai 1867 ; elle mesure 1200 m de long et 200 m de profondeur. La grotte est composée de plusieurs passages et couloirs parsemés de plus de 1800 unités d'ossements fossiles confirmant son occupation par des animaux sauvages, dont certains appartiennent à une race d'ours datant de 8500 ans avant notre ère. Un crâne primitif trouvé dans le diverticule d'une pièce témoigne de la présence de l'homme préhistorique. Des gravures datant du 3ème siècle ont été transférées, semble-t-il, à Paris. (« *La grotte du Taya est parmi les plus belles de toute l'Afrique du nord* », E. Ledermann, 1935).



Photo 5.4. L'entrée de la grotte. **Photo 5.5.** L'intérieur de la grotte.

Source : Auteur (mars, 2020). **Source :** Aassociation, Ghar Djemaa (aout, 2018).

Toutefois, il est à noter que la grotte est difficile d'accès et ne dispose d'aucun système d'éclairage (Photos 5.6 ; 5.7 ; 5.8). Ce lieu est parrainé par une association locale qui organise, de temps à autre, des visites à l'intérieur, sous sa surveillance, munies, bien sûr, de torches, et qui entreprend également, au printemps, des randonnées suivant un circuit qu'elle a préalablement conçu, mais leur fréquence reste un événement sporadique sans grand retour.

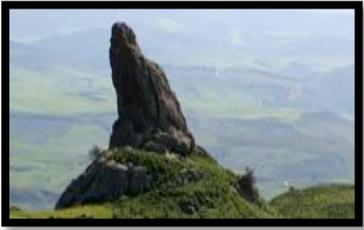
| | | |
|---|--|--|
|  |  |  |
| <p>Photo 5.6. Environs de la grotte : vaste étendue autour de la grotte et absence de toute installation adéquate.</p> | <p>Photo 5.7. L'état de la grotte de l'intérieur et l'obscurité totale avec une accessibilité presque impossible.</p> | <p>Photo 5.8. Les graffitis sur les inscriptions romaines défigurent la grotte et sa spécificité naturelle et historique.</p> |
| <p>Source : Auteur (mars, 2019).</p> | | |

Autour de la grotte de Ghar Djemaa, des familles se réunissent pour des promenades, profitant des journées ensoleillées pour pique-niquer ; ce lieu attire de plus en plus de monde, mais aucune mesure d'accompagnement ou initiative n'est prise par les élus pour faire de ce lieu un point de convivialité.

5.1.4. Les rochers

Ce sont des curiosités que nous pouvons trouver partout sur le territoire de notre wilaya. Certains servent de jalons sur les frontières administratives. D'autres sont des témoins. D'autres encore, nous offrent des œuvres d'art rupestre.

| Rocher | Description | Photo |
|-------------------------------|---|---|
| <p>Hajar Echouaf</p> | <p>Une formation géologique très importante, sur le mont de Jbel Bouarbid « Taya Bouhadane » elle servait de tour de guet pendant la période de la colonisation française, (Photo 5.9) le rocher offre une vue stratégique d'où l'on peut voir la mer de Skikda. C'est le point final de la randonnée organisée par l'association du Ghar Edjemmaa.</p> |  <p>Photo 5.9 Source : Auteur (mars, 2019).</p> |
| <p>Kef El Mechateb</p> | <p>Il s'agit d'un rocher très escarpé, (Photo 5.10) avec présence des vestiges d'un fort byzantin d'une dizaine de mètres de chaque côté ; juste en dessous, des bassins creusés sur de grosses pierres ont été déplacés et dispersés par les agriculteurs qui profitaient des terres voisines (Photo 5.10).</p> |  <p>Photos 5.10 Source : Auteur (2020).</p> |

| | | |
|----------------------------|--|---|
| <p>Hjar Ethelj</p> | <p>Cet énorme bloc rocheux situé à 968 m d'altitude, sur le plateau de Khanguet Sabath, à Bordj Sabath), domine une immense vue panoramique et paradisiaque formée de vallées et de collines (Photo 5.11).</p> |  <p>Photo 5.11 Source : www.guelma.org.</p> |
| <p>Kef El Jahel</p> | <p>Les rochers présentent une gravure avec des inscriptions (gravées sur la roche) célébrant le culte d'Hercule (Photo 5.12).</p> |  <p>Photo 5.12, Source www.guelma.org.</p> |

Le rocher gravé à Khanguet El Hajar

Découvert avant toutes les autres stations de Constantine, Khanguet el Hadjar a été décrit par de nombreux auteurs depuis plus d'un siècle comme un véritable site témoin où l'art préhistorique déploie toute sa richesse (Roubet, 2005). Avec une prédominance de bas-reliefs, le rocher actuellement nommé Ben Hadjouja (photos 5.13), mesurant 32 m de long et 12 m de haut, où de nombreuses figurations rupestres apparaissent encore clairement sur deux faces ; des gravures au trait et autres gravures au pochoir couvrent la face Nord du niveau du sol jusqu'à une hauteur de 4 m, tandis que sur la face Est, certaines gravures sont partiellement enterrées.



Photos 5.13. L'emplacement du rocher.
Source : Auteur (novembre, 2020).

L'accessibilité est difficile, vous devez traverser plusieurs champs avant d'y arriver et il n'y a aucun panneau indicateur en vue. Cette absence totale de balisage décourage toute personne souhaitant visiter cette curiosité d'une rareté indéniable ; la roche est en très mauvais état. Les

photos 5.14 montrent le degré de dégradation de ce symbole de la présence de l'homme durant la préhistoire.

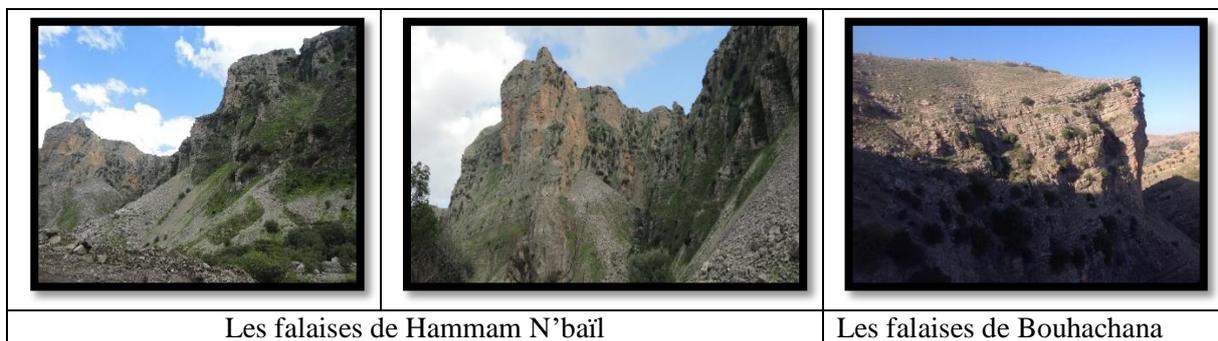


Photos 5.14 L'état du rocher gravé.

Source. Auteur (novembre, 2020).

Les falaises

Dispersées à travers la wilaya, (Photos 5.15), les falaises présentent d'imposants ravins et des parois rocheuses d'une profondeur vertigineuse, elles permettent la pratique de sports tels que l'alpinisme.

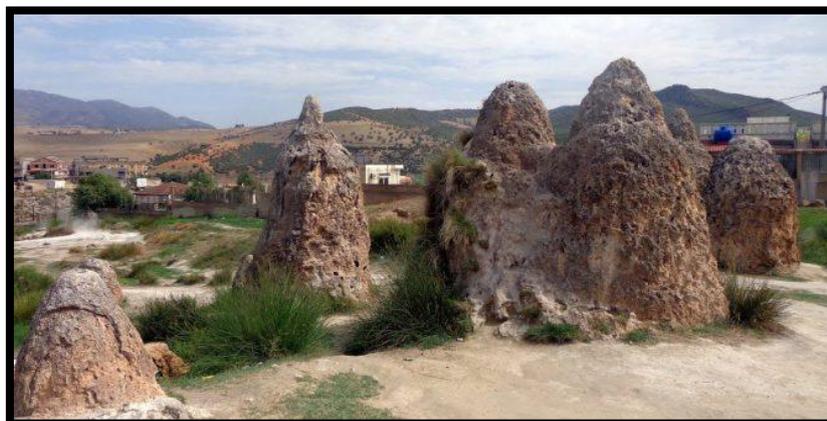


Photos 5.15. Quelques falaises à Guelma.

Source : Auteur (mars, 2019).

Autres formations géologiques : plateau des cônes à Hammam Debagh

Le site présente de multiples pointes coniques de toutes tailles, correspondant aux anciennes sorties de sources. Une légende très populaire répandue de bouche à oreille se transmet de père en fils, pour être racontée à tous les visiteurs et excursionnistes par les habitants de la région, en désignant le plateau des cônes (Photo 5.16) comme le fait d'une histoire vraisemblable, d'un célèbre émir cavalier nommé Sidi Rezzak qui voulait se marier ; ne trouvant pas de partenaire digne de son rang, il décida alors d'épouser sa sœur. Lors de la célébration du mariage, le bon Dieu très en colère décida de transformer le couple en rocher avec tout le cortège invité, (les deux cônes rocheux soudés ensemble représentent les mariés) ; c'est ainsi que le nom de Hammam Meskhoutine « le bain des damnés » fut donné à ce lieu.



Photos 5.16. Le plateau des cônes.
Source : Auteur (mars, 2019).

5.1.5. Les Cascades

El Guelta ezzargua

La cascade (Photo 5.17) est située à 5 km de Hammam N'Bail, un lieu touristique par excellence et un paysage enchanteur qui mérite d'être promu. Malheureusement, l'accès à ce spot est très difficile (Photo 5.18), tant mécaniquement qu'à pied, ce qui décourage les visiteurs de revenir. Cela décourage les visiteurs de revenir. Il suffit de réaménager et d'améliorer le passage pour le rendre plus accessible.



Photo 5.17. El Guelta Ezzargua. **Photo 5.18** Accès à la cascade dangereuse et difficile.
Source : Auteur (mars, 2019).



La cascade d'Ain Chouikha à Bouhamdane

La cascade d'Ain Chouikha (Photo 5.19) est située dans la montagne de Bouarbid à Bouhamdane. Les guides de l'Association Ghar Jemaa l'ont incluse dans le circuit de la randonnée qu'ils organisent de temps en temps.

Photo 5.19. Cascade Ain Chouikha.
Source : Association Ghar Jemaa, Bouhamdane (octobre, 2018).

La cascade Hammam Debagh - deuxième figure emblématique de Guelma

Le filigrane de la cascade est imprimé sur le billet de 500 dinars algériens. Elle est le symbole de la région de Guelma (Photo 5.20), connue presque mondialement mais visitée localement. Haute de 8 m et avec un front de 400 m, l'eau sort du sol à 96 °C, riche en carbonate et plusieurs autres oligo-éléments avec un débit de 1650 litres par seconde, elle est la plus chaude du monde avec les geysers « islandais » (M. Cote, 2000).



Photo 5.20. Cascade Hammam Debagh.
Source : Auteur (avril, 2020).

5.1.6. Les eaux

L'eau est un élément vital et nécessaire à la survie des espèces humaines, animales et végétales. C'est aussi une composante essentielle et indispensable à tout projet de développement.

Les eaux superficielles

Il n'y a pas de zones humides classées par Ramsar dans la région de Guelma, mais les retenues collinaires, les barrages et les petits barrages peuvent être considérés comme des zones humides artificielles d'eau douce utilisées pour l'irrigation (Tableau 5.1).

Tableau. 5.1. Les principales zones humides à Guelma.

| Nom de la zone humide | Bassin versant | Superficie (km) | Profondeur de l'eau | Type |
|-----------------------|----------------|-----------------|---------------------|--------------------|
| Bouhamdane | Bouhamdane | 07 | 70 | Barrage |
| Medjez El Begar | Oued Charef | 0.2 | 25 | Mini barrage |
| Moumna | Seybouse | 0.01 | 02 | Retenue collinaire |
| Boukharkhour | Seybouse | 0.02 | 02 | Retenue collinaire |
| Bir chougrane | Seybouse | 0.03 | 03 | Retenue collinaire |
| El goutrat | Seybouse | 0.02 | 02.5 | Retenue collinaire |

Source : L'état de l'environnement, Direction de l'environnement (2018).

Le barrage de Bouhamdane (Photo 5.21) Le barrage est situé à 3 km en amont de Hammam Debagh avec une superficie de 7 km². Le volume du barrage est de 6 500 000 m³. La capacité utile est de 200 hm³.



Photo 5.21. Le barrage Bouhamdane.
Source : Auteur (octobre, 2019).

Les eaux souterraines

Les nappes aquifères de la région font l'objet d'une extraction excessive par les forages. Les plus importantes sont la nappe alluviale de Guelma, la nappe de Hammam Bradaa, la nappe d'Oued Helia et la nappe des calcaires du crétacé supérieur, plaine de Tamlouka. Le lac souterrain de Bir Benosmene, situé dans le travertin des eaux thermales de Meskhoutine, provient d'un effondrement survenu au cours du XIXe siècle (en juillet 1878), sur un cercle de 30 m de diamètre, dans la voûte d'une des cavernes enveloppées par le sol (Photo 5.23). La crevasse ne contient que de l'eau froide sur une surface de 2 500 à 3 000 m².

L'entrée de la grotte est une cassure dans la falaise. Un escalier rudimentaire permet de descendre la pente jusqu'à l'espace intérieur. Il y a quelques années, une galerie a été découverte au fond, qui s'étend sur 120 m et se termine par une fissure étroite. Notant que le lac de Bir Benosmene est une destination privilégiée de la population de Guelma mais que l'endroit ne dispose pas d'aménagements adéquats pour le mettre en valeur. Les photos 5.22, 5.23 et 5.24 illustrent l'état décevant de ce lieu exceptionnel d'une importante valeur écologique.

| | | |
|--|---|--|
| | | |
| <p>Photo 5.22. Une plaque à côté de la grotte et non visible de loin.</p> | <p>Photo 5.23. La grotte est extrêmement dangereuse d'accès et ne dispose d'aucun éclairage.</p> | <p>Photo 5.24. Il n'y a pas d'installations autour de ce site patrimonial, qui est fréquenté par les excursionnistes.</p> |
| <p>Source : Auteur (octobre, 2019).</p> | | |

Les eaux thermales

Depuis les dernières transformations géologiques subies par la terre à l'ère quaternaire, la nature a doté l'Algérie, et Guelma en particulier, de plus d'une dizaine de sources thermales réparties sur l'ensemble de son territoire. Les vertus thérapeutiques de ces eaux ont été mises à l'épreuve au fur et à mesure de l'accroissement de l'intérêt porté à ces sources pour les loisirs et la détente. Il existe également des preuves matérielles de l'utilisation de ces sources depuis l'Antiquité. Les Romains et les Byzantins ont apporté leur touche selon les schémas des thermes de la péninsule italienne et de Byzance. Les Turcs ont développé en Algérie l'art des hammams au point d'en faire une véritable culture.

Des reproductions artificielles ont été réalisées pour rapprocher les bains des citadins et surtout des citadines. La wilaya de Guelma recèle 15 sources thermales selon l'étude élaborée, en 1983, par l'ENET, mais cela ne reflète peut-être pas le nombre exact de sources présentées sur le territoire de la wilaya. Sans oublier le bilan thermal, lancé par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Certaines d'entre elles sont exploitées et disposent d'infrastructures d'accueil intéressantes mais non suffisantes, beaucoup d'autres attendent des investisseurs potentiels pour leur exploitation future.

➤ **Les sources de Hammam Meskhoutine**

D'après les travaux de l'ANDT et les visites de terrain, nous pouvons constater que la commune de Hammam Debagh est dotée de 3 sources thermales (Ain Chedakha, Ain Ben Nadji, Ain Echffa) qui sont exploitées par des complexes thermaux.

➤ **f.2. Les sources de la commune de Héliopolis « Hammam Ouled Ali »**

Nous comptons quatre (4) sources dénombrées, appelées « stations de puisage » qui sont exploitées par les deux complexes : Bouchahrine et El Baraka.

➤ **f.3. Les sources de la commune d'Ain Larbi**

Hammam Guerfa et Hammam Belhachani sont des exemples de sources thermales qui sont dans un état décevant.

Hammam Belhachani

Le Hammam Belhachani est une source chaude d'un débit de 11 litres par seconde (Direction du tourisme, 2018) et assez difficile d'accès dans un village isolé qui souffre d'isolement et de marginalisation. L'ancien hammam (Photo 5.25) est divisé en deux fosses collectives : du côté des femmes et du côté des hommes avec des conditions insalubres. Le hammam est gratuit et n'est utilisé que par les habitants du village et les eaux usées sont évacuées à l'air libre.



Photo 5.25. Hamam Belhachani.
Source : Auteur (mars, 2020).

Ce hammam est situé à proximité d'une zone historique ancienne, et les habitants témoignent que lors des travaux d'excavation entrepris dans la région pour le passage et l'installation d'un gazoduc, plusieurs objets archéologiques ont été mis au jour qui sont actuellement utilisés comme éléments de décoration devant les portes de plusieurs maisons (Photos 5.26). Il convient de noter la passivité des élus locaux qui n'ont manifesté aucun intérêt pour cette importante découverte. Dans le cadre de l'encouragement des investissements privés dans le secteur du tourisme, un promoteur privé a lancé un projet de complexe thermal à l'entrée du village.



Photos 5.26. Composants d'une colonne antique éparpillés tout autour du Hammam.
Source : Auteur (mars, 2020).

Hamam Guerfa

Le Hammam Guerfa est situé dans la commune d'Aïn Larbi à une altitude de 823 m. Malgré sa position stratégique, le Hammam est en très mauvais état (Photos 5.27 et 5.28) et est rarement visité. Il faut noter que, non loin du Hammam, l'existence de la nécropole de Chéniour témoigne de la valeur historique du lieu.



Photos 5.27. État des lieux du Hammam Guerfa.

Source : Auteur (novembre, 2019).



Photos 5.28 État des lieux du Hammam Guerfa.

Source : Étudiant Berghis Badreddine, Master II, Architecture écologique (octobre, 2016)

➤ f.4. Les sources de la commune de Hammam N'Bail

La Source de Hammam N'bail, est la seule source thermale de la commune, en exploitation après le tarissement de la source El Mina, elle est dotée d'une infrastructure précaire comprenant 26 salles de bain Hommes et Femmes et deux piscines de 30 m². Appelée Hammam El Tahar, l'infrastructure actuelle (Photos 5.29) ne répond plus aux besoins croissants des visiteurs qui viennent de plus en plus nombreux prendre un bain et qui attendent leur tour pendant des heures.



Photos 5.29 : Hammam Tahar.

Source : Auteur (octobre, 2019).

Source El Mina - une source perdue à jamais ?

Cette source s'est soudainement tarie et a mis un investisseur privé dans une situation critique. Il a installé et finalisé son projet sur les rives de l'oued Hammam N'Bail (Photos 5.30), un investissement certainement réalisé dans la précipitation sans aucune étude préalable et sérieuse de l'état de la source et de son débit.



Photos 5.30. Source El Mina, une source tarie.
Source : Auteur (octobre, 2020).

➤ f. 5. Les sources de la commune de Bouhachana

À l'entrée de la commune de Bouhachana, ce panneau indique le chemin vers la source thermale appelée Assasla et le site culturel (Kef Bouzioune) (Photo 5.31).

Source Assasla



Photos 5.31. Constat Hammam Assessla.
Source : Auteur (octobre, 2019).

Situé non loin des ruines romaines, un bassin à ciel ouvert, de forme rectangulaire, les parois sont en pierres taillées (Photo 5.31), l'eau chaude jaillit du sol semblable à des bulles d'air, elle est constamment renouvelée grâce à un système archaïque de trop-plein qui la déverse en aval dans un ruisseau, elle est fréquentée surtout par les curistes pour soigner les affections cutanées telles que le psoriasis, la gale, etc. La présence de quelques voitures portant les plaques d'immatriculation des Wilayas voisines (Constantine, Skikda) témoigne de l'efficacité thérapeutique de cette eau hautement sulfureuse. La présence de quelques voitures portant les plaques d'immatriculation des Wilayas voisines (Constantine, Skikda.) témoigne de l'efficacité thérapeutique de cette eau hautement sulfureuse.

Source Erroumia - Source Bentahar - Source Ennakhla



Photo 5.32. Emplacement des sources. **Source** : Auteur (octobre, 2019).



Photo 5.33. Une source en plein air. **Source** : Auteur (octobre, 2019).

Trois (3) sources (Erroumia, Ennakhla et Bentahar) sont actuellement à sec suite aux fortes précipitations qui ont touché la région en septembre 2018. Elles sont situées au pied du Kef Loutani, qui est très escarpé et difficile d'accès (Photo 5.32).

➤ **Une source thermique à Ain Kharouba à redécouvrir**

Une source thermique d'eau chaude, avec une température proche de 50 à 60°C, située entre la ville d'Oued Zenati et le village de Hammam Debagh, n'est connue que par les habitants, les femmes le matin, les hommes l'après-midi (Photo 5.33). Cette observation nous incite à poser la question :

Existe-t-il d'autres sources inconnues et non répertoriées ?

5.1.7. La richesse faunistique

Animaux recensés : Guelma compte plusieurs espèces animales, à savoir : le cochon épicé ; le sanglier ; le hérisson algérien ; le chacal ; le chat sauvage ; le renard ; la mangouste ; la belette ; le lièvre ; le lapin ; la genette et le cerf de Barbarie. Pour les oiseaux : Canard colvert, canard souchet, grèbe huppé, grèbe castagneux, chardonneret, cigogne, héron cendré, grand cormoran, mouette leucopnée, faucon et aigle, moineau, perdrix.

5.1.8. Le classement des sites naturels

Les sites naturels

Seuls deux sites naturels classés comme zones protégées sont répertoriés et classés comme patrimoine naturel : la grotte de Ghar Jemaa et la réserve de Beni Salah (Tableau 5.2). En revanche, la Direction de l'environnement répertorie le lac souterrain et El Guelta Argua comme des zones protégées, mais la réalité est toute autre.

Tableau 5.2. Le patrimoine naturel classé.

| Site potentiel à classes | Localisation | Superficie | Espèces rares | Valeur du site |
|--------------------------------------|------------------|------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| La grotte de Taya « Gahr Djemaa » | Bouhamdane | Environ 15 ha | / | Culturel Touristique |
| Le lac souterrain Bir Osmane | Hammam Debagh | 31 395 m ² | Classés liste rouge par l'UICN | Ecologique Scientifique |
| El Guelta Ezzarga | Hammam N'baïl | Altitude > 10 m Profondeur à 3m | / | Ecologique Naturelle |

Source : État de l'environnement (2018).

5.1.9. Les facteurs de dégradation de la biodiversité

Guelma est une région riche en ressources naturelles (Figure 5.5), mais elle est confrontée à des risques irréversibles de dégradation. Selon le rapport sur l'état de l'environnement élaboré par la direction de l'environnement, les facteurs de dégradation de la biodiversité à Guelma sont principalement dus à l'exode rural, à l'absence de pratiques sylvicoles, au pâturage libre en forêt qui compromet la régénération naturelle des essences, aux incendies répétés qui provoquent la fragmentation des habitats animaux et aux défrichements à des fins agricoles, d'habitat ou d'intérêt public (urbanisation, infrastructures de base), aux catastrophes naturelles, à l'impact de l'homme et à l'effet démographique.

Tous ces effets ont un impact direct et perturbent le cycle de vie et la reproduction de plusieurs espèces animales et végétales et provoquent la déformation du paysage trésor de la nature. Par exemple, le cerf de Barbarie est une espèce qui habite les forêts de Beni Salah (commune de Bouchegouf) et qui est actuellement en voie de disparition à cause de la déforestation, des incendies, du braconnage, etc.

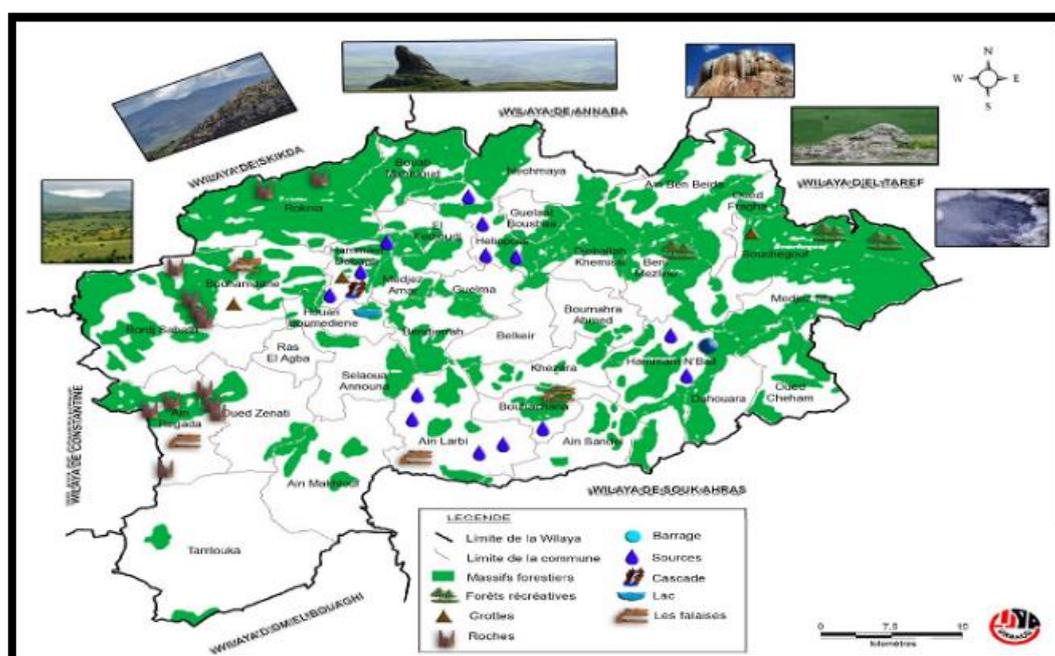


Figure. 5.5 Carte des potentialités naturelles.

Source : SDAT 2 (partie 1, p. 57).

5.2. Le patrimoine culturel matériel

Depuis la préhistoire, les différentes civilisations qui se sont succédé ont laissé un patrimoine culturel d'une valeur inestimable. Les sites préhistoriques et archéologiques constituent la principale ressource culturelle, avec les sites coloniaux, les mosquées et les zaouïas (Figure 5.6).

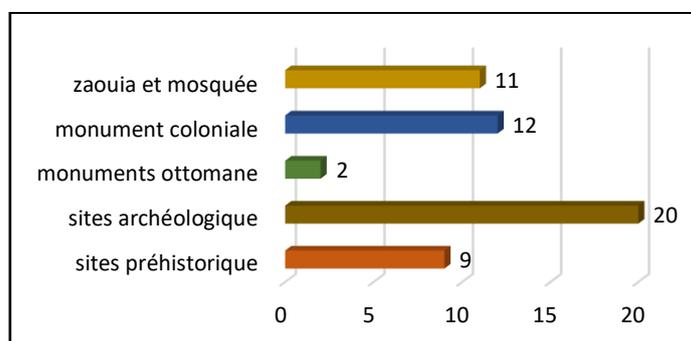


Figure. 5.6 Les potentialités culturelles.

Source : Auteur, Enquête (2020).

5.2.1. Le patrimoine préhistorique

Guelaate Bouatfene



Classé site naturel et culturel en 1997, le sol est partout jonché de pierres taillées, souvent non en place, dessinant un certain nombre d'enclos (Photo 5.34). Nous trouvons une nécropole parfaitement intacte et inexplorée où la plupart des cimetières sont en place et ce sur une superficie de près de 4 ha.

Photos 5.34. Nécropole de Guelaat Bouatfene.

Source : Cliché Mohamed Ouair, Architecte agréée (2020).

Ain Nechma « l'antique thabarbusis »



Photo 5.35. Prise du site Tahabarbusis. Source : Cliché de l'architecte Agoune M. Amine

Les vestiges ont été approuvés pour le classement par la Commission nationale des monuments et des sites le 24 décembre 1997, couvrant une superficie de plus de 15 hectares. Selon Duvivier, ces vestiges ont été décrits comme « restes d'une ancienne ville romaine présentant encore de grandes citernes et une colonne de bornes milliaires ». Une inscription du 4^{ème} siècle atteste que la ville était une commune romaine. Un grand nombre d'inscriptions libyennes ont été remises aux archéologues au XIX^e siècle. Des inscriptions néo-puniques ont également été découvertes plus tôt et

continuent d’être trouvées sur le sol de la nécropole. Les stèles apparaissent souvent lorsque le sol qui les recouvre est emporté par de fortes pluies (Photo 5.35).

Les dolmens mégalithiques de Roknia

Les nécropoles de Satha, grands lieux de sépulture, dans la commune de Roknia sont les plus célèbres de l’Est du pays, classées monuments historiques en 1900. Nous pouvons compter 3000 monuments mégalithiques, tumuli et bazinas, parmi lesquels les Houanet, aussi appelés Hypogea, ou caveaux funéraires creusés dans la roche à flanc de falaise en bordure du plateau de Satha. L’endroit est un riche témoin d’une histoire lointaine (Photos 5.38 et 5.39). L’absence quasi totale de panneaux indiquant la présence des dolmens (Photo 5.37) et l’état déplorable de la route, assez difficile d’accès, ont contribué à l’abandon total de ce site et lui ont ôté tout caractère touristique (Photo 5.36). Un plan de sauvegarde et de mise en valeur a été voté pour ce site mais rapidement gelé en raison de la crise économique du pays (Entrevue direction de la culture 2019).

| | | | |
|---|---|---|--|
|  |  |  |  |
| <p>Photo 5.36. Un projet inachevé dénature l’originalité d’un site exceptionnel.</p> | <p>Photo 5.37. La seule plaque existante près du site, aucune indication auparavant.</p> | <p>Photo 5.38. Des milliers de « Hanout » dispersés sur une vaste zone.</p> | <p>Photo 5.39. Les dolmens intacts sont une curiosité.</p> |

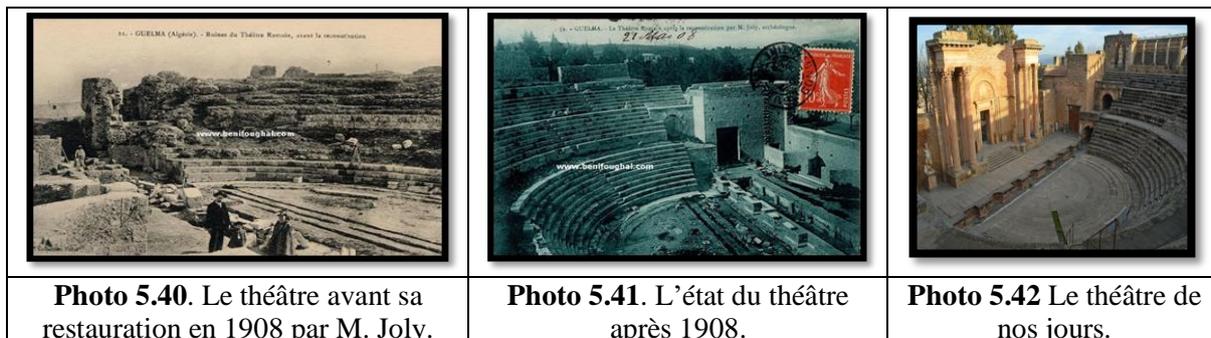
Source : Auteur (mars, 2020).

5.2.2. Le patrimoine archéologique

➤ Période romaine

Le Théâtre romain

Classé à l’échelle nationale en 1900, le théâtre antique de la ville de Guelma représente l’image de cette ancienne cité romaine. Par ailleurs, il faut noter que selon les experts, ce théâtre est le plus complet au monde, mais l’UNESCO a refusé de l’inclure dans la liste des sept sites classés d’Algérie, en raison de sa restauration avec des matériaux modernes (Photos 5.40, 5.41 et 5.42).



Le théâtre avant et après sa reconstruction par M. Joly, archéologue (carte datée en 1908).

Source : www.benifoughal.com/images/cartes-postales-anciennes/cpa-guelma-page-4/.

Le théâtre romain de Guelma est situé dans le centre de la ville. Il contient des statues de marbre et de nombreux autres vestiges, ainsi qu'un très riche musée où sont exposés des objets historiques (pièces de monnaie, ustensiles et autres), et des pans entiers de mosaïque. Malheureusement, elle est fermée depuis plus de dix ans, et ses limites extérieures immédiates, sur les côtés nord et ouest, sont devenues un dépotoir d'ordures, créant un climat idéal pour la prolifération des rongeurs (Photos 5.43).



Photos 5.43 L'état décevant du périmètre du Théâtre romain qui est devenu un dépotoir.

Source : Auteur (octobre, 2021).

Les ruines des thermes romains

Les vestiges de la muraille byzantine et des thermes romains témoignent de l'importance de cet établissement pendant l'occupation romaine et byzantine (Photos 5.44et 5.45). Ces ruines, situées au centre de Guelma, sont dépourvues de toute signalétique les identifiant ; cette insuffisance, qui semble négligeable et insignifiante, a contribué, à première vue, à la banalisation de ces vestiges.



Photo 5.44. Ancienne photo des thermes.
Source : www.benifoughal.com/images/cartes-postales-anciennes/cpa-guelma-page-4/.



Photo 5.45. Photo récente des thermes. **Source :** Auteur (2020).

La piscine Romaine

La piscine romaine appelée « Hammam Bradâa » a été découverte grâce aux travaux de déblaiement entrepris sous la direction de l'archéologue et maire de Guelma M. Joly en 1900. Cette piscine de 36 m de diamètre, avec une bordure de pierres taillées et une forme circulaire représentant le soleil, était alimentée par une source d'eau chaude de 35 °C. Elle faisait le bonheur des jeunes d'Héliopolis et de Guelma qui venaient barboter pendant la saison chaude (Photo 5.46). Après l'indépendance, cette source a été captée et détournée pour fournir de l'eau potable à la ville de Guelma, dont une petite partie servait à irriguer quelques petites parcelles agricoles voisines. Depuis, la piscine asséchée a été abandonnée jusqu'à ce jour dans un état assez médiocre (Photo 5.47).



Photo 5.46. Anciennes photos de la piscine.
Source : www.benifoughal.com/images/cartes-postales-anciennes/cpa-guelma-page-4/.

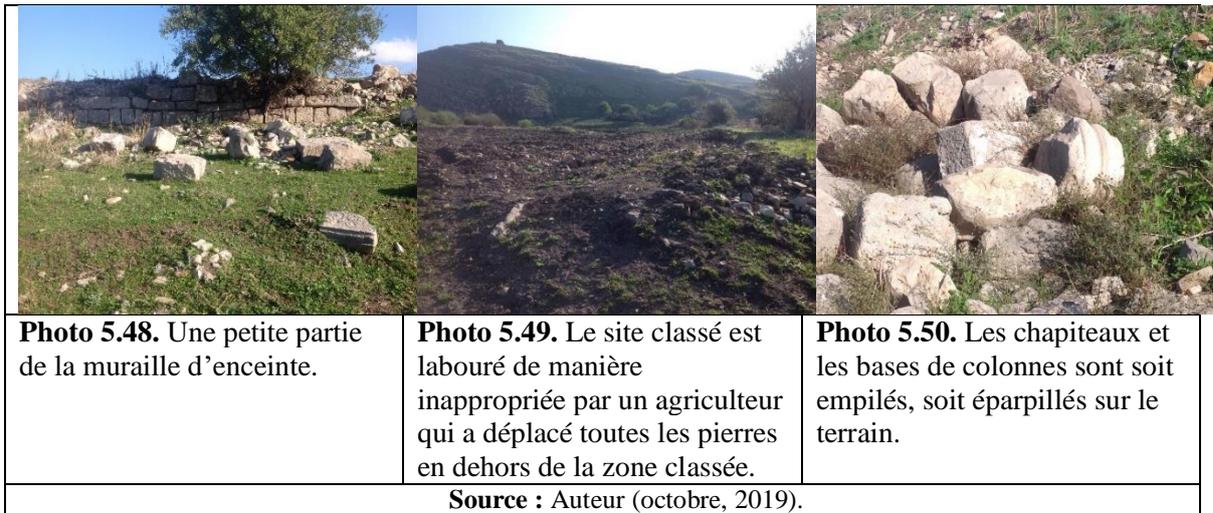


Photo 5.47. Photo récente.
Source : Auteur (octobre, 2019).

Henchir Bouzioune l'antique « Zettara »

Le lieu est plus connu sous l'appellation actuelle de Henchir Kef Bou Zioune dans la commune de Bouhachana (Daira de Khézaras), non loin de la source thermale « Essasla ». Le site de ce qui fut une cité romaine est bordé à l'ouest par l'oued Bou Mia. L'éminence sur laquelle est située la civitas présente des escarpements rocheux sur deux côtés (Photo 5.48). Un agriculteur

a labouré le terrain et enlevé les pierres ancestrales en les empilant (Photo 5.49). Il a ainsi dénaturé le site qui a perdu toute sa spécificité (Photo 5.50). Une question se pose : *Classé site national, pourquoi est-il abandonné ?*



L'antique ville romaine de Thibilis à Selloua Announa

Thibilis est une ville antique (Figure 5.7) située dans la commune de Sellaoua Announa, qui a d'abord connu une présence romaine, puis byzantine, pour devenir ensuite un municipe numide autonome sous la dépendance des Romains de Cirta (Constantin) (Photo 5.51). Plusieurs découvertes d'inscriptions latines (Photo 5.53) ont fourni des informations sur sa composante. Les fouilles entreprises par Charles Albert Joly au début du XXe siècle ont mis au jour divers bâtiments : un petit forum, un temple, une basilique, deux églises chrétiennes, un moulin à grains, un petit marché et quelques maisons (Photo 5.52).

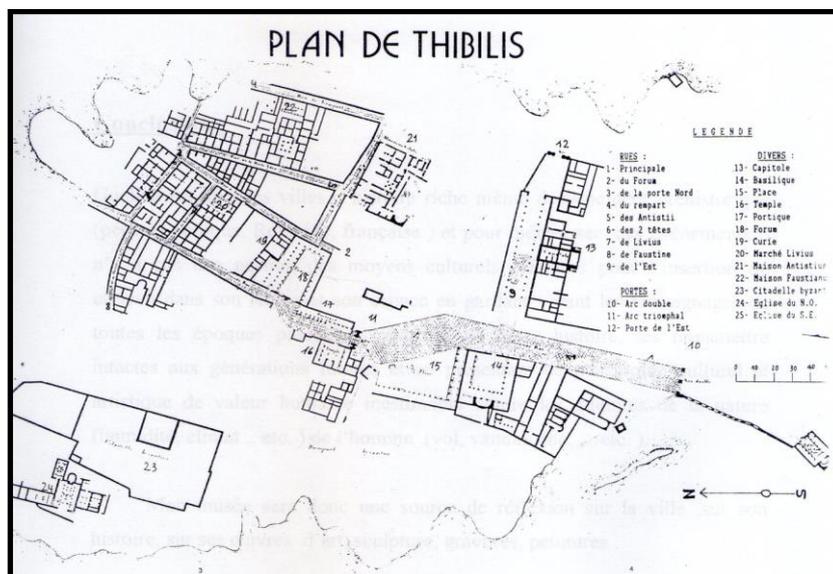


Figure. 5.7 Plan de l'ancienne ville de Thibilis.
Source : Dépliant de la direction de la culture (2001).

L'état actuel du site est indescriptible et décevant ; il révèle une ville importante, à ciel ouvert, abandonnée à son sort avec tous ses vestiges, ses arcs et ses voûtes encore debout. Un site de grande valeur historique complètement négligé et abandonné par les élus locaux ; aucun panneau indicateur ou guide, pourtant ce dernier a bénéficié d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur d'il y a plusieurs années et qui n'a pas vu le jour jusqu'à présent.

| | | |
|---|--|---|
|  |  |  |
| <p>Photo 5.51. La porte est en ruine en raison de décennies de négligence.</p> | <p>Photo 5.52. Un musée à ciel ouvert.</p> | <p>Photo 5.53. Témoignages des familles qui ont vécu à Thibilis.</p> |

Source. Auteur février 2019

➤ Des témoignages de la présence des Byzantins à Guelma

Les vestiges d'Ascours

Les ruines d'Ascours, envahies par l'extension des nouveaux bâtiments, comprennent une forteresse de type byzantin de plus de 24m sur 6m, faite de pierres de taille avec des citernes au sous-sol. Dans le cimetière, des stèles avec des inscriptions d'Ascours (Photo 5.54), l'une est libyenne, la seconde est néo-punique et les autres sont latines.



Photo 5.54. Les vestiges d'Ascours.

Source. www.guelma.org

Ksar Etakouk



Photo 5.55. Ksar Etakouk.
Source : www.guelma.org.

Sur le chemin vicinal de Aïn Kharouba, un fort d'environ 15 m de long, 8 m de large et 8 m de haut, érigé sur les hauteurs d'un monticule, avec un escalier d'accès taillé dans la roche ; il y a trois (3) citernes à l'intérieur de cet édifice (Photo5.55).

5.2.3. Témoignages des Ottomanes

Guelma pendant les Ottomans était un lieu de passage, il n'y a donc pas de témoignages importants de cette période, quelques mosquées et petites maisons dans le centre de Guelma.

La zaouia de Cheikh el Hafnaoui Beddiar



Photo 5.56. Photo de la Zaouia.
Source : Auteur (avril, 2020).

Zaouia Abd el Mlek.

Construit en 1872 et classé au patrimoine national en 1999, elle n'a bénéficié d'aucun budget pour sa restauration et sa mise en valeur (Photo 5.56).



Photo 5.57. Zaouia Sidi Abd El Mlek.
Source : Auteur (novembre, 2018).

Le mausolée d'Abd El Mlek et une mosquée (Photo 5.57) à une dizaine de mètres, lieu d'une très célèbre wa3da des Guelmi où ils mangent du couscous et font la fête. Contrairement à ce que dicte la charia, les pratiquants croient vraiment que Sidi Abd El Mlek les aidera à réaliser leur rêve et à servir de messagers au bon Dieu.

Le mousolé de Ben Zerguine

Le mousoleum Ben Zerguine est une curiosité découverte sur le chemin du rocher portant des gravures rupestres dans la commune de Sellaoua Annaouna (Photo 4.58). Ce monument, fondé

en 1868 (Photo 5.58), n'a pas été répertorié par les responsables de l'inventaire du patrimoine de la wilaya de Guelma.



Photos 5.58. Mausolée des Benzerguine.
Source : Auteur (novembre, 2020).

La mosquée El Atik

Située au centre de Guelma, chef-lieu de wilaya, elle est la plus ancienne mosquée de la région, construite à la fin de l'ère ottomane en 1824, et inaugurée durant la période coloniale en 1852 (Photo 5.59). Elle a fait l'objet de plusieurs extensions, dont la plus récente a débuté en 2015 et a concerné l'embellissement et la mise en valeur du contour extérieur de l'ancienne mosquée, toujours en cours de restauration (Photo 5.60).



Photo 5.59. Ancienne photo de la mosquée El Atik. **Photo 5.60.** La mosquée après rénovation.
Source : www.pinterest.fr (1890). **Source :** Auteur (avril, 2019).

Nous remarquons, en fin de compte, que la quasi-totalité des sites naturels et culturels destinés au tourisme dans la wilaya de Guelma sont des sites classés, mais les problèmes qui se posent sont généralement des difficultés d'accessibilité, d'information, d'aménagement adéquat et surtout une insuffisance de gestion efficace par les responsables concernés.

5.2.4. Le classement des sites culturels

➤ Les sites classés

Dans le Chapitre 2, les critères et la procédure de classement des sites les plus représentatifs sont définis, afin d'assurer leur sauvegarde et leur conservation. C'est dans ce contexte qu'un total de 14 sites sont actuellement répertoriés (Tableau 5.3), dont 7 ont été répertoriés par l'administration française pendant la colonisation, tandis que seulement 7 autres ont été répertoriés après l'indépendance. Ce nombre est encore très insuffisant par rapport aux nombreuses ressources patrimoniales existantes. Cela indique le manque d'intérêt pour le patrimoine de la part des autorités concernées, qui ne le considèrent pas comme une priorité. Cette négligence peut entraîner de graves risques d'abandon, voire de disparition de certains sites importants si leur classement ne garantit pas leur protection et leur mise en valeur, ce qui conduirait probablement à les promouvoir comme attractions touristiques.

Tableau 5.3. Les différents sites classés et leur date de classement

| Le site | La localisation | L'année de classement |
|--|-----------------|-----------------------|
| Le théâtre romain | Guelma | 1900 |
| Les restes des thermes romains | | 1968 |
| La muraille d'ancienne caserne byzantine | | 1999 |
| Thibarbusis | « Benjerah » | 1999 |
| Khanguet lahjar | Sellaoua | 1867 ; 1999 |
| Thibilis | Sellaoua | 1952 |
| Les Tombeaux Mégalithique | Roknia | 1900 |
| Les Tombes De Chniour et Gulaat Bouatfene | Ain El Arbi | 1999 |
| Kef Bouzioune Zettara | Bouhachana | 1999 |
| La Piscine Romaine | Héliopolis | 1954,1968 |
| Zaouia Cheikhel Hafnaoui Bediar | Beni Mazline | 1999 |
| 2 Sites Mixtes : | | |
| Hamam Debagh | Hamam Debagh | 1993 |
| Ghar Djemaa | Taya Bouhamdane | 1927, 1968 |
| 2 sites figurent sur l'inventaire supplémentaire celui du théâtre Municipale et la mosquée El Atik | | |

Source : L'inventaire de la direction de la culture (décembre, 2018).

➤ D'autres sites non classés

La Direction de la Culture dispose d'un document d'une centaine de pages qui recense les sites découverts mais non classés dans la région de Guelma, nous avons essayé de synthétiser le document et de mettre en évidence les plus récents et les plus importants dans le Tableau 5.4.

Tableau 5.4. D'autres sites récentes mais non classés.

| La commune | Sites culturel |
|--------------|---|
| Guelma | L'enceinte construite avec des pierres romaine Henchir Borj Errayeb, Benjerrah Romain Henchir Guelte Erramoul |
| Héliopolis | Cimetière, Moulin, Hammam Ouled Ali, Jir El Fourne |
| Hamam Debagh | Aquae Thibilithane Muraille Préhistorique |

| | |
|-----------------|--|
| | Plateau des Cones L'aven De Dar El Beida, Reservoirs d'eau, Damous Essayd |
| Guelaat Bousbaa | Ascours, Borj Harbi et des Tombeaux M Egalitiques, Jedara Marvel Et Nouaha Ferme Coloniale Et Des Henchir |
| Ain Hessainia | Hajar Errakhma, El Kararssi, Camp Militair Et Ferme Henchir , Borj Selmane, |
| Ain Makhlouf | Ain Settour, Ain Tolba Despuits Et Des Henchir, Belahchani Punique Et Romain, Mosquée Mahrouf, L'ancienne Ain El Arbi Byz.Rom |
| Oued Zenati | Tombeaux Et Rstes Préhistoriques des Domens et des Henchir Hajr El Merakeb, Ksar El 3azeb, Kharouba, Gravures et Sculptures Préhi, Kef 3arbha, Hjar Ethelj Romain, Ksar Etakouk, |
| Boucheguouf | Boukricha Romain, Restes Des Thermes, Borj Harbi 2, Sejerma Houanit Et Des Henchir, Sidi Bedhoui, Kouidat El Batom, |

Source : L'inventaire de la direction de la culture (décembre, 2018).

Plusieurs sites culturels ont été programmés pour être protégés dans le cadre du PPSMV. Seule la cité romaine de Thibilis (Sellaoua Announa) a bénéficié d'un budget, et les travaux sont actuellement en cours. Les autres projets ont été complètement gelés à cause de la crise économique et reportés, parmi eux les dolmens mégalithiques de Roknia.



Figure. 5.8 Les sites et les monuments culturels.
Source : SDAT Guelma (Phase 2.1, p. 77).

5.3. Patrimoine culturel immatériel

➤ L'artisanat

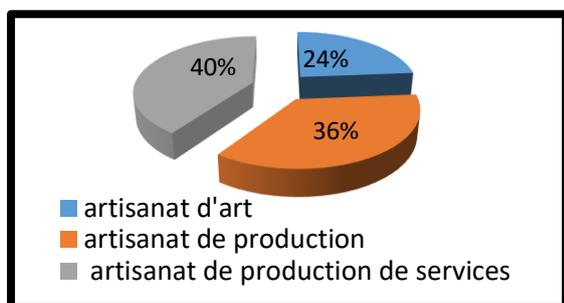


Figure. 5.9 Nombre d'artisans par secteur.

Source : Direction de l'artisanat (2018).

L'artisanat joue un rôle essentiel dans l'image d'un pays, ses produits illustrent son savoir-faire, ses métiers et donc sa civilisation et sa culture. De la poterie à la céramique d'art en passant par le tissage, l'orfèvrerie et la dinanderie, l'artisanat algérien en général et Guelmi en particulier peut être ouvert à l'universalité, marginaliser et méconnaître des

métiers risquant la disparition de certains savoir-faire par la disparition d'artisans plus anciens qui n'ont pas trouvé de successeurs comme la couture des Burnous et la dinanderie, etc. L'insuffisance des manifestations culturelles et la tenue d'exposition spécialisée est parmi les causes directes de la situation décevante de l'artisanat.

➤ L'art culinaire, fêtes et rituels

Comme toutes les régions de l'Est algérien, Guelma est riche d'un patrimoine culinaire varié provenant de toute l'Algérie, mais malheureusement il reste restreint et limité à des repas familiaux. La gastronomie est un des facteurs d'attractivité touristique, elle peut être un motif privilégié de voyage, malheureusement Guelma enregistre une absence totale de restaurants classés, sur 859 restaurants offrant une gastronomie ordinaire, aucun ne présente des repas de qualité. Les types de restaurants sont répartis comme suit : 93 restaurants et 766 fast-foods. Pour les cafés et crémeries, Guelma compte 701 cafés et 73 crémeries (SDAT, 2018). Pour les festivités, le mouloud, les fêtes de l'Aid El Kabir, Guelma devient un champ de bataille pour les moutons qui viennent de toute l'Algérie et même de la Tunisie. Bien que le patrimoine culturel immatériel soit une source importante d'attractivité et de compétitivité pour le tourisme, nous avons concentré nos recherches sur le patrimoine culturel matériel.

5.4. D'autres ressources patrimoniales

5.4.1. L'héritage colonial un patrimoine non classé et non reconnu

Un village de vacances construit par les Français, dans un style colonial, avec de grandes vérandas entourées de balustrades. Sur les hauteurs, au cœur de la forêt de liège de la Maouhouna, à proximité d'une source d'eau potable fraîche et limpide appelée « Ain Safra » (Photo 5.61). Abandonnée par les colons dès le début de la guerre de libération, elle a été légèrement dégradée pendant les événements. Elle a ensuite été complètement ignorée et négligée après l'indépendance (Photos 5.62 et 5.63), probablement parce qu'elle n'était pas

reconnue comme patrimoine colonial par les autorités concernées. Ce patrimoine est complètement tombé en ruine, à cause des prédateurs. Il aurait pu être un havre touristique par excellence en raison de sa position géographique privilégiée.

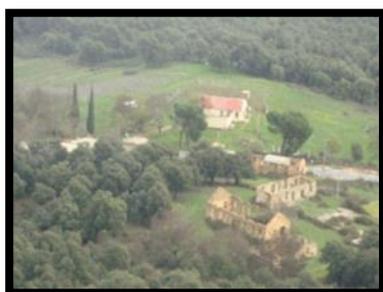


Photo 5.61. Ruine coloniale d'Ain Safra.



Photo 5.62. Ruine coloniale d'Ain Safra.



Photo 5.63. Ruine coloniale d'Ain Safra.

Source : Elagoune Mohamed Amine (octobre et janvier, 2012).

Plusieurs immeubles et autres, érigés dans le centre de Guelma, construits pendant l'occupation française, dans un style colonial, dont la morphologie des façades est décorée par divers motifs présentant un cadre visuel des plus appréciables. Il faut ajouter les ferronneries des balcons, en tant que composante. Il est dommage que ces bâtiments, qui ne sont pas reconnus comme patrimoine architectural colonial, mais simplement déclarés comme biens vacants, n'aient bénéficié d'aucune restauration ou réhabilitation depuis l'indépendance du pays. Ils auraient pu rendre la ville de Guelma agréable et attractive.

| Durant la période coloniale | Mars - Avril 2021 |
|--|---|
| <p>Le kiosque à musique octogonal de la place St. Augustin (aujourd'hui place des Martyrs), construit en 1930 et démolé en 1962, est une merveille perdue à jamais.</p> | |
|  |  |
| <p>Photo 5.64 Kiosque musical dans le centre-ville Source : www.montmartre-secret.com/2016/07/villa-de-guelma-impasse.html.</p> | <p>Photo 5.65. La placette aujourd'hui. Source : Auteur (octobre, 2019).</p> |
| <p>L'ancienne sous-préfecture, chef d'œuvre architectural, a été transformée en caserne au centre de Guelma avec l'érection d'une haute clôture qui cache complètement le bâtiment.</p> | |



Photo 5.66. La sous-préfecture durant la colonisation française.
Source : ww.montmartre-secret.com/2016/07/villa-de-guelma-impasse.html.



Photo 5.67. La sous-préfecture de nos jours.
Source : Auteur (octobre, 2019).

La gare ferroviaire est un beau bâtiment d'architecture néo-mauresque, actuellement en très mauvais état.



Photo 5.68. Ancienne photo de la gare ferroviaire. **Source :** ww.montmartre-secret.com/2016/07/villa-de-guelma-impasse.html.



Photo 5.69. La gare ferroviaire aujourd'hui.
Source : Auteur (octobre, 2019).

L'ancien hôtel de ville de Guelma, actuellement le siège du parti politique FLN et du croissant rouge, ce bâtiment aurait dû être un musée étant donné son architecture et sa position stratégique au centre de la ville.



| | |
|--|--|
|  |  |
| <p>Photos 5.70. L' Ancienne mairie de Guelma. Source : https://www.vitamedz.com/algerie-guelma-la-rue-sadi-carnot/Photos_20155_140093_24_1.html.</p> | <p>Photos 5.71l'état de la construction aujourd'hui. Source : Auteur (octobre, 2019).</p> |
| <p>Le marché du centre ville, chef d'œuvre de l'époque coloniale toujours connu sous le nom de marché du centre ville, est fermé et dans un état décevant.</p> | |
|  |  |
| <p>Photo 5.72. L'ancien marché du centre ville. Source : https://www.vitamedz.com/algerie-guelma-la-rue-sadi-carnot/Photos_20155_140093_24_1.html.</p> | <p>Photo 5.73. Le marché aujourd'hui. Source : Auteur (octobre, 2021).</p> |

5.4.2. Les musées et les monuments

Plusieurs ressources qui pourraient constituer une attraction touristique sont désertes et non visitées. Les monuments disséminés sur le territoire de Guelma témoignent de la gloire de la guerre de libération et racontent une partie importante de notre histoire.

| | | |
|--|---|--|
|  |  |  |
| <p>Photos 5.74. Un musée archéologique en plein air, une aire de loisirs et plusieurs statuts et monuments de l'époque romaine.</p> | <p>Photo 5.75. La placette du musée El Moujahid est le seul musée de Guelma qui témoigne</p> | |

| | | |
|---|--|---|
| | | de l'époque de la révolution algérienne. |
|  |  |  |
| Photo5.76. Beaucoup de Guelmi ne savent pas ce que c'est, par manque d'information. | Photo5.77. Certaines personnes l'utilisent comme un urinoir. | Photo 5.78. Les aménagements et ajouts non réfléchis diminuent la spécificité du lieu. |
| Les stèles commémoratives | | |
|  |  |  |
| Photo 5.79. Le lieu de départ de la marche du 8 mai 1945, à Guelma. Source : Auteur (mai, 2020). | Photo.5.80. Stèle à côté de la maison de Houari Boumedién à Beni Adi. Source : Auteur (décembre, 2020). | Photo.5.81. La stèle commémorative de Mermoura, Bouhamdene. Source : Auteur (septembre, 2020). |

5.5. Guelma un musée naturel et culturel à ciel ouvert

En plus de son potentiel culturel historique, Guelma dispose d'un grand nombre d'infrastructures culturelles de valeur qui peuvent donner un véritable coup de pouce à l'activité touristique : bibliothèques, centres culturels, musées, théâtres et associations à travers la wilaya (Figure 48) et le théâtre romain, qui a déjà été présenté dans le potentiel culturel de la wilaya (Figure 61).

Le théâtre régional de Mahmoud TRIKI : classé à l'inventaire supplémentaire en 2011 à Guelma, situé au cœur de la ville de Guelma, l'une des plus grandes institutions culturelles de la région de l'Est algérien, construite en 1880 après 50 ans d'occupation française. Sa capacité est de 400 places.

La Maison de la Culture - le seul cinéma : il a une capacité de 600 spectateurs, mais est fermé depuis des décennies pour des raisons inconnues.

Le musée - une offre très limitée : c'est le seul musée existant sur le territoire de la wilaya de Guelma, situé au cœur du théâtre romain, deux salles exiguës qui ne peuvent plus répondre aux besoins de protection et de gestion des biens culturels.

Centres culturels : treize centres culturels répartis sur le territoire de Guelma.

Bibliothèques : Guelma compte 15 bibliothèques communales, 14 bibliothèques rurales et 7 salles de lecture (Figure 5.10).

Les infrastructures religieuses de la wilaya de Guelma sont constituées essentiellement de mosquées, au nombre de 138, dont 135 sont actives et réparties sur le territoire de Guelma.

Il existe également 10 zaouïas qui jouent un rôle important dans la vie religieuse et la diversité culturelle (Figure 5.10).

La wilaya dispose également d'un (1) centre de culte islamique d'une capacité de 200 élèves, et de huit (8) écoles coraniques d'une capacité théorique de 1 230 places, mais la capacité réelle est de 1.464 élèves, réparties comme suit : trois (3) écoles à Guelma (école Immam Malek, école El Kods, École Abd Allah Ben Massaoud), une (1) école El Abbas à Oued Zénati, une (1) école Amir Abd El Kader à Hammam Debagh, une (1) école Immam El Boukhari à Nechmaya, une (1) école Mostafa Ben Boulaid à Boumahra, et une (1) école Aicha Oum El Mouminine à Guelma (Figure 5.10).

En observant la position géographique des sites culturels sur la carte de la région de Guelma, nous constatons que toute la région est parsemée de ces joyaux qui constituent un musée à ciel ouvert et nécessitent une sérieuse attention en termes de protection, de préservation, de développement et de tourisme. Nous avons essayé de dresser un inventaire (tableau 5.5) plus ou moins détaillé du patrimoine matériel naturel et culturel de Guelma, et nous nous sommes adressés à la Direction de la Culture, à la Direction de l'Environnement et à la Direction du Tourisme.

Tableau 5.5. Inventaires des principales ressources naturelles et culturelles.

| | grottes | Source thermale | Source minérale | Lacs | forêts | montagne | Rocher imposant | cascade | Parcours pittoresque | Site préhistorique | Site archéologique | Site ottomane | Site coloniale | Zaouia mosquée |
|--------------|---------|--------------------|--------------------|------|--------|----------|--------------------|---------|-------------------------|-----------------------|-----------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| Guelma | | | | | | | | | | | | | | |
| Ben Dierrah | | | | | | | | | | | | | | |
| Guelaât Bou | | | | | | | | | | | | | | |
| Nechmeva | | | | | | | | | | | | | | |
| Belkheir | | | | | | | | | | | | | | |
| Béni Mezline | | | | | | | | | | | | | | |
| Boumahra | | | | | | | | | | | | | | |
| Dieballah | | | | | | | | | | | | | | |
| Boucheqouf | | | | | | | | | | | | | | |
| Oued Fraqha | | | | | | | | | | | | | | |
| A B Beida | | | | | | | | | | | | | | |
| Mediez Sfa | | | | | | | | | | | | | | |
| Oued Zénati | | | | | | | | | | | | | | |
| Bordj Sabath | | | | | | | | | | | | | | |
| Ain Regada | | | | | | | | | | | | | | |
| Ain Makhlouf | | | | | | | | | | | | | | |
| Tamlouka | | | | | | | | | | | | | | |
| Ain Larbi | | | | | | | | | | | | | | |
| A. Hessainia | | | | | | | | | | | | | | |
| Medi Ammar | | | | | | | | | | | | | | |
| Ras El Agba | | | | | | | | | | | | | | |
| Sellaoua | | | | | | | | | | | | | | |
| Khézaras | | | | | | | | | | | | | | |
| Ain Sandal | | | | | | | | | | | | | | |
| Bouhachana | | | | | | | | | | | | | | |
| H. Débaqh | | | | | | | | | | | | | | |
| Bouhamdane | | | | | | | | | | | | | | |
| Roknia | | | | | | | | | | | | | | |
| Héliopolis | | | | | | | | | | | | | | |
| Bouâti | | | | | | | | | | | | | | |
| El Fedioudi | | | | | | | | | | | | | | |
| h. N'Bails | | | | | | | | | | | | | | |
| Dahouara | | | | | | | | | | | | | | |
| O.Cheham | | | | | | | | | | | | | | |

Source : Auteur, enquêtes (2020).

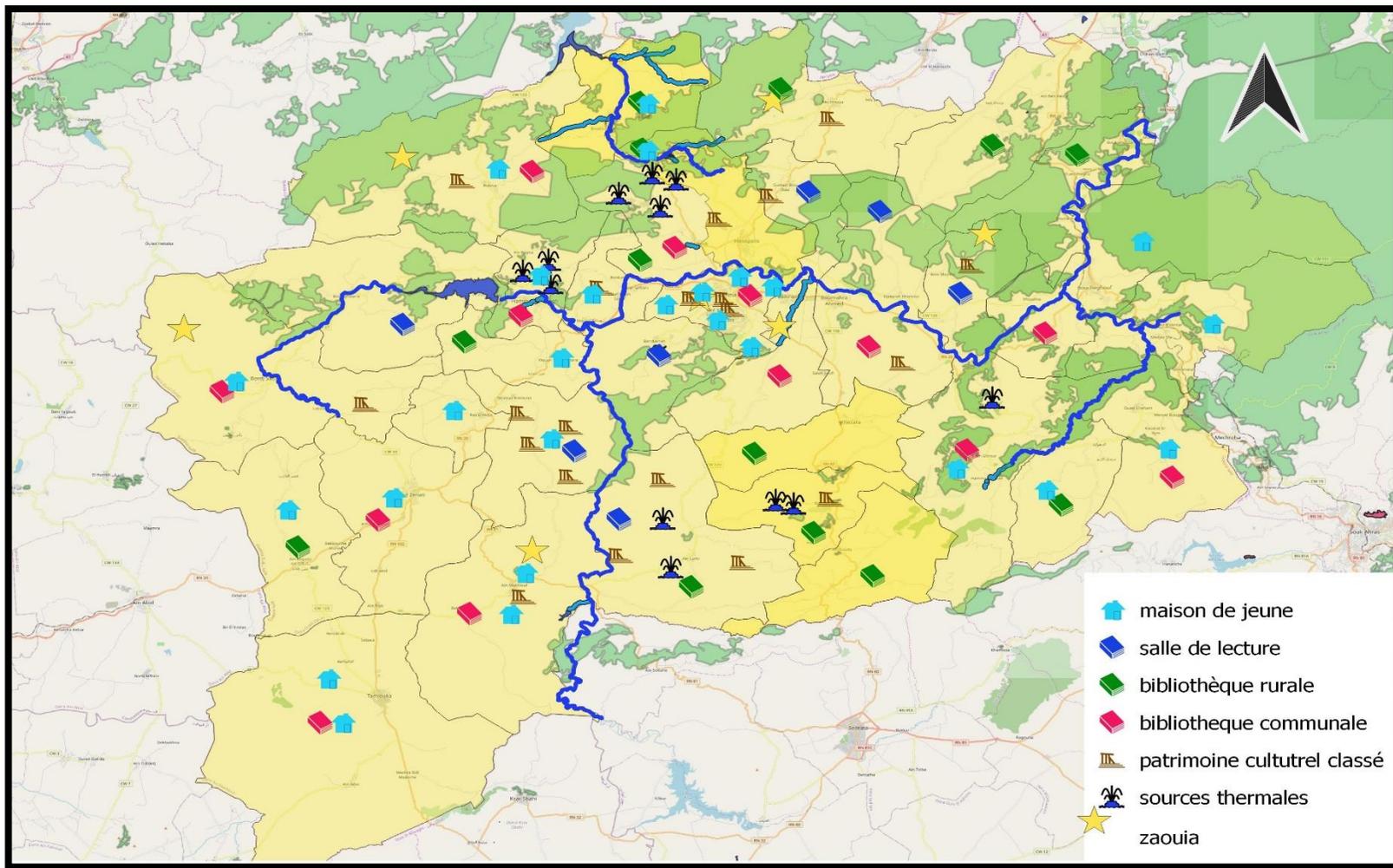


Figure. 5.10. Les principales potentialité culturelles à Guelma.
 Source : Auteur, Qgis (2021).

CONCLUSION

Pour conclure ce chapitre sur les ressources patrimoniales de la région de Guelma, qui sont nombreuses et remarquablement diverses, il est important de souligner que le patrimoine naturel est composé de montagnes, de forêts, de grottes, de rochers et de falaises ainsi que de cascades, etc. Le patrimoine culturel est classé selon les différentes civilisations qui se sont succédées sur le territoire de la région de Guelma. Nous distinguons essentiellement : le patrimoine préhistorique, romain, byzantin et ottoman. Il est important de noter les constructions qui datent de l'époque coloniale comme patrimoine culturel témoignant d'une période non négligeable de l'histoire de Guelma. S'y ajoutent d'autres ressources comme les stèles commémoratives, les équipements culturels et religieux, tous ces vestiges font de la région de Guelma un musée à ciel ouvert. L'état alarmant de certains sites tels que Khanguet El Hajar, Zettara, etc., témoigne de l'ignorance et de l'abondance due à plusieurs facteurs que nous étudierons dans le prochain chapitre.

CHAPITRE VI
LES ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUE DU PATRIMOINE DE
GUELMA

INTRODUCTION

Après avoir présenté une large part des ressources patrimoniales naturelles et culturelles de Guelma afin de prouver que la région dispose d'un atout considérable, nous allons tenter à travers ce chapitre de prouver que les pratiques sociales autour des ressources patrimoniales, la connaissance et la fréquentation de ces ressources, l'attractivité touristique et la perception des touristes sont des indicateurs indispensables pour tester l'apport du patrimoine au processus de développement par le biais d'une activité touristique durable.

En deuxième lieu nous allons présenter la situation de l'offre en matière de services, de transport, d'hébergement et de la communication, et faire ressortir les atouts et les défaillances sur les plans quantitatif et qualitatif. De même que nous allons faire apparaître la répartition des établissements d'accueil à travers le territoire de Guelma ainsi que les perspectives tracées par le schéma directeur d'aménagement touristique de Guelma à l'horizon 2030. La dernière partie de ce chapitre sera consacrée à tester la durabilité des infrastructures existantes et en cours de réalisation et faire apparaître la durabilité comme indicateur de qualité.

6.1. Les pratiques sociales autour des ressources patrimoniales.

6.1.1. Les pratiques touristiques.

De manière générale un comportement qui se répète de manière consciente ou non devient une pratique qui explique la dynamique du changement dans une société. (Shove, Pantazar, Watson, 2012). Les pratiques touristiques sont des comportements qui sont parfois différents de la routine, donc elle se distingue par rapport aux lieux fréquentés et les modalités aussi tels que jouer, se reposer, découvrir. (*Pratiques touristiques — Géoconfluences*, s. d.)

Les pratiques touristiques ne sont pas forcément liées à la mobilité comme exemple « nous pouvons être touriste chez soi, dans sa propre ville ou à l'étranger » (Pronovost, 2012 :222) c'est le cas que nous allons traiter dans cette problématique. Il est difficile de différencier entre les pratiques touristiques et les pratiques sociales de tous les jours, Les pratiques touristiques semblent refléter le profil du visiteur et reflète sa classe sociale sa culture et son objectif de se rendre au lieu c'est pour ça il est difficile de les pratiques touristiques ne peuvent être systématisées.

6.1.2. Les pratiques sociales ; une attractivité touristique.

Il serait souhaitable que les autorités de la ville de Guelma, prennent l'initiative de créer des événements festifs au nom de l'une des pratiques sociales (voir photos, 5.1-5.6) comme la cueillette des olives, par exemple, (plus de 5000 hectares), pour la rendre comme tradition en

fixant une date annuelle précise , et faire une forte publicité autour d'elle, afin qu'elle soit connue pour drainer un maximum de visiteurs. En organisant des animations tels que Galas, foire exposition-vente et autres.

| | | |
|--|---|---|
|  |  |  |
| <p>6.1.les cueillettes de la tomate.</p> | <p>Photo 6.2.la cueillette des olives Source : http://lecourrier-dalgerie.com/cueillette-des-olives-a-bouira-la-convivialite-et-lentraide-animent-les-champs/</p> | <p>6.3. les Zerda dans les zawyas une pratique ancestrale en cours de disparition source : https://setif.info/article6866.html</p> |
|  |  |  |
| <p>6.4. pique-nique familiales dans les forêts et aux cotés des chemins peut fréquentés</p> | <p>6.5. Cuisson des œufs dans la cascade de Hamam debagh une pratique ancestrale.</p> | <p>6.6. Des festivités improvisées durant le printemps</p> |

Des pratiques autours des potentialités patrimoniales ; **Source.**Auteur, 2019

6.2. Connaissance, fréquentation et attractivité du patrimoine, premier pas vers la patrimonialisation du territoire.

Les sites naturels et culturels concerné par l'enquête sont tous regroupé dans cette **figure 6.1** qui facilite la localisation des différents échantillons qui ont fait objet d'enquête.

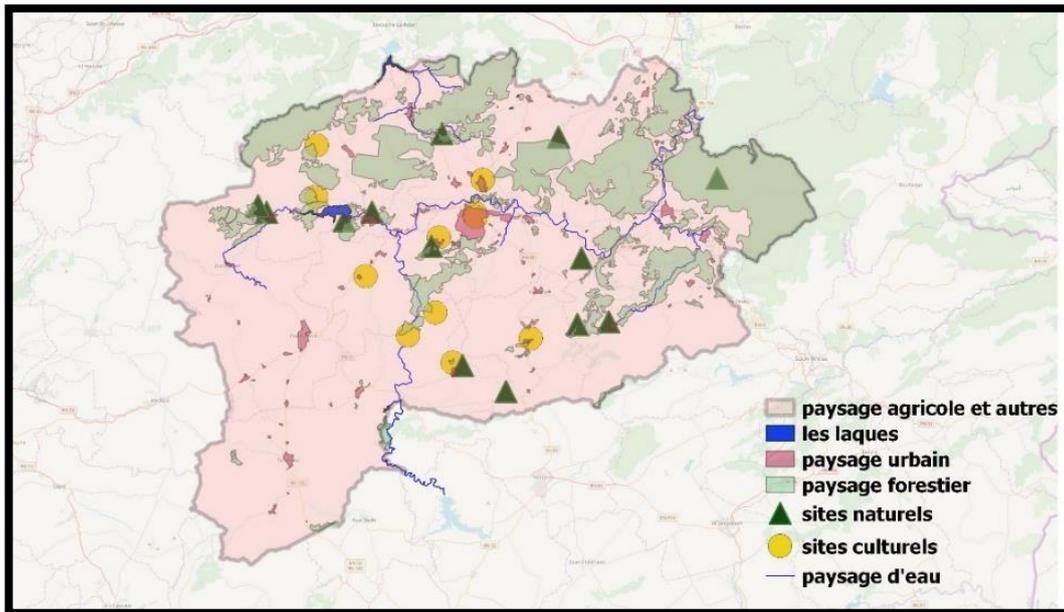


Figure. 6.1. Les sites naturels et culturels choisis pour l'enquête

Source Auteur, 2020 (dessinée par QGIS)

6.2.1. Le niveau de connaissance des ressources patrimoniales à Guelma.

Au cours de l'élaboration de l'inventaire et après enquête il a été constaté qu'une grande partie du patrimoine de Guelma est quasiment méconnue par les habitants, d'où nous nous sommes posé la question : quels sont les sites communément connus ?

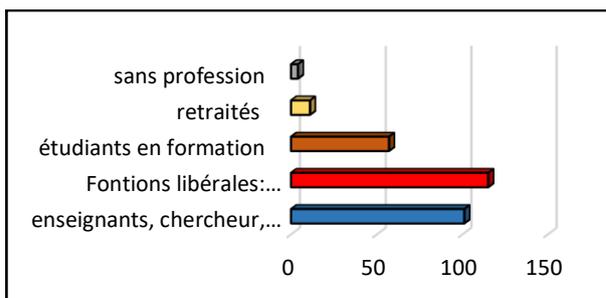


Figure.6.2. La répartition socio-culturelles des enquêtés
Source. Enquête, Mars,- Mai 2020

Après avoir établi l'échantillonnage, il fallait découvrir la nature socioculturelle des enquêtés, Les personnes ayant contribué au questionnaire sont d'un niveau intellectuel et professionnel assez élevé (Fig.6.2). La fonction libérale domine, tels que les architectes, les medecins,

les avocats en plus des fonctionnaires de l'administration, des enseignants des différents niveaux (primaire, moyen, secondaire et universitaire), des chercheurs, des doctorants, des étudiants et en dernier lieux des retraités des différents secteurs et des sans profession.

A travers le formulaire nous avons introduit une question qui nous a paru importante afin de voir s'il existe d'autres ressources patrimoniales qui n'ont pas été mentionnées dans l'inventaire ; Dans les réponses émises, quelques connaisseurs de la région ont proposé le rajout de certains sites datant de la période coloniale française tels que le square de la ville et le théâtre municipal, etc... Voir (Fig6.3)

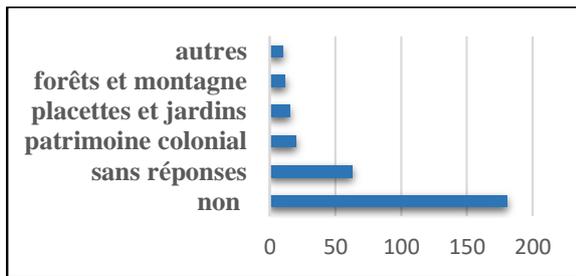


Figure.6.3. Les sites proposés par les enquêtés qui ne figurent pas dans le formulaire **Sources** : Enquête, Mar -

L'enquête sur terrain nous a permis de savoir que le SDAT et la direction du tourisme ont omis certaines ressources importantes telles que le patrimoine colonial et quelques sites naturels.

Le tri à plat des résultats de l'enquête par le programme Microsoft Excel a permis

d'obtenir des pourcentages de la connaissance des sites naturels et culturels proposés.

Il en ressort que la cascade de Hammam Debagh symbole de la région et du thermalisme ainsi que le théâtre Romain situé au cœur de Guelma sont les sites les plus connus. (Voir **Fig.6.4**)

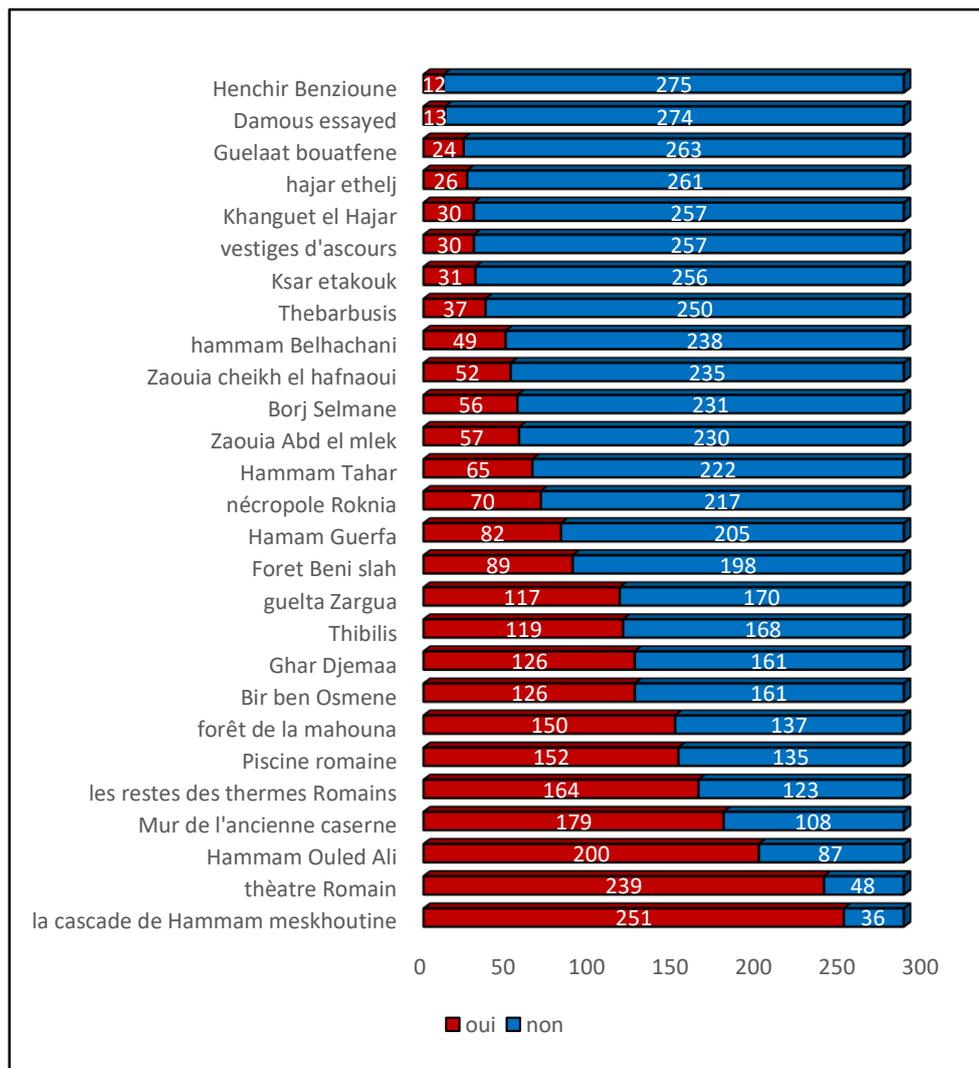


Fig 6.4. la connaissance des sites touristiques

Source. Enquête, Mars,- Mai 2020

Le tri croisé englobant deux variables : les habitants de Guelma et les différents sites proposés pour s'informer sur la connaissance des ressources patrimoniales, par ces derniers d'abord et par les habitants hors Guelma ensuite, nous donne les résultats suivants :

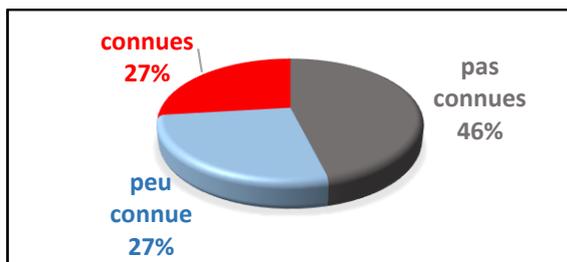


Figure.6.5 la connaissance du patrimoine par les habitants de Guelma

Source : Enquête, Mars,- Mai 2020

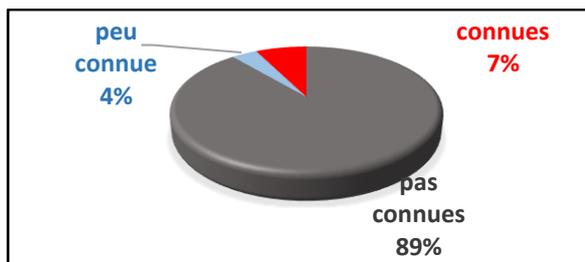


Figure.6.6. la connaissance du patrimoine par les Algériens et les étrangers

Source : Enquête, Mars,- Mai 2020

Le résultat est très significatif dans la mesure où l'on constate que presque la moitié des ressources patrimoniales sont méconnues par les habitants de Guelma (**figure.6.5**).

La **figure 6.6**, reflète clairement la méconnaissance quasi totale du patrimoine Guelmi par les Algériens (hors wilaya de Guelma) et les Algériens résidant à l'étranger.

Cependant 7% des sites connus par cette frange représentent la cascade des eaux chaudes de Hammam Debagh et la forêt de la Mahouna.

6.2.2. Les causes de la méconnaissance des ressources patrimoniales de Guelma.

Après avoir recueilli, traité et synthétisé les réponses émises par les questionnés sur les causes de la méconnaissance des sites touristiques de la région de Guelma, il en résulte des observations décrites dans le graphe suivant (**fig6.7**) :

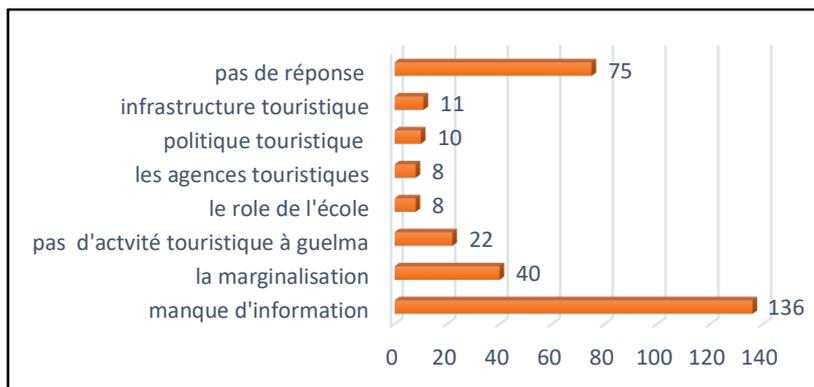


Fig.6.7. L'avis des enquêtés sur les causes de la méconnaissance des ressources patrimoniales

Sources : Enquête, Mar - Mai 2020

25% des personnes questionnées n'ont aucune réponse quant aux causes de la méconnaissance du patrimoine de Guelma, tandis qu'une majeure partie des réponses varie entre le manque d'informations, la marginalisation du patrimoine par les autorités locales et la faiblesse de l'activité touristique. Certains soulignent le rôle de l'école dans l'information et la sensibilisation des enfants vis-à-vis de leur patrimoine naturel et culturel.

6.2.3. La fréquentation des ressources patrimoniales.

Comparant la figure N 6.4 et 6.8 on remarque systématiquement que les sites les plus fréquentés sont les plus connus et vis vers ça.

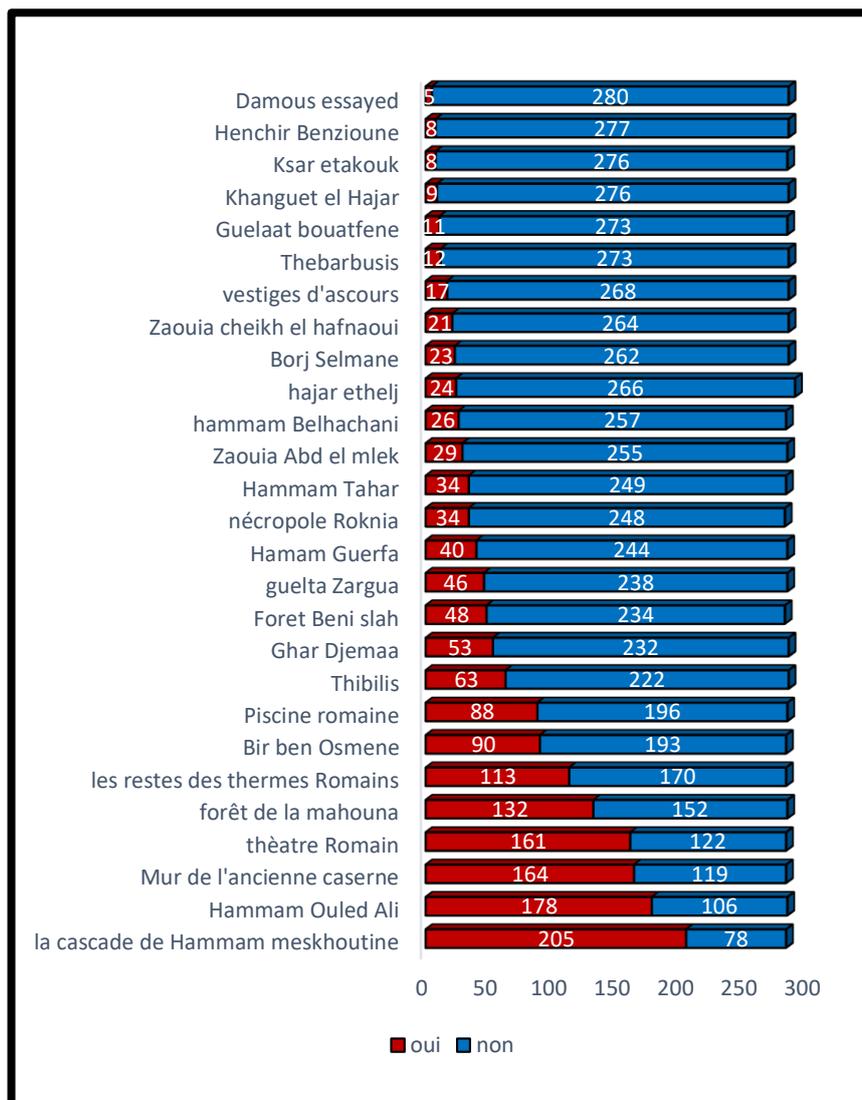


Fig.6.8. la fréquentation des sites choisis
Sources, Enquête, Mar - Mai 2020

6.2.4. Mesurer l'attractivité touristique du territoire de Guelma.

➤ L'attractivité d'un territoire, facteur de développement :

L'attractivité dans son sens large c'est ce qui est attractif qui exerce une force d'attraction, qui séduit, attire par son charme, captivant.

Tandis que l'attractivité touristique d'une ville ou d'un territoire « sujet de notre thèse » se résume dans la capacité d'une ville ou plutôt d'un territoire à attirer des visiteurs, à donner envie de s'y installer. L'attractivité d'un territoire repose sur des facteurs socioculturels, économiques, géographiques et historiques, par exemple l'hospitalité remarquable d'une société et son caractère socioculturel peuvent devenir un facteur d'attractivité touristique très important (voir **Figure.6.9**).

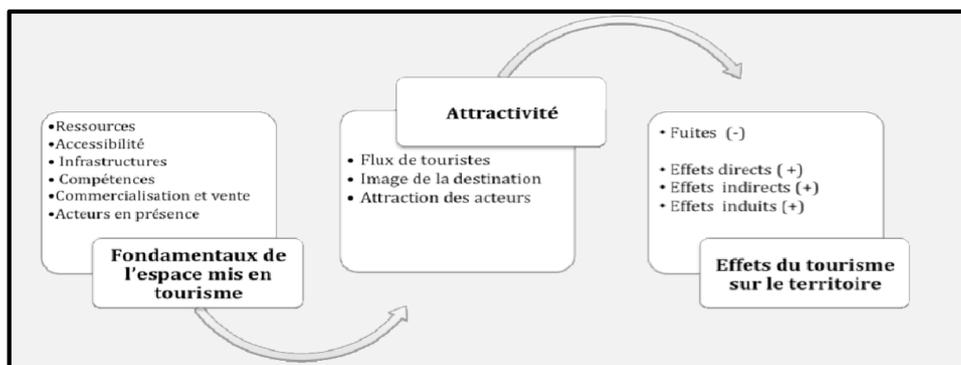


Figure.6.9. la relation de l'attractivité touristique au territoire.

Source. Nathalie FABRY et Sylvain ZEGHNI · 2012

➤ **L'attractivité touristique.**

Une enquête menée pour tester la connaissance de certains sites et une question a été posée que « si l'échantillon souhaite visiter le lieu présenté dans la photo afin de tester l'attractivité paysagère à partir de la photo. Les résultats obtenus et les messages reçus après l'enquête menée que même les habitants de Guelma attestent que la wilaya possède des atouts importants qu'ils ne connaissent pas et qu'ils souhaitent visiter.

➤ **Mesurer l'attractivité touristique du territoire de Guelma :**

Les facteurs suivants ont été inclus et analysés dans la structure de chaque élément constituant l'offre touristique voir **Tab.6.1.**

Tableau.6.1. les indicateurs d'attractivité touristique à Guelma :

| Facteur | Indicateur d'attractivité touristique | valeurs |
|--------------------------------------|---|---------|
| ressources touristiques naturelles | Paysage | 3 |
| | Relief: diversité des formes et attractivité des paysages; | 2 |
| | Climat : éléments climatiques favorisant le développement de l'activité touristique; | 2 |
| | Réseau d'eau: cours d'eau et surfaces; | 2 |
| | Faune : fonds de chasse et de pêche | 1 |
| | Flore: forêts, végétation spécifique | 3 |
| | Zones protégées | 1 |
| | Facteurs thérapeutiques | 3 |
| | Qualité de l'environnement | 2 |
| Ressources touristiques anthropiques | Monuments historiques et artistiques | 3 |
| | Vestiges archéologiques | 3 |
| | Mosquée et Zaouia | 0 |
| | Musées | 0 |
| | Architecture traditionnelle | 0 |
| | Artisanat et artisanat | 2 |
| | Coutumes traditionnelles | 2 |
| Installations technico-matérielles | Unités d'hébergement | 1 |
| | Restauration et boissons : : restaurants classiques ou spécifiques (avec plats traditionnels), bars, etc. | 1 |
| | Unités de loisirs | 1 |
| | Unités de traitement Spa | 0 |
| Infrastructure générale | Moyens d'accès: routier, ferroviaire, aérien, naval | 1 |
| | Réseaux urbains : adduction d'eau, assainissement, alimentation en gaz naturel, énergie électrique, énergie thermique | 1 |
| | Points écologiques pour la collecte des déchets | 0 |

Source. Auteur,2020

Considérant que toutes les composantes ne sont pas importantes pour le tourisme, certaines d'entre elles ayant une valeur touristique supérieure, un coefficient d'importance de 0 à 1 (0% à 100%) est attribué à chaque composante. Ainsi, sur la base de recherches sur le terrain, les valeurs suivantes concernant la manière dont les composants participent à la fonctionnalité de l'offre touristique ont été établies : Le niveau qualitatif et quantitatif de ces composants peut être apprécié en utilisant différentes échelles à 3 ou 5 niveaux. L'échelle à 3 valeurs est considérée comme acceptable, compte tenu de la possibilité d'évaluer plus objectivement la qualité des composants analysés.

➤ **L'indice d'attractivité touristique :**

Les formules de calcul ont été bien expliquées dans le chapitre méthodologique. Le calcul rapide de l'indice d'attractivité se fait à partir de cet outil développé par l'institut national pour la recherche et le développement en tourisme (INCDT Bucarest) ; en Roumanie voir **Fig.6.10**. Le résultat donne des valeurs variant entre 0 et 1. Plus l'indice est près de 1, plus l'attractivité touristique est forte et le contraire si le résultat est plus près de 0.

Les régions ayant obtenu des indices en dessous de 0,50 ont une attractivité touristique moins forte. En appliquant cette méthode l'indice d'attractivité est de 0.61 impliquant une attractivité moyenne. L'offre touristique présente un déséquilibre flagrant entre la prépondérance des ressources patrimoniales d'une part et les infrastructures d'accueils, de transport et les aménagements adéquats d'autre part, ce qui diminue de manière considérable l'attractivité touristique du territoire de Guelma. L'indice d'attractivité qui dépasse légèrement la valeur moyenne peut être un indicateur important sur les points positifs et négatifs contribuant à l'attractivité touristique du territoire de Guelma.

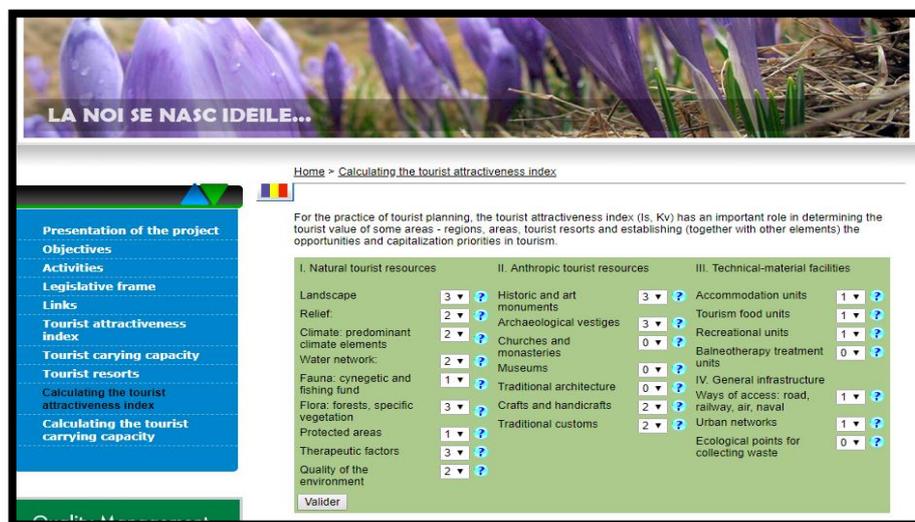


Figure .6.10. interface du tableau des calculs de l'attractivité touristique
Source. Auteur, 2020

6.3. La perception de l'offre par le touriste et l'excursionniste.

La troisième enquête par questionnaire cette fois était menée auprès des touristes et des excursionnistes lors des déplacements aux sites fréquentés par les excursionnistes et même lors d'une randonnée organisée par une association de Ghar Djemaa à Bouhamdene (Avril 2019).

6.3.1. La catégorie des échantillons.

La nature des enquêtés :

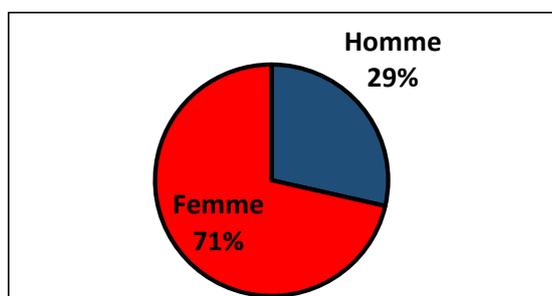


Figure.6.11. catégorie des touristes
Source. Auteur, enquête Avril 2019

Comme c'est bien clair sur **la figure. 6.11**, sur le nombre de personnes enquêtées ce sont les femmes qui ont le plus manifesté leur disponibilité à répondre. Elles sont surtout imbu d'une curiosité de connaître le compte tenu du formulaire et d'afficher leur adhésion, d'exprimer leur impression. Elles représentent un taux de 71%. Contrairement aux hommes dont la majeure partie

a préféré s'abstenir de répondre.

L'âge des enquêtés

Plus de la moitié des personnes sollicitées par le besoin de cette enquête sont d'un âge moyen, oscillant entre 40 et 49 ans. Des responsables de familles qui aiment se promener.

En deuxième position, ce sont les plus jeunes âgés de 20 à 29 ans suivit d'un degré moindre par ceux ayant l'âge de 30 à 39 ans. En dernier ressort viennent les plus âgés avec un très faible pourcentage. **Voir Figure.6.12**

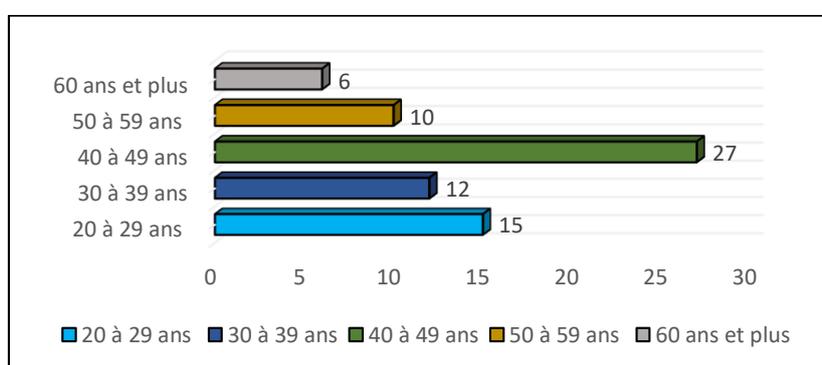


Figure. 6.12. Les catégories d'âges
Source, Auteur, enquête Avril 2019

Les origines des enquêtes

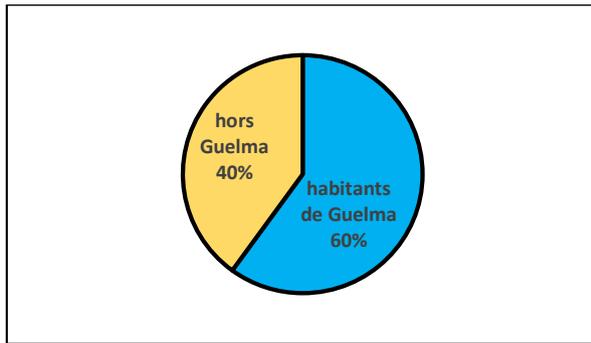


Figure 6.13. Lieu de résidence
Source, Auteur, enquête Avril 2019

La majorité des excursionnistes approchées par l'enquêteur, dont le taux est égale à 60% sont de la ville de Guelma et de sa région immédiate. Leur présence restrictive sur les sites est limitée à une seule journée. **Voir Figure 6.13.** Les habitants hors Guelma quant à eux leur séjour entre 2 et 3 jours.

6.3.2. Moyens utilisé pour le transport.

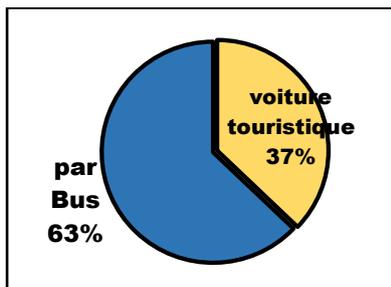


Figure 6.14. Moyen de transport utilisé
Source, Auteur, enquête Avril 2019

Le moyen le plus utilisé pour le transport, demeure le transport en commun qui totalise un taux de 60%, tandis que les autres excursionnistes ont recours à leur voiture personnelle pour se rendre sur les sites. (**Voir**

6.3.3. Moyen de communication du lieu.

Certains enquêtés ont affirmé qu'ils ont eu la connaissance des lieux à visiter par l'intermédiaire des réseaux sociaux, principalement le Facebook. D'autres par contre, manifestent clairement que l'information leur est parvenue par des proches parents et des amis, de bouche à oreille.

6.3.4. Lieu d'hébergement.

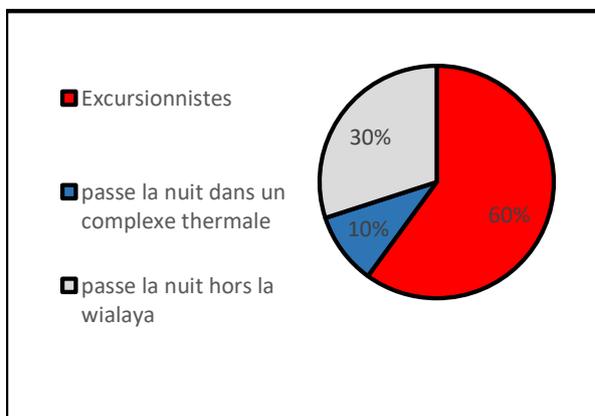


Figure 6.15. Lieux d'hébergement des enquêtés.
Source, Auteur, enquête Avril 2019

En se référant **Figure 6.15** concernant le lieu d'hébergement, sur les 40% des visiteurs qui habitent hors Guelma, seulement 10% ont choisi de passer leur court séjour dans les structures d'accueil de Hammam Meskhoutine et Hammam Ouled Ali. Les autres 30% ont préféré passer la nuit dans des hôtels non classés d'Annaba.

6.3.5. Les degrés de satisfaction comme indicateur d'attractivité touristique.

La **figure N° 6.16** nous éclaire sur le degré de satisfaction des visiteurs sur plusieurs points expliqué ci-dessous :

La sécurité.

Depuis plusieurs années, déjà, la question de sécurité, dans la région de Guelma, ne pose plus de problème. Certains visiteurs consacrent leurs weekends, en promenade et en pique-nique, se permettent, actuellement de pousser leur aventure dans les coins les plus reculés de forêts et autres sites, à la recherche de la fraîcheur, du bien-être.

L'aspect paysager.

Presque la totalité des excursionnistes n'ont pas manqué d'afficher ostensiblement leur émerveillement et leur satisfaction sur la qualité paysagère de chaque lieu visité, néanmoins, un taux de 10% a étalé son insatisfaction, non pas sur le site lui-même mais sur les immondices, laisser par certains visiteurs malintentionné, qui jonches les pelouses et autres endroits donnant une mauvaise impression et dénature la vision des sites malgré leur beauté.

La qualité d'accueil des habitants.

La quasi-totalité des visiteurs hors Guelma sont très touchée et très satisfaits de l'accueil de la population, qu'elle qualifie d'une grande amabilité et l'encourage à y revenir. Ce comportement désintéressé participe, aussi, à la promotion du tourisme local.

L'aménagement du lieu visité.

La moitié des visiteurs à montrer, pleinement, leur insatisfaction non pas sur l'état des lieux mais surtout sur le manque d'un aménagement approprié et conforme répondant à leur besoin le plus élémentaire.

L'accessibilité au lieu visité.

Une satisfaction concerne le facteur de la servitude existante et des itinéraires facilement accessibles menant aux endroits touristiques très prisés. Cependant certains autres sites sont mal ou pas du tout desservis malgré leur caractère historique et éducatif ils sont peu ou pas du tout visités.

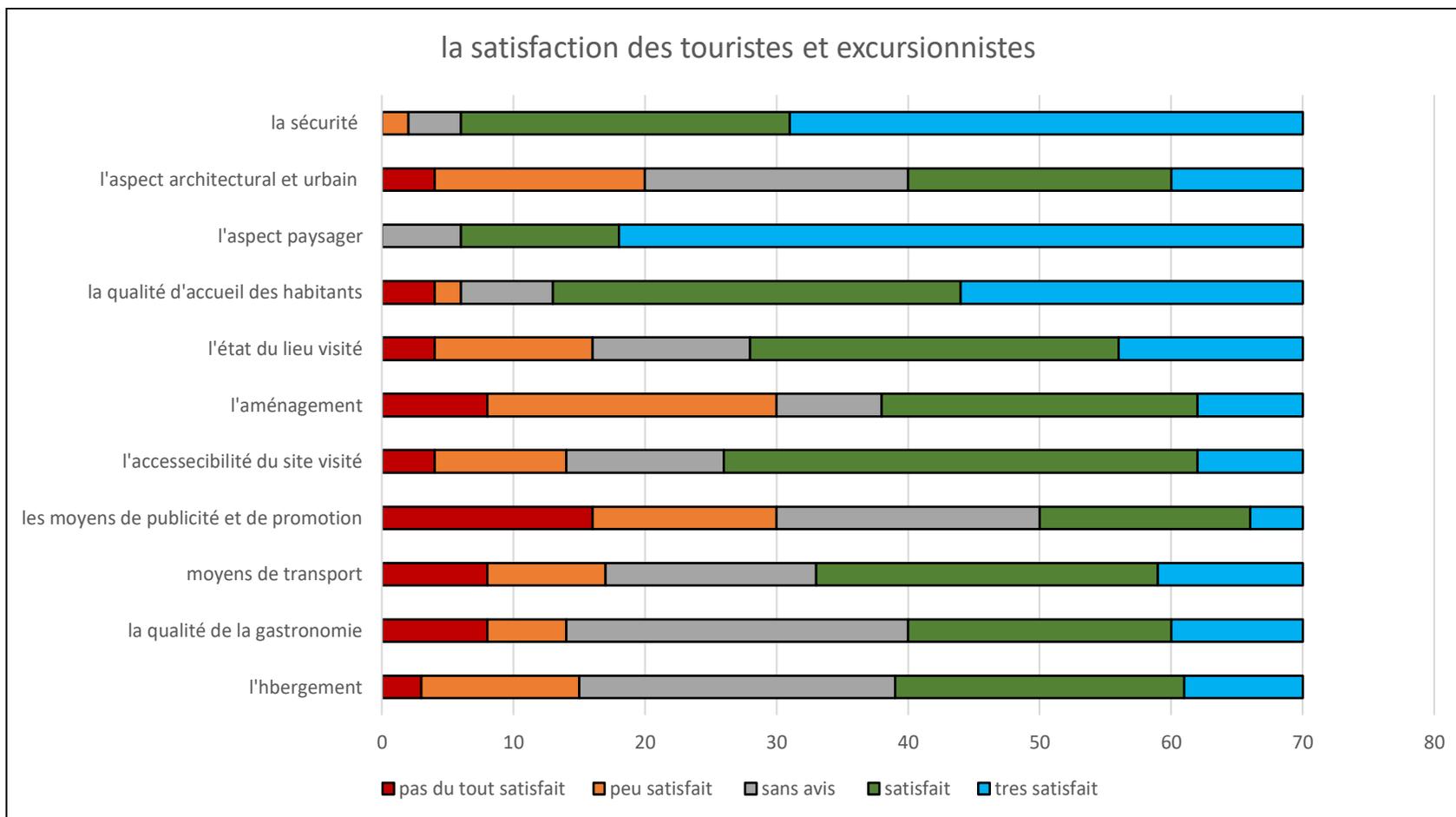


Figure.6.16. le taux de satisfaction des touristes et excursionnistes selon l'échelle de Likert

Source, Auteur, enquête Avril, Mai 2019

Les moyens de publicité et de promotion.

Malgré ses potentialités touristiques et naturelles qu'elle offre, Guelma reste une région peu connue. Elle est inconsciemment enclavée par l'absence de publicité par les médias publics, privés et même par les moyens, non négligeable, des réseaux sociaux qui peuvent participer, sans nul doute, à la promotion, combien souhaité du tourisme de cette contrée.

Moyens de transport.

La moitié des enquêtés qui sont satisfaits par la question du transport possèdent leur propre véhicule pour se déplacé avec facilité. Tandis que l'autre moitié moins démunie, crie sa réprobation sur le nombre de rotations et sur la qualité de service des transports en commun.

La qualité de la gastronomie.

Le taux est partagé avec égalité entre les satisfaits et les insatisfaits. La première frange des satisfaits prépare son manger dans son domicile avant de se déplacer, mais l'autre moitié ne trouve pas des restaurants répondant à leur attente.

L'hébergement.

Sur ce point précis les avis divergent ; hormis les habitants de Guelma et sa région immédiate qui rentre chaque soir chez eux, à leur domicile, et qui ont manifesté leur totale satisfaction. Par contre ceux habitants hors Guelma, leurs avis diffèrent entre peu satisfait et pas du tout satisfait compte tenu des infrastructures hôtelières existantes.

6.4. La situation de l'activité touristique à Guelma.

6.4.1. Les infrastructures d'accueil : Une offre insuffisante et une mauvaise répartition territoriale des infrastructures d'accueil.

Si on parle de la promotion de l'activité touristique à Guelma, l'offre doit être satisfaisante sur le plan qualitatif et quantitatif.

La situation de l'hébergement (Hôtels existants) :

Selon le décret exécutif N° 2000-130 du 8 Rabi el Aouel 1421 correspondant au 11 juin 2000 fixant les normes et les conditions de classement en catégories des établissements hôteliers : les types d'hébergement sont comme suit : hôtels sans étoiles, 1, 2, 3, 4, 5 étoiles villages de vacances, les résidences touristiques, les terrains de camping, motels ou relais, les auberges, les chalets, les pensions, les meublés du tourisme et les gîtes d'étape .

Les infrastructures d'accueil à Guelma selon les derniers statistique de la direction du tourisme se présente comme suit (**voir tableau.6.2**).

Tab.6.2.les infrastructures d'accueil sur l'étendue de la wilaya de Guelma

| infrastructure | Classement | Type | lieu | Nbre de chambres | Nbre de lits |
|----------------|--|----------|---------------|------------------|--------------|
| Mermoura | 3* | urbain | Guelma | 71 | 144 |
| Chellala | 2* | thermale | Hammam Debagh | 170 | 625 |
| Houara | 2* | motel | Nechmaya | 26 | 38 |
| Erayene | 1* | urbain | Belkhir | 10 | 20 |
| Bouchahrine | Sans étoile | thermale | Héliopolis | 90 | 236 |
| Taje | Sans étoile | urbain | Guelma | 21 | 30 |
| Jihene | Sans étoile | thermale | Hammam Debagh | 79 | 125 |
| El Baraka | Non classé | thermale | Heliopolis | 90 | 200 |
| Ben Nadji | Infrastructure destinée à l'hôtellerie | thermale | Hammam Debagh | 21 | 54 |
| Nedjma | Infrastructure destinée à l'hôtellerie | urbain | Guelma | 17 | 27 |
| Tarek | Infrastructure destinée à l'hôtellerie | urbain | Guelma | 14 | 30 |
| elchark | Infrastructure destinée à l'hôtellerie | urbain | Guelma | 15 | 25 |
| El karama | Infrastructure destinée à l'hôtellerie | urbain | Guelma | 12 | 16 |
| Dar el moualem | En cours de classement | urbain | Guelma | 17 | 41 |
| El firdaws | Sans étoiles | urbain | Bouchegouf | 10 | 20 |
| Enakhil | Sans étoile | urbain | Bouchegouf | 11 | 20 |

Source. Direction du tourisme, 2021

L'hôtel Mermoura est en cours de réhabilitation depuis des années et le taux d'avancement des travaux est très faible.

La répartition des infrastructures hôteliers sur le territoire de Guelma

Une mauvaise répartition territoriale des hôtels sur l'étendue de la wilaya, seulement trois communes sont dotées d'hôtels sur les 33 communes disposant d'un patrimoine naturel et culturel important. (**Figure.6.17**).

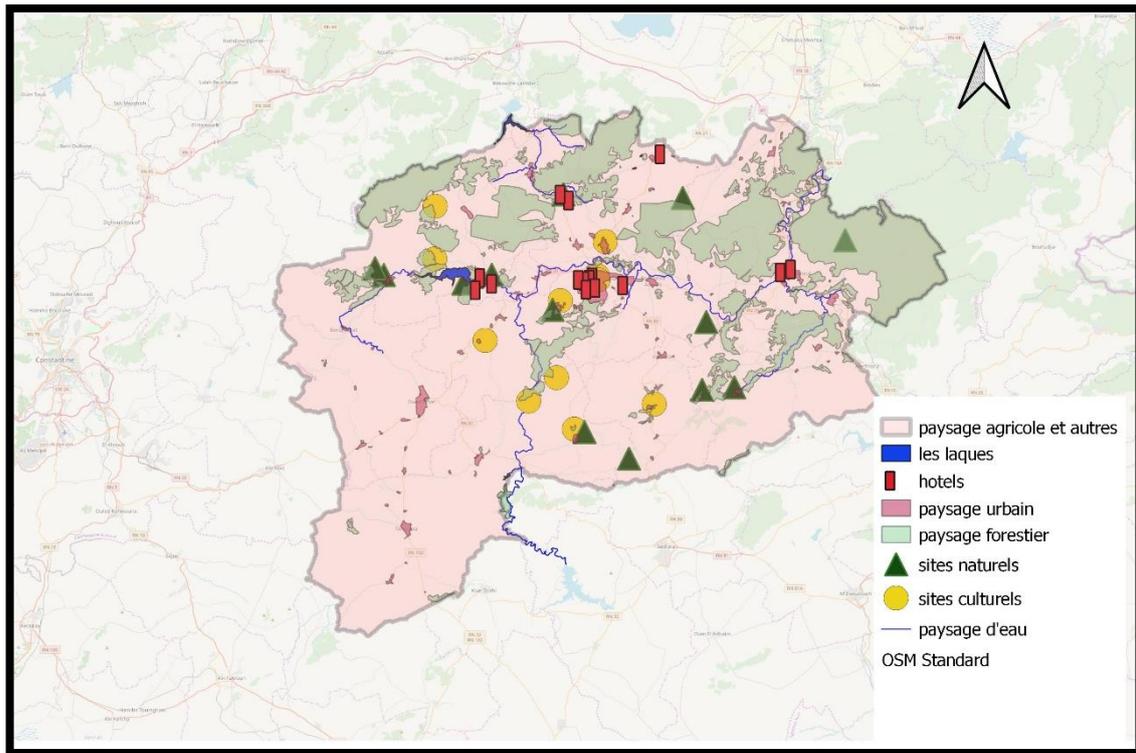


Figure.6.17. la répartition des hôtels sur l'étendue de la wilaya de Guelma

Source. Auteur selon les données de la direction du tourisme 2021

Les catégories d'hébergement.

Il existe seulement trois hôtels classés dans toute la wilaya : 2 hôtels urbains : 3*, 1* et l'autre thermal 2*.

L'absence quasi-totale de la diversité en matière d'accueil avec la dominance de l'informel
Le nombre d'hôtel classée et renseigne sur la qualité d'infrastructure d'hébergement offerte pour le touriste ce qui n'encourage pas la présence d'une clientèle exigeante et de qualité.

(Figure.6.18)

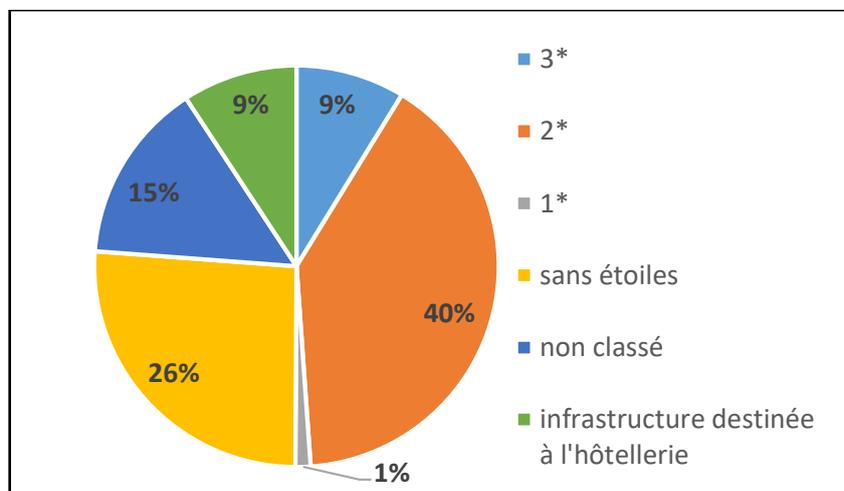


Figure.6.18. la répartition des lits / classement des hôtels

Source. Auteur, donnée de la direction du tourisme, 2018

Pas d'hôtel de luxe à Guelma, la ville possède deux hôtels classés un hôtel urbain et l'autre thermale, la prépondérance de nombre de lits au profit du tourisme thermale limite le développement et le cloisonne dans un lieu précis et durant une seule saison de l'année. Ainsi la mauvaise répartition des hôtels sur l'ensemble du territoire de Guelma rend la promotion des différents types de tourisme une tâche difficile. (Fig.6.19)

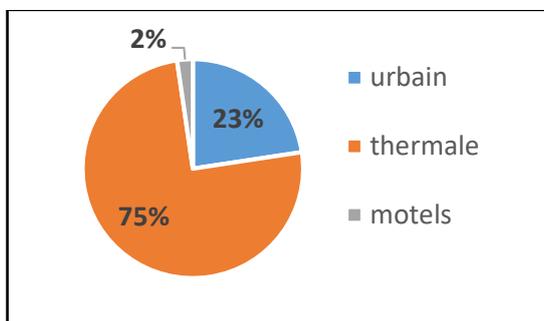


Figure. 6.19 la répartition des lits / type de tourisme
Source. Auteur, donnée de la direction du tourisme, février 2021

Sur le plan quantitatif :

Guelma reçoit annuellement un flux de touristes aux alentours de 1842 touriste avec une moyenne de 153 touristes étrangers et 5 766 touristes Algériens par mois une somme de 6 000 touristes par moi avec une capacité d'accueil réduite aux alentours de 150 lits classés, donc l'insuffisance sur le plan quantitatif viens de s'ajouter au déficit qualitatifs pour constituer un handicap au développement du tourisme durable.

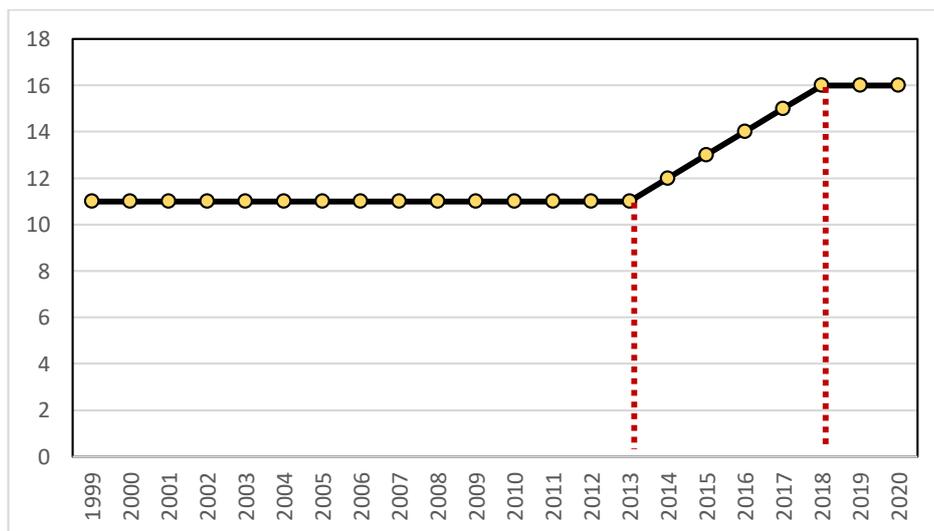


Figure.6.20. l'évolution du nombre des établissements hôteliers à Guelma
Source. Auteur, donnée de la direction du tourisme, février 2021

Notons l'existence d'un nombre de 11 hôtels de 1999 jusqu'à 2013.

Une légère augmentation entre 2013 et 2018 :5 hôtels ont été construits durant cette période. Depuis l'an 2018 tous les projets ont été soit gelés soit inachevés à cause de la crise économique.(voir Fig.6.20)

La location chez les habitants :

Nos enquêtes nous ont dévoilé une forme d'hébergement non reconnue ni recensé par l'état, la location chez le particulier, c'est des maisons ou des parties de maison loué durant les saisons estivale surtout au printemps autour des ressources thermales.

Ce type d'hébergement reste illicite les prix répondent aux cours de l'offre et de la demande, mais ne contribue pas en réalité au développement de l'activité touristique.

6.4.2. La situation des projets touristiques à Guelma

Sur les 35 projets d'hôtels programmés à Guelma (voir tab.6.3) 8 sont en cours de réalisation (voir Tab.6.4) 18 ne sont pas encore entamés voir tab.22 et 8 projets gelés. (Voir Tab.6.5)

Tableau.6.3. les projets agréés par la direction du tourisme de Guelma

| Projets agréés | Nature des projets | Destination des projets | |
|--|--|--|-----------|
| 35 projets touristiques dont : 8 projets en cours de réalisation 18 pas encore entamé 8 projets gelés 1 projet réalisé | 26 hôtels 2 résidences touristiques 6 Motels 1 modernisation et restructuration | 14 Tourisme thermale 6 Tourisme urbain 7 Tourisme rural 5 Tourisme de relai | 3721 lits |

Source direction du tourisme, janvier 2021

Les projets en cours de réalisation :

Tableau .6.4.les projets en cours de réalisation

| N | Le projet | Lieu d'implantation | Nombre de lits | Situation |
|----|-------------------------------|-------------------------------|----------------|---|
| 01 | Hôtel 3* | Guelma | 198 lits | Taux d'avancement 90% |
| 02 | Residence hôtelière 4* | Hammam Debagh | 237 lits | Taux d'avancement 46% |
| 03 | Hôtel 2* | Hammam ouled Ali (Heliopolis) | 45 lits | Taux d'avancement 72% |
| 04 | Hôtel * | Houari Boumediene | 24lits | Taux d'avancement 30% |
| 05 | Réhabilitation hôtel Mermoura | Guelma | 146 lits | Destruction 100% Taux d'avancement 26% |
| 06 | Hôtel 2* | Hammam N'Bail | 80 lits | 12% |
| 07 | Hôtel 3* | Hammam Debagh | 100 lits | Taux d'avancement 36% |
| 08 | Hôtel 2* | Bouhamdene | 94 lits | Taux d'avancement 25% |

Source direction du tourisme, janvier 2021

Sur les 924 lits 462 lits sont dédiés au tourisme thermale soit 50% du totale et les 50% au tourisme urbain et de relai, le SDAT préconise la diversité des offres touristiques tandis que la planification envoie Guelma vers le scénario de la spécification que Guelma va devenir la

capitale du tourisme thermique et marginalise les autres ressources et potentialités si importante à promouvoir.

Les projets pas entamés :

Les projets agréés et non pas encore entamés (**voir Tableau.6.5**) la cause principale est les autorisations pour obtenir le permis de construire, soit problème de propriété foncière parfois de financement bancaires tout ça constitue un handicap dans la réalisation d'une infrastructure digne de mené un développement convenable du tourisme à Guelma.

Tab.6.5. les projets pas encore entamés

| N | Le projet | Lieu d'implantation | Nombre de lits | Situation |
|----|--|------------------------------|----------------|--|
| 01 | Motel | Nechemaya | 49 | Problème de propriété du foncier |
| 02 | Hôtel 2* | Guelaat Bousabaa | 90 | Permis de construire en cours d'obtention |
| 03 | Extension complexe Bouchahrine, hôtel 5* | Hamman Ouled Ali, Héliopolis | 172 | Problème de financement bancaire |
| 04 | hôtel 1* | Hamman Debagh | 66 | Problème de financement bancaire |
| 05 | hôtel 1* | Bouchegouf | 34 | Permis de construction |
| 06 | Motel et station multi services | Hamman N'Bail | 48 | Problème de propriété foncière (terre agricole privée) |
| 07 | hôtel 2* et hamman | Hamman Debagh | 99 | Permis de construction |
| 08 | Extension hôtel enakhil | Bouchegouf | 50 | Permis de construction |
| 09 | Extension complexe chellala | Hamman Debagh | 320 | Permis de construction |
| 10 | hôtel 2* | Bouati | 72 | Permis de construction |
| 11 | hôtel 2* | Bouchegouf | 80 | Permis de construction |
| 12 | hôtel 3* | Ain regada | 78 | Réserves techniques et Permis de construction |
| 13 | Résidence touristique | Hamman Debagh | 120 | Permis de construction |
| 14 | hôtel | Hamman Debagh | 88 | Permis de construction |
| 15 | hôtel 1* | Belkheir | 23 | Permis de construction |
| 16 | hôtel | Hamman Debagh | 136 | Permis de construction |
| 17 | hôtel et salle de conférence | Oued zenati | 60 | Permis de construction |
| 18 | hôtel 3* | Guelma | 94 | Permis de construction |

Source. Direction du tourisme, janvier 2021

Les projets gelés.

La majorité des projets gelés (**voir Tab.6.6**) à cause du financement comme premier handicap, problème administratif et de paperasse ou de foncier aussi.

Tab.6.6. Les projets gelés

| N | Le projet | Lieu d'implantation | Nombre de lits | Situation |
|----|------------------|--------------------------------|----------------|--|
| 01 | Complexe thermal | Héliopolis Hamman ouled Ali | 50 | Problème d'exploitation de l'eau thermique |

| | | | | |
|----|---------------------------------|-----------------------------|-----|---------------------------------|
| 02 | Hôtel+ hammam | Hamмам Debagh | 42 | Problème de financement |
| 03 | Hôtel+ centre commercial | Oued zenati | 100 | 08% , Permis modificatif |
| 04 | Hôtel 2* | Ain ben baida | 40 | 40% , Problème de financement |
| 05 | Hôtel 1* | Hamмам Debagh | 40 | 35 % , Permis modificatif |
| 06 | Hôtel+ station thermale 3* | Belhachani | 304 | 49% problème avec les habitants |
| 07 | Hôtel 3* | Guelma | 224 | 03% les fouilles durant 4 ans |
| 08 | Extension du complexe el baraka | Héliopolis Hammam Ouled Ali | 116 | Problème d'autorisation |

Source direction du tourisme 2021

6.4.3. Les agences touristiques.

Le graphe démontre l'évolution des agences de voyage, de la constatation d'une stagnation du nombre depuis l'année 1999 jusqu'à l'année 2004 (voir figure .6.21).

Suivie d'une légère hausse de 2005 à 2010.

Une augmentation plus ou moins importante a été enregistrée de 2011 à 2016.

A partir de 2018 le nombre a pratiquement doublé pour atteindre 40 agences.

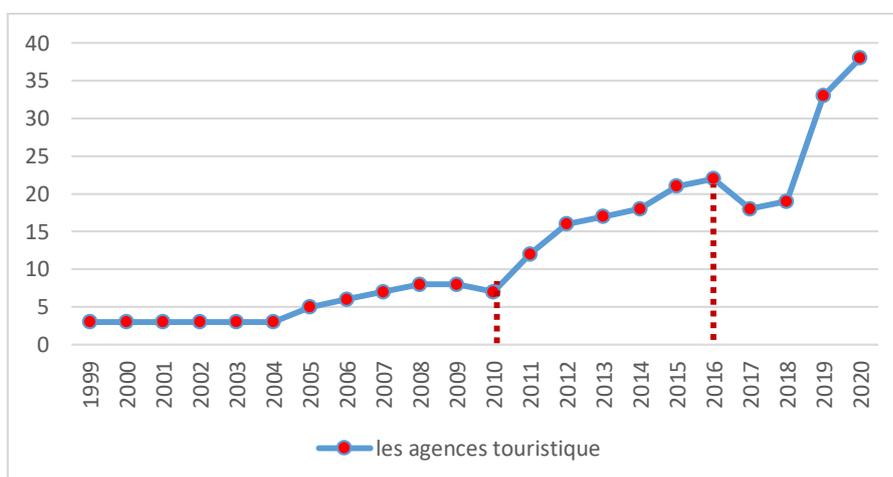


Figure. 6.21. le nombre des agences touristiques depuis 1999
Source. Auteur, donnée de la direction du tourisme, février 2021

6.4.4. Le mouvement associatif.

Pour ce qui est du nombre des groupes associatifs affiliés au tourisme est resté sans changement depuis 1999 jusqu'à 2013, pour connaître une insignifiante augmentation de 2013 à 2018 et depuis il est resté sans changement (Figure.6.22).

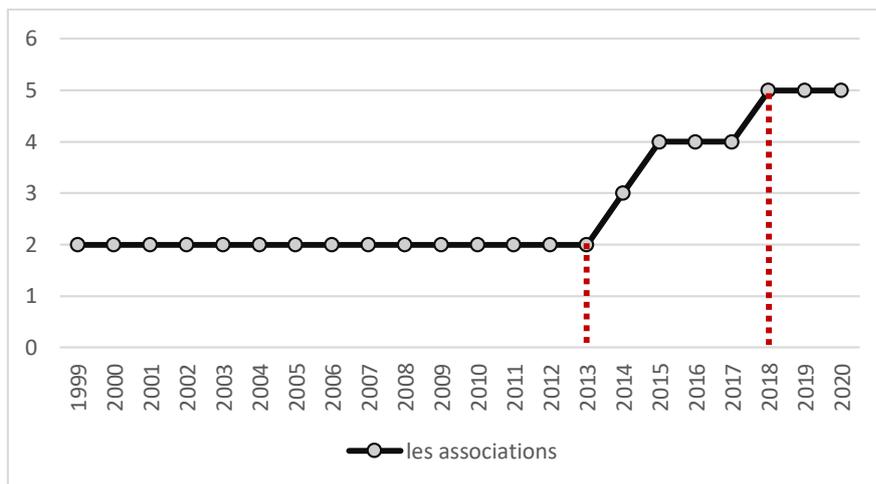


Figure. 6.22. Les associations de promotion du tourisme à Guelma.
Source. Auteur, donnée de la direction du tourisme, février 2021

6.4.5. Le nombre des touristes.

La **figure 5.23** présente une instabilité et une variation inexplicable du nombre des touristes Algérien. Une hausse remarquable depuis 2002 due à la stabilité de la situation sécuritaire du pays. Tenant compte de l'augmentation du nombre des agences de voyages, des associations touristiques et de l'infrastructure hôtelière durant la période 2013-2018 il est à noter que le nombre de touristes n'a pas évoluer il est, plutôt, en légère baisse, ce phénomène nous incite à poser la question pour connaître les raisons de cette discordance.

À la fin la baisse en 2019 peut être attribuée aux évènements du Hirak en Algérie. Le nombre des touristes étrangers reste insignifiant et en deçà de l'objectif espéré.

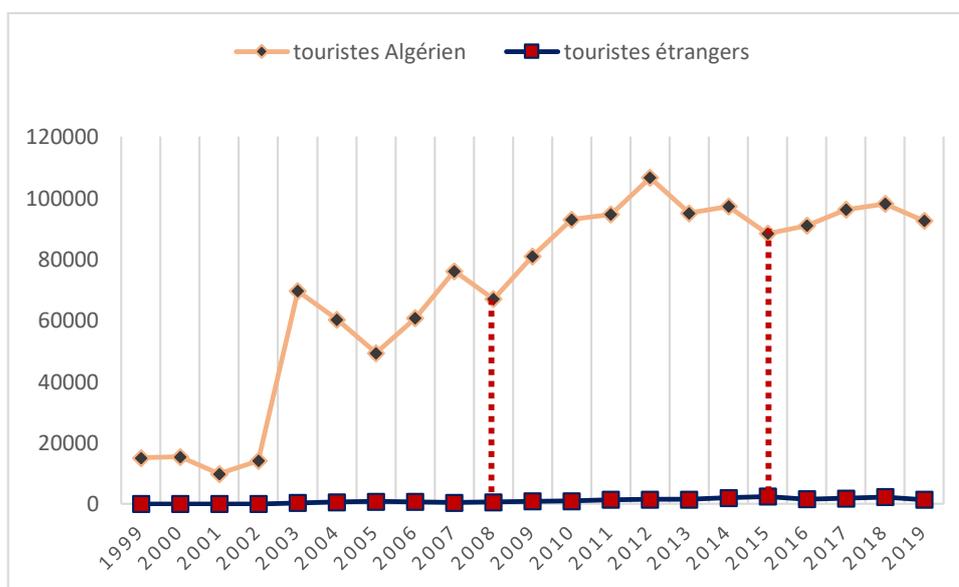


Figure. 6.23. le nombre de touristes nationaux et étrangers à Guelma.
Source. Auteur, donnée de la direction du tourisme, février 2021

Le nombre de visiteurs dans les stations thermales « par jours »

La figure 6.24 démontre l'épanouissement de stations thermales réputées par un taux de fréquentation intéressant.

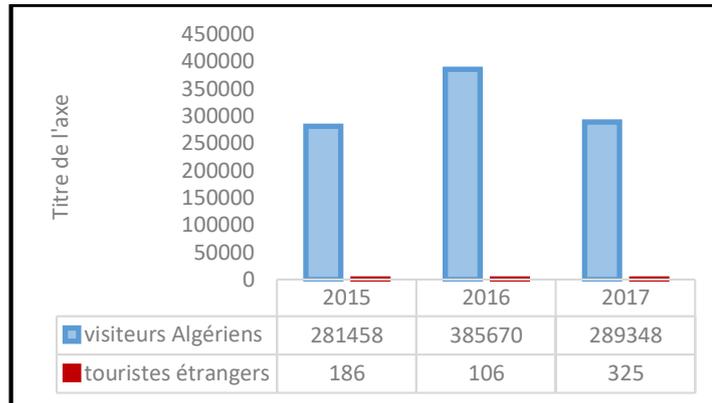


Figure 6.24. Nombre de touristes dans les stations thermales
Source. Auteur, donnée de la direction du tourisme, février 2020

6.4.6. Le transport.

Guelma est un carrefour stratégique reliant plusieurs wilayas e qui justifie la structure routière composé de 7 Routes nationale : RN16, RN16A, RN21 ; RN20, RN80 ; RN81, RN102 (voir Figure.6.25) cette densité peut être exploité comme atout considérable pour le développement du tourisme. L'absence d'un aéroport, le réseau ferroviaire limité « 37 Km seulement sont en service : l'axe relie BOUCHEGOUF et Ain Ben BEIDHA » très insuffisant pour le désenclavement de la région.

L'absence d'une gare routière et l'état alarmant de l'espace de stationnement décourage le développement de toutes activités touristiques à Guelma.



Figure.6.25. Le réseau routier à Guelma
Source. SDAT Phase :II,2018

Les moyens de transport : Le transport terrestre routier dans la wilaya prend en charge les déplacements urbains, intercommunaux et inter wilaya :

Le Bus : Le transport inter wilaya s'effectue à partir de la ville de Guelma vers les wilayas limitrophes de la région Est (Constantine, Annaba, ..) et d'autre wilaya comme Alger le capital du pays, Oran capital du l'ouest. Le nombre d'opérateur semble suffisant (**voir Tab.6.7**) mais l'enquête dévoile une mauvaise répartition des lignes et un déséquilibre de servitudes. Tandis que le nombre des taxis (**voir Tab.6.8**) semble suffisant pour garantir une flexibilité de mouvement des visiteurs à l'intérieur de la région.

Tableau 67. Situation du transport par bus

| | Lignes | Nbr opérateurs | véhicules | Places offertes |
|--------------|--------|----------------|-----------|-----------------|
| Inter wilaya | 25 | 102 | 144 | 5265 |
| Intra wilaya | 21 | 271 | 293 | 8419 |
| Rurale | 42 | 262 | 283 | 5409 |
| Urbain | 21 | 300 | 320 | 12373 |
| Total | 109 | 935 | 1040 | 31466 |

Source.

Les Taxi : La deuxième formule de transport routier opérationnelle à Guelma,

Tableau .6.8. Situation du transport par Taxis à Guelma

| Licences | licences attribuées | Licences exploitées | Nombre de chauffeurs de Taxi | | |
|----------|---------------------|---------------------|------------------------------|-----------|-------|
| | | | exploitants | doubleurs | Total |
| Nombres | 2330 | 1139 | 1158 | 07 | 1165 |

Source : direction de transport 2014 in SDAT 2

6.4.7. Les technologies de l'information et de télécommunication au service du tourisme.

Avec leur apparition vers 1930 les différentes technologies de l'information et de télécommunication connaissent une évolution spectaculaire ces dernières années. L'ordinateur portable, la télévision, le téléphone portable, la tablette interactive, les TIC contribuent à l'évolution socioculturelle de la population et participe activement dans la promotion du secteur touristique, actuellement et principalement dans les pays développés tous se fait par internet (**voir Fig.6.26**) (Schéma Directeur des services et infrastructures de communication et information (novembre 2006) in (SDAT Guelma 2017) :

L'accès à l'information touristique et la réservation en ligne sont les principales applications. En outre un portail web met en valeur les sites touristiques et tous les accessoires nécessaires à leur développement, ce portail sert à inviter les touristes Algériens et étrangers à visiter et découvrir les différents sites de la wilaya.

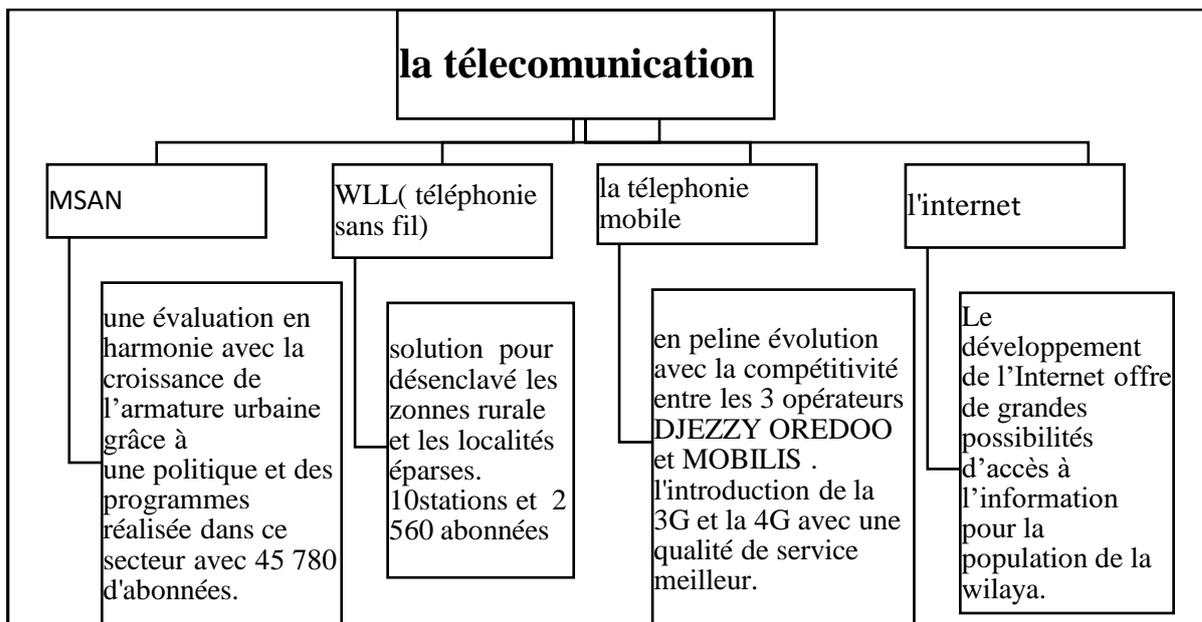


Figure 6.26 . Structure des moyens de télécommunication à Guelma

Source Auteur d'après l'étude faites par le SDAT Gulema, 2017

6.5. La stratégie du SDAT de Guelma en matière d'infrastructures.

La stratégie retenue par le SDAT de Guelma se résume en un échéancier à court, moyen et long terme (voir en Annexe page 15) parmi les projet proposé à court terme on trouve la valorisation de la destination par l'élaboration d'un plan de marketing et de signalisation touristique, le développement d'un écotourisme autour de la ressource de beni Slah, à moyen terme, la réalisation de plusieurs infrastructures d'accueil, la réhabilitation des monuments religieux et quelques projets d'aménagements et d'attractions. A long terme se place la réalisation des hôtels haut standing et villages touristiques, parc d'attraction et la réhabilitation de plusieurs sites romain chose qui nous donnent à réfléchir, pourquoi ?

6.6. Mesurer La durabilité du tourisme dans deux infrastructures hôtelières.

6.6.1. complexe hôtelier JIHEN Hammam Debagh

L'hôtel jihen (photo 6.7) est un complexe thermal récemment édifié comporte des chambres, suites des salles de sport et SPA avec des saunas et des douches d'eau thermales. Exemple tangible de tous les équipements d'accueil des touristes qui présente des avantages et des inconvénients.



Photo 6.7. complexe hôtelier JIHEN Hammam Debagh
Source.Auteur, octobre 2019

Récapitulatif des critères

| Economie | Environnement | Société |
|--|--|---|
| 1.1. Création et distribution de richesses | 2.1. Diversité biologique et espace naturel | 3.1. Santé et prévention |
| 1.2. Conditions cadre pour l'économie | 2.2. Energie | 3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles |
| 1.3. Compétitivité de l'économie et innovation | 2.3. Mobilité et territoire | 3.3. Cohésion sociale |
| 1.4. Finances publiques | 2.4. Consommation de matériaux et recyclage | 3.4. Cadre de vie et espace public |
| 1.5. Faisabilité et viabilité du projet | 2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau | 3.5. Droits et sécurité |
| 1.6. Conformité et adéquation aux besoins | 2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur | 3.6. Gouvernance, vie politique et associative |
| | 2.7. Changement climatique et risques | |

Échelle de notation

| | |
|----------|---|
| A | Très favorable |
| B | Favorable |
| C | Favorable avec quelques réserves |
| D | Moyen |
| E | Défavorable avec quelques points favorables |
| F | Défavorable |
| G | Très défavorable |
| X | Pas concerné |

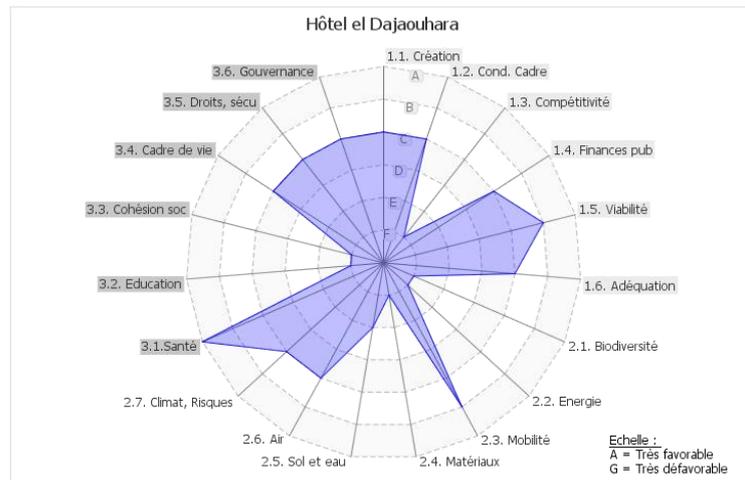


Figure. 6.27. Radar indiquant les indicateurs de durabilité
Source. Boussole bernoise, 2021

Interprétation du Radar :

Le projet ne présente que des avantages sur le plan économique mais en ce qui concerne l'aspect écologique et sociale aucune mesure n'a été prise au sérieux, à l'image de plusieurs projets réalisés ou en cours de réalisation les hôtels nouvellement construits ne s'insèrent pas dans la démarche de durabilité, ils veulent juste assurer la rentabilité économique et ne se soucient guère de la cohésion sociale ni la pérennité environnementale.

5.6.2. Complexe Hammam Belhachani en cours de réalisation.



Photo.6.8. Complexe Hammam Belhachani en cours de réalisation. **Source.** Auteur, Mars 2020

Composé de 64 chambres à bain, des bungalows, un hôtel, et un bloc administratif ; Malheureusement il ne s'inscrit pas dans la démarche de durabilité ; Le projet n'a tenu compte d'aucun soucis d'économie d'énergie et de réduction de la consommation des eaux thermales, ni d'aucune initiative d'épuration ou

traitement des eaux usées, afin de les réutiliser dans l'arrosage des espaces verts et cultivables. Le deuxième handicap les habitants de Belhachani empêche l'ouverture de cet équipement et utilisent la force pour le fermer ils prétendent que le foncier leur appartient et qu'il va défigurer leur région. Le projet est jusqu'à ce jour fermé.

Ça prouve les conséquences de : la non concertation et la non sensibilisation de la population dans la décision de tout projet de développement.

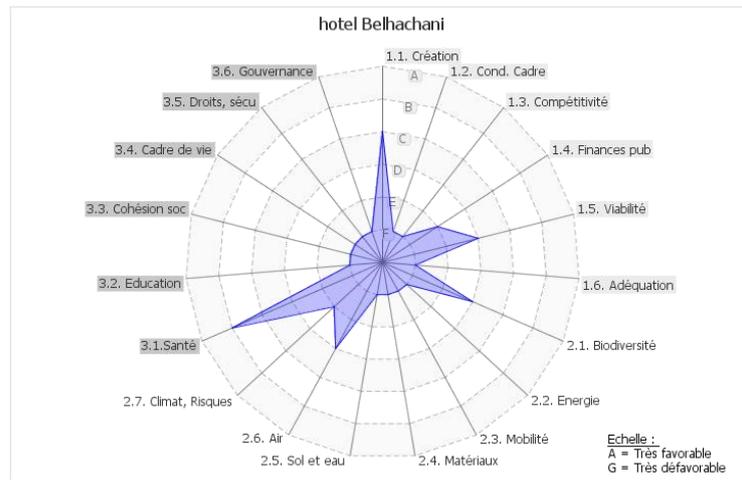


Figure.6.28.le radar indiquant les indicateurs de durabilité
Source.la boussole bernoise, 2021

Bien que l'équipement soit une structure nouvellement construite mais ne s'inscrit en aucune manière dans la démarche de la durabilité comme il n'est pas fonctionnel et l'apport économique n'est pas encore, l'équipement ne rajoute aucune valeur écologique à son environnement socio-culturel, bien au contraire l'opposition de la société condamne le projet avant sa mise en service.

CONCLUSION

Ce chapitre a été scindé en trois sections, La première s'attelle à présenter les quelques activités et pratiques sociales qui peuvent constituer une attractivité touristique, dont la contribution ne serai qu'appréciable.

La deuxième section fait ressortir les résultats des enquêtes menés auprès d'une fraction de la population de Guelma, qui ont permis de vérifier son degré de connaissance du patrimoine existant, celui de sa fréquentation et surtout de sa participation.

La troisième section traite de la participation et de l'évaluation par les touristes, les visiteurs et les excursionnistes, de l'offre proposée (qualité/prix) en matière de service, de transport d'hébergement et de la gastronomie. Cependant, il est à signaler que l'offre en matière d'hébergement témoigne, d'une manière incontestable, non seulement l'insuffisance des structures d'accueil mais aussi la mauvaise répartition de celle existante. Entre autres nous avons pris comme échantillon comparatif, deux différents établissements hôteliers privés, un en exploitation et l'autre en cours de réalisation. Il s'avère qu'aucun d'eux n'a tenu compte des critères minimaux de durabilité, aussi bien dans la phase de programmation que celle de la réalisation. Cela dénote clairement que le principal souci des investisseurs réside, uniquement, dans la rentabilité à court terme.

CHAPITRE VII :
ENJEUX D'AMENAGEMENT TERRITORIAL,
RÔLE ET JEU DES ACTEUR

INTRODUCTION.

Les enquêtes préalablement menées, nous ont permis de déterminer succinctement le degré de connaissance et surtout celui de la sensibilisation de la population locale, vis-à-vis de son patrimoine naturel et culturel de manière générale.

Dans le présent chapitre nous allons aborder le sujet de la gouvernance et de la gestion du patrimoine et de sa mise en tourisme.

En premier lieu, nous allons procéder à une étude de l'aménagement du territoire qui commence par la lecture du schéma directeur de l'aménagement touristique (SDAT) et la discussion de son scénario.

En deuxième lieu, nous allons faire connaître l'apport des différents acteurs : principalement leur rôle et leur jeu dans le processus de développement de l'activité touristique autour du potentiel patrimonial ; par le biais des deux différents moyens, pour cela nous allons utiliser la grille IDPA pour comprendre le rôle de ces acteurs et leur perception de la question du patrimoine et du tourisme, ainsi que le logiciel MACTOR pour la détermination de leur jeu et de leur interaction.

Finalement une synthèse des atouts, faiblesses opportunités et menaces sera élaborée en tenant compte du diagnostic dans la perspective de faire apparaître tous les points forts à retenir et les points faibles à éliminer.

7.1. Le schéma d'aménagement touristique de Guelma « SDAT 2030 » entre mise au point et mise en œuvre.

De manière générale élaborer un schéma d'aménagement touristique autour des potentialités naturelles et culturelles doit répondre aux conditions suivantes :

La notion de préservation des ressources doit figurer parmi les premières exigences du plan d'aménagement, diversifier les sources d'attractivités afin de diversifier l'offre touristique aussi, et orienter la fréquentation touristique vers l'intérieur du pays au lieu qu'elle reste limitée sur la frange littorale.(Dehaba, 2012).

Dans le chapitre 2 nous avons abordé le Schéma national directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2030, qui constitue la feuille de routes pour les schémas d'aménagement touristiques des différentes wilayas : « Cas de Guelma ».

7.1.1. Le schéma directeur d'aménagement touristique de la wilaya de Guelma.

L'aménagement touristique à Guelma doit participer d'une part à la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel existant et d'autre part à la promotion d'un développement

local et territorial. Le schéma d'aménagement touristique de la wilaya de Guelma à l'horizon 2030 a été lancé en 2014. L'étude a été élaborée par un bureau d'étude URBACO de Constantine

Les 5 phases du SDAT de Guelma.

La démarche méthodologique suivie au cours de l'élaboration du SDTAW est répartie en 05 phases (voir Fig.7.1) :

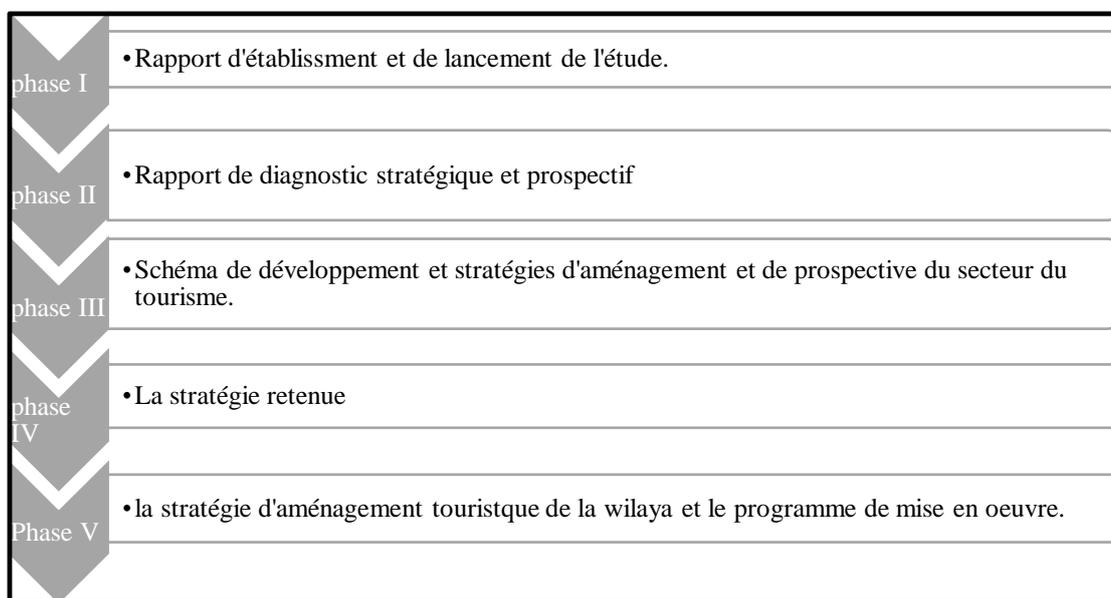


Fig .7.1. Le phasage de l'étude du SDAT et le délai de réalisation en 14 mois.

Source. SDAT volume 1 p 60

Le délai d'étude du SDAT de la wilaya de Guelma était estimé de 14 mois mais en réalité il a dépassé les 4ans vue que la 1^{ère} et les 2^{èmes} phases étaient élaborées en 2014 la 3^{ème} phase en 2015 et la 4^{ème} en 2016 finalement la 5^{ème} est lancée en 2018.

Le décalage entre le lancement de l'étude et l'élaboration du document se répercute de façon considérable sur les objectifs du SDAT tracés à l'horizon du 2030 et qui peuvent se trouver dépassés au moment de leur aboutissement. Le retard est un problème majeur qui entrave la mise en œuvre des instruments d'aménagement de façon générale puisque ces derniers ne répondent plus aux exigences et aux besoins d'une population en pleine mutation et développement, le retard cumulé se répercute sur les délais de réalisations des projets de promotions et de développement.

Guelma au sein du pôle d'excellence touristique Nord-Est, quelle place ?

Selon le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT 2030), et par conséquent le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 2030), la wilaya de Guelma fait partie du pôle d'excellence touristique Nord-Est : Ce pôle se compose de 06 wilayas à savoir : Skikda, Guelma, Annaba, El Tarf, Souk Ahras et Tébessa.

Il est limité : au Nord par la mer méditerranée, à l'Est par la Tunisie, à l'Ouest par les wilayas de Sétif, Bejaia et Batna et au Sud par les wilayas de Oum El Bouagui et la Tunisie.

Le pôle d'excellence Nord-Est (**Fig.7.2**) qui se caractérise par plus de 300 km de côte et de 874.000 ha de forêt donc les deux types de tourisme dominants sont le tourisme balnéaire et de montagne, Guelma de par sa richesse culturelle très intéressante peut offrir à ce pôle d'autres variétés de tourisme en premier lieu après l'écotourisme, le tourisme de santé autour de ses sources thermales, le tourisme culturel autour des sites historiques éparpillés un peu partout et le tourisme rural aussi. Ces types peuvent participer activement et en complémentarité avec les autres villes afin de réussir la réalisation de POT N-E.



Fig.7.2.Guelma au sein du pôle d'excellence Nord-Est
Source. SDATW phase III p45

Les 3 scénarios proposés.

Le premier scénario « tendanciel-au fil de l'eau » : ce scénario (**Fig.7.3**) propose que le processus du développement de l'activité touristique à Guelma poursuit le même parcours existant. L'étude du SDAT affirme que : suivre la tendance actuelle va mener à un déséquilibre flagrant entre l'offre croissante en matière d'infrastructure d'accueil et la demande en matière de clientèle qui paraît marginalisée dans le processus adopté actuellement.

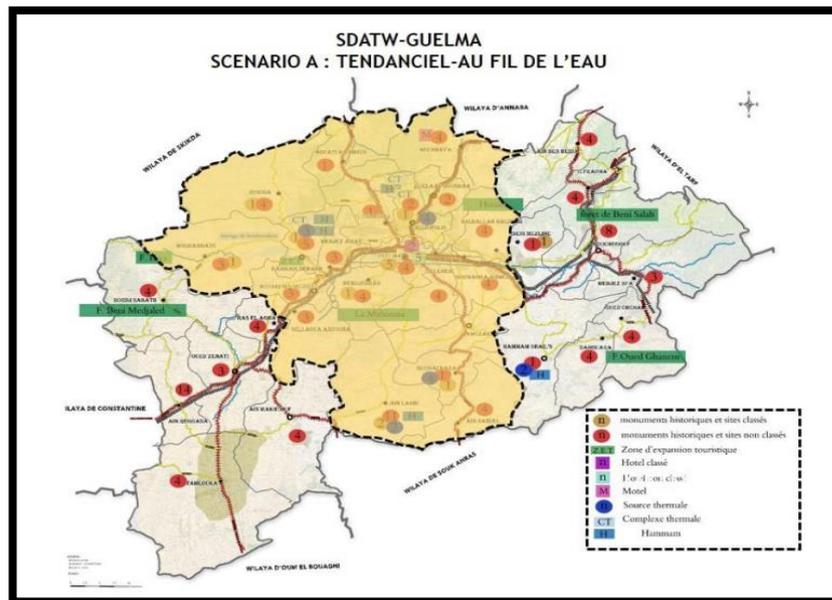


Fig.7.3. Le scénario A « tendanciel-au fil de l'eau »

Source. Document du SDATW phase 3 p 94

Scénario B (Guelma la capitale du tourisme thermique), le SDAT propose le scénario qui valorise la particularité de Guelma par un tourisme thermique de santé et de bien-être. Le scénario (Fig.7.4) semble réaliste mais marginalise les autres potentialités de la wilaya qui doivent être mise en valeur et mise en tourisme aussi, donc il reste incomplet et ne répond pas réellement aux objectifs du SDAT.

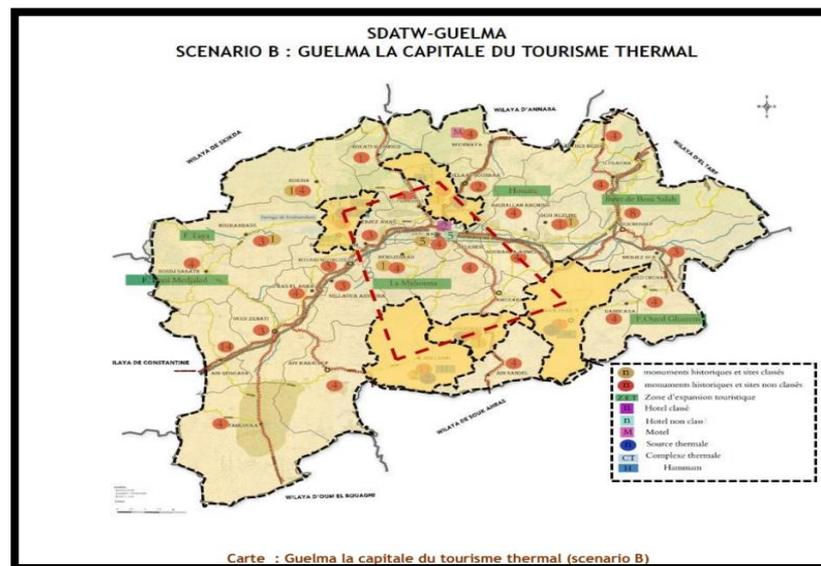


Fig.7.4. Le scénario B Guelma la capitale du tourisme thermique.

Source. Document du SDATW phase 3 p 99

Scenario C (Guelma un pôle attractif en tourisme culturel et naturel) : Le Patrimoine culturel et naturel, une plate-forme solide et des produits touristiques originaux à Guelma qui peuvent constituer une attractivité touristique riche et diversifié (Fig.7.5), mais demeure limitée vue les ressources multiples que recèle la région de Guelma.

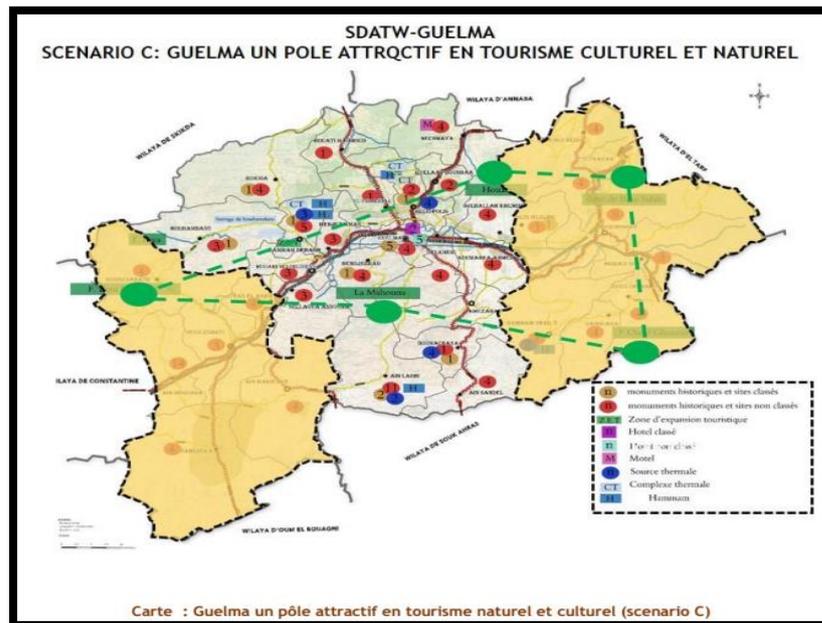


Fig.7.5. Le scénario C Guelma un pôle attractif en tourisme culturel et naturel.
Source. Document du SDAT phase 3 p 102

Scenario D : pour une politique de diversification de l’offre touristique, le scenario solidaire, c’est le scénario adopté par le SDAT (**Fig.7.6**) dans sa stratégie de développement, bien qu’il semble le plus complet, en intégrant toutes les potentialités naturelles et culturelles, il marginalise l’intégration de Guelma dans le pôle d’attraction touristique et la traite comme une entité isolée.



Fig.7.6. Le scénario D pour une politique de diversification de l’offre touristique.
Source. Document du SDAT phase 3 p 107

Critique de la stratégie retenue.

En lisant la stratégie proposée par le SDATW (**Fig.7.7**) traduite sur une carte montre que Guelma va devenir un musée à ciel ouvert avec la multiplication des opérations de sauvegarde et la création d'une variété très diversifiée de tourisme.

Bien que la stratégie n'intègre pas Guelma dans des circuits régionaux pour traduire les objectifs du SDATW en l'introduisant au sein du pôle d'excellence touristique Nord-Est.

La stratégie reste noir sur blanc en l'an 2021 aucune opération n'a été lancée, aucune proposition sur le volet de communication et de vulgarisation de la région.

La négligence du rôle des associations locales, les politiques adoptées dans la vision d'un développement durable minimise la réalisation d'infrastructures consommateurs de sols, d'eau et d'énergies non renouvelables, aucune proposition de mode d'hébergement durable tels que les gîtes comme infrastructure d'accueil et une liste interminable qui fait apparaître les contradictions entre la stratégie proposée et les principes d'un développement soutenable. C'est bien de proposer des hôtels, des musées des salles de cinéma, mais où ? Et pour qui ? En analysant la stratégie proposée on lit clairement la marginalisation de la population locale dans les différentes phases du processus, la population principale pilier de tout projet de développement.

Mais les circuits proposés sont toujours limités au centre du Chef-lieu de la wilaya.

La proposition de motels et hôtels néglige le contexte dans lequel ils sont proposés « il faut connaître par exemple la région de Borj Sabat pour y proposer un hôtel de 154 lits ».

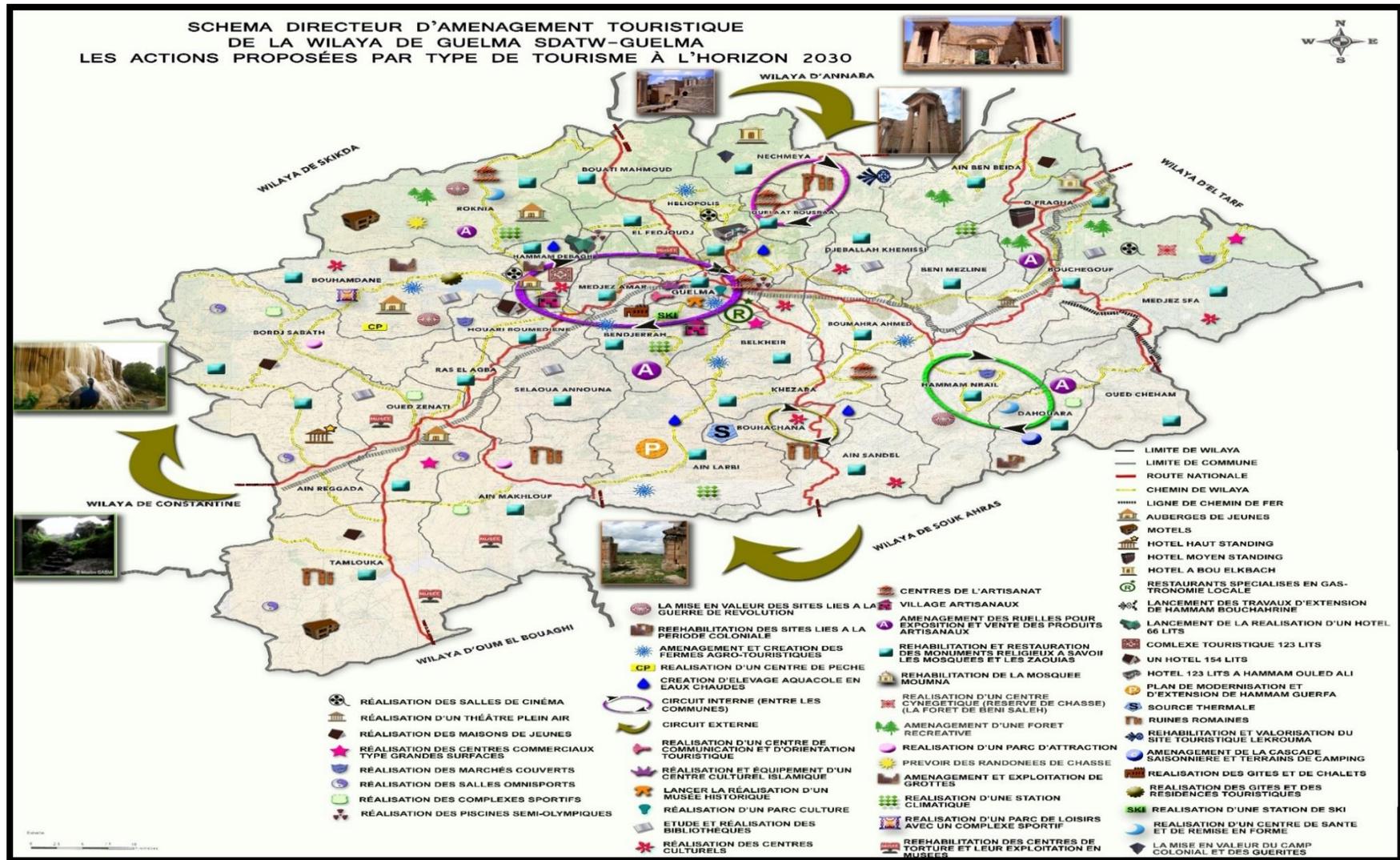


Fig.7.7. La stratégie retenue par le SDATWG.
Source. SDATW, phase 5

7.1.2. La mise en œuvre du SDAT de la wilaya de Guelma.

Les actions proposées.

Les actions proposées par le scénario retenu sont synthétisées comme suit :

- Réorganisation des activités touristiques sous une nouvelle gouvernance.
- Fixer des règles de développement basées sur la résilience environnementale et démographique pour assurer la durabilité du développement du capital naturel.
- Gestion des politiques touristiques pour incarner des objectifs et s'adapter progressivement au besoin.
- Sensibiliser le public au tourisme afin que la société dans son ensemble comprenne le problème et devienne un acteur du tourisme. Sans la participation active de la société, il n'y a pas de tourisme.

Par conséquent, dans un partenariat durable pour la mise en œuvre des plans de développement, il est souhaitable de rassembler toutes les parties prenantes des États nationaux, locaux et locaux, des gouvernements locaux, de la société civile, des agences locales de tourisme, des opérateurs et des experts. ...

La mise en œuvre des projets proposés.

Aucun projet proposé par le SDAT n'a été approuvé pour la réalisation, l'étude est toujours considérée comme achevée et non clôturer (direction du tourisme 2020), ce qui pose plusieurs questions, à quoi sert réellement ce schéma d'aménagement ? S'il est à l'horizon 2030 ? Il ne reste que 9 ans sont-ils suffisant pour faire lancer l'activité touristique à Guelma ou ailleurs ?

7.2. La population comme premier acteur dans le processus de mise en valeur et de mise en tourisme du patrimoine.

La méthodologie adoptée lors de cette enquête auprès de la population a été amplement expliquée lors du chapitre méthodologique, les résultats obtenus sont traités et synthétisés comme suit :

7.2.1. La nature socio-économique des enquêtés.

La catégorie des échantillons.

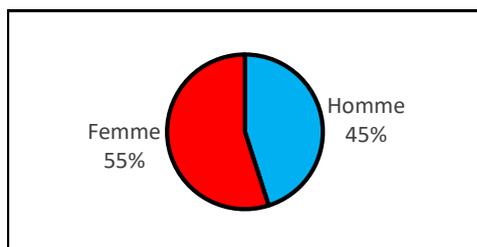


Fig. 7.8. catégories des enquêtes
Source, Auteur enquête 2019

Le sexe, l'âge la profession et les origines sont les principaux indicateurs de la catégorie des échantillons enquêtés. Un ratio, plus ou moins équilibré, entre femme 55% et homme 45% ayant répondu à ce questionnaire voir (Fig.7.8)

L'âge des enquêtés .

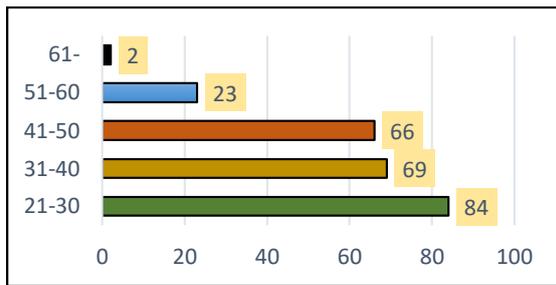


Fig.7.9.L'âge des échantillons
Source, Auteur, enquête 2019

La majorité des enquêtés est âgée entre 21 et 50 ans (**Fig.7.9**) cette masse qui a répondu aux questionnaires, constitue une ressource non négligeable pour le développement, sous toutes ses formes, de Guelma. Elle est représentative comparée aux statistiques des catégories d'âge des habitants.

La profession des enquêtés .

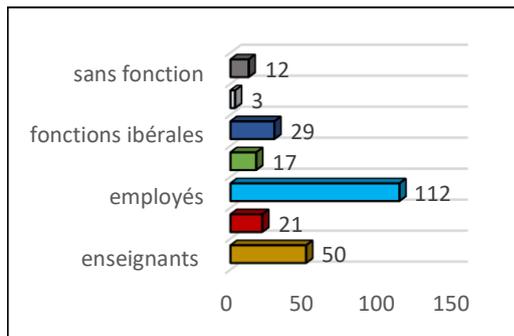


Fig 7.10. La profession des enquêtés
Source. Auteur, enquête 2019

La **figure 7.10** fait ressortir que les employés des différents secteurs économiques sont les principaux répondants à ce questionnaire. Les enseignants regroupent les différents niveaux primaires secondaires et universitaires. Les fonctions libérales sont, plutôt, des médecins, avocats et architecte. L'enquête révèle que la majorité des enquêtés sont d'un niveau

intellectuel satisfaisant représentant une large catégorie de la population de Guelma.

Les origines des enquêtés.

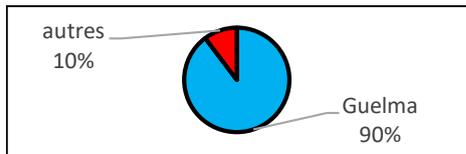


Fig.7.11. L'origine des échantillons
Source Auteur, enquête 2019

90% des enquêtés sont de naissances originaires de Guelma tandis que les autres 10% sont de natif des villes de l'Est Algérien principalement de Annaba, souk Ahras, Skikda et Sétif. (**Fig7.11**)

7.2.2. La perception de la population au patrimoine

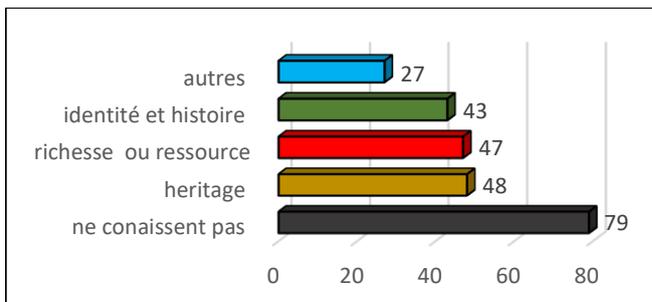


Fig 7.12. La perception du patrimoine
Source. Auteur, enquête 2019

Une question ouverte sur la perception du concept patrimoine chez la population de Guelma nous formule des réponses multiples que nous avons essayées de synthétiser et de résumer dans ce graphe (**Fig.7.12**) : Autres regroupe des

réponses variés tels que : symbole, paysage, beau, valeur, fierté, vestiges, attraction, nécessite

la sauvegarde. 79 répondants représentent 32% des enquêtés ne connaissent pas ce que signifie le patrimoine, un pourcentage non négligeable comparé à leur degré d'instruction. 19% considère que le patrimoine est un héritage, richesse, ressource, témoignage de l'histoire ou symbole de l'identité.

7.2.3. La perception au tourisme durable.

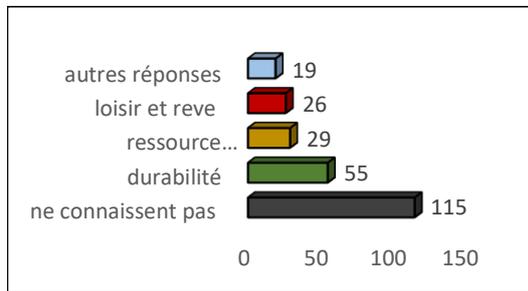


Fig.7.13. la perception du tourisme durable
Source, Auteur, enquête 2019

Une deuxième question ouverte sur la perception du concept du tourisme durable par les habitants de Guelma (Fig.7.13) :

- 115 répondants représentent 47% des enquêtés ne connaissent le concept du tourisme durable certains n'ont pas de réponses.

22% définissent ce tourisme comme un sens de la durabilité : les réponses varient entre la soutenabilité, le développement, et les 3 piliers du développement durable.

- 12% le considère comme une ressource économique : ce terme désigne soit une industrie, soit une source de revenus, soit une rentabilité économique.
- Loisir et rêve : la définition oscille entre le tourisme comme loisir et le tourisme durable comme un rêve.
- Autres : regroupent des définitions étranges comme : propre, pratique, respect et culture,...

7.2.4. La vision participative de la population au processus de la mise en tourisme du patrimoine.

Accueillir des touristes :

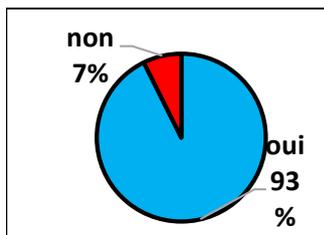


Fig.7.14. la tolérance au tourisme. Source. Auteur, enquête, Mai 2019

Une question dichotomique a été posée aux enquêtes des habitants de Guelma s'ils acceptent la présence des touristes dans leur ville, (voir Fig.7.14) la majorité ont répondu par un « oui » mais les 7% autres qui ont répondu par un « non » ont été soumis à commenter pourquoi ? Leurs réponses étaient tous autour du mauvais comportement des touristes et la flambée des prix des produits dues à l'arrivée massive des touristes

compte tenu de ce qui se passe dans les villes côtières.

Les habitants participent aux différentes activités touristiques :

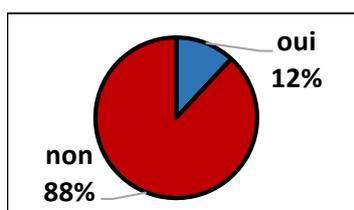


Fig.7.15. la notion de participation à la promotion du tourisme durable

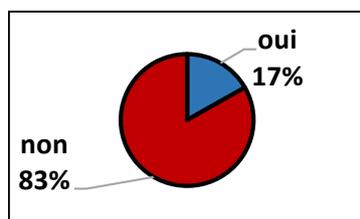


Fig.7.16. la perception de l'amélioration du tourisme à Guelma depuis le lancement du SDAT. **Source,** Auteur, enquête

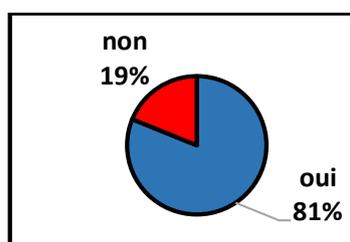


Fig.7.17. l'espérance des habitants au développement du tourisme à Guelma **Source,** Auteur, enquête Mai 2019

culturel. Tandis que 19% pensent qu'il y a un manque de moyens financiers et des infrastructures adéquates pour y parvenir.

L'hébergement.

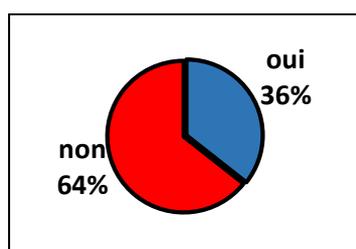


Fig.7.18. héberger le touriste chez le particulier **Source,** Auteur, enquête, Mai 2019

leur permettre de recevoir (appartement dans un bâtiment collectif).

Une question sur la participation de la population à la promotion du tourisme à Guelma (**Fig.7.15**) :

- 12% ont répondu par oui, dont la majorité ont travaillé dans la gastronomie, certains ont assuré le gardiennage des parkings et d'autres activités négligeables.
- 88% n'ont participé à aucune activité liée au tourisme.

L'amélioration de l'activité depuis 2008 :

83% des enquêtés n'ont pas ressenti une amélioration de l'activité touristiques depuis le 2008, en rapport au lancement du SDAT (**voir Fig.7.16**). Ce taux visiblement important prouve qu'en réalité aucun changement ni amélioration réel n'ont été entrepris dans ce secteur lors de ces 10 dernières années. Quoique les statistiques tendent à prouver le contraire.

Guelma un pôle d'attraction touristique :

Nous avons essayé de tester l'espérance des habitants pour que la région de Guelma peut devenir un pôle d'attraction touristique les réponses étaient comme suit (**voir Fig.7.17**) : 81% des personnes interrogées pensent que Guelma peut devenir un important pôle d'attraction touristique compte tenu de son potentiel naturel et

La majorité des habitants n'accepte pas d'héberger les touristes chez eux comme le montre la **fig.7.18**.

Les 64% qui ont répondu par la négative ont justifié leur non consentement de recevoir pour deux motifs différents :

- Le premier c'est pour des raisons d'intimité et de morale due à leur profonde religiosité.
- Le second leur habitation inappropriée ne s'y prête pas de

- Pour les 36% restant souhaitent recevoir des touristes chez eux pour gagner de l'argent et participer à la promotion touristique.

7.2.5. La perception de la population concernant l'impact de l'activité touristique sur le patrimoine et le processus de développement en générale.

Une dizaine de questions sur le degré d'accords de la population vis-à-vis de l'apport du tourisme au développement de la région. Les résultats sont traités et synthétisés sur **la fig.7.19**.

- La connaissance du patrimoine participe à la promotion du tourisme : plus de la moitié des enquêtes sont simplement d'accords et d'autres sont entièrement d'accords que le fait de connaître son patrimoine est un critère très important pour la promotion du tourisme.
- La majorité est prête à payer les frais d'accès aux différents sites touristiques s'ils disposent d'un aménagement adéquat.
- Les habitants ne sont pas d'accords et pense que le touriste n'influe, aucunement sur, leurs valeurs morales et éthiques.
- presque toutes les enquêtes sont d'accords que le tourisme contribue à la rentabilité économique et au développement local et territorial de Guelma.
- Sur la question de participation du tourisme au désenclavement de Guelma, tous sont unanimes en répondant favorablement à cet avis.
- La majorité pense que le tourisme n'a aucun impact négatif sur les ressources naturelles : eau, sol ; etc.
- Par contre ils conçoivent que le tourisme pollue les sites fragiles
- Le tourisme aide à la sauvegarde des sites naturels et culturels.
- Ils s'accordent à dire que l'afflux des touristes participe à la flambée des prix des produits de consommation.
- la majorité est tout à fait d'accords que le tourisme crée des postes d'emplois pour la population de Guelma.

De manière générale la population est consciente de l'importance de l'activité touristique pour le développement de la région. Mais le questionnaire démontre qu'elle n'a pas tenu compte de l'impact du tourisme sur les ressources fragiles non renouvelables tels que l'eau ; le foncier ...etc.

le degré d'accords de la population de Guelma sur le développement du tourisme

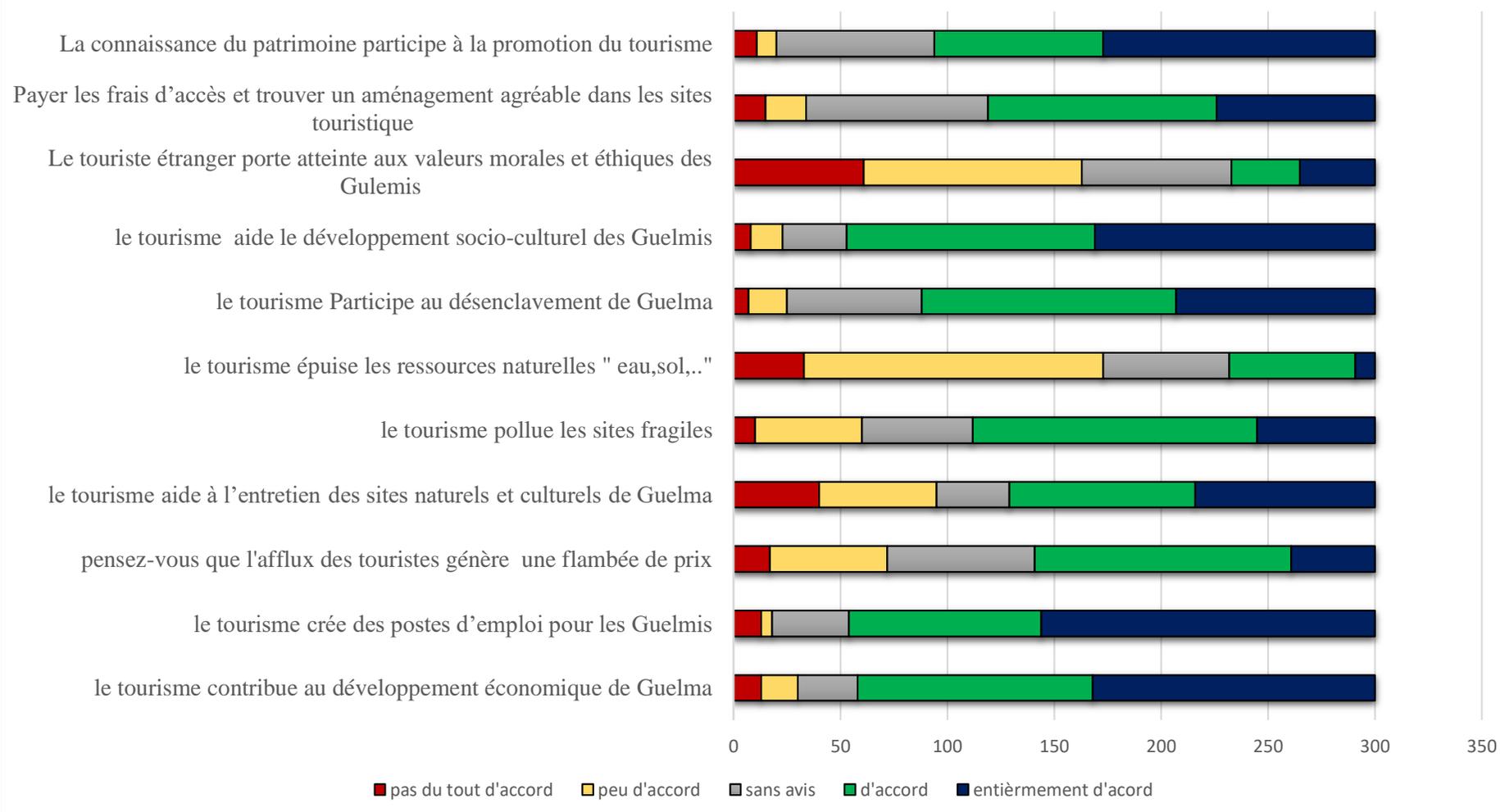


Fig .7.19. Le degré d'accords de la population de Guelma sur le développement du tourisme

Source. Auteur, enquête Mai 2019

7.3. La protection du patrimoine et développement du tourisme, Le rôle et le jeu des acteurs.

Pour promouvoir le patrimoine par le biais du tourisme la mobilisation des différents acteurs est indispensable pour la relance du processus de développement.

Il existe deux types d'acteurs ceux qui interviennent directement dans le processus de développement du tourisme appelé « *acteurs directes* » et ceux qui interviennent de manière indirecte appelé « *acteurs indirectes* ».

La détermination des différents acteurs a été prise du document du schéma national directeur d'aménagement touristique.

7.3.1. Le rôle des acteurs dans la mise en scène du patrimoine par le tourisme.

Dans le chapitre 3 de méthodologie nous avons déterminé les différents acteurs qui ont un rôle prépondérant dans la mise en tourisme du patrimoine pour assurer un développement local de la région, et nous avons aussi expliqué pourquoi le choix de la grille IDPA pour appréhender de manière plus claire le rôle des acteurs :

Identification des acteurs.

Les acteurs concernés par les entretiens sont :

| |
|---|
| Les acteurs concernés par l'entrevue |
| Direction du tourisme et de l'artisanat |
| Direction de l'environnement |
| Direction de la culture |
| Direction du transport |
| Collectivités locales |

Résultats de l'adaptation de la grille IDPA dans le cas des acteurs à Guelma, la grille IDPA a été présentée de manière explicite dans le chapitre de méthodologie.

Identification de l'établissement et la situation des problèmes.

Concernant le problème de perception et de connaissance du patrimoine, les différents acteurs ont une vision très vague ; seuls les représentants de la culture et du tourisme ont plus ou moins un aperçu exhaustif. Les représentants de l'environnement préfèrent ne pas utiliser le terme patrimoine pour les ressources naturels ils considèrent qu'il se limite aux seuls sites classés, quant à la direction du transport et les collectivités locales, quant à elles, le patrimoine naturel et culturel est un atout à protéger sans connaître exactement de quoi il s'agit.

Pour la protection et la valorisation du patrimoine les acteurs ont des visions contradictoire, la direction de la culture semble être claire et désigne ostentatoirement l'OGBC comme responsable de la sauvegarde du patrimoine culturel, ce qui lui a permis de remettre en cause

la négligence du patrimoine culturel. La direction du tourisme considère que la responsabilité de sauvegarde n'est pas de son ressort et expose son insatisfaction sur l'état actuel du patrimoine culturel, par contre elle défend avec force ses efforts qu'elle fournit pour la mise en valeur des sources thermales.

La direction du transport, qui avant la réalisation de tout type de routes doit recueillir l'aval de la direction de la culture pour approuver l'absence de site culturel et autre.

La direction de l'environnement met en évidence les efforts de préservation de la faune et la flore existante en soulignant les efforts entrepris par la direction des eaux et forêt.

Les différents acteurs considèrent les problèmes qui entravent leur activité tourne autour du budget limité, La centralisation de la décision rend toutes actions longues et très limités en matière de développement. La direction du tourisme énumère la vétusté du volet juridique qui nécessite une mise à jour et qui entrave leur activité : citant en exemple celui du classement des établissements hôteliers.

L'entrevue avec les différents acteurs démontre qu'ils sont devenus plutôt des informateurs et ne parlent que de paperasses et statistiques, en occultant les véritables problèmes telles que la dégradation du potentiel naturel et culturel, la propagation de la pollution de différentes manières.

Diagnostic de l'action engagée.

Concernant leurs actions entrepris pour promouvoir le tourisme autour des ressources patrimoniales, la question semble choquante pour les responsables des Directions de l'environnement et du transport qui selon eux, il n'y a aucune relation entre leur activité et le patrimoine. Tandis que les Directions du tourisme, de la culture et même des collectivités locales citent quelques excursions et randonnées organisées par des associations autours des potentialités naturels et culturelles.

Le responsable des collectivités locales se limite à organiser chaque année durant l'été, le festival de la chanson du Raï dans le théâtre romain.

Les responsables de la Direction du tourisme et celui de l'environnement semblent les seuls soucieux de la question de méconnaissance du patrimoine et son importance sur le développement économique de Guelma.

Tandis que les autres responsables se contentent à donner des réponses vagues par l'affirmatif sans s'imprégner dans les détails.

Les différentes directions semblent avoir une relation entre eux avec une coordination très sommaire qui se limite essentiellement dans la programmation de nouveaux projets :

Par exemple, le projet d'ouverture d'accès à un site culturel ou même naturel nécessite la collaboration des directions de la culture du tourisme et du transport sans avoir recours à la concertation des collectivités locales comme représentantes de la population locale, ce qui engendre la marginalisation de la population dans le processus du développement.

Prospective.

Les 5 acteurs sont unanimes que leur secteur est rentable sur le plan économique en se référant aux statistiques annuelles. Une dizaine de contradiction apparaît dans leur discours on affirmant que depuis plusieurs années Guelma n'as pas bénéficié d'un plan de développement réel. Elle souffre d'une marginalisation caractérisée de la part du gouvernement. Leur vision au tourisme durable se limite au respect de l'environnement par l'économie de l'énergie et l'utilisation des procédés techniques tels que les panneaux photovoltaïque, recyclage des déchets et autres. A l'exception de la Direction du tourisme maitre d'ouvrage du SDAT qui semble croire réellement à son rôle dans le développement local et territorial de Guelma, les autres directions restent pessimistes vis-à-vis de la mise en œuvre des différents projets proposés, qu'ils considèrent utopiques, en démesure avec la situation économique du pays. Ils soulignent qu'il existe une interférence considérable entre les projets au stade de l'étude et sa concrète réalisation, l'état montre sa bonne volonté d'assurer un développement dans les différents secteurs mais la mise en œuvre des projets constitue le problème majeur.

Actions engagées.

Les moyens de contribution des différents acteurs à la promotion de l'activité touristique semble très limité, la direction de la culture édite des brochures et certaines affiches des sites culturels, la direction du tourisme quant à elle mobilise un arsenal d'outils au profit de la promotion du tourisme à Guelma, les autres directions pensent que c'est du ressort de la Direction du tourisme constatent l'absence d'une politique nationale réelle concernant la promotion du tourisme.

La synthèse des résultats des entretiens selon la méthode IDPA.

Les réponses des acteurs sont en totale contradiction avec la réalité, ils reconnaissent l'importance du patrimoine naturel et culturel dans le processus de développement mais ils ne le font pas apparaitre pas dans leurs programmes, leur souci se limite au budget accordé et les décisions du gouvernement.

La Direction de la culture se dérobe de la mission de sauvegarde et se limite au classement, tout en mettant la responsabilité sur l'OGBC.

La Direction du tourisme se prend seule responsable à gérer la situation du tourisme à Guelma, elle ne parle que des statistiques qui sont loin d'être visible sur terrain.

La réponse de toutes les Directions laisse pressentir la non complicité combien utile dans la réussite et l'accomplissement de tout projet de développement, ils ne se limitent qu'à un échange de paperasse. Tous les acteurs, se montrent ouverts vis-à-vis de tout projet de développement, en concertation avec la population dans le respect des critères du développement durable. Leurs avis changent par rapport à leur conviction politique. Les pouvoirs se montrent optimistes et affirme que la politique adoptée portera ses fruits dans un proche à venir. Tandis que les gens de l'opposition ont un avis diamétralement opposé et pensent que le développement souhaité n'est pas pour demain.

7.3.2. Le jeu des acteurs entre la protection du patrimoine et de développement du tourisme.

L'application de la méthode « MACTOR » dans le cas du développement du patrimoine et du tourisme dans le territoire de Guelma :

Première étape : identification des acteurs.

Lors de l'enquête sur terrain une selon l'étude du SDAT une synthèse des principaux acteurs a été élaborée pour faire ressortir les acteurs directe et indirecte de la promotion du patrimoine au profit d'une activité touristique durable, les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessus (Tab.7.1) avec l'abréviation utilisé dans le logiciel MACTOR :

Tab.7.1. les abréviations des acteurs

| Domaine | Les acteurs | Abréviation |
|-------------------|--|---|
| Acteurs directe | Direction du tourisme et de l'artisanat Les agences de voyage Les responsables des établissements hôteliers L'office local du tourisme La chambre de l'artisanat Les associations touristiques Les touristes La population d'accueil | D.T.A A.VOY E.H O.L.T Ch.ART AS.TOU TOUR POP |
| Acteurs indirecte | Direction de l'environnement Direction de la culture Direction du transport Collectivité locale L'Office de Gestion des Biens culturels Algérie télécom « Guelma » Direction Jeunesse et sport Centre de formation appliqués Associations à caractère culturel Association de l'environnement | D.ENV D.CULT D.TR C.L O.G.B.C T.I.C D.J.S C.F.A AS.CULT AS.ENV |

Source : Auteur, 2021

Deuxième étape : détermination des objectifs.

Après l'étude des rôles des différents acteurs nous avons essayé de formuler des objectifs selon les enjeux liés au développement du tourisme durable autour des richesses patrimoniales dans le tableau ci-dessus (tableau.7.2):

Tableau .7.2. détermination des objectifs

| Les enjeux | Les objectifs |
|--|--|
| 1. Enjeux socio-économiques | O1 Promouvoir une économie alternative et de substitution aux hydrocarbures, O2 Organiser l'offre touristique en direction du marché national, touristique internationale et en faire une destination d'excellence-phare du bassin méditerranéen appuyée sur ces atouts. O3 Participer à la création de nouveaux emplois et contribuer de façon substantielle à l'économie générale du pays ; |
| 2. Enjeux environnementaux et d'aménagement du territoire | E1 Intégrer les notions de durabilité E2 Promouvoir le patrimoine naturel existant E3 Utiliser les énergies renouvelables dans les infrastructures d'accueil E4 l'utilisation rationnel de l'eau et des énergies non renouvelable |
| 3. Enjeux culturels | C1 la préservation du patrimoine facteur d'attractivité touristique C2 la réanimation du patrimoine culturel et cultuel existant. C3 préservation de l'identité culturelle. |

Source : Auteur, 2020

Positionnement des acteurs entre eux.

Après avoir rempli soigneusement les données dans le logiciel mactor nous avons rempli aussi le tableau des influence selon les interactions des acteurs entre eux le tableau a été rempli sur la base des entretiens élaborés au sein des différents directions (Fig.7.20) :

La Matrice d'Influences Directes Acteurs X Acteurs (MID) élaborée à partir du tableau de stratégie des acteurs décrit les influences directes entre acteurs.

Les influences sont notées de 0 à 4 suivant l'importance de la remise en cause possible pour l'acteur :

0 : Pas d'influence / **1** : Processus opératoires / **2** : Projets / **3** : Missions / **4** : Existence

Pour analyser le degré de dépendance et d'influence des acteurs ce graphe fait ressortir quatre catégories d'acteurs selon le graphe représenté dans la **figure.7.21** :

Les acteurs relais (Nord-Est) :

Cette catégorie est caractérisée par une forte influence et une forte dépendance, 12 acteurs apparaissent dans cette catégorie mais on peut distinguer les collectivités locale, la population ainsi que les 3 directions la culture, le tourisme et l'environnement avec les autres acteurs sous les tutelles tels que les associations et l'office du tourisme et agences de voyages..etc

Les acteurs dominant (Nord-Ouest) :

La formation apparait comme acteur qui exerce une influence directe sur les autres acteurs sans qu'elle soit influencée ce qui prouve l'importance de la formation dans le processus de développement.

Les acteurs autonomes (Sud-Ouest) :

Cette catégorie est peu dominante et peu influente :

Dans cette catégorie on distingue la direction de la jeunesse et sport et la direction du transport et ce qui est étonnant la présence de l'OGBC l'office normalement assure la gestion du patrimoine et sa protection, sa mise en valeur et sa préservation, la présence de l'OGBC dans cette case prouve le dysfonctionnement dans le jeu des acteurs.

Les acteurs dominés (Sud-Est) :

Qui subissent l'influence des autres acteurs et peu influent dans cette catégorie en distingue les responsables ses établissements hôteliers.

Après avoir établis ce plan de d'influence été de dépendance entre les acteurs prouve l'incapacité de certains acteurs a joué leur rôle de manière correcte comme l'OGBC et le secteur de transport. Tandis que les différentes directions sont en interactions dans leurs plans d'actions, mais reste à prouver l'efficacité réelle de ce jeu d'acteurs dans les prochaines matrices.

Positionnement des acteurs par rapport aux objectifs.

Cette étape permet de repérer les convergences et les divergences des acteurs sur les différents objectifs.

Matrice des positions simples (1MAO)

La matrice des positions simples (1MAO) décrit la valence de chaque acteur sur chaque objectif (favorable, opposé, neutre ou indifférent), (Fig.7.22). Cette matrice, élaborée au

cours de la phase 3 de la méthode Mactor, ne fait pas partie du jeu des données initiales saisies dans le fichier d'entrée. Le logiciel Mactor la recalcule à partir de 2MAO.

| 1MAO | O1 | O2 | O3 | E1 | E2 | E3 | E4 | C1 | C2 | C3 | Somme absolue |
|----------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|---------------|
| D.T.A | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | -1 | -1 | 0 | 0 | 0 | 5 |
| A.VOY | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 7 |
| E.H | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | -1 | -1 | 0 | 0 | 1 | 6 |
| O.L.T | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 4 |
| Ch.ART | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 6 |
| As.TOUR | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 5 |
| TOUR | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 | -1 | -1 | -1 | 0 | -1 | 8 |
| POP | 0 | 0 | 1 | -1 | -1 | -1 | -1 | -1 | -1 | -1 | 8 |
| D.ENV | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 5 |
| D.CULT | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 5 |
| D.TR | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | -1 | -1 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| C.L | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | -1 | -1 | 0 | 1 | 1 | 7 |
| O.G.B.C | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 3 |
| T.I.C | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 9 |
| D.J.S | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| C.F.A | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| As.CULT | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 6 |
| As.ENV | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 5 |
| Nombre d'accords | 5 | 9 | 13 | 12 | 8 | 3 | 3 | 6 | 8 | 10 | |
| Nombre de désaccords | 0 | 0 | 0 | -1 | -1 | -6 | -6 | -2 | -1 | -2 | |
| Nombre de positions | 5 | 9 | 13 | 13 | 9 | 9 | 9 | 8 | 9 | 12 | |

Figure. 7.22. La matrice de positionnement des acteurs sur les objectifs

Source. Auteur, MACTOR, 2020

-1 : acteur défavorable à l'accomplissement de l'objectif

0 : Position neutre

1 : acteur favorable à l'accomplissement de l'objectif

La matrice de positionnement des acteurs sur les objectifs est riche en enseignement. Elle permet de dégager le degré d'implication de chaque acteur sur les différents objectifs : il suffit pour cela de prendre la somme ligne par ligne (c'est-à-dire acteur par acteur). Les acteurs les plus impliqués, les plus engagés dans ce jeu, ceux qui sont concernés par un grand nombre d'objectifs, sont : le secteur de télécommunication puis le touriste et la population à part égale. En contrepartie les directions du transport, de la jeunesse et sport la formation aussi sont à l'écart du processus du développement.

La somme la plus importante du nombre d'accord c'est l'objectif le plus pris en charge par les différents acteurs et le tableau fait ressortir l'objectifs de faire participer les acteurs à la création de nouveaux emplois et contribuer de façon substantielle à l'économie générale du pays ; Puis le l'intégration de la notion de la durabilité et la préservation de l'identité culturelle

L'histogramme permet d'identifier les objectifs consensuels et les objectifs conflictuels ceux qui donnent lieu à des oppositions d'intérêts et à des confrontations entre les acteurs e

visualiser la mobilisation des acteurs sur les objectifs ; Il est calculé à partir de la matrice **3MAO**. Après l'appréciation des rapports de force moyennant une série des matrices acteurs, l'analyse des matrices acteurs x objectif permet de déterminer les relations pouvant exister entre les différents acteurs compte tenu des objectifs poursuivis. Deux types de relations peuvent se dégager : la convergence et la divergence.

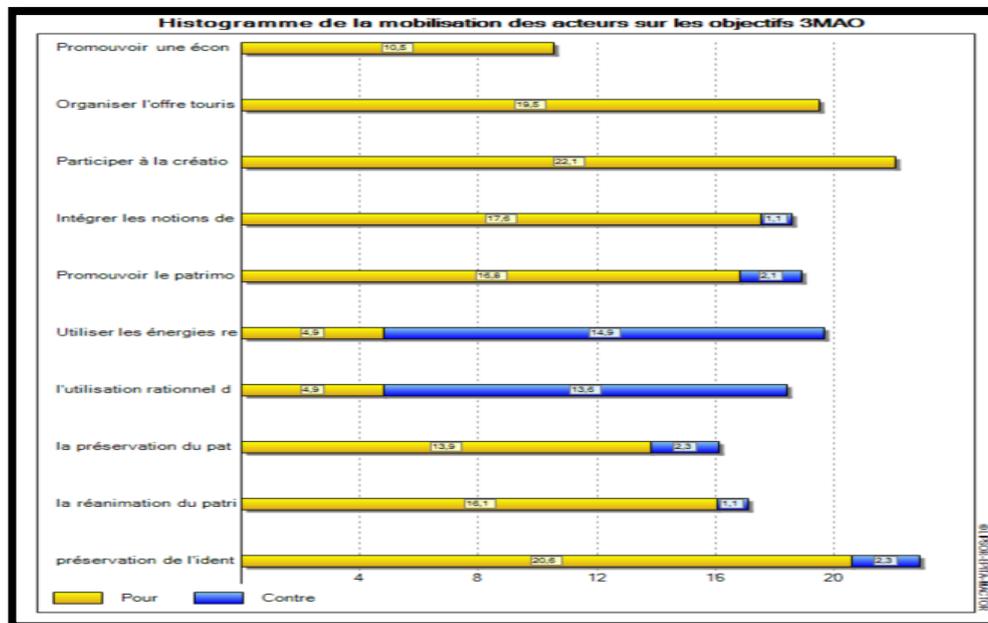


Figure.7.23. Histogramme de la mobilisation des acteurs sur les objectifs 3MAO
Source Auteur, MACTOR, 2020

L'histogramme (**Figure.7.23**) démontre le conflit des acteurs par rapport aux objectifs, la mobilisation et l'implication des différents acteurs dans l'aboutissement des différents objectifs.

Les différents acteurs sont mobilisés pour promouvoir une économie alternative et de substitution aux hydrocarbures, Organiser l'offre touristique en direction du marché national, touristique internationale et en faire une destination d'excellence-phare du bassin méditerranéen appuyée sur ces atouts et participer à la création de nouveaux emplois et contribuer de façon substantielle à l'économie générale du pays.

D'après les résultats d'histogramme et la balance des objectifs (Fig.7.24) la prise en considération de l'utilisation rationnelle de l'eau et des énergies non renouvelable est loin d'être un des soucis des différents acteurs du patrimoine et du tourisme donc la sensibilisation et l'implication des différents acteurs dans le processus du développement d'un tourisme durable est impératif.

D'après les balances des positions des acteurs par rapport à la réalisation des objectifs la population apparait toujours comme un acteur loin d'être impliqué dans les différents objectifs, pourquoi ?

La prise en compte des rapports de force permet d'apprécier l'importance réelle ou effective de l'engagement des acteurs sur les objectifs.

La convergence et la divergence inter-acteurs.

Après la lecture des rapports entre les acteurs x objectifs un deuxième volet de rapport acteur x acteur deux types de relations peuvent se dégager la convergence et la divergence.

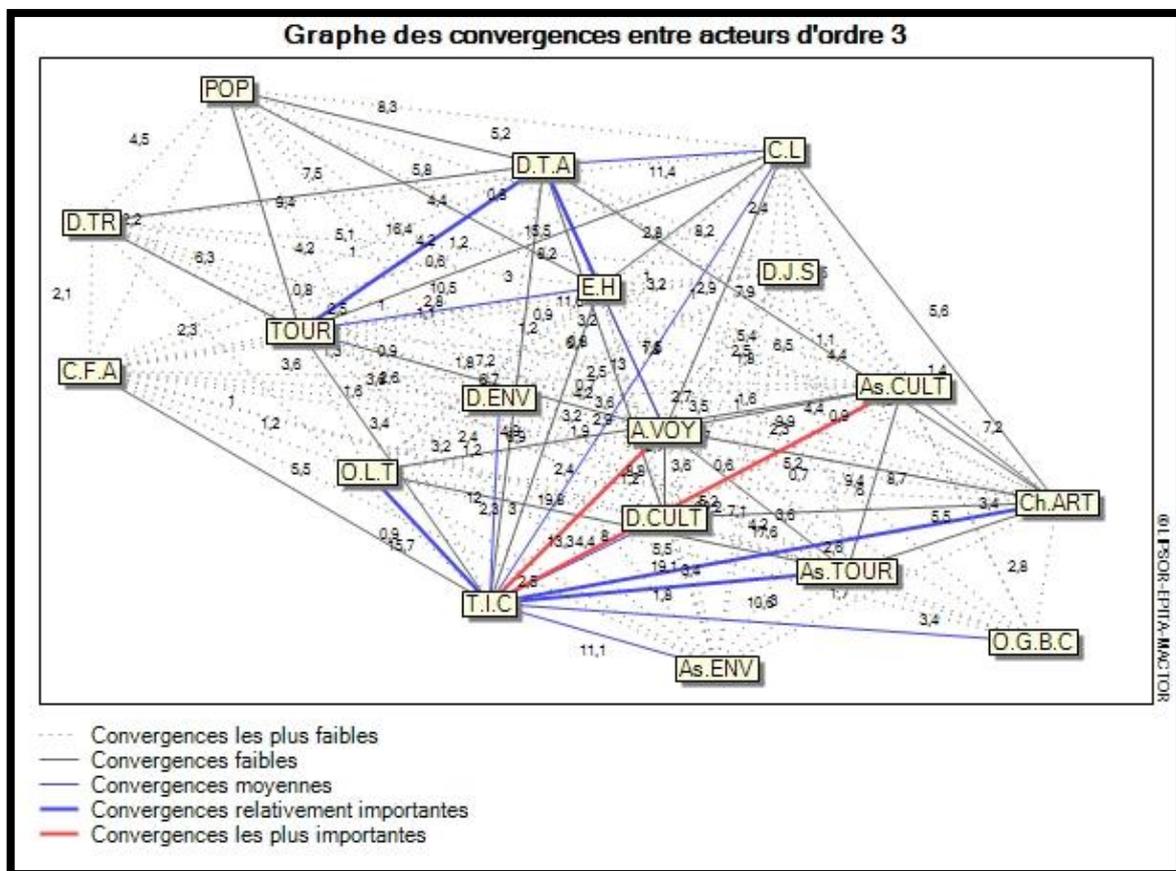


Figure.7.25. les gouvernances entre acteurs d'ordre 3

Source. Auteur, MACTOR, 2020

Le tableau des convergences montre l'importance des acteurs de télécommunication dans la promotion d'un patrimoine dans sa mise en scène et sa mise en tourisme. Les convergences les

plus importantes entre l'acteur de télécommunication et la direction de la culture et les agences de voyages quelques part c'est une traduction du processus de promotion du patrimoine. La population est loin de toute convergence entre acteurs cette exclusion constitue un handicap a la promotion du patrimoine. L'absence de convergence entre OGBC et la direction de la culture explique l'état du patrimoine qui est perdue entre l'écart entre le classement d'un côté et la protection et la gestion de l'autre. Le touriste présente un lieu de convergence faible alors que c'est un acteur non négligeable dans le processus de développement.

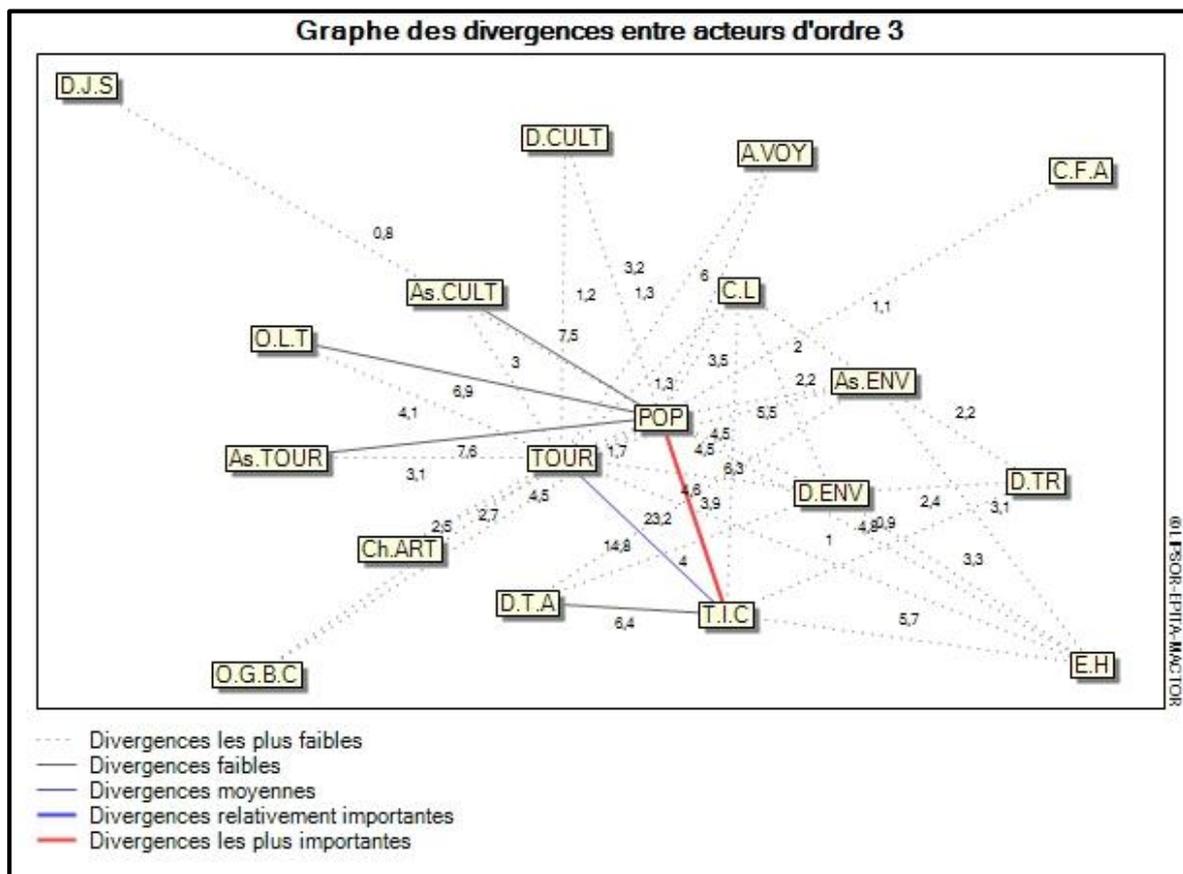


Figure.7.26. graphe des divergences entre acteurs d'ordre3

Source : Auteur, MACTOR, 2020

Le graphe des divergences (**Figure.7.26**) montre clairement l'exclusion de la population dans le processus de développement ce qui explique le non aboutissement des différents objectifs.

Graphe des distances nettes entre objectifs.

Le graphe des distances nettes entre objectifs permet de repérer les objectifs sur lesquels les acteurs sont positionnés de la même façon (en accord ou en désaccord). Ce plan sert à isoler des groupes d'objectifs sur lesquels les acteurs sont en forte convergence (lorsque les objectifs sont proches) ou en forte divergence (lorsque les objectifs sont éloignés). Ce plan positionne les objectifs sur un mapping en fonction de la balance nette obtenue par différence entre la

matrice évaluée des convergences et celle des divergences d'objectifs (respectivement 2COO et 2DOO).

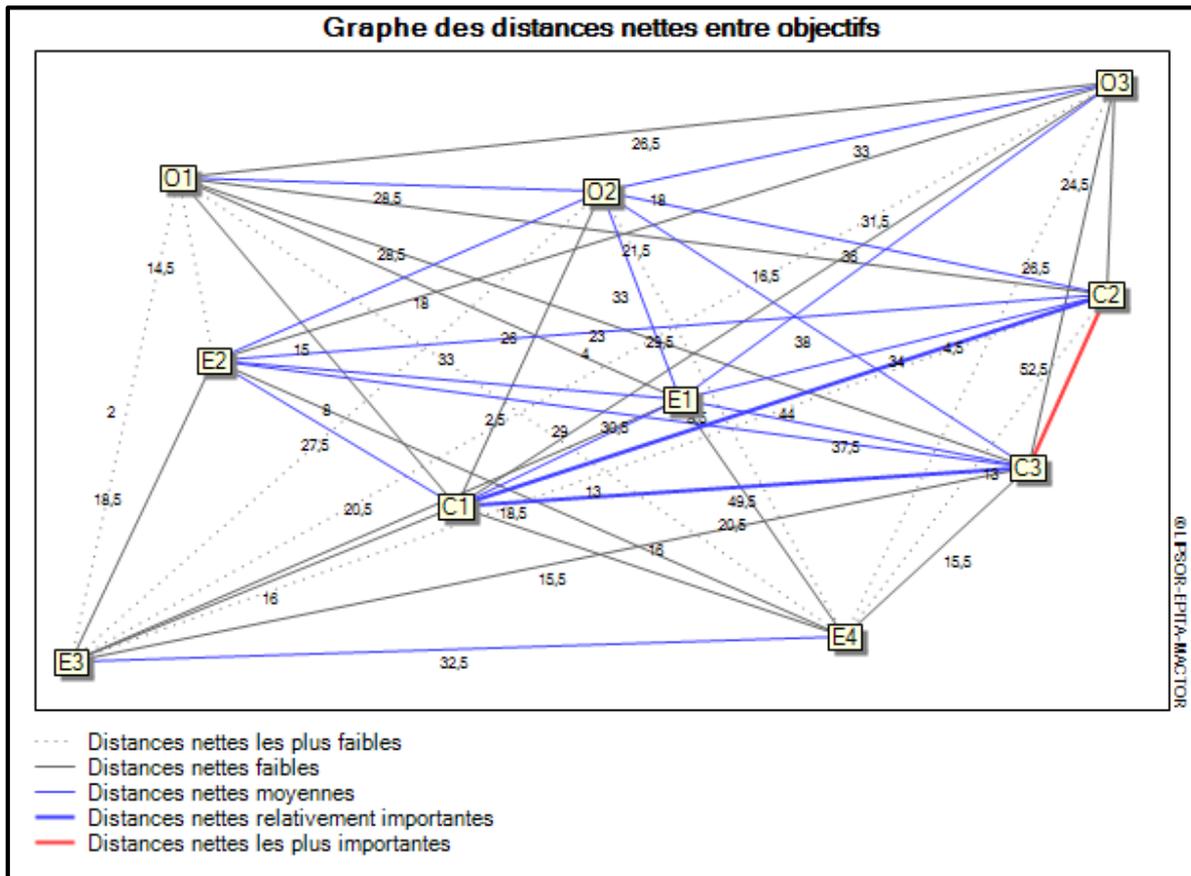


Figure. 7.27. Graphe des distances nettes entre les objectifs

Source. Auteur, MACTOR, 2020

La distance nette entre les enjeux culturels et les enjeux d'ordre socio-économique prouve que le jeu d'acteur n'est pas en faveur d'une promotion du patrimoine pour développer une activité touristique rentable sur le plan économique.

7.4. La synthèse AFOM.

Après le diagnostic qui a été fait en tenant compte des différentes dimensions de durabilité nous avons essayé de dégager les importants points forts qui peuvent contribuer directement au développement du secteur du tourisme dans la région de Guelma d'une part, et d'autre part nous avons essayé aussi de faire ressortir les principales contraintes et les dysfonctionnements qui peuvent aller à l'encontre de notre objectif primordial, celui de faire de Guelma une destination touristique phare. voir (Figure.7.28).

| <u>La dimension</u> | <u>Atouts</u> | <u>Faiblesses</u> | <u>Opportunités</u> | <u>Menaces</u> |
|-----------------------------------|--|---|---|--|
| <u>Dimension environnementale</u> | <p>At1 :Patrimoine naturel remarquable</p> <p>At2 :Climat variée</p> <p>At3 :Faune et flore riche et variée</p> <p>At4 :Plusieurs sources thermales</p> <p>At5 :Plusieurs sources minérale.</p> <p>At6:La forêt couvre 40% de la superficie totale de la région.</p> | <p>Fa1 :La pollution Guelma devient une poubelle à ciel ouvert.</p> <p>Fa2 :Mauvaise gestion de déchet.</p> <p>Fa3 : Le potentiel naturel n'est pas mis en valeur</p> | <p>Op1 : Evaluer l'impact du tourisme sur l'environnement.</p> | <p>Me1 :Retard et manque de prise en charge du patrimoine naturel.</p> <p>Me2 :Problème de glissement des terrains.</p> <p>Me3 :Patrimoine naturel menacé de Feu, érosion, déboisement</p> |
| <u>dimension socio-économique</u> | <p>At7 :Proche des métropoles (Annaba, Constantine..)</p> <p>At8 :Dynamique démographique (population jeune 32% moins de 20ans)</p> <p>At9 :Evolution de la population les 2 dernières Années</p> <p>Des gisements</p> | <p>Fa3 :Zone rurale enclavée</p> <p>Le chômage</p> <p>Fa4 :Maillage faible et hétérogène</p> <p>Fa5 :Problème d'accessibilité les RN et RC sont en mauvaise état.</p> <p>Fa6 :Le chemin de fer délaissé</p> <p>Fa7 :Transport public mal organisé</p> <p>Fa8 :Répartition inégale de la population avec une</p> <p>Fa9 :concentration de la population dans la chef-lieu de la wilaya.</p> <p>Fa10 :Manque d'infrastructure industriel après la fermeture des unités de la céramique et cycle et motocycle ...etc</p> | <p>Op 2 : Possibilité de de créer un maillage et renforcer la relation entre les zones urbaines et rurales.</p> <p>Op3 : Développer les territoires afin d'homogénéiser la répartition de la population.</p> <p>Op4 : La structure familiale garde son identité dans les zones rurales.</p> <p>Op5 : Programmation territoriale par le SNAT de la zone Nord-Est</p> | <p>Me4 :Manque de services de proximité ce qui provoque l'exode, phénomène très dangereux pour le développement de la région.</p> <p>Me5 :La wilaya demeure enclavée si le manque d'infrastructure routière persiste, malgré tout le potentiel dont elle dispose.</p> <p>Me6 :La dégradation des RN et RC frein pour le développement de l'activité touristique.</p> <p>Me7 :Asphyxié par les grandes agglomérations attractives</p> <p>Déséquilibre de développement économique entre les différentes communes.</p> |

| La dimension | Atouts | Faiblesses | Opportunités | Menaces |
|---|---|---|--|---|
| <u>culturelle et touristique</u> | <p>At10 :Patrimoine culturel riches par des sites classés depuis la préhistoire jusqu'à l'époque romaine.</p> <p>At11 : Sa vocation agricole offre des vues extraordinaire.</p> | <p>Fa11 :Retard dans les opérations de mise en valeur des sites.</p> <p>Fa12 :Des sites culturels mal entretenus</p> <p>Fa13 :Un grands nombre de sites ont un problème d'accessibilité.</p> <p>Fa14 :Un grands nombre de sites ont un problème de visibilité.</p> <p>Fa15 :Très faible animation culturelle.</p> <p>Fa16 :Manque dans les infrastructures d'accueil.</p> | <p>Op6 : Enrichir l'image de Guelma véhiculée par les médias</p> <p>Op7 : Renforcer la visibilité des monuments historiques.</p> <p>Op8 : Développer un tourisme évènementiel autour du patrimoine culturel</p> <p>Op9 : Développer un tourisme durable</p> <p>Op10 : L'opportunité de développer plusieurs formes du tourisme.</p> <p>Op11 : Guelma fait partie du pôle d'excellence touristique Nord-Est.</p> <p>Op12 : Membre du pôle d'excellence touristique Nord-Est</p> <p>Op13 : Opportunité de développer plusieurs types de tourisme</p> | <p>Me8 :Absence de contrôle sur le potentiel culturel</p> <p>Me9 :Retards et difficulté dans le processus de classement.</p> <p>Me10 :La dégradation du patrimoine culturel par : L'insuffisance des mesures de protection</p> <p>Me11 :Les retards dans les différentes opérations d'entretien.</p> <p>Me12 :L'absence d'une stratégie de préservation.</p> |

Figure. 7.28. La synthèse e AFOM des différentes dimensions

Source. Auteur, 2020

CONCLUSION

L'analyse approfondie du schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) préconçu fait ressortir plusieurs défaillances. Dans sa globalité il traduit la bonne volonté de l'Etat de développer le tourisme tout en protégeant ses ressources il reste malheureusement noir sur blanc, comme étude qui n'a jamais abouti à des résultats tangibles à cause de la lenteur de la procédure administrative et le fait de geler les projets suite à la crise économique.

Il est utile, aussi, de rappeler que les précédentes enquêtes démontrent que la quasi-totalité de la population locale est hors champs et ne participe pas d'une façon active et directe dans le processus de protection et de préservation du patrimoine combien important, d'où découle la promotion tant espéré du tourisme. Cette marginalisation, qui est peut être inconsciente parce que issue, probablement, d'un manque flagrant d'information, est en train de conduire à l'absence de l'un des quatre piliers incontournables de la durabilité.

Concernant le rôle et le jeu des principaux acteurs, l'enquête menée fait inéluctablement ressortir le manque flagrant de coordination entre les différents services ayant une relation directe ou indirecte dans le même secteur du tourisme.

L'existence des défaillances et des lacunes confirme la négligence de la prise en charge de certains objectifs, telles que la gestion et la sauvegarde du patrimoine, ou chacun d'eux rejette la responsabilité sur l'autre.

A la fin une présentation des atouts faiblesses opportunités et menaces peut devenir une feuille de route pour toutes initiative de développement.

CONCLUSION GENERALE

A travers cette recherche nous avons tenté d'approcher les rapports simples et complexes qu'entretiennent : patrimoine, tourisme et développement territoriale dans la perspective du développement durable. A travers le cas de Guelma, nous avons tenté de mettre la lumière sur une situation qui caractérise plusieurs territoires et régions Algériennes riche en patrimoine naturel et culturel mais souffrant d'enclavement et de marginalisation.

Donc cette recherche a pour objectif de déceler, de comprendre, de démontrer et d'étaler au grand jour, les causes du dysfonctionnement qui entrave le processus de sauvegarde et de mise en tourisme du patrimoine naturel et culturel, dans certaines régions de l'Algérie à l'image de Guelma et sa région. Ainsi en dépit de l'abondance des richesses et des ressources patrimoniales (culturelles et naturelles) Guelma est une région qui souffre de sous-développement à cause de plusieurs facteurs dont certainement le manque d'exploitation de ressources.

La finalité de la présente recherche nous a permis de mettre à l'index cette importante singularité qui se définit par l'écart incommensurable entre la considérable richesse patrimoniale existante et le timide développement de l'activité touristique autour d'elles.

Nous avons également démontré que la connaissance du patrimoine et son intérêt passent, inéluctablement par la population locale qu'il faut d'abord informer et sensibiliser pour l'amener à s'impliquer d'une manière effective, active et directe, à sa mise en valeur et à sa patrimonialisation. C'est pourquoi, nous avons émis des hypothèses par lesquelles, nous avons essayé de répondre aux différents questionnements, pour ce faire, nous avons choisi les méthodes les plus pertinentes pour leur vérification.

Bilan de la recherche et la vérification des différentes hypothèses :

Pour vérifier les différentes hypothèses émises, nous avons élaboré une recherche empirique sur les concepts utilisés et les relations entre eux puis la vérification était faite à la base d'une démarche hypothético-déductive (4.1)

Les conclusions tirées de cette recherche sont scindées en deux conclusions dépendantes l'une de l'autre.

La première est que les concepts patrimoine, tourisme et territoire sont antagonistes, complémentaires et agissent en synergie s'ils sont intégrés dans un processus de durabilité afin d'assurer le développement local et territorial de la région de Guelma (2.4.)

Cette analyse démontre aussi que le pays souligne une richesse remarquable mais ne participe pas efficacement au développement territorial, même si l'État essaye de prouver sa bonne volonté par l'élaboration du schéma national directeur d'aménagement touristique, une composante du schéma national d'aménagement du territoire à l'horizon 2030, ce schéma est resté au stade d'étude et n'est pas réellement traduit sur terrain. (3.3.1)

En plus du non-aboutissement du projet d'aménagement la lecture juridique, fait ressortir plusieurs défaillances en matière de lois inadaptées et parfois obsolètes débouchant sur la lourdeur bureaucratique, la lenteur dans les procédures administratives très compliquées, qui empêchent l'émergence du processus de mise en valeur et de sauvegarde de plusieurs sites naturels et culturels en les exposant, parfois, à d'inévitables dégradations.(3.3.2)

La deuxième conclusion spécifique au cas de Guelma choisie comme échantillon représentatif des régions riches en matière de ressources naturelles et culturels mais souffrant de problèmes d'enclavement et de marginalisation.

Les résultats obtenus démontrent en premier lieu l'importance et la diversité de la richesse patrimoniale à Guelma (5.1) mais le constat décevant de plusieurs sites naturels, culturels et sources thermales classés nous ont poussé à vouloir chercher pourquoi ?

Dans cette recherche nous avons beaucoup insisté sur la connaissance du patrimoine, car c'est la première étape, combien importante, pour le conduire vers sa patrimonialisation et à sa vulgarisation, afin qu'il devient une attractivité touristique.

Les enquêtes menées auprès de la population locale démontrent la méconnaissance d'une large part de ses ressources (6.2) : 46% des sites sont méconnus, et les enquêtés affirment que le manque d'information est la cause principale de cette méconnaissance citant par exemple le site de « *henchir bouzioun* » classé patrimoine national est méconnu par 91% des enquêtés, cette reconnaissance par l'état et méconnaissance par la population brise le

processus de patrimonialisation au départ. Nous avons constaté aussi que certains sites, pourtant classés comme patrimoine national, ne sont pas seulement méconnus par la population, mais étrangement aussi par les élus et les acteurs locaux, notamment l'office de gestion des biens culturels (OGBC) qui en principe a pour rôle primordial et pour souci de veiller à la sauvegarde du patrimoine de sa circonscription, en l'intégrant dans son plan d'action et son plan de charge. Citant en exemple le cas du rocher gravé de Khanguet el Hdjar qui contient des dizaines de gravures rupestres datant de la préhistoire et qui constitue un cas représentatif de plusieurs autres sites naturels et culturels reconnus et classés par l'état, mais occultés et abandonnés à leur sort. De ce fait la méconnaissance du patrimoine et la non-implication de la population et les différents acteurs concernés dans le processus de mise en valeur du patrimoine et de sa mise en tourisme constituent un handicap pour tout projet de développement.

L'attractivité est un indicateur indispensable pour la mise en tourisme du patrimoine, pour le cas de Guelma l'indice d'attractivité calculé donne une valeur de 0.61 (entre 0 et 1) ce qui prouve l'existence d'un écart considérable entre la richesse en matière de ressources patrimoniales et une faiblesse de l'offre touristique ce qui diminue considérablement l'attractivité touristique de la région de Guelma.

La satisfaction des touristes aussi était un autre indicateur d'attractivité d'où les résultats mesurés sur l'échelle de Likert démontrent leur satisfaction vis-à-vis de la qualité du paysage et de la société d'accueil en contrepartie ils ont affiché leur mécontentement sur l'aménagement des sites visités, les moyens de transport, de communications et surtout la qualité de la gastronomie et l'hébergement offerts. (6.2)

De ce fait la faiblesse de l'offre en matière d'infrastructure touristique (6.4) se traduit par l'insuffisance des infrastructures sur les plans quantitatifs et qualitatifs, leur mauvaise répartition territoriale et aussi la spécialisation dans un seul type de tourisme : 75 % des lits sont dédiés au tourisme thermal alors que la région peut être berceau d'une diversité remarquable de tourisms ce qui constitue un handicap à la relance du développement touristique.

En plus de l'analyse des infrastructures sur les plans qualitatif et quantitatif et leur répartition territoriale les résultats du test en matière de durabilité par le biais de la boussole bernoise

(6.6) donne des résultats, tangibles, sur la non prise en considération des paramètres de durabilité au cours de la conception des projets : tels que l'économie d'énergie et de l'eau, la gestion des déchets...etc. en l'absence totale de tout système de recyclage ou d'utilisation d'énergie renouvelable.

Ce résultat prouve la mauvaise gestion d'infrastructure d'accueil, réalisés ou même en cours de réalisation, avec le seule souci de rentabilité économique, donc le processus de développement et n'est pas dirigé vers la durabilité ce qui nécessite une attention particulière dans les cahiers de charges des infrastructures d'accueil Agrées.

A cela s'ajoute l'insuffisance de moyens de transport adéquats, en l'absence totale d'une gare routière et du transport ferroviaire suite a la suspension de la ligne qui passait par Guelma depuis 1985.

L'étude critique de la stratégie retenue par le SDAT de la wilaya de Guelma (6.1) démontre clairement la marginalisation de la population dans les différentes phases de planification à travers des propositions spontanées et non justifiées « l'exemple de la proposition de la réalisation d'un hôtel de 154 lits à Borj Sabat, il faut d'abord connaitre les lieux et ses atouts pour y réfléchir.

En plus de l'absence de la population (7.2) dans le processus de développement, les autres acteurs ne jouent pas leur rôle de sensibilisation à la valeur du patrimoine et n'envisagent aucun plan d'action pour un réel développement territorial. Ils attendent que les problèmes auxquels ils sont confrontés soient résolus, dans le cadre législatif, sociopolitique et économique, afin de leur permettre d'entamer leurs projets.

L'analyse du rôle et de jeu des acteurs (7.3) révèle plusieurs défaillances ; premièrement en matière de perception du patrimoine qui demeure méconnue, le jeu des acteurs prouve la non-coordination entre eux.

L'analyse de jeu des acteurs expose de manière tangible l'exclusion de la population de tout processus de mise en patrimoine et de mise en tourisme.

Finalement, la planification et la promotion du tourisme dans la wilaya de Guelma, telles qu'elles sont perçues par les acteurs concernés, laissent supposer que le développement de l'activité touristique n'est pas encore considéré comme priorité. Une situation qui se traduit

par -le cloisonnement qui caractérise la relation entre les institutions publiques en charge de la question et les opérateurs touristiques « agences de voyages, tours opérateurs....etc. ».

L'image de de Guelma est fortement marquée par sa nature emblématique, caractérisée par le tourisme thermal saisonnier autour de la cascade de Hammam Debagh symbole de la région. La négligence des autres ressources patrimoniales qui peuvent booster et diversifier le tourisme à Guelma nous pousse à vouloir comprendre pourquoi ?

Il en résulte donc que le processus de mise en valeur du patrimoine, en Algérie d'une manière générale et à Guelma en particulier, souffre de dysfonctionnement et de déphasage entre la règle et l'usage de la règle, entre le classement du site et de sa sauvegarde, entre la reconnaissance de l'état et la méconnaissance par les élus et les acteurs locaux, ainsi que par la population. De l'incohérence entre l'importance de la richesse patrimoniale et l'offre touristique en matière d'accueil, de transport et autres.

Contribution, limites et perspectives de la recherche :

L'apport de cette recherche repose sur la présentation de l'importance des ressources patrimoniales, combien nombreuses, pouvant devenir une attractivité touristique par excellence et sur la nécessité de faire apparaître les moyens alloués pour assurer un développement territorial durable de la région de Guelma.

La contribution 1 : Il y a lieu de fouiller, minutieusement, dans les relations complexes entre les trois concepts : tourisme durable, patrimoine et territoire pour faire ressortir les spécificités de chacune d'elles.

La contribution 2 l'inventaire succinct des ressources touristique actuel dans la région de Guelma nécessite l'élaboration d'un inventaire exhaustif. Nous avons remarqué au cours de, nos investigations, que certains sites ne sont pas recensés.

La contribution 3 déterminer le rôle des touristes, des habitants et des acteurs du tourisme ainsi que le jeu relationnel entre eux dans le processus de développement.

La contribution 4 : mesurer l'attractivité et la durabilité de la destination Guelma.

Limite de la recherche sur le patrimoine naturel et culturel nous n'avons pas pris en considération le patrimoine culturel immatériel support indéniable de la promotion de l'activité touristique puisque ce dernier nécessite une étude différente et approfondie.

Perspectives de recherches : à travers cette recherche nous avons essayé de répondre à la question pourquoi les ressources patrimoniales de la région de Guelma ne sont pas mobilisées pour promouvoir une activité touristique et assurer un développement territorial, nous proposons à la fin de répondre au comment cela peut être possible ? Autrement dit « comment faire connaître ces ressources patrimoniales ? » ces questions parmi d'autres ouvrent des perspectives de recherche afin de nouer la relation des ressources patrimoniales avec la population de la région considérée comme premier facteur de développement local et territorial.

Quelques propositions pour la mise en tourisme des ressources patrimoniales pour un développement territorial durable.

Les propositions reposent sur les piliers essentiels de durabilité, la durabilité environnementale, l'équité socio-culturelle et l'efficacité économique.

Sur le plan environnemental

Intégrer la population par le biais des associations dans les opérations de vulgarisation et de sensibilisation à l'importance du patrimoine.

Développer la professionnalisation et la sensibilisation relatives aux métiers liés au secteur du tourisme écologique.

La protection et le développement du patrimoine naturel et culturel nécessite une prise en charge constante et continue des milieux partiellement dégradés, le maintien en état des milieux conservés par un suivi et un entretien régulier et la protection des sites en voie de dégradation.

Sur le plan socio-culturel.

La promotion locale du tourisme, en tant que vecteur de croissance doit d'abord passer par le biais d'une participation active de la population en lui faisant découvrir les riches potentialités de sa propre région, en encourageant le tourisme de proximité, c'est-à-dire, qu'au lieu de passer ses vacances hors de sa wilaya ou à l'étranger, il y a lieu de l'amener à le faire dans un rayon ne dépassant pas les limites de sa propre circonscription. Cela lui permet de réduire les prix du transport qui sont parfois excessivement coûteux et lui suggérée, entre autres, de réaliser avec son portable des vidéos et des prises de vue des sites,

en assurant une large diffusion sur les réseaux sociaux. Par le truchement des partages, cela pourrait être un moyen publicitaire non négligeable pour drainer un maximum de visiteurs. Intégrer la population par le biais des associations dans les opérations de vulgarisation et de sensibilisation à l'importance du patrimoine. Et les concerter dans tout processus de développement en tant qu'acteur indispensable à la réussite du projet.

Développer la professionnalisation et la sensibilisation relatives aux métiers liés au secteur du tourisme écologique.

L'adoption d'une stratégie de marketing susceptible de promouvoir Guelma comme destination touristique à l'échelle nationale peut apporter une contribution salvatrice et non négligeable, combien nécessaire pour booster cette activité touristique. L'analyse à démontrer que le pays et Guelma en particulier est bien couverte en matière de réseaux de communication, mobile et Internet ce qui peut être mobilisé pour promouvoir une activité touristique autour des ressources patrimoniales, les réseaux sociaux peuvent être un moyen important de promotion et de vulgarisation du patrimoine à Guelma.

Sue le plan économique

le tourisme autour des ressources patrimoniales est considéré comme une industrie à part entière donc la rentabilité est toujours assuré si l'activité est bien géré.

Afin d'assurer une rentabilité économique et réduire l'impact négatif sur les ressources exploité nous devons adopter une démarche de durabilité a tout projet de développement.

Sur le plan d'aménagement territorial.

La mise en place d'une réelle stratégie de marketing territoriale à travers le recensement des sites les plus attractifs et inviter les médias lourds, à filmer et passer des spots (film publicitaire de courte durée) au moment de la grande écoute, la mobilisation des réseaux sociaux comme nouveau paradigme très influent de nos jours afin d'aider Guelma à devenir une destination touristique privilégié.

Développer une connaissance approfondie des sites à promouvoir afin d'envisager les scenarii les mieux adaptés à une promotion et à un développement intégré et raisonné.

Sensibiliser les différents acteurs à l'importance de la protection, de la conservation et de la valorisation du patrimoine ainsi que de faire inculquer les notions du territoire durable par le biais de la formation dans le domaine de l'écologie et de l'économie d'énergie.

LA BIBLIOGRAPHIE

- AISNER, Pierre & Christine PLASS, (1983) : la ruée vers le soleil (le tourisme à destination du tiers monde) , Livre, Edition L'Harmattan.
- Aloïs Riegl, (2001) « Le culte moderne des monuments », *Socio-anthropologie* [En ligne], 9 | mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 14 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/5> ;[DOI : 10.4000/socio-anthropologie.5]
- ANGERS Maurice, (2015) initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, Casbah éditions 2015
- AROUA, Najet, (2005), enjeux de la politique nationale de développement du tourisme ; Article, revue vies de villes N°03 été 2005
- AZZI, Abderrahmane, 1999 : Aménagement du territoire et développement durable : Gestion des villes et développement durable en Algérie, Livre, Edition L'Harmattan, P243 .
- Balfet, M. (2004), “Specificite touristique et gestion interactive de l'offre: L'evolution du « relationnel » entre acteurs”, *Teoros* [En ligne], 23-1 j 2004, mis en ligne le 20 novembre 2017, consulte le 29 avril 2021, available at: <http://journals.openedition.org/teoros/2288>.
- BENHAMOU.F et THESMAR .D (2011) , Valoriser le patrimoine culturel de la France, » Direction de l'information légale et administrative. Paris . en [Ligne], URL : <://efaidnbmnnnibpcajpcgglefindmkaj/viewer.html?pdfurl=https%3A%2F%2Fwww.enssib.fr%2Fbibliotheque-numerique%2Fdocuments%2F49518-valoriser-le-patrimoine-culturel-de-la-france.pdf&clen=634493>
- BERRIANE Mohamed,(2016) Dynamiques des territoires et politiques publiques : territoires fonctionnels et territoires officiels : Le Maroc au présent : d'une époque à l'autre, une société en mutation livre, édition Fondation Abdul-Aziz, Aout 2016.
- bBEREZOWSKA-Azzag Ewa (2011) projet Urbain, Guide méthodologique, tome I, Collection Urbanisme, Editions, Synergie, Alger 2011, 245 p., ISBN 978-9961-882-09-2.
- BOUHELOUF.Y, et al (2019), Potentialités et projet d'attractivité du territoire de la ville de Jijel (Algérie) , Bulletin de l'association de géographes français, 96-1 | 2019, 124-145.
- Boujrouf, S. (2014), “Ressources patrimoniales et developpement des territoires touristiques dans le Haut Atlas et les regions sud du Maroc”, *Journal of Alpine*

Research j Revue de géographie alpine [En ligne], 102-1 j 2014, mis en ligne le 17 juin 2014, consulté le 29 avril 2021, available at: <http://journals.openedition.org/rga/2259>, doi: 10.4000/rga.2259.

- Cahiers, le patrimoine principe actif du développement durable, Valorisation du patrimoine et dynamique des territoires ; Maurice Parodi p200
- CANDILIS George, (1972) recherches sur l'architecture des loisirs, Livre Edition Karl Kramer Verlag Stuttgart.
- CAZES Georges, 1989-1992, Les nouvelles colonies de vacances, Paris, L'Harmattan, 2 tomes.G. Cazes (1989, P7)
- Cité et gouvernements locaux unies ; la culture 4ème pilier du développement durable, Agenda 21 en ligne www.agenda21culture.net
- Çiğdem, A. (2010), "Value of heritage in Turkey: history and politics of Turkey's", World Heritage Nominations Journal of Mediterranean Archaeology, Vol. 23 No. 1, pp. 107-131, ISSN (Print) 0952-7648 ISSN (Online) 1743-1700, doi: 10.1558/jmea.v23i1.107
- CHOAY.F, (1992), Allégorie du patrimoine , Livre, Edition du Seuil LANQUAR Robert (1985) sociologie du tourisme que sais-je ?édition presse universitaire de France.
- COTE .M. et E.B.,(2011) « Hammam Meskoutine », Encyclopédie berbère [En ligne], 22 | 2000, document H20, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 28 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1650> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1650>
- Dhaher, N. (2015), "Les ambivalences de la mise en tourisme du patrimoine. Le cas du centre ancien de Tozeur (Tunisie)", Mondes du Tourisme [En ligne], 6 | 2012, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 25 avril 2021, available at: <http://journals.openedition.org/tourisme/232>, doi: 10.4000/tourisme.232.
- Décret exécutif n°06-325 du 25 Châabane 1427 correspondant au 18 septembre 2006 fixant les règles de construction et d'aménagement des établissements hôteliers (J.O. n° 58/2006).
- Décret exécutif n° 04-421 du 8 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 20 décembre 2004 fixant les modalités de consultation préalable des administrations chargées du

tourisme et de la culture en matière de délivrance du permis de construire dans une zone d'expansion touristique.

- Décret exécutif n° 03-324 du 9 Châabane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 portant modalités d'établissement du Plan permanent de sauvegarde et de développement des secteurs sauvegardés (JO n° 60 du 8 octobre 2003).
- Décret exécutif n° 03-324 du 9 Châabane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 relatif aux modalités d'établissement du Plan permanent de sauvegarde et de développement des secteurs sauvegardés (JO n° 60 du 8 octobre 2003).
- Décret exécutif n° 2000-46 du 25 Dhou El Kaada 1420 correspondant au 1^{er} mars 2000 définissant les établissements hôteliers et fixant leur organisation, leur fonctionnement ainsi que les modalités de leur exploitation (J.O. n° 10/2000), (complété par le décret exécutif n° 09-207 du 6 Rajab 1430 correspondant au 29 juin 2009 (J.O. n° 39/2009).
- Décret exécutif n°2000-130 du 08 Rabie El Aouel 1421 correspondant au 11 juin 2000 fixant les établissements hôteliers (J.O. n° 35/2000) (modifié par le décret exécutif n°05-457 du 22 Chaouel 1426 correspondant au 24 novembre 2005 (J.O. n° 77/2005).
- Décret exécutif n° 2000-131 du 08 Rabie El Aouel 1421 correspondant au 11 juin 2000 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission chargée de l'étude des plans des projets hôteliers (J.O. n° 35/2000).
- Décret exécutif n°2000-132 du 08 Rabie El Aouel 1421 correspondant au 11 juin 2000 fixant les modalités et conditions d'agrément du gestionnaire de l'établissement hôtelier (J.O. n° 35/2000).
- Décret législatif n° 94/07 du 18 mai 1994, relatif aux conditions de la production architecturale et de l'exercice de la profession d'architecte.
- DEHABA.R & LABII.B (2012) Plaidoyer pour un aménagement touristique en profondeur cas de la wialaya d'el Taref, *Revue Sciences & Technologie D* - N°35, Juin (201 2). pp.69-78.
- De la Torre, M. (2013), "Values and heritage conservation", *Heritage and Society*, Vol. 60 No. 2, pp. 155-166, November, 2013.
- Dictionnaire de langue française É-LITTRÉ, édition de la Librairie Hachette, 1886

- Di Méo Guy. (2008). Processus de patrimonialisation et construction des territoires ; Colloque "Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser", Poitiers-Châtelleraut, Geste édition. France. pp.87-109
- Di Méo Guy; (1995) Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle, Revue espace et société N°78 édition l'Harmattan 1995 ; ISBN: 2-7384-3308-1
- EL ANSARI Rachid, (2013) Patrimoine et développement régional au Maroc : http://www.asrdlf2013.org/IMG/pdf/C_El_Ansari_Patrimoine_et_developpement_regional_au_Maroc.pdf
- FABRICE Hatem (1993) La prospective : pratiques et méthodes, , Economica,
- François, H., Hirczak, M. & Senil, N. (2006). Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 683 700. <https://doi.org/10.3917/rru.065.0683>
- GINET Pierre (2012). Le territoire, un concept opératoire pour la Géographie appliquée (à l'aménagement). *Documentaliste -Sciences de l'Information*, ADBS, 2012, 49 (3), pp.26-27. hal-00757887
- GRAVARI-BARBAS MARIA. (2002). Le patrimoine territorial construction patrimoniale, construction territoriale : vers une gouvernance patrimoniale ? CARTA - UNIVERSITÉ D'ANGERS Revue ESO- UMR 6590 N° 18, décembre 2002 p 85-92
- GREFFE X., (1999), La gestion du patrimoine culture, édition : Economica, Anthropos, Paris.
- GREFFE Xavier. (2000) ; Le patrimoine comme ressource pour la ville ; les annales de la recherche urbaine N° 86, pp29-38 Fait partie d'un numéro thématique : Développements et coopérations.
- Gsell, S. (1901), Les monuments antiques de l'Algerie, Tome, Paris, Vol. 1, p. 47, Thorin.
- Hatt, E. (2010), "Les enquêtes photographiques auprès des touristes", *Mondes du Tourisme* [En ligne], Vol. 2 j 2010, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 26 juillet 2020, available at: <http://journals.openedition.org/tourisme/272>, doi: 10.4000/tourisme.272.
- HERTZOG Anne, (2011) « Les géographes et le patrimoine », *EchoGéo* [En ligne], 18 | 2011, mis en ligne le 05 décembre 2011, consulté le 29 mai 2019. URL : <http://echogeo.revues.org/12840> ; DOI : 10.4000/echogeo.12840

- <http://www.chateau-guillaume-leconquerant.fr>;
- <http://sdt.unwto.org/fr/content/definition> (20:3:2016)
- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-tourisme-durable-definitions.html> (20:3:2016)
- IDIR Mohamed Sofiane (2013), Valorisation du patrimoine, tourisme et développement en Algérie : Cas des régions de Bejaïa en Kabylie et de Djanet dans le tassili N'Ajjer, Thèse dirigée par Améziane FERGUENE préparée au sein du Laboratoire PACTE dans l'École Doctorale Sciences Economiques.
- Johannesburg, sommet Mondiale du développement durable 2002, quels enjeux ? Quelle contribution des scientifiques (ministère des affaires étrangères -), livre.
- KACEMI M, (2005) tourisme balnéaire en Algérie : raisons d'un échec et nouvelles perspectives » revue vies de villes N°03 été2005 ; p38.
- KADDACHE. Mahfoud, (1972) l'Algérie dans l'antiquité , Livre, édition SNED
- La boussole bernoise du développement durable : Guide, Version (2008) ; Office de la coordination environnementale et de l'énergie (OCEE) du canton de Berne , Centre de compétence pour le développement durable
http://www.boussole21.ch/pdf/jalons8_boussole21_150dpi.pdf .
- LALIBERTE.M, (2005) Le tourisme durable, équitable, solidaire, responsable, social... : un brin de compréhension , Téoros, 24-2 | 2005, 69-71.
- LANQUAR Robert (1985), sociologie du tourisme que sais-je ? édition presse universitaire de France.
- LAZZAROTTI Olivier, (2003) patrimoine et tourisme un couple de la mondialisation ; *revue Mappemonde* 57 (2000.1) : [en ligne]
<https://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M100/Lazzarotti.pdf> consulté le 10/08/2018
- LAZZAROTTI O., 2003b, Tourisme et patrimoine : ad augusta per angustia, *Annales de géographie*, n°629, p. 91-110
- Lazzarotti, O. (2010), "Le tourisme, matière à penser de la science géographique", *Mondes du Tourisme* [En ligne], 1 | 2010, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 05 février 2016, available at: <http://tourisme.revues.org/314>.

- Lazzarotti, O. (2017), “Le patrimoine, une memoire pas comme les autres”, L’Information Geographique, Vol. 2 No. 2, pp. 12-31, doi: 10.3917/lig.812.0012.
- LARDON.S & PIVETEAU.V, (2010) Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », Géocarrefour, vol. 80/2 | 2005, 75-90.
- Laudy Maroun DOUMIT, (2007), La valorisation du patrimoine endikarstique Libanais, Thèse de Doctorat de Géographie Option « Aménagement Touristique et Culturel » Soutenue le 17 décembre 2007. Université Saint-Joseph, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Département de Géographie, Beyrouth, LIBAN en co-tutelle avec Université de Savoie, Laboratoire EDYTEM, Chambéry, France
- Lefebvre, G. (1965), “Problemes poses par les bas-reliefs du Khanguet el-Hadjar (Constantinois). Etudes de deux groupes”, Libyca, t., Vol. XIII, pp. 183-194.
- Lefebvre, G. (1966), “Etude typologique des bas-reliefs pr ehistoriques du Constantinois”, Libyca, t., Vol. XIV, pp. 337-353.
- Lefebvre, G. (1967), Corpus des gravures et des peintures rupestres de la Region de Constantine, Memoire VII du CRAPE, Paris, Masson, Khanguet el-Hadjar, pp. 13-99.
- LERDERMANN Emile (1935); Philippeville et ses environs : histoire & tourisme, Edition du Syndicat d'initiative, 1935
- Lichfield N., The Urban and Regional Planning Requirements for a Cultural Heritage Conservation Policy : The British Scene, Roma, Centro di studi epiani economici, 1998 in Xavier GREFFE le patrimoine come resource pour la ville.
- L’Institut national pour la recherche et le développement en tourisme (INCDT Bucarest) : http://smcse.incdt.ro/index.pl/iat_en
- Loi n° 11-02 du 17/02/2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable du territoire.
- Loi n° 03-03 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones et sites touristiques (J.O. n° 83/2003).
-
- Loi n° 03-01 du 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme.
- La loi n° 02-02 du 05/02/2002 relative à la protection et à la mise en valeur du littoral, vise à déterminer les instruments de gestion, l’élaboration et la mise en œuvre d’une politique nationale spécifique d’aménagement et de protection du littoral.

- Loi n° 01-20 du 12/12/2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.
- Loi n° 99-01 du 19 Ramadhan 1419 correspondant au 6 janvier 1999 fixant les règles relatives à l'activité hôtelière (J.O. n° 02/1999).
- Loi 98/04 du 15 juin 1998 sur la protection du patrimoine culturel.
- LOZATO. Jean pierre, (1985), géographie du tourisme , Livre, Edition Masson
- MADOUCHE. Hachimi, (2003) le tourisme en Algérie - jeu et enjeux - (point de vue sur les préoccupations actuelles) , Edition Houma ;
- MANUEL D'UTILISATION DU LOGICIEL MACTOR, ANALYSE DU JEU DES ACTEURS ; le Cercle des Entrepreneurs du Futur : 2003.
- MICHAUD jean-luc « TOURISMES chance pour l'économie, risque pour les sociétés ? »Edition nouvelle Encyclopédie Diderot septembre 1992.
- Ministère du tourisme et de l'artisanat, Algérie.(2008) Schéma Directeur national d'aménagement touristique à l'horizon 2030, livre (1,2, 3, 4).
- Ministère du tourisme et de l'artisanat, Algérie SDAT (2018), Schéma Directeur d'Aménagement Touristique a Guelma à l'horizon 2030, bureau d'études: URBACO Constantine, Direction du tourisme et de l'artisanat de Guelma, (phase I, II, III, IV et V)
- Monographie de Guelma (2018), Direction de l'énergie, Energy Directorate, Ministry of Interior, Local Collectivities, and Territory Planning, Algeria.
- N'DA Paule Recherhches méthodologiques en sciences humaines et sociales, édition l'harmattan, 2015.
- Nilson, T. and Thorell, K. (2018), Cultural Heritage Preservation: The Past, the Present and the Future,p. 24, T edition Forskning i Halmstad Nr, Halmstad University Press, Forskning i Halmstad, ISSN 1400-5409, p. 24.
- Nocca, F. (2018), The Role of Cultural Heritage in Sustainable Development: Multidimensional Indicators as Decision-Making Tool Interdepartmental Research Centre in Urban Planning, "Alberto Calza Bini", University of Naples Federico II, Naples. doi: 10.3390/su9101882.
- Ordonnance n° 67/281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.

- OUAGUENI Yassine . (2003) ICOMOS Algérie; ALGERIE L'Etat du Patrimoine - un Constat Mitigé, *Heritage at Risk* 2002/2003.
- POPESCU Antoaneta-Carina, (2015) La mise en valeur du potentiel touristique des souscrpates situées entre la vallée de l'Olt et la vallée du Motru, Thèse en co-tuelle Uuniversité Babes-Bolyai, Cluj-Napoca et l'Université de pau et des pays de l'Adour École Doctorale 481, Sciences Sociales et Humanités Disciplines: Géographie. Aménagement,
- Poulot, D. (2016), "Les origines d'un modele touristique: les mediations du Grand Tour hier et aujourd'hui", *Ethnologies*, Vol. 38 Nos 1-2, pp. 47-59, doi: 10.7202/1041586ar.
- Rapport de l'ANDT Hammam debagh(2018)
- Riegl, A. (1903), *Der moderne Denkmalkultus, sein Wesen und seine Entstehung*, Braumuller€ Verlag, Wien.
- Rodney, H. (2015), "Beyond 'natural' and 'cultural' heritage: toward an Ontological politics of heritage in the age of anthropocene", *Heritage and Society*, Vol. 8 No. 1, pp. 24-42, doi: 10.1179/ 2159032X15Z.00000000036.
- Roubet, C. (2005), "Khanguet el-Hadjar", *Encyclopedie berbere* [En ligne], Vol. 27 j 2005, document K51, mis en ligne le 01 juin 2011, consulte le 09 novembre 2020, available at: <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1349>, doi: 10.4000/encyclopedieberbere.1349.
- Saidi, H. (2017), "Identite de façade et zones d'ombre. Tourisme, patrimoine et politique en Tunisie", in Editions Petra, « Terrains et theories anthropologiques, Paris, p. 216, available at: <https://hctc.hypotheses.org/2751>.
- Salah-Salah, H. (2020), "Relevance of heritage safeguarding plans in the Algerian Medina", *Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development*, ISSN: 2044-1266, doi: 10.1108/JCHMSD-10-2019-0126.
- SDZAH (2007), *Le Schema Directeur des Zones Archeologique et Historiques*, Ministere de la culture, Algerie, available at: www.m-culture.gov.dz%2Fimages%2Fpdf%2FSchema-directeur-deszones-archeologiques-et-historiques.pdf&clen=405971&chunk=true.
- Skounti, A. (2010), "De la patrimonialisation. Comment et quand les choses deviennent-elles des patrimoines ?", *Hesperis-Tamuda*, Vol. XLV, pp. 19-34.
- Tourism Directorate (2020), Ministry of Tourism and Handicrafts, Algeria

- TENSIE WHELAN dir(2002) Lécotourisme « gerer l'environnement » , édition nouveaux horizons.usa
- THILL Edgar (1999) : Compétences et effort : Structuration, effets et valorisation de l'image de compétence, Presses Universitaires de France.
- UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization; Rapport de l'UNESCO, 2014 : JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 20 et 21 septembre 2014 « Patrimoine culturel, patrimoine naturel »Objectifs et orientations thématiques.
- VELLAS .Francois, 1992, « le tourisme » cyclope, Livre, Edition Economica .
- Widmann M. (1967) Le tourisme en Algérie. In: Méditerranée, deuxième série, tome 25, 2-1976. pp. 23-41.DOI : <https://doi.org/10.3406/medit.1976.1663>.
- <http://wilaya-guelma.org/contexte-administratif/>
- www.icomos.org XVII Assemblée générale Paris 2011 « Déclaration de Paris Sur le patrimoine comme moteur du développement Adoptée à Paris, siège de l'UNESCO, le jeudi 1er décembre 2011 »
- ZERTIM, BENARCHI.B, (2021) heritage potential's mobilisation : challenges and development prospects the case of Guelma in Algéria, (2021), ", Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development, ISSN: 2044-1266 DOI 10.1108/JCHMSD-11-2020-0161
- 1 ère contribution de MIPMPEPI au débat sur la promotion du développement local en Algérie,Rapport n°1Développement local :CONCEPTS, StratégiesetBenchmarking, septembre 2011.

Annexe A

1. Les entrevues et les questionnaires

Questionnaire destiné aux touristes/ vacanciers/excursionnistes

Madame, Monsieur, Bonjour je prépare une thèse de doctorat sur « la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel pour le développement du tourisme durable à Guelma. » Je vous serai bien reconnaissante si vous répondez aux questions suivantes :

- **Vous êtes :** Homme femme
- **Votre âge est entre :** 10à19ans 20à29ans 30à39 ans 40à49ans 50à59ans
60ans et plus
- **Votre lieu de résidence :** L'Algérie étranger pays de résidence
- **Si vous êtes d'Algérie de quelle ville venez-vous ?**.....
- **Quel est le but de votre séjour à Guelma ?**
Vacances Week-end professionnel Voir la famille ou des amis
Évènement sportif Objectif culturel objectif religieux circuits ou randonnée
Autres :.....
- **Si vous êtes en vacances :**
Santé ou bien être nature et écotourisme religieux Culturel
Agritourisme tourisme thermal Affaire Autre :
- **Combien de fois vous êtes venue ici :**
1^{ère} fois occasionnellement saisonnier chaque année
- **Vous êtes venue par**
Voiture personnelle voiture de location Bus vélo ou moto
Autres.....
- **Vous êtes venue :** seul en famille avec des amis excursion
autres.....
- **Vous avez entendue parler de cet endroit par :**
 Amis ou la famille internet Agence de voyage salon du tourisme
 La télévision la radio brochure article de presse Autres
- **Avez-vous déjà visité ? :**
Un musée stèle commémorative monuments Zaouia
site archéologique

• **Vous êtes hébergé chez :**

- La famille/amis Hôtel classé hôtel non classé dortoir gites
 location d'appartement auberge de jeunesse Autres

• **Nombre de nuit passé à Guelma**

Cochez les lieux que vous avez visités :

- Le théâtre Romain La mosquée el Atik Les thermes romains L'ancienne caserne
 Piscine romaine d'héliopolis Site de guelaat bouatfene Ghar el djemaa
 Henchir bouzioune « zettara » Ain nechma thebarbusis Ksar etakouk Thibilis
sellaoua Anouna Nécropole de Roknia Khanguat el hajar Vestiges
d'askours, Nechmaya Borj selmane Hajar etheldj Damous essayed
 Bir Benosmane la cascade de Hamam meskhoutine Hamam ouled Ali
 Hamam guerfa Hamam belhachani La forêt de la mahouna La
forêt de Beni salah Zaouia cheikh el hafnaoui Zaouia Abd elmlek
Autres :

Cochez la bonne case :

| Etes-vous satisfait de ? | Pas du tout satisfait | Peu satisfais | Sans avis | Satisfait | Très satisfait |
|--|-----------------------|---------------|-----------|-----------|----------------|
| L'hébergement | | | | | |
| La qualité de la gastronomie | | | | | |
| Les moyens de transport | | | | | |
| Les moyens de publicité de promotion | | | | | |
| L'accessibilité du site visité | | | | | |
| L'aménagement des sites visité | | | | | |
| L'état du lieu le site est mis en valeur | | | | | |
| la qualité d'accueil habitants | | | | | |
| l'aspect paysager | | | | | |
| L'aspect architectural du lieu visité | | | | | |
| la sécurité | | | | | |
| Les guides | | | | | |

Pouvez-vous nous faire parvenir vos : Observations/ recommandations/animations/ équipements que vous aimeriez voir développer dans les endroits visiter ?

Je vous remercie de votre collaboration

Questionnaire destiné à la population locale de Guelma

Madame, Monsieur, Bonjour je prépare une thèse de doctorat sur la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel pour le développement du tourisme durable à Guelma. Je vous serai bien reconnaissante si vous répondez aux questions suivantes :

- **Vous êtes :** Homme femme
- **Votre âge est entre :** 10à19ans 20à29ans 30à39 ans 40à49ans
50à59ans 60ans et plus
- **Vous-êtes originaire de :**.....
- **Vous habitez Guelma depuis :**.....
- **Votre profession :**

Dans le domaine du tourisme Agriculteur exploitant Artisan, commerçant, chef d'entreprise Cadre, profession intellectuelle supérieure, profession libérale Profession intermédiaire (technicien, contremaître...) Employé Ouvrier Retraité sans activité Autres :

- **Est-ce que vous connaissez ce que c'est un tourisme durable ?**
 OUI NON Si oui pourriez-vous nous expliquer que représente-t-il pour toi ?
.....

- **Que représente le terme patrimoine naturel et culturel pour vous ?**
.....

- **Est-ce que vous acceptez d'accueillir des touristes étrangers à Guelma ?**
 Oui Non Si non pour quoi?.....

- **Est-ce que vous participez aux activités touristiques, culturels ou de loisirs pendant la saison printanière ?**

OUI NON

Si oui dans quelle catégorie vous participez ?

Restauration. Gardiennage et sécurité Assistant, guide, Courtier. Organisation de Scout. autre, spécifier

- **Acceptez-vous de louer votre maison ou une partie de votre maison pour des touristes ?**

OUI NON Si non pour quoi ?.....

- **Est-ce que vous avez senti une amélioration de l'activité touristique depuis 2008 ?**

OUI NON si c'est oui dites comment.....

- **Pensez-vous que Guelma peut devenir un pôle d'attraction touristique ?**

Oui Non justifiez

| Le tourisme : | Pas d'accords | Peu d'accords | Sans avis | D'accords | Entièrement d'accords |
|---|----------------------|----------------------|------------------|------------------|------------------------------|
| contribue au développement économique de Guelma | | | | | |
| crée des postes d'emploi pour les Guelmis | | | | | |
| Augmente les prix | | | | | |
| aide à l'entretien des sites naturel et culturel de Guelma | | | | | |
| pollue les sites fragiles | | | | | |
| Epuise les ressources naturelles « eau,.. | | | | | |
| Participe au désenclavement de Guelma | | | | | |
| aide le développement socio-culturel des Guelmis | | | | | |
| Le touriste étranger porte atteinte aux valeurs morales et éthiques des Gulemis | | | | | |
| Payer les frais d'accès et trouver un aménagement agréable dans les sites touristique | | | | | |

Avez-vous des remarques/observations/ suggestion pour développer un tourisme responsable dans la région de Guelma :

.....

Questionnaire sur le niveau de connaissance des ressources patrimoniale à

Guelma

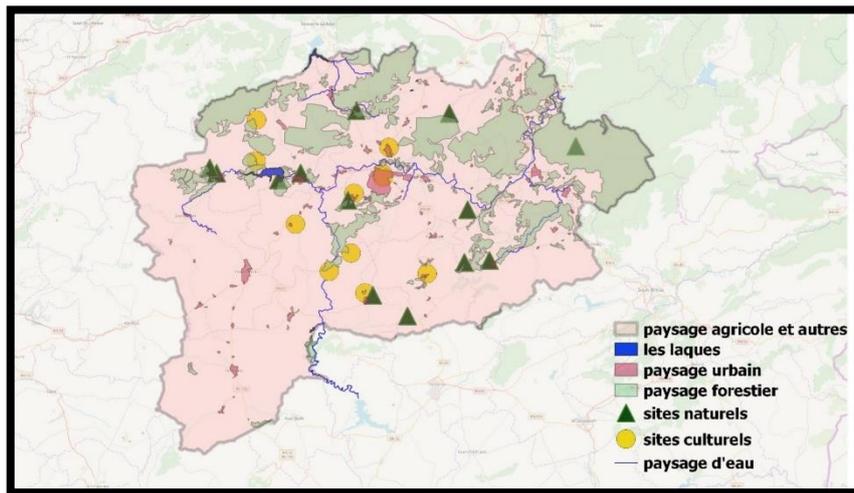
Madame, Monsieur, Bonjour je prépare une thèse de doctorat sur le patrimoine naturel et culturel pour le développement du tourisme durable à Guelma. Je vous serai bien reconnaissante si vous répondez aux questions suivantes :

L'enquêté(e) :

Homme..... femme Age..... Profession..... célibataire
Mariée.....

Vous habitez à Guelma oui non si c'est non vous habitez où ?

Le patrimoine naturel et culturel à Guelma :



| Lieu | Connaissez-vous ce lieu ? | | Avez-vous déjà visité ? | | Souhaitez-vous visiter ? | |
|---------------------------------|---------------------------|-----|-------------------------|-----|--------------------------|-----|
| | non | oui | oui | Non | oui | non |
| Théâtre romain | | | | | | |
| Le mur de l'ancienne caserne | | | | | | |
| Reste des thermes Romain | | | | | | |
| Piscine Romaine de Hamam Bradaa | | | | | | |
| Guelaat bouatfane | | | | | | |
| Henchir Bouzioune « ZETARA » | | | | | | |
| Ain Nechma THEBARBUSIS | | | | | | |
| Sellaoua THIBILIS | | | | | | |
| nécropole Roknia | | | | | | |
| Dolmens de Cheniour | | | | | | |
| Khanguet el hajar | | | | | | |

| | | | | | | |
|-----------------------------------|--|--|--|--|--|--|
| Vestiges d'ascours, Nechmaya | | | | | | |
| Ksar etakouk | | | | | | |
| Borje selmane « sellaoua » | | | | | | |
| Ghar djemaa | | | | | | |
| Dar Beida | | | | | | |
| Ghar el kef | | | | | | |
| Damous essayd | | | | | | |
| Hadjar ethelj | | | | | | |
| Bir beosmane | | | | | | |
| La cascade | | | | | | |
| Hamame debagh | | | | | | |
| Hamam ouled Ali | | | | | | |
| Hamame guerfa | | | | | | |
| Hamame belhachani | | | | | | |
| Hamam erroumia | | | | | | |
| Hamam Assasla | | | | | | |
| Forêt de la Maouna | | | | | | |
| Forêt de Beni salah | | | | | | |
| Zaouia Cheikh el hafnaoui Beddiar | | | | | | |
| Zaouia sidi Abd el Malek | | | | | | |
| Zaouia el hadj M'barek | | | | | | |

Selon votre avis quels sont les causes de la méconnaissance de certains sites dans ce tableau ?

.....
.....

Connaissez-vous des lieux touristiques à Guelma et qui ne figurent pas sur ce tableau ?oui ou non :

.....
.....

Avez-vous déjà participé à l'entretiens d'un de ces lieux ?

.....
.....

Souhaitez-vous le faire ?

.....
.....

Entretien avec le directeur du tourisme à Guelma

Identification de l'établissement de la situation et des problèmes :

La perception du patrimoine et du tourisme durable :

Quelle idée avez-vous sur la notion du patrimoine naturel et culturel et le tourisme durable ?

Identification des problèmes :

-Pensez-vous que ce patrimoine est bien connu par la population et les acteurs locaux ?

-Que pensez-vous sur l'état de la préservation et la valorisation du patrimoine de Guelma ?

Quelles sont les raisons de la sous exploitation des ressources patrimoniales ?

Quels sont les problèmes majeurs qui entravent votre activité ?

Diagnostic de l'action engagée :

Organisez-vous des activités autour du patrimoine naturel ou culturel ? Lesquels ?

Pensez-vous que l'état alarmant du patrimoine culturel et sa méconnaissance influe sur le développement du tourisme à Guelma ?

A votre avis quelles sont les contraintes qui pèsent sur le développement du tourisme à Guelma ?

Travaillez-vous en collaboration avec d'autres organismes ? Lesquels ?

Prospective :

Les établissements hôteliers en cours de réalisation répondent-ils aux normes de l'architecture écologique ?

Pensez-vous que le SDAT 2030 apportera un plus au tourisme durable à Guelma ?

Quel rôle pensez-vous jouer dans la mobilisation et la coordination des acteurs locaux ?

Que pensez-vous de la politique nationale de développement touristique ?

Actions engagées :

Pensez-vous que le patrimoine naturel et culturel peut être un facteur de développement pour la région ?

Êtes-vous pour ou contre la promotion du patrimoine naturel et culturel au profit d'un tourisme durable dans la région ? pourquoi ?

Par quels moyens vous contribuez à la promotion du tourisme à Guelma ?

Proposition d'action :

Vos propositions pour l'enrichissement de la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel afin de développer le tourisme durable !

Entretien avec le directeur de l'environnement à Guelma

Identification de l'établissement de la situation et des problèmes :

La perception du patrimoine et du tourisme durable : Quelle idée avez-vous sur la notion du patrimoine naturel et le tourisme durable ?

Identification des problèmes : Pensez-vous que ce patrimoine est bien connu par la population et les acteurs locaux ?
-Que pensez-vous sur l'état de la préservation et la valorisation du patrimoine de Guelma ?

Quelles sont les raisons de la sous exploitation des ressources patrimoniales ?

Quels sont les problèmes majeurs qui entravent votre activité ?

Diagnostic de l'action engagée : Organisez-vous des activités autour du patrimoine naturel ? Lesquels ?

Pensez-vous que l'état alarmant du patrimoine naturel et sa méconnaissance influe sur le développement du tourisme à Guelma ?

A votre avis quelles sont les contraintes qui pèsent sur le développement du tourisme à Guelma ?

Travaillez-vous en collaboration avec d'autres organismes ? Lesquels ?

Prospective : Quel est l'apport de votre activité sur les plans économique et social au niveau régional ?

Pensez-vous que le SDAT 2030 apportera un plus au tourisme durable à Guelma ?

Quel rôle pensez-vous jouer dans la mobilisation et la coordination des acteurs locaux ?

Que pensez-vous de la politique nationale de développement touristique ?

Actions engagées : Pensez-vous que le patrimoine naturel et culturel peut être un facteur de développement pour la région ?

Êtes-vous pour ou contre la promotion du patrimoine naturel au profit d'un tourisme durable dans la région ? pourquoi ?

Par quels moyens vous contribuez à la promotion du tourisme à Guelma ?

Proposition d'action :

Vos propositions pour l'enrichissement de la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel afin de développer le tourisme durable !

Entretiens avec le directeur de la culture à Guelma

Identification de l'établissement de la situation et des problèmes :

La perception du patrimoine et du tourisme durable : Quelle idée avez-vous sur la notion du patrimoine culturel et le tourisme durable ?

Identification des problèmes :

Pensez-vous que ce patrimoine est bien connu par la population et les acteurs locaux ?

-Que pensez-vous sur l'état de la préservation et la valorisation du patrimoine de Guelma ?

Quelles sont les raisons de la sous exploitation des ressources patrimoniales ?

Quels sont les sources de financement des différentes opérations de sauvegarde du patrimoine culturel de Guelma ?

Quel est le rôle des infrastructures culturelles dans le développement du tourisme ? Musée, palais de culture, maison de culture, centre culturel ?

Quels sont les problèmes majeurs qui entravent votre activité ?

Diagnostic de l'action engagée :

Organisez-vous des activités autour du patrimoine culturel ? Lesquels ?

Pensez-vous que l'état alarmant du patrimoine culturel et sa méconnaissance influe sur le développement du tourisme à Guelma ?

A votre avis quelles sont les contraintes qui pèsent sur le développement du tourisme à Guelma ?

Travaillez-vous en collaboration avec d'autres organismes ? Lesquels ?

Prospective :

Quel est l'apport de votre activité sur les plans économique et social au niveau régional ?

Pensez-vous que le SDAT 2030 apportera un plus au tourisme durable à Guelma ?

Quel rôle pensez-vous jouer dans la mobilisation et la coordination des acteurs locaux ?

Que pensez-vous de la politique nationale de développement touristique ?

Actions engagées :

Pensez-vous que le patrimoine naturel et culturel peut être un facteur de développement pour la région ?

Êtes-vous pour ou contre la promotion du patrimoine naturel au profit d'un tourisme durable dans la région ? pourquoi ?

Par quels moyens vous contribuez à la promotion du tourisme à Guelma ?

Proposition d'action :

Vos propositions pour l'enrichissement de la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel afin de développer le tourisme durable.

2. Les résultats obtenus par le logiciel SPSS traduit en graphes :
L'avis de la population sur le patrimoine et le tourisme « résultats de l'enquête par SPSS »
le tourisme contribue au développement économique de Guelma

| | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|-----------------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide Pas du tout d'accord | 13 | 4,3 | 4,3 | 4,3 |
| Pas d'accord sans avis | 17 | 5,7 | 5,7 | 10,0 |
| D'accord | 28 | 9,3 | 9,3 | 19,3 |
| Tout à fait d'accord | 110 | 36,7 | 36,7 | 56,0 |
| Total | 132 | 44,0 | 44,0 | 100,0 |
| | 300 | 100,0 | 100,0 | |

le tourisme crée des postes d'emploi pour les Guelmis

| | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|-----------------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide Pas du tout d'accord | 13 | 4,3 | 4,3 | 4,3 |
| Pas d'accord sans avis | 5 | 1,7 | 1,7 | 6,0 |
| D'accord | 36 | 12,0 | 12,0 | 18,0 |
| Tout à fait d'accord | 90 | 30,0 | 30,0 | 48,0 |
| Total | 156 | 52,0 | 52,0 | 100,0 |
| | 300 | 100,0 | 100,0 | |

pensez-vous que l'afflux des touristes génère une flambée de prix

| | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|-----------------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide Pas du tout d'accord | 17 | 5,7 | 5,7 | 5,7 |
| Pas d'accord sans avis | 55 | 18,3 | 18,3 | 24,0 |
| D'accord | 69 | 23,0 | 23,0 | 47,0 |
| Tout à fait d'accord | 120 | 40,0 | 40,0 | 87,0 |
| Total | 39 | 13,0 | 13,0 | 100,0 |
| | 300 | 100,0 | 100,0 | |

le tourisme aide à l'entretien des sites naturels et culturels de Guelma

| | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|-----------------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide Pas du tout d'accord | 40 | 13,3 | 13,3 | 13,3 |
| Pas d'accord sans avis | 55 | 18,3 | 18,3 | 31,7 |
| D'accord | 34 | 11,3 | 11,3 | 43,0 |
| Tout à fait d'accord | 87 | 29,0 | 29,0 | 72,0 |
| Total | 84 | 28,0 | 28,0 | 100,0 |
| | 300 | 100,0 | 100,0 | |

le tourisme pollue les sites fragiles

| | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|-----------------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide Pas du tout d'accord | 10 | 3,3 | 3,3 | 3,3 |

| | | | | |
|----------------------|-----|-------|-------|-------|
| Pas d'accord | 50 | 16,7 | 16,7 | 20,0 |
| sans avis | 52 | 17,3 | 17,3 | 37,3 |
| D'accord | 133 | 44,3 | 44,3 | 81,7 |
| Tout à fait d'accord | 55 | 18,3 | 18,3 | 100,0 |
| Total | 300 | 100,0 | 100,0 | |

le tourisme épuise les ressources naturelles " eau,sol,.."

| | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|-----------------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide Pas du tout d'accord | 33 | 11,0 | 11,0 | 11,0 |
| Pas d'accord | 140 | 46,7 | 46,7 | 57,7 |
| sans avis | 59 | 19,7 | 19,7 | 77,3 |
| D'accord | 59 | 19,7 | 19,7 | 97,0 |
| Tout à fait d'accord | 9 | 3,0 | 3,0 | 100,0 |
| Total | 300 | 100,0 | 100,0 | |

le tourisme Participe au désenclavement de Guelma

| | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|-----------------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide Pas du tout d'accord | 7 | 2,3 | 2,3 | 2,3 |
| Pas d'accord | 18 | 6,0 | 6,0 | 8,3 |
| sans avis | 63 | 21,0 | 21,0 | 29,3 |
| D'accord | 119 | 39,7 | 39,7 | 69,0 |
| Tout à fait d'accord | 93 | 31,0 | 31,0 | 100,0 |
| Total | 300 | 100,0 | 100,0 | |

le tourisme aide le développement socio-culturel des Guelmis

| | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|-----------------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide Pas du tout d'accord | 8 | 2,7 | 2,7 | 2,7 |
| Pas d'accord | 15 | 5,0 | 5,0 | 7,7 |
| sans avis | 30 | 10,0 | 10,0 | 17,7 |
| D'accord | 116 | 38,7 | 38,7 | 56,3 |
| Tout à fait d'accord | 131 | 43,7 | 43,7 | 100,0 |
| Total | 300 | 100,0 | 100,0 | |

Le touriste étranger porte atteinte aux valeurs morales et éthiques des Gulemis

| | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|-----------------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide Pas du tout d'accord | 61 | 20,3 | 20,3 | 20,3 |
| Pas d'accord | 102 | 34,0 | 34,0 | 54,3 |
| sans avis | 70 | 23,3 | 23,3 | 77,7 |
| D'accord | 32 | 10,7 | 10,7 | 88,3 |
| Tout à fait d'accord | 35 | 11,7 | 11,7 | 100,0 |
| Total | 300 | 100,0 | 100,0 | |

Payer les frais d'accès et trouver un aménagement agréable dans les sites touristique

| | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|-----------------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide Pas du tout d'accord | 15 | 5,0 | 5,0 | 5,0 |
| Pas d'accord | 19 | 6,3 | 6,3 | 11,3 |
| sans avis | 85 | 28,3 | 28,3 | 39,7 |
| D'accord | 107 | 35,7 | 35,7 | 75,3 |
| Tout à fait d'accord | 74 | 24,7 | 24,7 | 100,0 |
| Total | 300 | 100,0 | 100,0 | |

La connaissance du patrimoine participe à la promotion du tourisme

| | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|-----------------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide Pas du tout d'accord | 11 | 3,7 | 3,7 | 3,7 |
| Pas d'accord | 9 | 3,0 | 3,0 | 6,7 |
| sans avis | 74 | 24,7 | 24,7 | 31,3 |
| D'accord | 79 | 26,3 | 26,3 | 57,7 |
| Tout à fait d'accord | 127 | 42,3 | 42,3 | 100,0 |
| Total | 300 | 100,0 | 100,0 | |

\$satisfaction fréquences

| | Réponses | | Pourcentage d'observations |
|---|----------|-------------|----------------------------|
| | N | Pourcentage | |
| satisfaction de la population de Guelma ^a Pas du tout d'accord | 228 | 6,9% | 76,0% |
| Pas d'accord | 485 | 14,7% | 161,7% |
| sans avis | 600 | 18,2% | 200,0% |
| D'accord | 1052 | 31,9% | 350,7% |
| Tout à fait d'accord | 935 | 28,3% | 311,7% |
| Total | 3300 | 100,0% | 1100,0% |

3. Les sites culturels et naturels classés comme patrimoine national à Guelma :

| N° | Identification du bien | Datation du bien | Commune | Mesures et date de protection | Date de publication au J O |
|--|----------------------------------|------------------|--------------|---|------------------------------------|
| 9 | Site d'Ain Nechma | Préhistorique | Ben Djerrah | Classé parmi les sites et monuments historiques par arrêté du 03/11/1999, après avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18/04/1987, du 7/03/1988, du 17/06/1990, du 30/12/1991, du 19/01/1995, du 05/03/1996, du 13/05/1997, du 24/12/1997, du 24/12/1997, et du 26/07/1998. | N° 87 du 08/12/1999 |
| 10 | Sour El Thakana El Kadima | Médiévale | Guelma | Classé parmi les sites et monuments historiques par arrêté du 03/11/1999, après avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18/04/1987, du 7/03/1988, du 17/06/1990, du 30/12/1991, du 19/01/1995, du 05/03/1996, du 13/05/1997, du 24/12/1997, du 24/12/1997, et du 26/07/1998. | N° 87 du 08/12/1999 |
| 11 | Zaouia Cheikh El Hafnaoui Bedyar | Médiévale | Béni Mezline | Classé parmi les sites et monuments historiques par arrêté du 03/11/1999, après avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18/04/1987, du 7/03/1988, du 17/06/1990, du 30/12/1991, du 19/01/1995, du 05/03/1996, du 13/05/1997, du 24/12/1997, du 24/12/1997, et du 26/07/1998. | N° 87 du 08/12/1999 |
| Inscription sur l'inventaire supplémentaire | | | | | |
| 12 | Mosquée El Atik de Guelma | Médiévale | Guelma | Inscrit sur l'inventaire supplémentaire Arrêté signé par le wali N° 1720 du 02/11/2009 | Arrêté non pub au journal officiel |
| 13 | Site Bordj Hmam | Antique | Guelma | Inscrit sur l'inventaire supplémentaire Arrêté signé par le wali N° 1845 du 15/12/2009 | Arrêté non pub au journal officiel |
| 14 | Théâtre Régional Mehmoud Triki | Contemporaine | Guelma | Inscrit sur l'inventaire supplémentaire Arrêté signé par le wali N° 461 du 07/04/2011 | Arrêté non pub au journal officiel |
| Site naturel | | | | | |
| 15 | Grottes du djebel Taya | Aucune datation | Bou Hamdane | Classé Parmi les Sites et monuments naturel en date du 19/12/1927, Conformément à l'article 62 de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967 | N° 07 du 23/01/1968 |

| N° | Identification du bien | Datation du bien | Commune | Mesures et date de protection | Date de publication au J O |
|---------------|--|------------------|-----------------|---|----------------------------|
| Classé | | | | | |
| 1 | Citadelle Bouatfane | Antique | Aïn Larbi | Classé parmi les sites et monuments historiques par arrêté du 03/11/1999, après avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18/04/1987, du 7/03/1988, du 17/06/1990, du 30/12/1991, du 19/01/1995, du 05/03/1996, du 13/05/1997, du 24/12/1997, du 24/12/1997, et du 26/07/1998. | N° 87 du 08/12/1999 |
| 2 | Dolmens de la région Cheniour | Protohistorique | Aïn Larbi | Classé parmi les sites et monuments historiques par arrêté du 03/11/1999, après avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18/04/1987, du 7/03/1988, du 17/06/1990, du 30/12/1991, du 19/01/1995, du 05/03/1996, du 13/05/1997, du 24/12/1997, du 24/12/1997, et du 26/07/1998. | N° 87 du 08/12/1999 |
| 3 | Dolmens et Grottes Funéraire à 12 kms au nord de Hammam Meskhoutine. | Protohistorique | Roknia | Classé parmi les sites et monuments historiques en (L.1900), Conformément à l'article 62 de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967 | N° 07 du 23/01/1968 |
| 4 | Kef Bouzioune Zatara Kadhima | Antique | Bou Hachana | Classé parmi les sites et monuments historiques par arrêté du 03/11/1999, après avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18/04/1987, du 7/03/1988, du 17/06/1990, du 30/12/1991, du 19/01/1995, du 05/03/1996, du 13/05/1997, du 24/12/1997, du 24/12/1997, et du 26/07/1998. | N° 87 du 08/12/1999 |
| 5 | Khenguet El Hadjar | Préhistorique | Selaoua Announa | Classé parmi les sites et monuments historiques par arrêté du 03/11/1999, après avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18/04/1987, du 7/03/1988, du 17/06/1990, du 30/12/1991, du 19/01/1995, du 05/03/1996, du 13/05/1997, du 24/12/1997, du 24/12/1997, et du 26/07/1998. | N° 87 du 08/12/1999 |
| 6 | Piscine Romaine (Hammam Berda) | Antique | Héliopolis | Classé parmi les sites et monuments historiques en date du 17/02/1954, Conformément à l'article 62 de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967 | N° 07 du 23/01/1968 |
| 7 | Restes de Théâtre et Thermes | Antique | Guelma | Classé parmi les sites et monuments historiques en (L.1900), Conformément à l'article 62 de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967 | N° 07 du 23/01/1968 |
| 8 | Ruines de la ville de Thibilis | Antique | Selaoua Announa | Classé parmi les sites et monuments historiques en date du 22/10/1952, Conformément à l'article 62 de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967 | N° 07 du 23/01/1968 |

| N° | Identification du bien | Datation du bien | Commune | Mesures et date de protection | Date de publication au J O |
|----|---|------------------|---------------|--|----------------------------|
| 16 | Hammam Bébar dénommé Hammam Meskhoutine | Aucune datation | Hammam Dabagh | Classé Parmi les sites naturels en date du 27/06/1993. | N° 48 du 21/07/1993 |

Date de mise à jour de la liste: 05/09/2019

Total: 16

4. La stratégie du SDAT à l'horizon 2030

| Désignation des projets | Echéancier | | |
|---|------------|-------|------|
| | court | Moyen | Long |
| La valorisation de la destination | | | |
| L'élaboration d'un plan de promotion et de communication | | | |
| L'élaboration d'un plan Marketing | | | |
| Signalisation touristique | | | |
| Promouvoir les structures de loisirs | | | |
| aqua parc | | | |
| L'augmentation des capacités d'accueil et la diversification des formes d'hébergement. | | | |
| Préparation de la commune de Houari boumedienne à accueillir des projets touristiques | | | |
| Réalisation de 04 auberges de jeunes | | | |
| Réalisation de 2Motels | | | |
| Réalisation d'un hôtel de haut satnding à Ain Reguada | | | |
| Réalisation d'un hôtels moyen satnding à Oued feragha | | | |
| Réalisation d'un hôtel à Boulekbech , commune de Nechmaya | | | |
| Tourisme thermal | | | |
| Lancement des travaux d'extension de Hammam Bouchahrine | | | |
| Lancement de réalisation d'un hôtel de 66 lits à Hammam Debagh | | | |
| Lancement de réalisation d'un complexe touristique 123 lits à hammam Debagh | | | |
| Lancement de réalisation d'un hôtel de 154 lits à hammam debagh | | | |
| Lancement de réalisation d'un hôtel de 123 lits à Hammam Ouled Ali à Héliopolis | | | |
| Lancement des travaux d'extension de Hammam Bouchahrine | | | |
| Lancement de réalisation d'un hôtel de 66 lits à Hammam Debagh | | | |
| Valoriser et promouvoir les sources thermales | | | |
| Plan de modernisation et d'extension de Hammam guerfa | | | |
| TOURISME CULTUREL | | | |
| Réhabilitation et mise en valeur de 9 sites Romains | | | |
| Travaux de réhabilitation et de valorisation de Lekrouma | | | |
| Réalisation de 4 centres de l'artisanat | | | |
| Réalisation de 2 villages artisanaux et ruelles pour exposition et vente de produits artisanaux | | | |
| TOURISME CULTUEL | | | |
| Réhabilitation et restauration des monuments religieux à savoir les mosquées et les zaouias | | | |
| Mise en valeur des waadetes et zerdetes | | | |
| ECOTOURISME/ TOURISME DE NATURE ET DE CHASSE (CYNEGITIQUE) | | | |
| Développement de l'écotourisme et un centre cynégétique au niveau de la forêt de Beni Salah | | | |
| Aménagement d'un parc d'attraction et une forêt récréative entre Bouchegouf et Mdjez s'Fa | | | |
| Aménagement des pistes cyclables (bouchgouf) | | | |
| Réalisation d'un parc d'attraction (borj sabath) | | | |
| Aménagement de el guelta ezzargua (Hammam n'Bail) | | | |
| Aménagement d'un terrain de camping à Oued Ghanem(Dahouara) | | | |
| Réalisation d'un centre hippique (dahouara) | | | |
| Aménagement de la forêt el Djahfa | | | |
| Aménagement des aires de repos familiales (tamlouka) | | | |
| Création des clubs de chasses | | | |
| Aménagement des forêts et des oueds | | | |
| Travaux d'aménagement de Mechtet oufar et le site Kilir | | | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| Prévoir des randonnées de chasse (commune Roknia) | | | |
| Aménagement exploratoire des grottes | | | |
| Aménagement du site El Raïs | | | |
| Travaux d'aménagement de la forêt la Maohouna | | | |
| Réalisation des gîtes et des résidences touristiques (Bouhamdene) | | | |
| TOURISME DE MONTAGNE, TOURISME CLIMATIQUE ET LE TOURISME SPORTIF | | | |
| Aménagement des circuits de randonnées pédestres | | | |
| Réalisation de 4 stations climatiques | | | |
| Aménagement de circuits touristiques, des aires de repos familiales et des aires de jeux (Bouhamdane) | | | |
| Réalisation d'un parc de loisir avec un complexe sportif sur les hauteurs de Djebel Beni Amrane à Bouhamdene | | | |
| Implantation des infrastructures touristiques à Djebel taya (Bouhamdene) | | | |
| Réalisation de station de SKI (Bendjerrah) | | | |
| Réalisation de 2 centres de santé et de remise en forme | | | |
| TOURISME DE MEMOIRE | | | |
| Réhabilitation des centres de torture et leur exploitation en musées (4sites) | | | |
| Mise en valeur du camp colonial et des guérites (2sites) | | | |
| Promotion de la fête dédiée au grand écrivain Kateb Yacine chaque 28 octobre. | | | |
| Promotion de la fête annuelle du 06 Mars « la bataille el Bessbassa » 06Mars | | | |
| réhabilitation des sites liés à la période coloniale. | | | |
| TOURISME RURAL | | | |
| Promotion de journées locales dédiées aux produits terroir | | | |
| Promotion de la fête des figes | | | |
| Organisation du festival de l'olivier | | | |
| Organisation des fêtes de l'art culinaire | | | |
| Labélisation des produits agricole | | | |
| Aménagement et création des fermes agrotouristiques. | | | |
| Aménagement et création des fermes agrotouristiques (7sites) | | | |
| TOURISME DE PECHE | | | |
| Développement de la pêche continentale au niveau des endroits où on peut s'adonner à ce loisir | | | |
| Réalisation d'un centre de pêche et l'organisation des concours pour attirer les amateurs. | | | |
| DEVELOPPER ET PROMOUVOIR LES CIRCUITS TOURISTIQUES | | | |
| Modernisation et aménagement des voies qui dirigent les circuits touristiques. | | | |
| Aménagement des aires de pique-nique et de détente au bord de circuit. | | | |
| Installation de structure d'accompagnement des circuits touristiques. | | | |
| L'ouverture de nouvelles pistes notamment en plein forêts. | | | |
| ENCOURAGER ET PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT | | | |
| Création de nouvelles zones touristiques, | | | |
| Réalisation de 3 villages de montagnes touristiques à Beni Salah, Mahouna et Beni Medjeled. | | | |

5. Le tableau des indicateurs de durabilité de la boussole bernoise établie pour le complexe thermal de Jihane à Hammam Debagh:

| | |
|---|---|
| Economie | |
| 1.1. Création et distribution de richesses | C - Favorable avec quelques réserves |
| <p>Liste des sous-critères : Création de valeur / Postes de travail / Productivité de l'activité économique / Différences de revenus / Diversification et répartition territoriale de l'activité économique / Retombées sur l'environnement économique local / Coût de la vie</p> <p>Justification de l'évaluation : favorable à la création de la richesse.</p> <p>Risques de répercussions négatives : consommation de l'eau thermale sans limite risque de la disparition de cette ressource</p> <p>Potentiel d'amélioration : créer des postes d'emplois directe et indirectes</p> | |
| 1.2. Conditions cadre pour l'économie | C - Favorable avec quelques réserves |
| <p>Liste des sous-critères : Accompagnement, conseil et appui à la création d'entreprises / Adéquation des infrastructures aux besoins de l'économie / Offre en crèches et parents de jours / Accès au marché international / Fiscalité / Offre de sites pour l'implantation d'entreprises / Respect de la non distorsion de la concurrence</p> <p>Justification de l'évaluation : l'hôtel participe positivement au développement économique.</p> | |
| 1.3. Compétitivité de l'économie et innovation | F - Défavorable |
| <p>Liste des sous-critères : Capacité d'innovation / Recherche et développement / Qualification des employés / Systèmes de gestion / Accès à l'information</p> <p>Justification de l'évaluation : l'hôtel ne participe pas à l'innovation ni au développement durable</p> | |
| 1.4. Finances publiques | C - Favorable avec quelques réserves |
| <p>Liste des sous-critères : Bilan financier et endettement des collectivités publiques / Justification du besoin d'argent public / Frais induits et risques de coûts différés pour la collectivité / Recettes fiscales provenant des personnes morales / Recettes fiscales provenant des personnes physiques / Capacité d'action de la collectivité publique / Collaborations régionales et suprarégionales</p> <p>Justification de l'évaluation : le projet est favorable à la contribution de création d'emploi mais n'encourage pas les collaborations régionales et suprarégionales.</p> | |
| 1.5. Faisabilité et viabilité du projet | B - Favorable |
| <p>Liste des sous-critères : Investissements / Produits et charges d'exploitation / Renouvellement des infrastructures / Risque financier / Contraintes légales</p> <p>Justification de l'évaluation : le projet existe et fonctionne convenablement.</p> | |
| 1.6. Conformité et adéquation aux besoins | C - Favorable avec quelques réserves |
| <p>Liste des sous-critères : Analyse des besoins - adéquation offre/demande / Adéquation avec le programme ou la stratégie concernés / Conformité avec le niveau de qualité souhaité / Exploitation optimale des potentiels / Gouvernance du projet</p> <p>Justification de l'évaluation : le projet répond favorablement au besoin croissant au thermalisme dans la région de Guelma mais la réserve c'est que la consommation n'est pas optimale</p> | |
| Environnement | |

| | |
|---|--|
| 2.1. Diversité biologique et espace naturel | F - Défavorable |
| Liste des sous-critères : | |
| Habitats des espèces rares et menacées / Habitats des espèces courantes / Surfaces proches de l'état naturel / Biodiversité de l'espace habité ou cultivé / Régulation des populations d'espèces sensibles | |
| Justification de l'évaluation : une consommation abusive de l'eau sans recyclage ni traitement. | |
| 2.2. Energie | F - Défavorable |
| Liste des sous-critères : | |
| Consommation d'énergie des bâtiments / Consommation d'énergie des services et de l'industrie / Consommation d'énergie grise / Production d'énergie renouvelable / Sources d'énergie locales | |
| Justification de l'évaluation : le projet est énergivore et ne profite pas de l'énergie géothermique renouvelable. | |
| 2.3. Mobilité et territoire | B - Favorable |
| Liste des sous-critères : | |
| Densification et revalorisation des centres des localités / Changement de mode de transport vers la mobilité durable / Attractivité des transports publics / Attractivité de la mobilité douce / Intensité des transports occasionnés par l'économie / Centralité des emplois et des services / Niveau de trafic dans les agglomérations / Impacts du trafic aérien | |
| Justification de l'évaluation : le projet est bien implanté en zone urbaine facilement accessible | |
| 2.4. Consommation de matériaux et recyclage | F - Défavorable |
| Liste des sous-critères : | |
| Quantité de déchets / Utilisation de matériaux locaux et abondants / Utilisation de matériaux renouvelables ou recyclés / Modularité, flexibilité, recyclabilité lors de la conception / Taux de recyclage des déchets non organiques / Taux de recyclage des déchets organiques / Traitement des déchets spéciaux / Durée de vie des produits | |
| Justification de l'évaluation : le projet est un consommateur en matière d'énergies électrique et ne prévoit aucune perspective de recyclage, produit beaucoup de déchets aussi. | |
| 2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau | E - Défavorable avec quelques points favorables |
| Liste des sous-critères : | |
| Apport de substances polluantes dans l'eau ou dans le sol / Apport de polluants microbiologiques dans l'eau ou dans le sol / Apport de substances nutritives dans l'eau ou dans le sol / Consommation d'eau / Quantité d'eaux usées / Surfaces construites / Imperméabilisation du sol | |
| Justification de l'évaluation : abusif en matière de consommation d'eau mais au niveau du sol l'implantation est rationnelle. | |
| 2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur | C - Favorable avec quelques réserves |
| Liste des sous-critères : | |
| Emissions d'oxydes d'azote et de soufre (NOx, SO2) / Emissions des poussières fines (PM10) / Emissions d'ozone / Pollution sonore / Pollution électromagnétique, y compris pollution lumineuse / Pollution intérieure dans les lieux de vie et de travail / Polluants nauséabonds | |
| 2.7. Changement climatique et risques | C - Favorable avec quelques réserves |
| Liste des sous-critères : | |
| Emissions de gaz à effet de serre / Energie de provenance nucléaire / Risques de catastrophes naturelles / Risques d'accidents majeurs | |
| Société | |
| 3.1. Santé et prévention | A - Très favorable |
| Liste des sous-critères : | |
| Promotion de la santé et prévention / Qualité et accessibilité des prestations de soins / Coûts de la santé / Lutte contre les maladies / Prise en charge médico-psychosociale / Accidents de trafic, de ménage et professionnels / Activités sportives propices à la santé / Etablissements médicosociaux | |

Justification de l'évaluation : l'eau thermale de cet hôtel contribue à la guérison et le soulagement de plusieurs maladies.

| | |
|--|------------------------|
| 3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles | F - Défavorable |
|--|------------------------|

Liste des sous-critères :

Formation dans le domaine de l'école obligatoire / Formation dans le domaine de l'école postobligatoire / Orientation professionnelle / Encouragement de la culture / Offre culturelle / Offre sportive / Offre de loisirs / **Justification de l'évaluation** : non le projet ne favorise ni la formation ni organise des activités sportives et culturelles.

| | |
|------------------------------|------------------------|
| 3.3. Cohésion sociale | F - Défavorable |
|------------------------------|------------------------|

Liste des sous-critères :

Lutte contre la pauvreté / Insertion et réinsertion dans le monde du travail / Intégration des étrangers / Intégration des individus marginalisés dans la société / Intégration des personnes en situation d'handicap / Intégration des personnes âgées / Mixité sociale / **Justification de l'évaluation** : les prix exagérer d'hébergement et de bain aussi ne participe pas à la cohésion sociale.

| | |
|---|---|
| 3.4. Cadre de vie et espace public | C - Favorable avec quelques réserves |
|---|---|

Liste des sous-critères :

Cadre de vie / Qualité de l'espace public / Identité des sites / Appropriation de l'espace par les habitants et la communauté / Revalorisation des paysages culturels / Revalorisation des paysages naturels / Protection du patrimoine / Espaces de détente de proximité / Vitalité culturelle et sociale dans les centres / Développement socioculturel local et régional

Justification de l'évaluation : le projet prévoit un espace de détente.

| | |
|--------------------------------|---|
| 3.5. Droits et sécurité | C - Favorable avec quelques réserves |
|--------------------------------|---|

Liste des sous-critères :

Egalité des chances / Egalité entre hommes et femmes / Stabilité sociale / Sentiment de sécurité de la population / Services d'urgence

Justification de l'évaluation : oui la sécurité est assurée.

| | |
|---|---|
| 3.6. Gouvernance, vie politique et associative | C - Favorable avec quelques réserves |
|---|---|

Liste des sous-critères :

Acceptabilité du projet / Participation des acteurs dans les décisions / Vie politique et associative / Structures d'organisation plus efficaces

Justification de l'évaluation : le projet est acceptable par les élus et la population.

6. Le tableau des indicateurs de durabilité de la boussole bernoise établie pour le complexe de Belhachani à Ain el Arbi:

| Economie | |
|---|---|
| 1.1. Création et distribution de richesses | C - Favorable avec quelques réserves |
| 1.2. Conditions cadre pour l'économie | F - Défavorable |
| 1.3. Compétitivité de l'économie et innovation | F - Défavorable |
| 1.4. Finances publiques | E - Défavorable avec quelques points favorables |
| 1.5. Faisabilité et viabilité du projet | D - Moyen |
| 1.6. Conformité et adéquation aux besoins | F - Défavorable |
| Environnement | |
| 2.1. Diversité biologique et espace naturel | D - Moyen |
| 2.2. Energie | F - Défavorable |
| 2.3. Mobilité et territoire | F - Défavorable |
| 2.4. Consommation de matériaux et recyclage | F - Défavorable |
| 2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau | F - Défavorable |
| 2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur | D - Moyen |
| 2.7. Changement climatique et risques | E - Défavorable avec quelques points favorables |
| Société | |
| 3.1. Santé et prévention | B - Favorable |
| 3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles | F - Défavorable |
| 3.3. Cohésion sociale | F - Défavorable |
| 3.4. Cadre de vie et espace public | F - Défavorable |
| 3.5. Droits et sécurité | F - Défavorable |
| 3.6. Gouvernance, vie politique et associative | F - Défavorable |

Annexe B

L'article

The current issue and full text archive of this journal is available on Emerald Insight at:
<https://www.emerald.com/insight/2044-1266.htm>

Heritage potential's mobilisation: challenges and development prospects the case of Guelma in Algeria

Heritage
potential's
mobilisation

Mouna Zerti

*Architecture, Urbanisme et Metiers de la Ville, Université 8 Mai 1945 Guelma,
Guelma, Algeria, and*

Bouba Lezzar Benrachi

Urbanisme,

*Faculté d'Architecture et d'Urbanisme, Université de Constantine 3 Salah Boubnider,
Constantine, Algeria*

Received 11 November 2020
Revised 10 May 2021
5 August 2021
Accepted 21 October 2021

Abstract

Purpose – The region of Guelma, located in the northeast of Algeria, is characterised by its important natural and cultural heritage. This heritage is ignored and abandoned, which leads to its degradation and even its disappearance. Thus, it is imperative to seek to know and understand the reasons for this situation. This study aims to reveal the constraints of heritage promotion and its staging through its insertion in the development process.

Design/methodology/approach – A hypothetical–deductive approach based on a qualitative method using surveys was carried out on the knowledge of the heritage of Guelma by the actors concerned. The laws and classification procedures were interpreted to identify the heritage's stakes to ensure sustainable local development through tourism.

Findings – The results show the lack of recognition of the natural and cultural heritage by the region's population, the cumbersome, long and complex classification procedure. The weakness of the offer in terms of tourist infrastructures constitutes a handicap to the valorisation of the heritage and prevents the enhancement and development of tourism. Systematically, heritage does not contribute to the local and territorial development of the Guelma region.

Originality/value – The article underlines the importance of raising awareness among the various heritage stakeholders and actors, and first, the population, of the value of their natural and cultural heritage to make it profitable and a driving force for local and territorial development.

Keywords Natural heritage, Cultural heritage, Development, Tourism, Development, Guelma

Paper type Research paper

Introduction

Heritage is linked to people's relationship with a place (Wells, 2018, p. 3). Any natural or cultural asset can only be qualified as heritage if it is recognised by the population, who give it a value that they wish to protect and transmit (Vernières, 2015). Thus, heritage is everything that one decides to preserve, reuse or transmit to future generations (Nilson and Thorell, 2018, p. 11). When talking about heritage from a promotion, development and enhancement perspective, two essential modules appear: "the natural" and "the cultural", which have been clearly defined by UNESCO (2014).

The author would like to thank Pr. Hocine Bougdah, University of Westminster, the United Kingdom, for his encouragements and the valuable advices that made this paper possible. The author also thank Pr. Sassia Spiga from Annaba university for the orientations she gave, which allowed to enhance the author's research.



Journal of Cultural Heritage
Management and Sustainable
Development
© Emerald Publishing Limited
2044-1266
DOI 10.1108/JCHMSD-11-2020-0161

Natural heritage encompasses natural sites, geological and physiographical formations. As for cultural heritage, it includes two concepts, “tangible” and “intangible”. The tangible cultural heritage is the set of monuments and sites marked by the passage of different civilisations. Intangible cultural heritage includes oral traditions, performing arts, rituals and festive events, etc. Whether it is recognised by a territorial authority or a social group, heritage is the result of a process of recognition called heritagisation (Vernières, 2015), defined as “*the transition from a potential heritage to a heritage recognised as a collective good characterised by its economic, social, environmental and cultural dimensions*”.

The paradigm and values related to heritage

Heritage values are multidimensional and can be measured at several scales (Zbigniew, 2013, p. 720). Therefore, to say that heritage has value is not a matter of subjectivity but meets several criteria (Zbigniew, 2013, p. 719). Several researchers have tried to detect the different values attributed to heritage (Rodney, 2015; Çıgdem, 2010; de la Torre, 2013). Riegl (1903) was the first to define a typology identifying two major values to heritage: historical and artistic, and since then, several values have emerged (Zbigniew, 2013). For Choay (2007), historical heritage is a combination of values: the national value in the first place, then comes the cognitive and educational value since the historical monument can teach us several aspects of history, such as politics, customs, know-how, techniques and arts, etc.

Choay (2007, p. 92) also emphasised the economic value of historical monuments and referred to the tourist activity by using the quote of Grégoire (Choay, 2007, p. 93) “the arenas of Nîmes and the Pont du Gard may have brought more to France than they had cost the Romans” [1]. Artistic value comes last since the criterion of beauty in heritage rarely appears. In addition to the above-mentioned values, Benhamou and Thesmar (2011, pp. 33–34) highlighted the scientific value, the market value and the symbolic value associated with heritage. Economic value is a constant that appears in all heritage-related work to deduce the importance of the economic profitability of heritage through tourism.

The “DUO” heritage–tourism

Before analysing the relationship between heritage and tourism, let us approach the notion of tourism on an epistemological level. Of English origin, the word “tourism” means “*grand tour*” that the young English bourgeoisie took in continental Europe to the Middle East for the initiatory and exotic pleasure of discovering ancient peoples and civilisations (Poulot, 2016, p. 48). Tourism has evolved considerably through the ages, later becoming a phenomenon favoured by the evolution of means of transportation and the improvement of living conditions to become an industry in its own right (Michaud, 1992). To this end, economists have encouraged mass tourism as a profitable sector but opposed by ecologists and sociologists to avoid damage to sites and indigenous populations (Idem).

Following the awareness of the danger of mass tourism, a new ideology emerged under the name of sustainable tourism defined at the World Conference on Sustainable Tourism, in Lanzarote, Canary Islands, Spain, on 27 and 28 April 1995: “*tourism that takes full account of its current and future economic, social and environmental impacts, responding to the needs of visitors, professionals, the environment and host communities*”. The relationship between heritage and tourism is multifaceted and has prompted several researchers (Barbas, 2018; Nocca, 2018; Lazzarotti, 2003, 2010, 2017) to identify the ambiguities that characterise it. Lazzarotti (2003) considers tourism and heritage as two social phenomena; they have a relationship that the authors describe as “*polymorphic*”: antagonistic, complementary or synergistic. Heritage and sustainable development go hand in hand because they are based on the idea of intergenerational transmission.

The problem of heritage in Algeria

Algeria has an exceptional natural heritage, composed of various reliefs, with a 1,200 km long Mediterranean coastline, crossed from East to West by a double mountainous barrier that separates the Tell from the vast Sahara. The Tellian environment, composed of forests, mountains and plains, is rich in flora and fauna. Concerning the cultural heritage, the vestiges dating from prehistory, the Punic, Roman, Vandal and Byzantine occupation, then those of the Ottomans before the French occupation, bequeathed by the different civilisations that succeeded one another, are of inestimable value. There are seven World Heritage sites, such as the Kasbah of Algiers, the M'Zab Valley, the Saharan Ksour, the Kabyle villages, etc.

Ouagueni (2003), in his research published by ICOMOS, pointed out that the alarming state of the national heritage is mainly due to the blatant violation of heritage by the public authorities, through the realisation of large projects on the rubble of historical sites, the legislative framework put in place combined with the indifference of the actors concerned with the protection and safeguarding of the inherited heritage. Heritage has not been recognised as a reference for the improvement of the social, economic and cultural framework of the citizen, and has therefore been subjected to abandonment and neglect, as well as to the lack of human or material means, in addition to the exaggerated vision turned towards the future. The heritage is then felt to be a useless and cumbersome burden that hinders the March towards "development".

Guelma, an inland region of eastern Algeria, although the cradle of several civilisations and rich in natural and cultural heritage resources, suffers from isolation and marginalisation in all development programmes, especially since the closure of the public factories and lives only from agricultural activity. This implies the search for other alternative resources that contribute to the local development of this region. Faced with this paradoxical situation characterised by blatant compartmentalisation in managing two essential aspects of the local development of Guelma, namely, the heritage and tourism aspects, a fundamental question arises: *Why this compartmentalisation?*

The hypothetical answer to the problem thus posed considers that the heritage of Guelma, as rich as it is varied, does not participate significantly in promoting a real tourist dynamic that brings added value to the region because of a narrow heritage vision. The heritagisation as practised in Guelma (as elsewhere in Algeria) does not go beyond the simple classification of the property in question. Classification is not enough to create heritage objects capable of creating any kind of tourist dynamic. This paper is part of doctoral research and investigates the contribution of heritage to tourism for which form of development through the case of Guelma in Algeria. It aims to shed light on the relationship between heritage and tourism, which is certainly one of the most discussed themes in the scientific literature, but which remains relevant in the case of Guelma. The originality of this contribution lies in the critical reading of the dichotomy between heritage and tourism in Algeria. Through the case of Guelma, the objective is to identify all aspects related to this situation using a well-defined methodology.

Methodology

A hypothetical–deductive approach (N'da, 2015, p. 19) was adopted to answer the different questions on the contribution of heritage to local development in Guelma. This qualitative approach is essentially based on the case study, namely, the region of Guelma.

Case study

Geographically, Guelma is located in the northeast of Algeria, 530 km from the capital and 100 km from Constantine, 64 km from the Mediterranean Sea and 150 km from Tunisia, making it a hub between several *wilayas* (departments) (Figure 1). With more than 500,000



Figure 1.
Situation of the Guelma
region

Source(s): SDATW Guelma N2, p. 27

inhabitants, Guelma is characterised by a diverse relief: mountains, extensive forest cover, plains, etc. (Guelma Monograph Directorate, 2018). Before the French occupation, a rich past dating from prehistoric, Punic, Roman, Vandal, Byzantine and Ottoman occupation has left a legacy of important cultural testimonies (SDAT, 2018). Our case study chose it as a representative sample of Algeria's interior regions, rich in heritage but suffering from isolation and marginalisation.

Methodology adopted

- (1) *Critical analysis of the legal arsenal governing heritage management*: a critical reading of Algerian legislation on heritage management with an explanation of the safeguarding process brings out the strong points and shortcomings that constitute a reference framework for our research.
- (2) *A sampling of sites for the survey*: an inventory of the natural and cultural resources of the region was drawn up based on an interview with the actors involved in the promotion of heritage, namely, the various directorates of culture, environment and tourism. The inventory size made it possible to carry out a sampling of the most representative sites according to their natural value, historical value and classification as national heritage. The selected sites were marked on a map drawn by the authors using the free geographic information system (GIS) software (QGIS 3.14.0).
- (3) *An inventory of the tourist offer in Guelma*: the tourist offer, in general, is composed of accommodation and transport services (Balfet, 2004). The presentation of the supply situation in Guelma aims to demonstrate the lack of concordance between the existing local richness and the accommodation and transport infrastructures supporting the activity.
- (4) *Testing the level of knowledge of the sites*: a second questionnaire survey (N'da, 2015) was conducted this time with the main actor in the promotion of heritage, namely, "the local population", to test awareness of the value of their heritage. The self-administered question form includes:

- The site location map;
- Photos as a means of investigation (Hatt, 2010);
- Dichotomous questions (N'da, 2015, p. 140) with “yes” or “no” questions to assess the knowledge of the sites presented; an open-ended question to collect the opinion on the causes of the lack of knowledge of the sites proposed in the questionnaire; and
- Sampling (N'da, 2015, pp. 102–105).

We opted for random sampling because it is not easy (in terms of feasibility) to obtain information from the whole population. To calculate the sample, we applied the following formula (source: <http://memento-assainissement.gret.org/IMG/pdf/memento-assainissement-fiche4.pdf>):

$$n = \frac{t_p^2 \times P(1 - P) \times N}{t_p^2 \times P(1 - P) + (N - 1) \times y^2}$$

Where:

n : sample size;

N : size of the target population, real or estimated (500,000 inhabitants in our case);

P : expected proportion of a population response or actual proportion (it can be set to 0.5 by default, which allows obtaining the largest possible sample);

t_p : sampling confidence interval (95%); and

y : margin of error in sampling estimated at 5.

Using this formula, a total of 384 forms were obtained, of which we could collect 309. The survey results were processed and analysed using SPSS 22 (Statistical Package for the Social Sciences).

Results and discussion

The management, classification and safeguarding of heritage depend on the legislative framework and the application of the laws by the various actors concerned. To this end, we analysed the existing regulations and highlighted their inadequacies.

Critical reading of the regulations on the protection and enhancement of heritage in Algerian legislation

Algeria was marked by two different periods in terms of the management and safeguarding of its heritage: during the French period (1830–1962) and after independence (1962-to date) (SDZAH, 2007).

Laws governing heritage protection in Algeria. The classification during the colonial period was limited to Roman ruins as a symbol of European colonisation in Algeria (Idem). This led to the exclusion by selection and censorship of an entire fringe of our history: several Berber, Arab or Ottoman sites and monuments were destroyed, thus erasing any other local culture. After independence in 1962, the protection of heritage was neglected. Some monuments (buildings) were simply demolished under the pretext that they represented “symbols” of the colonial presence. This period is divided into four phases.

- (1) Phase 1962–1967: Renewal of French legislation relating to Algerian monuments and sites: The legal arsenal (laws, decrees, orders and circulars) put in place by France served as a source of inspiration for the legislative texts of independent Algeria.

-
- (2) Phase 1967–1998: The first Algerian law on monuments and sites: Decree No. 67/281 of 20 December 1967 on excavations and protecting historical and natural sites and monuments is a readaptation and translation of French laws with some rearrangements.
 - (3) Phase 1998–2002: A law on the nation’s cultural heritage: [Law 98/04 of 15 June 1998](#), on the protection of cultural heritage, which was intended to be relatively more complete, but which has certain weaknesses. This law, which dates back some twenty years, no longer meets the new requirements and no longer corresponds to the current definition of heritage, which changes every year.
 - (4) Phase 2002–to date: Implementation of the law on the protection of cultural heritage: Executive Decree n°03–324 of 9 Châabane 1,424 of 5 October 2003 fixing the modalities for the implementation of the Permanent Plan for the Safeguarding and Development of the Safeguarded Sectors (PPSMVSS) (OJ n° 60 of 8 October 2003). This decree remains the latest attempt by the Government to promote the heritage sector.

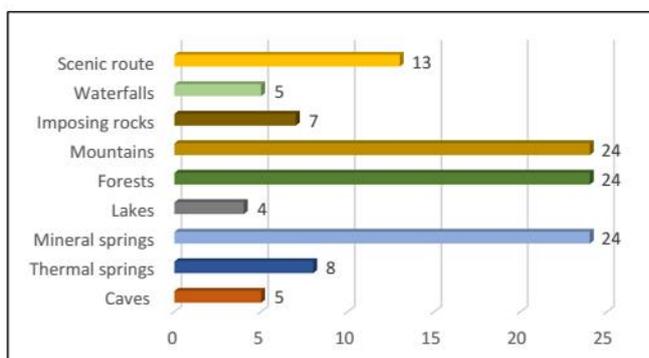
Algerian legislation in terms of heritage has many gaps due to the adoption and renewal of texts legislated by the administration of colonial France, which no longer correspond to the requirements of the current era, leaving a legal vacuum, or even the unsuitability and inconsistency of the laws in force in relation to the evolution of the development of the territory, thus creating a vacuum that obscures the political, social, economic and cultural reality of contemporary Algeria. The lack of professionalism and the presence of unqualified personnel at the head of associations, organisations and tourist offices indicate the lack of coordination between the local actors concerned and contribute to the poor management of this heritage, a proven bearer of considerable national richness.

Classification as an indicator of the potential recognition. [Law No. 98–04 of 15 June 1998](#) on the protection of cultural heritage precisely defines the immovable cultural property that may be subject to one of the protection criteria:

- (1) Listing in the supplementary inventory;
- (2) Classification; and
- (3) Creation in “safeguarded sectors”.

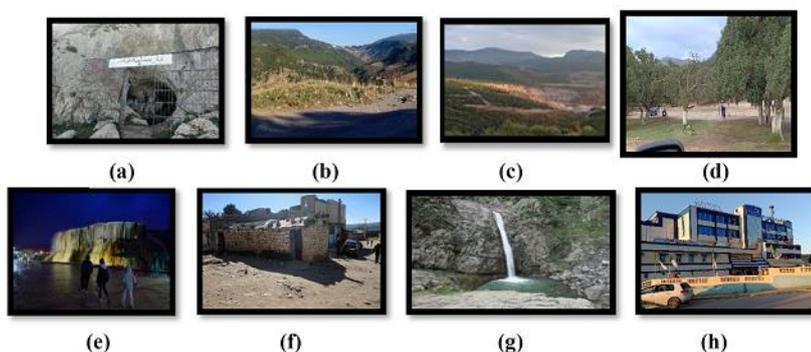
Unclassified cultural property, assessed from the point of view of history, archaeology, science, ethnography, anthropology, art or culture, which requires protective measures, may be included in the supplementary inventory (Article 10 of Law No 98-04, op. cit.). The minister decides on the classification of monuments by decree after consultation and opinion of the National Commission for Cultural Property; the decree is intended to determine the conditions of classification and fix the ensuing easements and obligations (idem). The immovable cultural property included in the supplementary inventory list that is not definitively classified within ten years of its inclusion must be removed from the inventory list. This cumbersome, burdensome and inadequate procedure hinders the listing process, guaranteeing the protection and safeguarding of the cultural or natural site ([Salah Salah, 2020](#)). The following sub-sections present the impact of this law on the heritage process in Guelma.

The natural heritage of Guelma. The natural heritage of Guelma is essentially composed of mountains and forests with a strong existence of mineral and thermal springs, as shown in the survey results presented in [Figure 2](#). This landscape is enriched by places of discovery such as caves, waterfalls and lakes ([Plate 1](#)).



Source(s): Authors, survey (March 2020)

Figure 2. Natural potential in Guelma



Source(s): Authors (March-May 2020)

Plate 1. Natural sites selected for the survey: (a) Ghar Djamaa; (b) Forest of Beni Salah; (c) Mahouna mountain; (d) Mahouna forest; (e) Hammam Debagh; (f) Hammam Belhachani; (g) Guelta ezzargua; (h) Thermal spring with hotel

Plate 2 shows several natural sites selected for the survey in the Guelma region. Plate 2a shows the Ghar Djamaa cave. It is a vast cave of stalagmites and stalactites 1,200 m long and 200 m deep at Djbel Taya in Bouhamdane. It was classified as a natural site in 1927 (JO N°07 of 23/01/1968). Plate 2b shows the Beni Salah forest in Bouchegouf, which is a nature reserve (RNBS) conserved by a wilaya decree (N0 2234 in 2015), under law N0 11-02 of 17/02/2011 relating to protected areas in the framework of sustainable development. Plate 2c shows Mount Mahouna, shaped like a sleeping woman and the most famous mountain in the Guelma region, while Plate 2d illustrates the Mahouna recreational forest, the breath of fresh air lacking proper management in Guelma.

Plate 2e shows Hammam Debagh, a natural waterfall where water flows from the ground at 96°C. The site is 8 m high with a 400-m front. Plate 2f shows Hammam Belhachani, a thermal spring with archaic exploitation at Ain el Arbi. Plate 2g is a waterfall surrounded by cliffs, locally called Guelta Ezzargua, but abandoned and difficult to access at Hammam N'Bail. Plate 2h shows the thermal hotel in Hammam Debagh.



(a) (b) (c)



(d) (e) (f)

Plate 2.
Cultural sites selected for the survey: (a) Dolmenic necropolis of Seteha; (b) Roman site; (c) Roman pool; (d) Thibilis; (e) Ottoman Mosque El Atik; (f) Zaouia Echeikh El Hafanaoui

Source(s): Authors (March-May 2020)

Since prehistoric times, the various civilisations that have succeeded have left a cultural heritage of inestimable value. The prehistoric and archaeological sites constitute the main cultural resource, the colonial sites, the mosques and the *zaouias* (Figure 3).

Plate 2 illustrates the different samples classified as cultural heritage sites in Guelma, presenting the different civilisations that have passed through the city. Plate 2a shows the Dolmenic necropolis of Seteha, classified as a prehistoric monument since 1900, with at least 3,000 funerary monuments (the municipality of El Roknia). Plate 2b represents a Roman site classified as cultural heritage since 1900 (Official Journal N° 07 of 23/01/1967). Plate 2c illustrates a Roman pool classified as national heritage (official journal N° 07 of 23/01/1967). Plate 2d shows the entrance of Thibilis, a Roman town classified as a heritage site since 1900 (official gazette N° 07 of 23/01/1967). Plate 2e shows the Ottoman Mosque El Atik included in the supplementary inventory since 2009. Finally, Plate 2f represents the *Zaouia Echeikh El Hafanaoui* of the Ottoman period, inscribed as a cultural site (official journal N° 87 of 08/12/199).

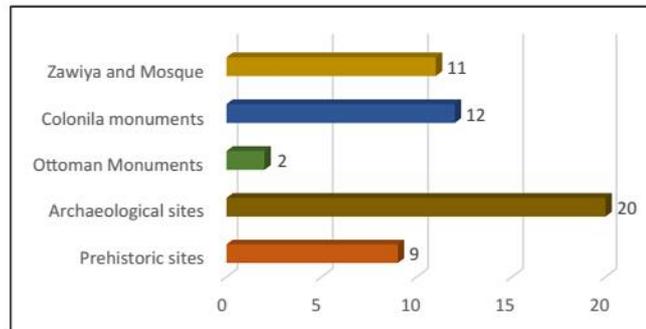


Figure 3.
Cultural potential in Guelma

Source(s): Authors, survey (March 2020)

The inventory includes hundreds of cultural and natural sites, which is large. It led us to a sampling based on the classifications for cultural and natural heritage and the hot springs and the nature reserve. Figure 4 presents the natural and cultural sites chosen for the survey. However, despite this natural and cultural richness, tourist activity remains very limited.

The gap between the rich heritage and the tourist offer

Addressing the economic value of heritage as an indicator of development requires research into the development of tourist activity. The tourist dynamic is made up of supply and demand, and the supply depends on the accommodation and transport offer. When we consider the promotion of tourism in Guelma based on its heritage potential, it is imperative to discover the reception and transport infrastructures as indispensable components of the tourist offer.

There are only three classified hotels in the Wilaya: two urban hotels (3* and 1*) and the thermal complex (2*). This highlights the quality of the accommodation presented, but also its quantity. We notice an almost total absence of diversity in terms of accommodation, with a dominance of the informal (SDAT, 2018). A concentration of the number of beds dedicated to thermal tourism limits the development of several types of tourism. It closes the activity in a specific place during a single season of the year. Out of the 1,613 beds, only 373 beds, i.e. 23%, are dedicated to urban tourism throughout the wilaya, whereas thermal tourism counts 1,240 beds, representing 77% spread over five reception infrastructures around the thermal springs (Tourism Directorate, 2020). There is a poor territorial distribution of hotels throughout the wilaya. Only three communes have hotels out of the 33 communes with an important natural and cultural heritage (Figure 5).

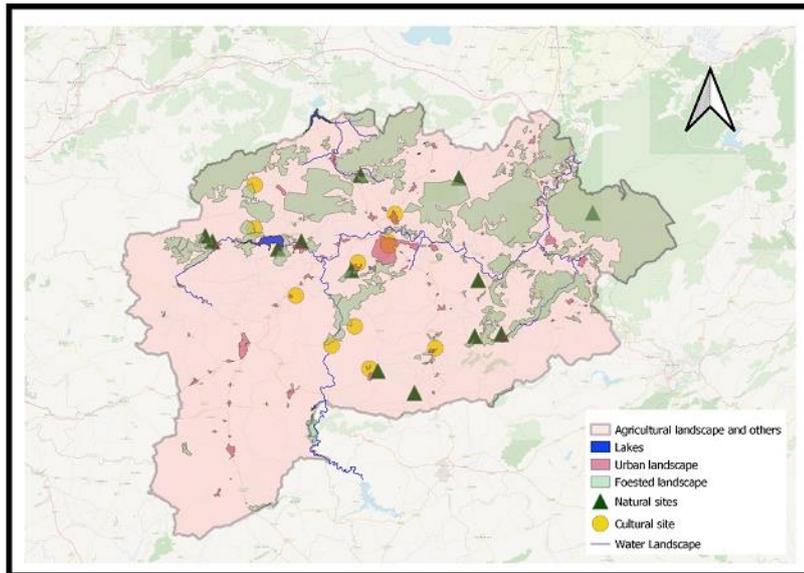


Figure 4.
Natural and cultural sites selected for the survey

Source(s): Authors (2020)

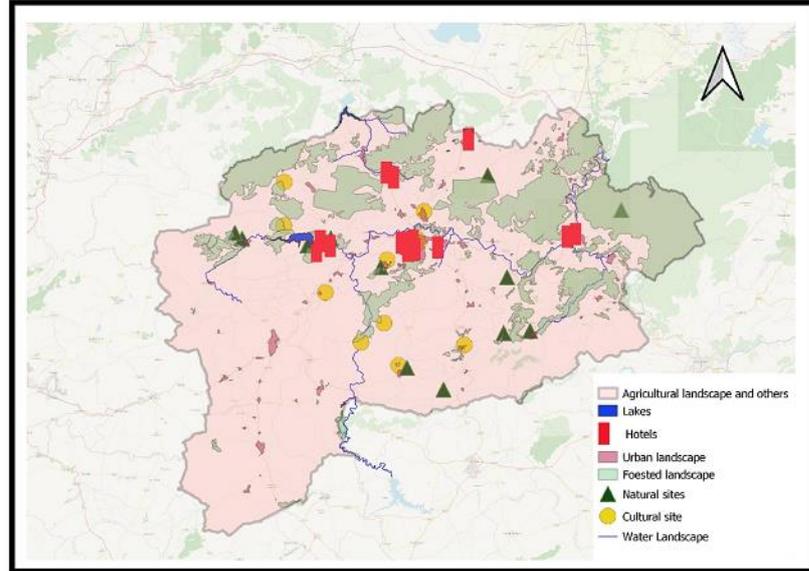


Figure 5.
Distribution of hotels
across the wilaya of
Guelma

Source(s): Authors (2020)

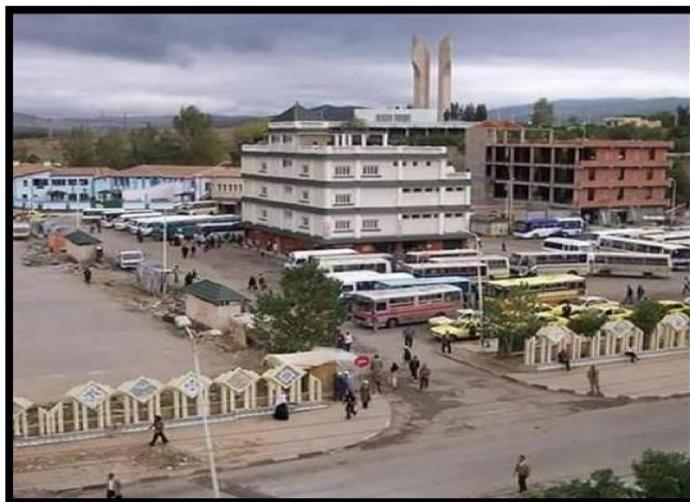
The number of beds remains very limited compared to the demand, both quantity and quality. The transport sector is a real handicap; the total absence of a railway network and the disappointing state of the bus station (Plate 3) constitute a serious handicap for the promotion and development of tourism in Guelma. It should be noted that the city does not have a railway station or any other means of public transport.

The need to link the wilaya to the major metropolises is important: Annaba, Skikda Constantine cities and the capital is essential, but the city remains poorly served to date. The proposal of a sustainable and profitable tourist activity based on the natural and cultural heritage of Guelma requires the setting up of an adapted reception and transport infrastructure. The current situation discourages any promotion, even an insufficiency in terms of accommodation, with a concentration on the thermal spas making it difficult to create other types of tourism, such as cultural tourism, skiing, etc.

The gap between the knowledge of heritage by local actors and the population

The level of recognition of the selected sites. Figure 6 shows the results of the population survey on the recognition of natural and cultural sites.

The level of recognition of the heritage resources of Guelma is variable. The natural sites, mountains, forests and some thermal springs are very well known. By contrast, most of the cultural resources are less known, except for those located in the heart of the city centre and near the national roads leading to the cities of Annaba and Constantine. It should be noted that all the selected cultural and natural sites are classified as national heritage. On the other hand, other sites, classified as national heritage, are ignored not only by the population but also by the elected representatives and local actors. Therefore, it is only possible to conceive



Source(s): Authors (September 2019)

Plate 3.
The bus station in the
Guelma

of a process of valorisation or heritagisation if the site or monument is recognised by the population (Vernières, 2015).

Causes of this lack of knowledge. Respondents were asked to answer an open-ended question, which led to the observations summarised in Figure 7.

From the results obtained, it can be noted that 25% of the respondents do not know the causes of the lack of recognition of the heritage of Guelma, while the majority of the answers vary:

- (1) 45% find that the lack of information through advertising and travel agencies are the cause of the lack of recognition of heritage sites;
- (2) 13% mentioned the notion of marginalisation of heritage by local actors; and
- (3) 17% underlined the weakness of the tourist activity.

The other respondents mentioned the role of the school in informing and raising awareness among children of their natural and cultural heritage. From the results obtained, we can distinguish that the region of Guelma is an invaluable asset, which, to date, remains largely unknown and abandoned by the population and the actors concerned. Nevertheless, the lack of consultation of the different actors, stakeholders and, first and foremost, the population in the protection process and the lack of awareness of the values of their heritage leads to the neglect and even the progressive destruction of heritage over the years. Thus, the question of “why” leads us, systematically, to look for the gaps in the process of classification and inscription of sites in the Algerian policy.

Considerable gap between classification and safeguarding

The impact of the legislative framework on heritage in Guelma. In Guelma, there are only 11 sites classified as cultural heritage, two natural sites and three listed in the supplementary

RECOGNITION OF SITES

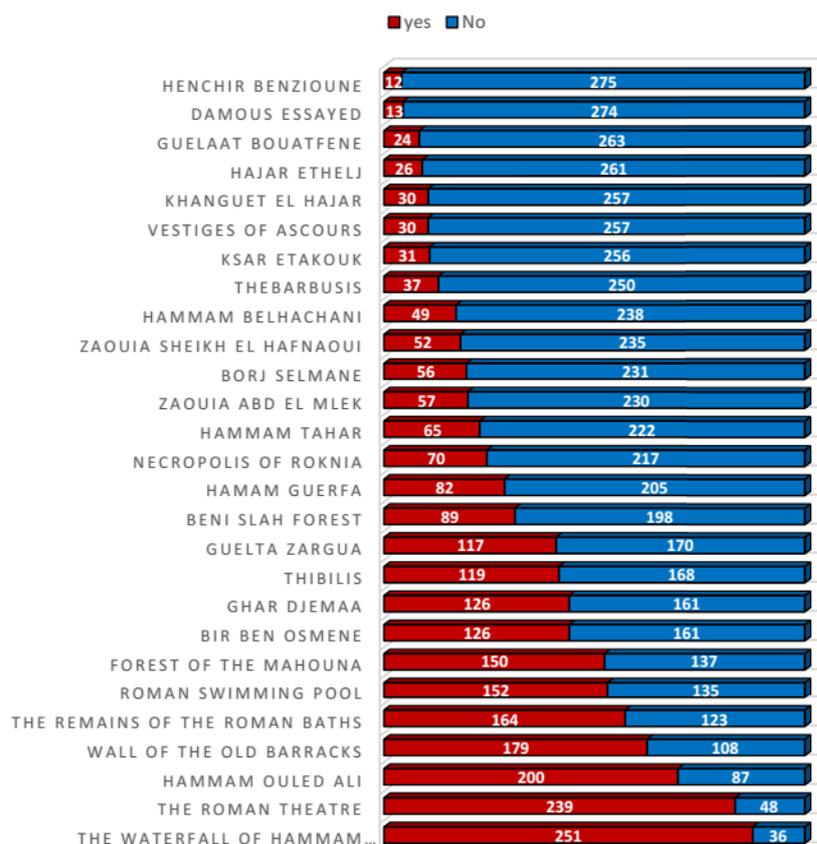


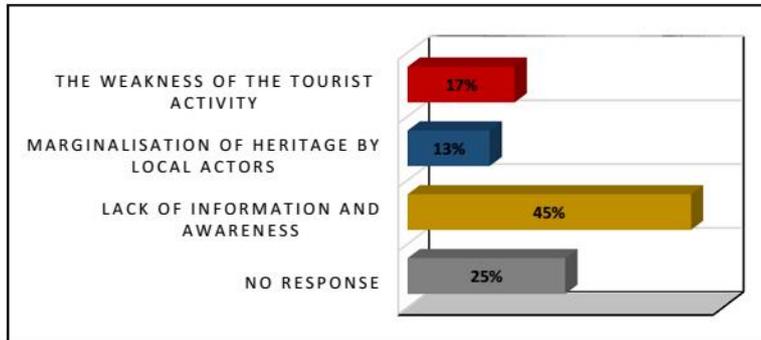
Figure 6.
Recognition of tourist sites by local actors and the population

Source(s): Authors (March - May 2020)

inventory, which remains insufficient compared to the real potential of the region. In addition to the classification, there are 12 thermal springs in the region, which are also protected and promoted by the Department of Tourism and the forest of Beni Salah, classified as a national nature reserve. The classification process is not flexible. Since 1998, no revision has been adopted. Several sites should be classified and safeguarded but are disappearing under the rubble. For example, the legacy of French colonialism and new prehistoric discoveries during excavations in several large projects and the recognition of sites as national heritage have not been followed by their valorisation or safeguarding.

The classification is done at the level of the Ministry of Culture. By contrast, the management and safeguarding of monuments and historical sites are the responsibility of the National Office for the Management and Exploitation of Protected Cultural Properties.

Heritage potential's mobilisation



Source(s): Authors (March - May 2020)

Figure 7. Reasons for the lack of recognition of heritage resources according to the respondents

The Office does not have the means and assets to ensure the management of these properties. According to the observation of the different national heritage sites, the majority of them are poorly served due to the lack of direct access, with sometimes a significant lack of signage and adequate enhancement, not to mention the slow degradation of the direct perimeter of the site, which is supposed to belong to the listed monument.

Khenguët El Hajar site in Selloua Anouna. Classified as a cultural heritage site (OJ N°87 of 08/12/1999), the Khenguët, El Hadjar site, has been described by numerous authors (Gsell, 1901; Lefebvre, 1965, 1966, 1967; Roubet, 2005) for more than a century. There is a predominance of bas-reliefs, measuring 32 m in length and 12 m in height, where numerous rock figures still clearly appear on two sides. Tourists can also admire line engravings and other stakes covering the north side from ground level to a height of 4 m, while on the eastern side, some engravings are partially buried. Thus, this site can be considered an important point of attraction (Plate 4).

Access to the site of Khenguët el Hadjar is difficult, as you have to cross several agricultural fields before reaching it. There is no signpost in sight, either near or far. The rock is in very bad condition. The photos we took on the spot show the degree of degradation of this symbol of man's presence during prehistory. This discrepancy between the classification of the monument, its management and its safeguarding contribute to the alarming degradation of the cultural heritage spread throughout the region of Guelma. The case of Khenguët El Hajar is a flagrant example of rock engraved with prehistoric rock art, of inestimable historical value, subjected to degradation because it does not benefit from any attractive tourist promotion, nor any marking or protection.

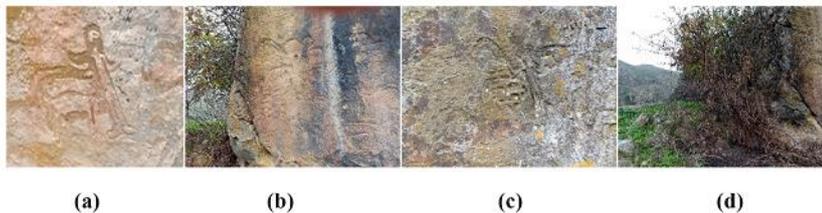


Plate 4. Photos showing the condition of the engraved rock: (a) 100 prehistoric rock engravings; (b) traces of incineration soot on the rock; (c) fungi covering the engravings; (d) weeds invading the rock

Source(s): Authors (November 2020)

From the examples presented, we can say that the process of valorisation of heritage in Algeria, in general, and in Guelma in particular, suffers from a dysfunction between the rule and the use of the rule. There is also a dysfunction between the classification of the site and its safeguarding, between the recognition by the government through the classification decrees and the ignorance by the elected officials and the local actors and the population. There is an inconsistency between the importance of the heritage wealth and the tourist offer in terms of reception, transport and other services. The two neighbouring countries on the Mediterranean shore, Tunisia (Dhafer, 2015; Saïdi, 2017) and Morocco (Skounti, 2010; Boudjrout, 2014), started early on to develop their heritage resources in a significant way and have succeeded in attracting a considerable influx of tourists from all over the world, from which significant foreign exchange earnings are derived. Algeria (Salah Salah, 2020), on the other hand, has focused on oil and gas revenues, and is still far from being interested in and developing responsible tourism on the scale of its existing heritage wealth.

Conclusion

This study aimed to highlight this important singularity, which is defined by the considerable gap between the existing wealth of Algerian heritage and the development of tourist activity around these resources. Furthermore, we aimed to demonstrate that the knowledge of heritage and its interest by the local population leads, ineluctably, to its enhancement, in other words, to its heritagisation. The results obtained during our investigations allowed us to draw the logical conclusion to ensure tourism development around these heritage resources. The change must be based on a real political will and a real contribution of the local actors and on the consultation and involvement of the population in the safeguarding and development process. The updating of the legislative framework to meet the requirements of development has become an imperative necessity.

The promotion of the territory involves raising the awareness of the local population of its heritage and its intrinsic value to involve them more in the process of its safeguarding and valorisation. Then, it is necessary to promote it on a national and international scale by using, among others, processes such as the popularisation of heritage through mediation so that it is recognised. Computerised communication techniques should be used to encourage travel agencies to organise several activities in Guelma. Furthermore, it is necessary to promote ecotourism in the region by creating hiking activities and events around the natural and cultural heritage. The tourist dynamic must be reinforced by the setting up of an adequate reception and transport infrastructure.

The heritage, thus, appears as an important source of economic spin-offs through its role in developing tourist activity, but it must also be preserved to ensure its durability. To this end, it is imperative to allocate an important but unavoidable financial envelope. Protecting heritage is a saving action that improves the social and economic environment; it is only necessary to know how to make it profitable by its use in tourism. This work is limited to natural and tangible cultural heritage, whereas intangible cultural heritage of immeasurable wealth requires special research. Several questions arise, and their answers open up research perspectives on heritage development in Guelma: *What type of tourism should be developed around these resources?*

Note

1. Translated by the authors from the original: "les arènes de Nîmes et le pont du Gard ont peut-être rapporté à la France plus qu'ils n'avaient coûté aux Romains".

References

- Balfet, M. (2004), "Spécificité touristique et gestion interactive de l'offre: L'évolution du « relationnel » entre acteurs", *Téoros* [En ligne], 23-1 | 2004, mis en ligne le 20 novembre 2017, consulté le 29 avril 2021, available at: <http://journals.openedition.org/teoros/2288>.

- Benhamou, F. and Thesmar, D. (2011), *Valoriser le patrimoine culturel de la France*, Direction de l'information légale et administrative, Paris, pp. 33-34.
- Boujrouf, S. (2014), "Ressources patrimoniales et développement des territoires touristiques dans le Haut Atlas et les régions sud du Maroc", *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 102-1 | 2014, mis en ligne le 17 juin 2014, consulté le 29 avril 2021, available at: <http://journals.openedition.org/rga/2259>, doi: 10.4000/rga.2259.
- Choay, F. (2007), *Allégorie du patrimoine*, Nouvelle édition revue et corrigée (actualisée en 2007) ÉDITIONS DU SEUIL 25, bd Romain-Rolland, Paris XIVe, p. 165.
- Çiğdem, A. (2010), "Value of heritage in Turkey: history and politics of Turkey's", *World Heritage Nominations Journal of Mediterranean Archaeology*, Vol. 23 No. 1, pp. 107-131, ISSN (Print) 0952-7648 ISSN (Online) 1743-1700, doi: 10.1558/jmea.v23i1.107.
- de la Torre, M. (2013), "Values and heritage conservation", *Heritage and Society*, Vol. 60 No. 2, pp. 155-166, November, 2013.
- Dhaher, N. (2015), "Les ambivalences de la mise en tourisme du patrimoine. Le cas du centre ancien de Tozeur (Tunisie)", *Mondes du Tourisme* [En ligne], 6 | 2012, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 25 avril 2021, available at: <http://journals.openedition.org/tourisme/232>, doi: 10.4000/tourisme.232.
- Gravari-Barbas, M. (2018), "Tourism as a heritage producing machine", *Tourism Management Perspectives*, Vol. 25, pp. 5-8, doi: 10.1016/j.tmp.2018.01.004.
- Gsell, S. (1901), *Les monuments antiques de l'Algérie*, Tome, Paris, Vol. 1, p. 47, Thorin.
- Hatt, E. (2010), "Les enquêtes photographiques auprès des touristes", *Mondes du Tourisme* [En ligne], Vol. 2 | 2010, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 26 juillet 2020, available at: <http://journals.openedition.org/tourisme/272>, doi: 10.4000/tourisme.272.
- Journal Official, (1999), *N°78 of 7 November 1999*, Official Journal, People's Democratic Republic of Algeria.
- Lazzarotti, O. (2003), "Tourisme et patrimoine: ad augusta per angustia", *Annales de géographie*, No. 629, pp. 91-110.
- Lazzarotti, O. (2010), "Le tourisme, matière à penser de la science géographique", *Mondes du Tourisme* [En ligne], 1 | 2010, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 05 février 2016, available at: <http://tourisme.revues.org/314>.
- Lazzarotti, O. (2017), "Le patrimoine, une mémoire pas comme les autres", *L'Information Géographique*, Vol. 2 No. 2, pp. 12-31, doi: 10.3917/lig.812.0012.
- Lefebvre, G. (1965), "Problèmes posés par les bas-reliefs du Khanguet el-Hadjar (Constantinois). Études de deux groupes", *Libyca*, t., Vol. XIII, pp. 183-194.
- Lefebvre, G. (1966), "Étude typologique des bas-reliefs préhistoriques du Constantinois", *Libyca*, t., Vol. XIV, pp. 337-353.
- Lefebvre, G. (1967), *Corpus des gravures et des peintures rupestres de la Région de Constantine*, Mémoire VII du CRAPE, Paris, Masson, Khanguet el-Hadjar, pp. 13-99.
- Loi n° 98 – 04 (1998), du 15 juin, *Relative à la protection du patrimoine culturel en Algérie*, articles 1, Official Journal, People's Democratic Republic of Algeria.
- Michaud, J.L. (1992), "TOURISMES chance pour l'économie, risque pour les sociétés?", Edition nouvelle Encyclopédie Diderot septembre 1992.
- Monographie de Guelma (2018), *Direction de l'énergie*, Energy Directorate, Ministry of Interior, Local Collectivities, and Territory Planning, Algeria.
- Nilson, T. and Thorell, K. (2018), *Cultural Heritage Preservation: The Past, the Present and the Future*, p. 24, T edition Forskning i Halmstad Nr, Halmstad University Press, Forskning i Halmstad, ISSN 1400-5409, p. 24.

- Nocca, F. (2018), *The Role of Cultural Heritage in Sustainable Development: Multidimensional Indicators as Decision-Making Tool* Interdepartmental Research Centre in Urban Planning, "Alberto Calza Bini", University of Naples Federico II, Naples. doi: [10.3390/su9101882](https://doi.org/10.3390/su9101882).
- N'da, P. (2015), *Recherches méthodologiques en sciences humaines et sociales*, édition l'harmattan, Paris, p. 284.
- Ouagueni, Y. (2003), "Algerie L'Etat du Patrimoine – un constat Mitigé", in *Heritage at Risk 2002/2003*, ICOMOS, Algerie.
- Poulot, D. (2016), "Les origines d'un modèle touristique: les médiations du Grand Tour hier et aujourd'hui", *Ethnologies*, Vol. 38 Nos 1-2, pp. 47-59, doi: [10.7202/1041586ar](https://doi.org/10.7202/1041586ar).
- Riegl, A. (1903), *Der moderne Denkmalkultus, sein Wesen und seine Entstehung*, Braumüller Verlag, Wien.
- Rodney, H. (2015), "Beyond 'natural' and 'cultural' heritage: toward an Ontological politics of heritage in the age of anthropocene", *Heritage and Society*, Vol. 8 No. 1, pp. 24-42, doi: [10.1179/2159032X15Z.00000000036](https://doi.org/10.1179/2159032X15Z.00000000036).
- Roubet, C. (2005), "Khanguet el-Hadjar", *Encyclopédie berbère* [En ligne], Vol. 27 | 2005, document K51, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 09 novembre 2020, available at: <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1349>, doi: [10.4000/encyclopedieberbere.1349](https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1349).
- Saïdi, H. (2017), "Identité de façade et zones d'ombre. Tourisme, patrimoine et politique en Tunisie", in *Editions Pétra*, « *Terrains et théories anthropologiques*, Paris, p. 216, available at: <https://hctc.hypotheses.org/2751>.
- Salah-Salah, H. (2020), "Relevance of heritage safeguarding plans in the Algerian Medina", *Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development*, ISSN: 2044-1266, doi: [10.1108/JCHMSD-10-2019-0126](https://doi.org/10.1108/JCHMSD-10-2019-0126).
- SDAT (2018), *Schéma Directeur d'Aménagement Touristique à Guelma à l'horizon 2030, bureau d'études: URBACO Constantine*, Direction du tourisme et de l'artisanat de Guelma, Ministère du tourisme et de l'artisanat, Algérie.
- SDZAH (2007), *Le Schéma Directeur des Zones Archéologique et Historiques*, Ministère de la culture, Algérie, available at: www.m-culture.gov.dz/%2Fimages%2Fpdf%2FSchema-directeur-des-zones-archeologiques-et-historiques.pdf&clen=405971&chunk=true.
- Skounti, A. (2010), "De la patrimonialisation. Comment et quand les choses deviennent-elles des patrimoines ?", *Hesperis-Tamuda*, Vol. XLV, pp. 19-34.
- Tourism Directorate (2020), *Ministry of Tourism and Handicrafts*, Algérie.
- UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) (2014), "Patrimoine culturel, patrimoine naturel", *Journées Européennes du patrimoine 20 et 21 septembre édition: Objectifs et orientations thématiques*, available at: <https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>.
- Vernières, M. (2015), "Le patrimoine: une ressource pour le développement", *Techniques Financières et Développement*, Vol. 1 No. 1, pp. 7-20, doi: [10.3917/tfd.118.0007](https://doi.org/10.3917/tfd.118.0007).
- Wells, J.C. (2018), "Bridging the gap between built heritage conservation practice and critical heritage studies", in *Human-Centered Built Environment Heritage Preservation*. doi: [10.4324/9780429506352-2](https://doi.org/10.4324/9780429506352-2).
- Zbigniew, K. (2013), "Cultural heritage", in Bergerbrant, S. and Sabatini, S. (Eds), *Values and Ownership in "Counterpoint: Essays in Archaeology and Heritage Studies in Honour of Professor Kristian Kristiansen"*, Archaeopress.

Further reading

- Greffé, X. (2000), "Le patrimoine comme ressource pour la ville", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, No. 86, pp. 29-38, Fait partie d'un numéro thématique: Développements et coopérations, p31, doi: [10.3406/aru.2000.2309](https://doi.org/10.3406/aru.2000.2309).

Ordonnance N°67-281 (1967), du 20 décembre, *Relatif aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels*, la présidence de la république, République Algérienne démocratique et populaire, Art78.

UNWTO (2020), "United nation of world tourism organisation", available at: <https://www.unwto.org/statistic-data-publications> (accessed 9 October 2020).

Heritage
potential's
mobilisation

Corresponding author

Mouna Zerti can be contacted at: zerti.mouna@univ-guelma.dz

For instructions on how to order reprints of this article, please visit our website:

www.emeraldgroupublishing.com/licensing/reprints.htm

Or contact us for further details: permissions@emeraldinsight.com



Nom et Prénom : ZERTI Mouna
Titre : **LA VALORISATION DU PATRIMOINE COMME OUTIL
DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME EN ALGERIE.**
« Cas de la région de Guelma »
Thèse en vue de l'Obtention du Diplôme de Doctorat en
Sciences en Urbanisme

Résumé

La région de Guelma, située géographiquement à l'Est de l'Algérie, se distingue par son patrimoine naturel et culturel important, constituant une richesse constamment, exposé aux risques de dégradations voir même de disparition de certains sites d'une valeur inestimable. Il s'est avéré impératif d'entreprendre des recherches pour découvrir le pourquoi ?

Les objectifs de cette recherche est de mettre le doigt, d'abord sur la nécessité et l'importance de la sensibilisation, des différents acteurs concernés et en premier lieu de la population avoisinante, sur la valeur de ce patrimoine afin de l'entretenir, le sauvegarder pour pouvoir le rentabiliser et le rendre comme propulseur de développement local et territorial. De dévoiler ensuite les contraintes de la promotion du patrimoine pour assurer, en grande partie, sa mise en scène et son insertion dans le processus de développement.

Une démarche hypothético-déductive, qui s'appuie sur une approche qualitative a été entreprise par le biais de enquêtes menées sur le degré de connaissance du patrimoine de Guelma, par les acteurs concernés, et la population locale, une lecture des lois et des procédures régissant le classement, afin d'identifier les enjeux que le patrimoine doit garantir et assurer l'aboutissement au développement local durable par sa mise au tourisme.

Les résultats obtenus démontrent : la méconnaissance du patrimoine naturel et culturel par la population de la région, la lourdeur des procédures longues et compliquées du classement, la faiblesse de l'offre en matière d'infrastructure touristique, en son sens large. Ces facteurs constituent le principal handicap sérieux et non négligeable au processus de patrimonialisation empêchant la mise en valeur et la mise en tourisme de cette richesse qui, systématiquement, ne contribue guère en aucun cas au développement local et territorial de la région de Guelma.

Mots-clés : patrimoine naturel et culturel ; tourisme durable, patrimonialisation ; développement territorial, Attractivité, durabilité, Guelma.

Mots clés : patrimoine naturel et culturel ; patrimonialisation ; les enjeux du patrimoine ; l'offre touristique, Guelma.

Directeur de thèse : Pr. BOUCHARB Abdelouahab – Université Constantine 3 Salah Boubnider

Année Universitaire : 2022-2023

